Supplément « l'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14654 – 6 F

MARDI 10 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



M. Chevardnadze chez les siens

ETONNANT Caucase ! Tandis que le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a conduit au départ le président azéri Moutalibov, l'homme que l'appareil du PC avait installé au pouvoir à Bakou, la Géorgie voisine vient de faire un accueil plus qu'amical à son ancien dirigeant de l'ère brejnévienne.

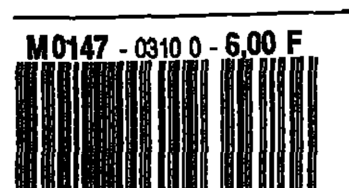
Il est vrai qu'Edouard Chevardnadze, revenu à Tbilissi samedi 7 mars, a conquis ses lettres de créance démocratiques depuis qu'il a quitté, en 1985, le secrétariat général du parti unique de sa république après avoir dirigé sa police. Mais il y a tout de même quelque paradoxe à le voir briguer quasi ouvertement la succession de M. Gamsakhourdia, premier président démocratiquement élu du pays, renversé par la force il y a deux mois. D'autant que ses premiers supporters, venus le saluer à l'aéroport, sont les « putschistes » de décembre et janvier : MM. Djaba Iosseliani et Tenguiz Kitovani, chefs des principales milices qui tiennent le haut du pavé dans le pays.

AUTRE paradoxe : alors que les anciens apparatchiks ont le mieux conservé leurs positions dans les républiques asiatiques ou musulmanes, souvent avec l'appui des mafias locales, ici, dans une Géorgie de tradition chrétienne et occidentale, M. Chevardnadze a les faveurs des intellectuels, y compris des proches de certains anciens dissidents qu'il a fait interner, voire exécuter – notamment il y a moins de dix ans à la suite d'un détournement d'avion.

La raison en est d'abord le traumatisme provoqué par la brève et désastreuse présidence de Zviad Gamsakhourdia, qui a laissé le pays exsangue et totalement isolé sur la scène internationale. Des pays baltes au Turkménistan, toutes les républiques qui composaient l'ex-URSS sont désormais membres des Nations unies et d'une série d'organisations internationales (y compris la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) ; toutes, sauf la Géorgie, déjà indésirable dans la CEI et tenue à l'écart par l'Ouest jusqu'à aujourd'hui en l'absence de pouvoir légitime à Tbilissi.

C'EST ici que les amitiés internationales de l'ancien ministre des affaires étrangères de la perestroïka sont jugées prometteuses. On attend de l'ancien compagnon de M. Gorbatchev non seulement la rupture de cet isolement, mais, à tort ou à raison, la manne de l'aide occidentale sur une Géorgie en proie à toutes les pénuries. Ajoutons que M. Chevardnadze, qui se propose de jouer un rôle de médiateur dans le conflit du Haut-Karabakh, ne pourra que renforcer la stature de sa république sur le plan régional, entre l'ensemble russe, la Turquie et l'Iran.

De toute manière, l'intéressé n'avait plus le choix. Après une brève et surprenante réapparition à la tête du ministère soviétique des affaires étrangères dans les dernières semaines de l'ère Gorbatchev, M. Chevardnadze n'avait plus de rôle à sa mesure à jouer, pas même dans une CEI encore très informe. Mais la nouvelle carrière qui s'ouvre devant ce vétéran de soixante-quatre ans est encore plus aléatoire que la précédente.



M0147 - 0310 0 - 6,00 F

Le « super-mardi » électoral

Primaires décisives aux Etats-Unis pour M. Bush et M. Clinton

Une étape importante de la course à la Maison Blanche a lieu mardi 10 mars. Des « primaires », républicaines et démocrates, sont organisées dans les Etats suivants : Floride, Louisiane, Massachusetts, Mississippi, Missouri, Oklahoma, Rhodeisland, Tennessee et Texas. C'est ce que l'on appelle, outre-Atlantique, le « super-mardi ». L'intérêt se porte sur la Floride, en raison de sa croissance démographique et économique. Chez les démocrates, il est crucial pour M. William Clinton, gouverneur de l'Arkansas, d'emporter cet Etat. Dans l'autre camp, M. Bush doit battre, si possible un peu mieux que d'habitude, son concurrent d'extrême droite, M. Patrick Buchanan. Si ces prévisions se réalisent, M. Clinton et M. Bush devraient se retrouver face à face le 3 novembre.



Lire page 4 le reportage d'ALAIN FRACHON

Le dernier géant du sionisme

Premier ministre israélien de 1977 à 1983
Menahem Begin est mort lundi matin 9 mars à Tel-Aviv

par Jean-Pierre Langellier

Visage maigre et teint blême, un vieillard au regard infiniment triste, portant cravate et chapeau noirs, se recueille devant la tombe de sa femme, sur le mont des Oliviers. C'est l'image que beaucoup d'Israéliens garderont du dernier des géants du sionisme – celle qu'il leur donnait lorsque venait le jour, en novembre, de son unique « sortie » annuelle, le temps d'une oraison dans un cimetière de Jérusalem.

Reclus volontaire, Menahem Begin aura choisi, au soir d'un destin hors pair, de laisser à son peuple le souvenir d'une silhouette fragile et mélancolique, celle d'un vieux chef attendant de la solitude qu'elle lui apporte la paix intérieure. Ultime manière, peut-être, d'exprimer en silence ce fier entêtement qui avait fait sa légende, et de montrer à tous qu'il restait jusqu'au bout fidèle à lui-même. La première moitié de sa vie appartenait de longue date à la saga du sionisme.

Ses biographes ont raconté par le menu les temps forts de sa jeunesse polonaise. Rappelons quelques repères. Né dans une humble et pieuse famille de Brest-Litovsk le 16 août 1913, en ce sombre mois hébraïque de « Av », qui commémore la double destruction du temple de Jérusalem, il reçoit l'heureux prénom de Menahem, « le consolateur ».

Un jour, encore enfant, il voit son père lever sa canne, dans la rue, sur un sergent qui prétendait couper la barbe d'un rabbin. Les deux juifs, arrêtés sur-le-champ, seront battus jusqu'au sang. Cette scène, où l'humiliation répondait au courage, le jeune Begin la gardera toujours en mémoire.

Lire la suite page 6

L'Europe et ses frontières

par André Fontaine

Le discours prononcé par François Mitterrand le 29 février au palais de Chaillot, lors du colloque sur « Les tribus et l'Europe » (1), tranche, par sa clarté et sa fermeté, sur l'habituelle logomachie communautaire. Tout en prenant en compte ce qu'il appelle la *« dislocation »* et l'*« exaspération »* ambiantes, il a plaidé avec force non seulement *« pour une structure permanente de l'Europe tout entière »* mais aussi pour *« l'inviolabilité des frontières, modifiables seulement par commun accord »*. On ne saurait pour autant se dissimuler l'extrême complexité de ce dossier essentiel.

Depuis le retour de Trieste à l'Italie, en 1954, et celui de la Sarre à la RFA, en 1957, l'Europe n'a connu d'autre changement de frontière que celui résultant de la proclamation, en 1983, d'une *« République turque du nord de Chypre »* qu'aucun gouvernement, hors celui d'Ankara, n'a au demeurant jusqu'à ce jour reconnue.

La réunification de l'Allemagne a certes fait disparaître la frontière entre la RFA et la RDA, que le traité germano-soviétique du 12 août 1970 déclarait *« inviolable »*. Mais Bonn avait assorti la signature d'une lettre affirmant que le traité *« n'était pas en opposition »* avec son objectif d'*« instaurer en Europe un état de paix dans lequel le peuple allemand puisse retrouver son unité par une libre autodétermination »*. C'était la doctrine du changement par le rapprochement, dont Renata Fritsch-Bournazel a mieux que personne résumé l'esprit : *« Il fallait accepter le* statu quo *pour éviter de le figer de façon définitive* (2). »

De toute manière, la réunion des deux Républiques s'est faite sans la moindre violence et en plein accord avec leurs tuteurs respectifs. L'Allemagne unie a promis solennellement de ne pas remettre en question la ligne Oder-Neisse. On peut donc soutenir que l'engagement contenu dans l'acte final d'Helsinki de 1975 de ne pas toucher au *statu quo* territorial en Europe a été respecté.

Lire la suite page 8 et pages 7 et 8 le supplément « Espace européen »

(1) *Le Monde* du 3 mars.

(2) *L'Union soviétique et les Allemagnes*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979.

QUI EST TAPIE ?

Christophe Bouchet
L'AVENTURE TAPIE
enquête sur un citoyen modèle
SEUIL

Deux années d'enquête.
Des dizaines de témoignages.
La première biographie complète.

Collection L'Epreuve des Faits
dirigée par Hervé Hamon et Patrick Rotman. 120 F

Editions du Seuil

Hispanisme à pleine voix

Florilège de stars et de grands auteurs pour le cycle de onze spectacles qui s'ouvre au Théâtre de l'Odéon

par Olivier Schmitt

Ce n'est pas un, pas deux, pas trois mais onze spectacles – dont quatre créations – qui sont finalement au programme du « Cycle hispanique » du Théâtre de l'Europe à l'Odéon, afin de marquer comme il se doit le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Le coup d'envoi sera donné le 11 mars avec la création, avant une tournée mondiale, de *Tirano Banderas*, roman de Ramon del Valle-Inclan adapté et mis en scène par Lluis Pasqual autour d'une distribution multinationale.

Le cycle culminera en juillet avec la présentation dans la cour d'honneur du Palais des papes d'Avignon, en ouverture du Festival, du *Chevalier d'Olmedo*, de Lope de Vega, interprété par Jean-Marc Barr, Judith Henry et Jean-Michel Dupuis. Il s'achèvera par la reprise d'un spectacle créé lui-aussi à Avignon, *Terra incognita*, écrit et mis en scène par Georges Lavaudant.

Entre-temps, la scène de l'Odéon aura reçu tout ce que le monde hispanophone compte aujourd'hui d'auteurs, d'acteurs, de metteurs en scène importants.

Lire la suite et le programme des représentations page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Jean-Toussaint Desanti

« Que faire de ce que nous avons appris d'une certaine forme de philosophie des Lumières ? »

« Dans** Un destin philosophique, **vous avez décrit votre double vie des années de guerre : professeur de philosophie, d'un côté, soucieux d'assurer son enseignement, et, d'un autre côté, résistant clandestin, préoccupé des tâches pratiques du combat contre les nazis. Toutes différences gardées, pourrait-on transposer à la situation présente cette image d'une vie se poursuivant entre deux mondes qui ne coïncident pas ? Comme nous tous, les philosophes sont mêlés à une actualité mouvementée. Mais bon nombre d'entre eux s'intéressent à des questions qui paraissent tout à fait lointaines. Que pensez-vous de ce décalage entre le travail philosophique et l'histoire présente ?

– Cette transposition pourrait s'interpréter de deux façons très différentes. On pourrait dire que l'important, c'est la vie de la Cité et ses inquiétudes quotidiennes, dont le travail de la pensée peut paraître déconnecté. De même que l'enseignement de la philosophie, en 1942, était finalement marginal par rapport à ce que nous faisions, de même interpréter aujourd'hui le *Parménide* de Platon peut passer pour une activité marginale, à côté des urgences de la vie présente.

» Mais on pourrait dire tout aussi bien le contraire. L'important, dans la clandestinité, c'était justement le travail qui n'était pas accompli au grand jour. On pourrait donc considérer que le travail du philosophe est un travail souterrain, un travail de taupe. Il se meut, pour ainsi dire, dans les sous-sols. De temps en temps, il observe ce qui se passe dans la société, et puis il replonge dans son sous-sol clandestin, qui échappe à la vue du public...

– A quelle exigence répond cette forme de clandestinité ?

– A la nécessité de rassemblement et de concentration de la pensée, de « contention d'esprit », que réclame le travail du philosophe, par opposition à l'éparpillement inévitable qu'entraîne la prise en compte de la vie publique. Dans le temps public, des problèmes surgissent quotidiennement. Les gens ont toujours des éléments de réponse, des ébauches de réflexion. Mais il ne peuvent aller au-delà avec méthode, parce qu'ils sont toujours sollicités par de nouvelles questions qui les assiègent, de nouvelles crises qui les inquiètent. Ils doivent réagir au jour le jour.

» Un philosophe qui réagirait ainsi, toujours au coup par coup, pourrait, peut-être, s'occuper de politique, intervenir en tant qu'« intellectuel », comme on dit, mais ne penserait pas comme philosophe. A mon sens, l'intervention philosophique se situe toujours dans la longue durée. Pour prendre en charge les problèmes que pose la société, et pour être toujours un peu au-delà de son évolution, pour anticiper sur ce qui commence seulement à se montrer, le philosophe doit être en retrait.

» *Reste à savoir jusqu'à quel* point le travail de la pensée exige ce retrait. On peut également se demander s'il est toujours requis. Car il y a des événements qui par eux-mêmes nous contraignent à revenir sur ce que nous pensions, et à réfléchir sur ce qui a existé.

– L'effondrement du communisme est un événement de ce type ?

– Evidemment. Tout ce qui est en train de se défaire en ce domaine exige que nous fassions retour sur la manière dont les différents éléments se sont constitués, et sur leur connexion dans notre histoire. Il y a au moins trois questions auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Que faire de ce que nous avons appris du marxisme, *et aussi d'une certaine* forme de philosophie des Lumières ? Que faire des formes d'organisation politique qui ont existé et qui se sont écroulées ? Que faire des formes d'organisation sociale qui sont encore là ?

» Il ne suffit pas de dire « maintenant qu'on s'est débarrassé du Parti, tout va aller très bien ». La chape de plomb du communisme n'est pas tombée du ciel, et elle ne peut disparaître comme par miracle. Tant que nous ne comprendrons pas de quoi elle est composée, comment elle s'est mise en place, de quelle manière elle s'est perpétuée, nous ne comprendrons pas notre temps.

» Il ne s'agit pas simplement d'écrire l'histoire des faits, mais de comprendre ce qui s'est passé dans les modes de relations entre les hommes, le monde de leurs croyances, les noyaux mythiques autour desquels s'organisent leurs formes d'adhésion à eux-mêmes et aux autres. Si le communisme n'avait pas modifié le vécu des hommes, s'il n'avait pas transformé les relations de toi à moi, de moi à l'autre, et les rapports des gens entre eux dans les rues, les maisons, le travail des usines ou des champs, il ne se serait rien produit du tout, et cela n'aurait pas duré soixante-quinze ans ! C'est tout cela qu'il s'agit à présent de comprendre et de repenser. Si la génération présente ne fait pas retour à ces questions, je ne vois pas bien comment elle pourra affronter les risques à venir.

– Ce qui a été modifié, ce sont les rapports des individus les uns avec les autres dans la société, ou bien est-ce plus que cela ?

– Plus. Il s'agit des rapports symboliques entre les acteurs d'une communauté qui se donne un projet historique. Imaginons des gens qui vont ensemble à une manifes*tation. Chacun est à sa place.* Mais chacun est aussi à la place de l'autre, de telle sorte que ce que je fais, pour ma part, je peux penser que l'autre le reçoit et y répond. Ces relations ne sont jamais réfléchies, mais elles sont cependant présentes. Dans la rue, ce jour-là, il y a une foule de gens qui marchent, d'autres qui attendent, des gens qui ont mal aux pieds ou qui s'ennuient... Mais « la manifestation » constitue autre chose que ce cortège de gens dans la rue. Elle apparaît comme une action concertée et publiquement assumée. On prend conscience qu'un mouvement se déploie. On peut alors commencer à imaginer que ce mouvement correspond à une nécessité de l'Histoire, qu'il s'inscrit dans un processus inéluctable en train de se dérouler.

» On entre alors dans le domaine du mythe. Il faudrait s'interroger sur le mythe du Parti, investi d'une mission historique, devenu le point de connexion de toute la pratique sociale, le lieu où elle s'élabore et se met en œuvre. *Dans cet univers du mythe, même* s'il s'agissait d'un mythe apparemment rationnel, le Parti ne pouvait pas se tromper. Il pouvait commettre des erreurs techniques, accidentelles, dans telle ou telle circonstance particulière, mais fondamentalement, par essence, il était dans le vrai, il incarnait la vérité. Je dis que nous avons encore beaucoup de travail à faire *pour comprendre comment s'est* constitué ce mythe, pourquoi il a été éprouvé comme une nécessité, quelles étranges connexions il a opérées entre les individus et à l'intérieur d'eux-mêmes.

> « Toute démocratie n'est pas nécessairement à notre mode »

– Est-ce vraiment une tâche indispensable, et surtout urgente ? On pourrait constater qu'après tout ce mythe s'est dissous. Les historiens pourront se demander un jour comment il s'est forgé, et finalement disloqué. Mais on pourrait penser que ce travail d'élucidation importe peu pour agir présentement...

– *Je crois au contraire qu'il* s'agit d'une tâche essentielle. Prendre acte de cet effondrement, ce n'est pas simplement l'enregistrer comme un fait accompli, mais tenter de comprendre les modes de relations que le système avait engendrés entre les hommes, la manière dont il les faisait vivre dans la terreur. Car tout cela ne s'est pas encore effacé, et ne s'effacera pas d'un coup.

» Le Parti ne s'est pas effondré parce qu'il a commis des erreurs – il y en a toujours eu, – mais parce que la pratique même de ce Parti a détruit le lien social, l'a rendu artificiel, en construisant sur la société civile une armature factice. Au moment où ces liens se défont, les individus passent à l'état libre. Je *veux dire que chacun ne pense plus* qu'à manger, à piller ici ou là. Le tissu économique de la société lui aussi se désagrégeant, il n'y a plus de représentation possible de la société. C'est comme si l'on avait affaire à une langue dans laquelle manqueraient les mots de liaison, une langue où il n'y aurait plus que des unités qui ne renverraient pas les unes aux autres.

» Il va bien falloir que ça se recompose autrement, que s'élaborent d'autres formes de connexions, une autre forme de syntaxe. Sinon c'est la mort. Mais les hommes ne veulent pas mourir, et s'efforcent de résister à la mort. C'est pourquoi de nouveaux liens *ne pourront pas ne pas s'inventer.* Mais on ne compose pas une société par décret, et l'on ne peut préjuger aujourd'hui ce qui sortira de ces formes nouvelles.

» On peut craindre que le tissu social ne parvienne à se recomposer que dans d'interminables conflits pour la survie entre groupes ethniques, nationalités, groupes de pression, et que l'on ne soit longuement en guerre d'un quartier à l'autre. C'est peut-être ce qu'il y a de plus improbable, mais il faut penser l'improbable. A l'opposé, on peut espérer que le tissu social se reconstituera assez vite, si l'économie s'y prête. On peut même entrevoir la possibilité d'une démocratie. Je ne suis pas certain qu'elle sera comme les nôtres. Mais toute démocratie n'est pas nécessairement à notre mode. En tout cas, je ne crois pas que l'Histoire soit finie !...

– J'aimerais vous poser une question plus personnelle. Vous avez quitté le Parti communiste en 1957, vous avez critiqué et expliqué vos propres attitudes d'intellectuel militant, vous avez analysé depuis longtemps le rôle joué par le mythe marxiste, etc. Quels sont vos sentiments face à la dislocation du monde communiste ? Vous en êtes-vous réjoui, y êtes-vous indifférent ?

– Cela ne peut pas me laisser indifférent. J'éprouve en fait de l'amertume, et non de la joie. Bien sûr, je me réjouis que jusqu'à présent tout se soit terminé sans massacre. Mais quelque chose subsiste. On ne peut pas défaire ce qu'on a été. Cela continue à être, même si on le rejette en *disant* « bon, ça va, c'est fini ». Pendant des années, j'ai vécu la tête dans un sac. Je peux le regretter, je peux tenter de comprendre pourquoi et comment, mais je ne peux pas faire que cela n'ait pas été. Il n'y a pas moyen de déposer toute l'épaisseur de temps pendant laquelle j'ai vécu ainsi.

» Ce n'est pas de la nostalgie, ni un désir de revenir en arrière. Lorsqu'on a été malade et qu'on est guéri, on se souvient d'avoir été malade. Ce moi qui a été malade est toujours là, il n'est pas aboli, il me constitue encore pour une part. Imaginons quelqu'un qui aurait eu extrêmement mal à une dent. Longtemps après, le souvenir de *cette dent tellement* douloureuse lui ferait encore un tout petit peu mal... C'est quelque chose de cet ordre que j'éprouve aujourd'hui.

» Ce phénomène n'a rien à voir, dans le fond, avec le communisme, ni avec ma personne en particulier. Il est lié à la façon dont nous prenons conscience du temps. Ce que nous avons fait à un moment *donné, nous ne pouvons* pas nous en débarrasser, ni passer sous silence le fait que cela a été notre histoire, quoi que nous en pensions depuis.

– Je ne sais toujours pas en quoi consiste le fait d'être philosophe, à vos yeux, aujourd'hui.

– Il me semble que la philosophie. aujourd'hui, est dans tous ses états. Il n'y a plus de point fixe, ni du côté du sujet, ni du côté des systèmes, ni du côté des structures. Tout cela s'est estompé. Nous sommes dans une situation où tout paraît sens dessus dessous, une situation de *brain-storming*. Ce n'est pas la première fois dans l'Histoire que la philosophie traverse un épisode de ce type. L'apparition du scepticisme a été chez les Grecs un *moment* de ce genre. Cela ne manque pas de charme, en un sens.

» Mais cela rend apparemment plus difficile de définir ce qui constitue le fait d'être philosophe. On peut aisément écarter la définition simplement professionnelle. Celui qui dit : « Je m'occupe d'Untel, qui vivait au treizième siècle, et je discute avec les spécialistes qui travaillent comme moi sur cet auteur » n'est pas philosophe en un sens particulièrement intéressant. Il ne s'agit pas non plus de travailler à la conception d'un système doctrinal. « Machiner » des systèmes conceptuels n'est encore qu'une face externe de la démarche du philosophe.

– Alors, en quoi consiste-t-elle ?

– Je la définis comme un entêtement dans le travail nécessaire de la pensée, à partir de ce qui est vécu maintenant par nos contemporains. Ce n'est pas son contenu qui la définit, mais une exigence inscrite dans la nature des choses, une exigence éthique d'avoir à se préoccuper du monde comme lieu d'accueil.

> « La racine de l'éthique, c'est simplement l'accueil de l'autre »

– C'est-à-dire ?

– Dans le domaine des savoirs, on ne peut plus constituer à présent de système universel. La pensée philosophique n'a pas à refaire aujourd'hui *l'Encyclopédie des sciences philosophiques* de Hegel. Pour opérer des connexions entre les champs du savoir, qui sont devenus tellement distincts, il ne s'agit pas à présent d'en constituer la géographie, de survoler le paysage, de chercher à en constituer la carte, pour y discerner les points de rencontre ou les chemins de traverse. *Pas du tout. Il faut* au contraire, dans chaque domaine, mener un travail souterrain en direction des soubassements, de l'origine. Il faut creuser en allant vers la racine, oubliée mais cependant présente, de chaque savoir. Alors des modes de pensée qui, en surface, paraissent entièrement dissemblables, peuvent faire signe vers l'unité d'une origine com*mune*.

» Toutefois, nous ne savons pas exactement quelle est cette racine, ce point originaire. Nous ne savons pas non plus comment opérer les connexions qui sont nécessaires. Face à tous ces problèmes, nous sommes encore, comme disait déjà Aristote, *« dans l'embarras »*.

– Il en va de même pour l'éthique ?

– Pour une part seulement. Car, si nous sommes embarrassés pour en élaborer la forme développée, sa racine est perceptible. La racine de l'éthique, c'est tout simplement l'accueil de l'autre. Le contraire de l'éthique, à mes yeux, c'est le refus de l'autre, la fermeture envers ce que je ne connais pas, qui est d'une autre culture, *qui a un autre* mode de pensée, et que je tiendrai pour extérieur à ma tribu. Accueillir le dehors, c'est à mon sens le geste fondamental de toute éthique, par lequel je refuse que la communauté à laquelle je me sens appartenir historiquement m'impose sa frontière.

» On peut à partir de là retrouver de *multiples questions*, celle des droits de l'homme, ou celle de l'amour. Le phénomène originel demeure toujours cette reconnaissance de l'autre comme devant être accueilli, quel qu'il soit. »

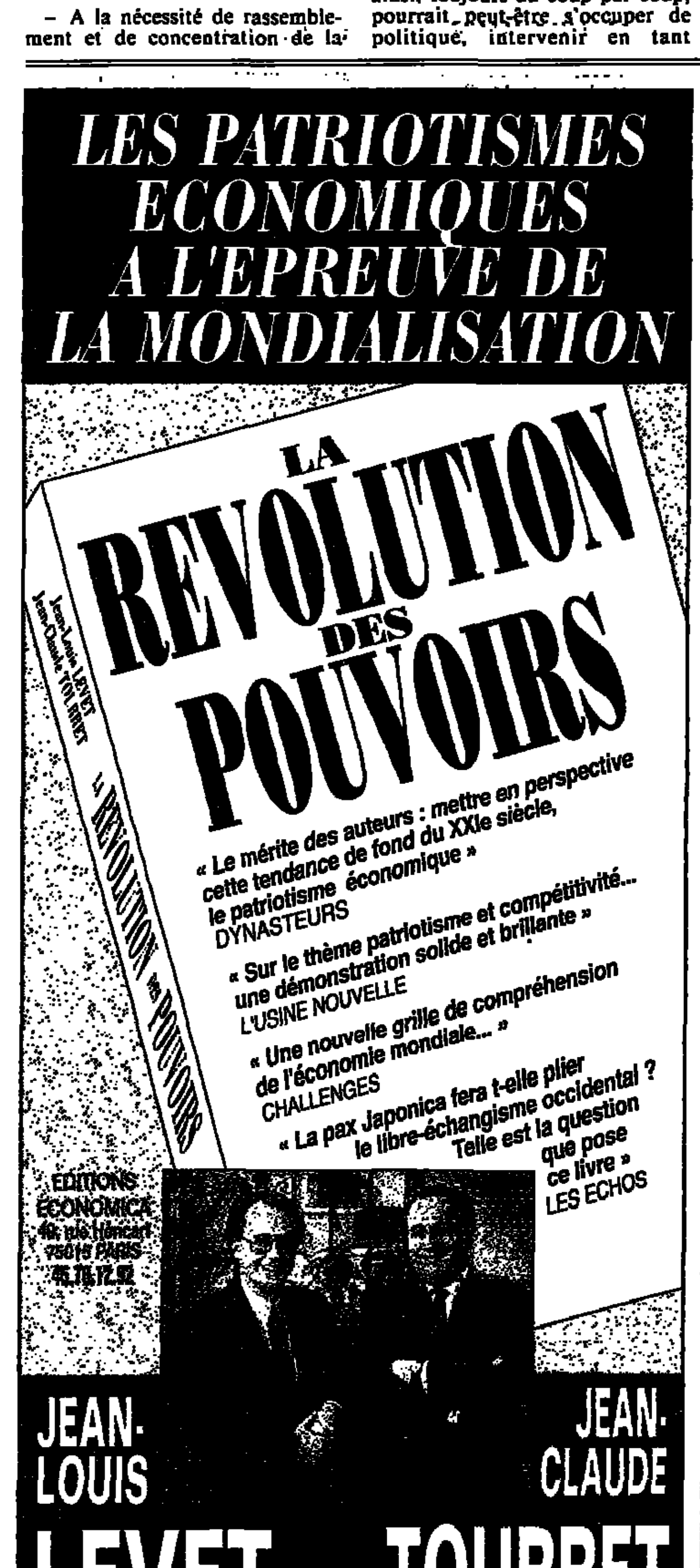
Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT



Né en 1914, Jean-Toussaint Desanti, normalien, agrégé de philosophie, a longtemps partagé sa vie entre l'enseignement et l'engagement politique.

Dès 1940, il s'occupe de publications clandestines, puis entre dans la Résistance, et adhère, en 1943, au Parti communiste clandestin. Durant la guerre froide, il fait figure d'intellectuel stalinien, signe des articles dans la revue Nouvelle Critique *– dont le célèbre « Science bourgeoise et science prolétarienne » – avant de quitter le Parti après le rapport Khrouchtchev et l'écrasement de Budapest. A partir de 1958, il enseigne à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, puis à l'université de Paris-I de 1971 à son actuelle retraite active.*

Ami du philosophe et résistant Jean Cavaillès, et de plusieurs grands mathématiciens français, il publie, en 1968, un ouvrage fondamental sur les Idéalités mathématiques *(Seuil), suivi d'un recueil d'articles sur des questions d'épistémologie* (la Philosophie silencieuse, *Seuil, 1975). Ce versant austère de son travail ne l'a pas empêché de se consacrer à des interventions plus accessibles à un vaste public, au fil de conversations avec Blandine Barret-Kriegel et Pascal Laîné* (le Philosophe et les Pouvoirs, *Calmann-Lévy, 1976) ou dans une correspondance autobiographique adressée à titre posthume à son ancien condisciple Maurice Clavel* (Un destin philosophique, *Grasset, 1982). Ces dernières années, Jean-Toussaint Desanti a notamment accordé à Dominique-Antoine Grisoni de longs entretiens, dont le premier volume paraîtra chez Grasset à l'automne 1992.*



ÉTRANGER

YOUGOSLAVIE : tandis que la CEE relance ses efforts de paix

Des affrontements ont fait sept morts en Croatie

La conférence sur la Yougoslavie engagée sous l'égide de la CEE, *qui avait* ajourné ses travaux depuis le 9 janvier, devait reprendre, lundi 9 mars, à Bruxelles. Cependant, un affrontement entre l'armée fédérale et des forces croates a fait sept morts et vingt-huit blessés *dimanche à Osijek*, en Croatie. Cette violation du cessez-le-feu est survenue le jour même où le commandant des Forces de protection de l'ONU (FORPRONU), le général indien Satish Nambiar, *qui doit présider* au *déploiement des casques* « bleus » en Croatie, arrivait à Belgrade.

L'attaque de l'armée yougoslave contre Osijek, selon la radio croate, a commencé, samedi 7 mars, et s'est poursuivie dans la nuit. Des centaines de roquettes et d'obus de mortier, tirés des positions fédérales en Baranja (au nord-est de la ville) et des villages de Tenja et Klisa (sud-est), sont tombés sur le centre-ville et les quartiers sud, d'après cette source. Selon la télévision serbe, au contraire, ce sont les forces croates qui ont attaqué à l'artillerie les positions de l'armée fédérale et des milices serbes en Baranja.

Par ailleurs, plusieurs incidents, attribués à l'armée yougoslave, ont été signalés dimanche, dans l'arrière-pays de Sibenik (côte adriatique), selon Radio-Zagreb.

En revanche, le calme était revenu, samedi et dimanche, en Bosnie-Herzégovine, où des affrontements entre Serbes et Croates avaient fait un mort vendredi soir à Cpljina, dans le sud de la République. Sarajevo, qui doit accueillir le quartier général de la FORPRONU, tandis que la logistique sera située à Banjaluka (nord-ouest de la Bosnie), souhaiterait que les troupes des Nations unies *« assurent la paix dans cette République »*, a déclaré le vice-président bosniaque, M. Ejup Ganic. Il a cependant indiqué que l'émissaire des Nations unies, M. Cyrus Vance, en visite jeudi à Sarajevo, avait souligné que *« cela est impossible, la Bosnie-Herzégovine n'ayant pas été touchée par la guerre civile, comme c'est la cas de la Croatie »*.

Les chefs des communautés serbe, musulmane et croate de cette République se sont réunis à Bruxelles, samedi et dimanche, en préalable à la réunion plénière de la conférence pour la paix en Yougoslavie lundi 9 mars. Rien n'a filtré des discussions entre les trois parties de Bosnie-Herzégovine qui ont eu lieu à huis clos. *« L'atmosphère est au travail, on cherche à parvenir à un résultat et il n'y a pas de véritable tension »*, a indiqué, dimanche, une source diplomatique à Bruxelles.

Manifestation à Belgrade contre M. Milosevic

Lundi, les présidents de toutes les Républiques yougoslaves devaient se retrouver à Bruxelles, à l'exception du président serbe, M. Slobodan Milosevic, blessé samedi soir dans un accident d'automobile et qui, selon les médecins, souffre *« d'une légère commotion cérébrale »*. La délégation serbe devait être dirigée par le ministre des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic.

A Belgrade, l'opposition unifiée, qui *réclame la démission de* M. Milosevic, devait manifester lundi pour commémorer les sanglants incidents qui avaient marqué, le 9 mars 1991, une manifestation pacifique contre la mainmise des anciens communistes du parti de M. Milosevic sur les médias. Un climat assez tendu régnait à la veille de la manifestation. L'armée a dénoncé *« l'intention de groupes extrémistes de profiter de ce rassemblement pour attaquer certaines installations vitales »* de la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

Le contingent français commencera à s'installer à la mi-mars

Une quarantaine de militaires français devraient gagner dès le jeudi 12 mars la Yougoslavie pour former l'élément précurseur du contingent de «casques bleus» mis à la disposition du secrétaire général des Nations unies. Ils seront rejoints au début d'avril par moins de 2 000 hommes qui constituent la participation française à la FORPRONU, la force multilatérale chargée du maintien de la paix en Yougoslavie à laquelle vingt-cinq pays fournissent des éléments.

Le contingent français comprend : un bataillon d'infanterie de 900 hommes, déployé au sud de la Krajina ; un bataillon logistique de 1 000 hommes, qui assurera l'ensemble de la logistique de la FORPRONU : 33 officiers pour l'état-major installé à Sarajevo (soit le quart des postes du quartier général) ; 38 gendarmes pour des missions de contrôle des polices locales, et 5 observateurs militaires de liaison.

Tous ces éléments français proviennent soit de la 9e division d'infanterie de marine (stationnée dans l'ouest de la France), soit du 3e corps d'armée (en garnison à Lille).

C'est ainsi que le bataillon d'infanterie au sud de la Krajina du sud sera le 2e régiment d'infanterie de marine, normalement basé au Mans (Sarthe). Le bataillon logistique provient du 3e corps d'armée et, à partir d'une base implantée à Banja-Luka (Bosnie-Herzégovine), il assurera les fonctions de transport, de ravitaillement et de mise en condition des matériels dans les quatre secteurs opérationnels de la FORPRONU, nord et sud de la Krajina, Slovanie occidentale et orientale.

Des appelés du contingent pourront être affectés en Yougoslavie, sur la base du volontariat, au sein du bataillon logistique. Depuis janvier, l'armée de terre a fait distribuer des formulaires en ce sens dans les unités. Au total, la force de l'ONU, qui comprendra quelque 14 000 hommes répartis en douze bataillons, occupera vingt-deux positions. A l'origine, la France avait proposé d'implanter son bataillon en Slavonie orientale. Le secrétaire général des Nations unies a choisi de l'installer en Krajina, qui est une enclave serbe en Croatie, pour des raisons opérationnelles.

AZERBAÏDJAN : alors que des combats sporadiques se poursuivent au Haut-Karabakh

Bakou semble hésiter entre l'escalade du conflit et la négociation

Dans le Haut-Karabakh, la situation confuse sur le terrain ce week-end, a, semble-t-il, reflété les hésitations des nouveaux dirigeants de Bakou, après la « démission-destitution », vendredi 6 mars, du président Ayaz Moutalibov, opposé à la guerre à outrance pour la « libération » de l'enclave peuplée en majorité d'Arméniens dans la République d'Azerbaïdjan.

Les autorités azéries semblent partagées entre la guerre et la négociation. Même si l'on multiplie à Bakou les déclarations à tonalité guerrière, assorties d'appels à des *« pourparlers de paix »*, la *« contre-offensive générale »* des Azerbaïdjanais – annoncée par les Arméniens –, semble s'être, pour le moment, limitée à des combats sporadiques et parfois meurtriers. Ainsi l'attaque, samedi 7 mars, par les forces azéries de la ville-clef d'Askeran, qui mène à Stepanakert, la capitale du Karabakh, a-t-elle été démentie par des sources militaires et des habitants de la ville, cités par l'AFP. Selon le ministre arménien des affaires étrangères, M. Vasgen Sargissian, cette « contre-offensive », lancée par des « milliers » d'Azéris avait fait plus de deux *cents morts dans les rangs* arméniens.

Ajoutant à la confusion, les deux parties se sont mutuellement accusées d'être soutenues par les forces de la Communauté des Etats indépendants. Tandis que la télévision centrale faisait état de la fin du retrait de Stepanakert, dimanche 8 mars, du 366e régiment, le seul de la CEI basé dans le Haut-Karabakh. Selon la télévision, ces troupes *ont été redéployées dans la* région de Tbilissi, la capitale de la Géorgie voisine.

Selon des sources militaires azéries, deux combattants azéris ont été tués et sept autres blessés, dimanche 8 mars, par les forces arméniennes, alors que leur unité rejoignait Agdam, ville azérie à la frontière du Karabakh, où se trouve le commandement des forces de Bakou. D'autres informations, non confirmées, faisaient état de la poursuite des affrontements, dimanche, à Askeran et d'échange de tirs d'artillerie entre cette ville et Agdam.

Explosion à Erevan

A Bakou, le premier ministre azerbaïdjnais, M. Hassan Hassanov, annonçait son intention, lors d'un entretien, samedi 7 mars, avec des journalistes étrangers, de poursuivre les combats jusqu'au départ des Arméniens du Haut-Karabakh. Mais, dimanche, dans une allocution télévisée, M. Iacoub Mamedov, le nouveau président du Parlement et président intérimaire de la République depuis le démission de M. Moutalibov, a appelé dans une allocution à la radio nationale, à des *« pourparlers de paix »*, précisant qu'il n'était pas partisan des *« solutions militaires »*. Le président intérimaire a assuré qu'il garderait le pouvoir jusqu'aux prochaines élections. *« Nous sommes opposés à toute esclade du conflit »*, a aussi déclaré à l'AFP, le colonel Ramiz Malikov, directeur du bureau d'information du minstère azéri de la défense.

A Erevan, où une explosion, à l'origine encore inconnue, a fait quatorze morts dimanche selon l'agence Itar-Tass, le commissaire militaire de la République, le colonel Levon Stepanian, a démenti que le Parlement de la République ait décrété une mobilisation de tous les hommes jusqu'à cinquante ans, comme l'avait annoncée la télévision de Moscou. *« Il n'est pas question de mobilisation en Arménie »*, a-t-il dit à l'agence, *« mais d'un rappel de réservistes »* pour constituer des unités d'auto-défense qui ne seront pas armées. – *(AFP, Reuter, Tass, AP.)*

Pour faire pression en faveur d'un cessez-le-feu

Ankara se tourne vers Paris, Londres et Washington

Les autorités d'Ankara se sont tournées vers certains de leurs alliés occidentaux pour tenter, par la voie diplomatique, de ramener au calme les Républiques voisines d'Azerbaïdjan et d'Arménie et d'accroître les pressions internationales en faveur d'un cessez-le-feu au Haut-Karabakh. Le ministre turc des affaires étrangères, M. Hikmet Cetin, s'est ainsi entretenu pendant le week-end avec le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, le ministre français, M. Roland Dumas, et le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd.

« La Turquie et la France ont décidé de lancer un appel solennel au cessez-le-feu entre les parties prenantes au conflit », a fait savoir le ministère français des affaires étrangères, dimanche 8 mars, après cette conversation entre les deux ministres. Cet appel n'a pas encore été formalisé, mais il devrait l'être à l'issue de la visite à Paris du vice-premier ministre turc, M. Erdal Inonu, qui doit être reçu, mardi, par MM. Mitterrand et Dumas.

M. Inonu avait estimé, samedi, à propos de cette visite, que la France peut exercer *« une influence sur les Arméniens pour mettre en marche le mécanisme d'une solution pacifique »* au Haut-Karabakh. La Turquie estime que les Etats-Unis sont également en mesure d'influencer les Arméniens. Mais en faisant appel, en plus, à la Grande-Bretagne, Ankara se tourne vers trois membres permanents du Conseil de sécurité et entend sans doute aussi tester la possibilité de porter le conflit devant l'ONU. La France est par ailleurs à l'origine, par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, de l'idée d'ouvrir des couloirs humanitaires au Haut-Karabakh, une initiative qui rencontre des difficultés sur le terrain, mais qui a le soutien de la CSCE.

Le conflit du Haut-Karabakh a un très fort retentissement en Turquie où le gouvernement a été pris à partie ces jours derniers par une partie de l'opinion qui lui reproche de ne pas suffisamment s'engager aux côtés des Azéris.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Scission du Mouvement chrétien-démocrate en Slovaquie

PRAGUE

(correspondance)

A trois mois des élections législatives, le Mouvement chrétien-démocrate (KDH), qui dirige la coalition gouvernementale en Slovaquie depuis la « révolution de velours », s'est scindé, samedi 7 mars, en deux partis. Le premier, qui se veut l'héritier du KDH, en conserve le nom et le président en la personne du premier ministre slovaque, M. Jan Carnogursky, qui reste loyal au pouvoir central de Prague. Le second, baptisé Mouvement chrétien-démocrate slovaque (SKDH), est clairement séparatiste et prône la fin de la fédération. Il aura pour chef de file M. Jan Klepac, l'actuel vice-président du Parlement slovaque.

Ce divorce à l'amiable confirme la marginalisation des partis fédéralistes de droite en Slovaquie : l'Union civique démocratique contre la violence (ODU-VPN) n'est créditée, selon de récents sondages, que de 4 % des intentions de vote. Parallèlement, la gauche confédéraliste ou séparatiste progresse. Le mouvement d'opposition Pour une Slovaquie démocratique (HZDS, centre gauche), dirigé par M. Vladimir Meciar, obtiendrait ainsi entre 27 % des suffrages (instituts de sondage de Prague) et 38,1 % (instituts de sondage de Bratislava), suivi par les anciens communistes, le Parti de la gauche démocratique, et par les indépendantistes du Parti national slovaque.

La scission du Mouvement chrétien-démocrate était rendue inévitable par l'évolution politique tant à Prague qu'à Bratislava. Il y a un an, jour pour jour, l'euphorie de la « révolution de velours » passée, le Forum civique décidait de se scinder en deux partis : l'un de centre gauche – le Mouvement civique (OH) –, l'autre, de tendance ultra-libérale, le Parti civique démocratique (ODS). Sept mois plus tard, l'ODS caracolait aux alentours de 20 % des intentions de vote en Bohême-Moravie, tandis que le Mouvement civique (OH) sombrait, avec quelque 6 %. En Slovaquie, l'équivalent du Forum civique, Public contre la violence (VPN), traversait la même crise, tombant à 5 % des intentions de vote.

Second partenaire de la coalition gouvernementale (après le KDH), le VPN, à l'époque ouvertement fédéraliste, avait une sensibilité assez *proche de celle du Mouvement civique* de Prague (OH). Pour tenter de remonter la pente, le VPN décidait de faire peau neuve en profitant de l'ascendant de M. Vaclav Klaus, président de l'ODS et ministre des finances. Le VPN est devenu l'Union civique démocratique contre la violence (ODU-VPN), se rangeant sous la bannière de l'ODS.

Ce glissement vers la droite, accepté bon gré mal gré par les adhérents du VPN, devait en revanche détériorer les relations avec le KDH au sein de la coalition. Le Mouvement chrétien-démocrate, aux positions floues – un jour à droite, un jour à gauche, fédéraliste le lundi, séparatiste le mardi, – a dû choisir son camp, ce qui a conduit à la scission.

CATHERINE MONROY

Première visite de l'ancien président soviétique à l'étranger

M. Gorbatchev, « héros bavarois »

Consciente de lui devoir sa réunification, l'Allemagne n'a pas *ménagé les honneurs* pour recevoir M. Mikhaïl Gorbatchev, arrivé mercredi 4 mars, pour une visite privée d'une semaine, à l'invitation de son éditeur allemand, le groupe Bertelsmann (*le Monde* du 6 mars). Après les entretiens au plus haut niveau à Bonn avec le chancelier Kohl et les principaux dirigeants politiques, l'ancien président soviétique s'est rendu pendant le week-end en *Bavière, où le moindre de* ses déplacements a attiré des foules importantes. C'était le cas notamment à Munich.

La très conservatrice Union chétienne-sociale (CSU), qui préside aux destinées de l'ancien *royaume de Bavière*, avait pieusement oublié que M. Gorbatchev, jusqu'au dernier moment, s'était toujours déclaré socialiste. L'hôte moscovite lui avait été recommandé par M. Horst Teltschik, ex-conseiller du chancelier Kohl, président aujourd'hui de la fondation Bertelsmann, et qui sert officiellement aussi de conseiller de politique étrangère au parti bavarois. Jamais depuis la mort de son ancien mentor, Franz-Josef Strauss, le gouvernement bavarois n'avait connu pareille occasion de briller à la table des grands. Flanqué du ministre-président de Bavière, M. Max Streibl, et du ministre fédéral des finances, M. Theo Waigel, président du parti, M. Gorbatchev s'est laissé initier aux grand-messes à la bière de la CSU, aux fastes des châteaux de Louis II de Bavière et aux charmes de la montagne. Il s'en est montré ravi, affirmant aux Bavarois qu'ils vivaient *« comme au paradis »*.

Le modèle fédéral pour la CEI

Dimanche en fin de matinée, l'ancien chef d'Etat avait été convié à un « parler vrai » retransmis en direct à la télévision allemande depuis l'une des salles de concert de Munich, bondée de personnalités venues de toute l'Allemagne. Comme à Bonn, M. Gorbatchev a, une nouvelle fois, plaidé en faveur d'une aide continue à l'ex-Union soviétique. Il a remercié ses hôtes en rendant un vibrant hommage à l'Allemagne pour son engagement dans ce sens *et cité le fédéralisme allemand* en modèle de ce que devraient devenir, selon lui, les relations entre les anciennes Républiques de l'URSS.

M. Gorbatchev, dont l'édition allemande des Mémoires sur le fin de l'URSS doit être publiée en avril, a longuement défendu son bilan politique. Retraçant l'histoire de la perestroïka, il a estimé avoir réussi à force de persévérance à réaliser son objectif, qui était, a-t-il souligné, de mener le difficile processus de démocratisation sans effusion de sang.

HENRI DE BRESSON

SUÈDE : l'un des pères du modèle social-démocrate

L'ancien ministre Gunnar Strang est mort

Ministre des finances sans interruption de 1955 à 1976, et considéré comme l'un des principaux artisans du « modèle suédois », Gunnar Strang est mort, samedi 7 mars, à Stockholm.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Il venait juste, depuis son lit d'hôpital, de donner son approbation à la publication de ses mémoires, qu'il n'aura pas eu le temps de préfacer : Gunnar Strang, le ministre des finances le plus puissant qu'aura jamais connu la Suède, est décédé, samedi 7 mars, à Stockholm, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, d'un cancer de l'estomac. Issu du petit peuple – son père était employé communal – Gunnar Emanuel Strang avait, après une brève scolarité, commencé à travailler dès l'âge de douze ans comme ouvrier agricole. A vingt-cinq ans, il devenait *l'ombudsman* de ces travailleurs et allait entreprendre – souvent contre leur gré – de les syndicaliser. En 1938, il était élu à la tête de la Fédération des ouvriers agricoles avec une réputation déjà bien assise de négociateur dur – aux poings solides – et de travailleur acharné.

Ses qualités lui valurent d'être appelé au gouvernement en 1945 par Per-Albin Hansson, le légendaire premier ministre social-démocrate d'alors (auquel Tage Erlander, autre père du « modèle », allait succéder la même année). Il est vice-ministre de l'agriculture. Six ans plus tard, il prend en charge les affaires sociales, et, en 1955, devient ministre des finances, portefeuille qu'il allait détenir pendant vingt et un ans avec un pouvoir absolu et sans interruption, jusqu'aux élections de 1976, qui allaient mettre un terme à quarante-quatre ans de règne social-démocrate. Pour Gunnar Strang, cette défaite signifiait le départ à la retraite après trente et une années ininterrompues au gouvernement – un record.

Cible favorite des caricaturistes avec ses bretelles, sa ceinture et l'épingle de sûreté qui fermait la poche arrière du pantalon, le grand argentier du royaume était un féroce tribun, qui *savait aussi expliquer* simplement, souvent avec humour, les choses compliquées. Ses présentations, chaque année, du budget à la télévision – assis, une baguette à la main devant un tableau noir – contribuèrent largement à sa grande popularité.

C'est pourtant à Gunnar Strang que la Suède doit, à partir de 1970, d'avoir battu un autre record, qu'elle allait détenir longtemps, celui d'une pression *fiscale de plus en plus* lourde : elle est passée de 25,6 % du PNB à 48,4 % en 1976. L'âge d'or de la social-démocratie des années 50 et 60 – croissance stable et richesse sans inflation ni chômage, – qui avait fait de la Suède le modèle de la société du bien-être, était révolu à jamais. Gunnard Strang, l'homme qui avait élevé la fiscalité et la redistribution au rang d'idéologie, était entré dans la légende, de son vivant, pour le meilleur et pour le pire.

FRANÇOISE NIÉTO

□ **BELGIQUE : M. Martens obtient le poste honorifique de ministre d'Etat.** – M. Wilfried Martens, ancien premier ministre social-chrétien flamand (CVP), qui ne fait pas partie du nouveau gouvernement belge, constitué vendredi 6 mars par M. Jean-Luc Dehaene, également CVP (*le Monde* daté 8-9 mars), a été nommé samedi par le roi Baudouin, sur proposition du chef du gouvernement, ministre d'Etat, un poste honorifique équivalant à celui de conseiller.

□ **GRÈCE : incident naval avec la Turquie.** – La Turquie a rejeté, samedi 7 mars, une note de protestation de la Grèce sur un incident en mer Egée, au cours duquel, selon le ministère des affaires étrangères à Ankara, le capitaine d'un bateau de pêche turc avait été tué jeudi et un autre pêcheur turc blessé par les tirs d'un garde-côtes grec. Ankara observe que la note de l'ambassadeur grec tient *« exclusivement pour responsable le bateau turc »* et ne manifeste *« aucune affliction »* pour la mort du pêcheur. La Turquie espère que des poursuites seront engagées en Grèce et se réserve le droit de demander des dommages et intérêts. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : un prix littéraire pour Raïssa Gorbatcheva.** – Le prix international de littérature Donna-Citta di Roma 1992 a été décerné, vendredi 6 mars, à Mme Raïssa Gorbatcheva, épouse de l'ancien chef d'État soviétique, pour son livre-témoignage *J'espère*, a annoncé vendredi la présidente du jury, Mme Gabriella Sobrino. Ce prix récompense chaque année, depuis 1973, les œuvres consacrées au rôle et à l'image de la femme dans la société moderne. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : les services secrets s'attendent à un soulèvement kurde à la mi-mars.** – Le Parti des travailleurs kurdes (PKK, marxiste-léniniste) qui mène une guérilla dans le sud-est de la Turquie, profiterait du nouvel an kurde, le 21 mars, pour déclencher un soulèvement, a déclaré le général Teoman Koman, chef des services secrets turcs. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis : le « super-mardi » électoral en Floride

Miami, « chaudron ethnique » et métropole du Sud, est dominée par la culture hispanique

MIAMI

de notre envoyé spécial

Au bar « El Floridita », sous l'enseigne *« un daiquiri como en Cuba »*, un Chinois est attablé devant un *hamburger* et une bière mexicaine. Une lagune plus bas, vers la pointe de la péninsule, c'est Miami-Beach et, tout au sud, le quartier art déco : un ensemble d'immeubles pastel, tout récemment rénovés, bordés de néons fluorescents, le long du bord de mer. Ici, dans un paysage de bande dessinée rétro, des mannequins posent pour la mode d'été européenne, cependant que des Rambos *latinos* gominés croisent en patins à roulette de vénérables rabbins hassidiques. Dans une réunion électorale de banlieue, une Chinoise des Caraïbes interpelle le gouverneur de Floride, M. Lawton Chiles. Quelques « blocs » plus au nord, dans Little-Habana, de vieux *companeros* américano-cubains font leur quotidienne partie de dominos à quelques mètres du monument érigé à la gloire de *« la brigade »* (celle de la baie des Cochons). Plus au nord encore, c'est Little-Haïti et, sous des portraits de Martin Luther King, Malcolm X, Nelson Mandela et Jean-Bertrand Aristide (le président haïtien déchu), le pasteur noir Jessie Jackson vient présenter le candidat démocrate Jerry Brown...

Tout le monde vient d'ailleurs faire campagne ici. Pas un candidat n'oserait manquer l'étape du « chaudron ethnique » qu'est devenu la grande métropole de Floride. Dans une Amérique qui, ces dix dernières années, a connu et connaît encore sa plus forte vague d'immigration depuis celle du début du siècle, personne ne peut ignorer une ville qui symbolise la vague d'immigrants *latinos*. Ce n'est pas seulement le poids de l'électorat « hispanique » (1), qui, ici, a plutôt tendance à voter républicain. C'est aussi la volonté de s'adresser à une ville qui pourrait préfigurer ce que sera l'Amérique du futur : un peu moins *anglo*, un peu plus *latine* pour reprendre la terminologie locale.

L'Etat le plus dynamique de l'Union

La famille Bush, qui passe pour la quintessence du monde wasp (2), n'échappe pas à cette évolution. Le président est venu faire campagne à Hialeah, une des banlieues les plus hispaniques, aux côtés de son fils Jeb, promoteur immobilier à Miami et marié à une mexicano-américaine. George Bush était d'humeur conquérante : *« Je veux être,* a-t-il déclaré, *le premier président des Etats-Unis à mettre les pieds dans Cuba libre. »*.

La Floride, remodelée par l'immigration d'Amérique latine et par celle de l'intérieur des Etats-Unis, est l'Etat du pays qui croît le plus vite, économiquement et démographiquement. Avec treize millions d'habitants, elle se classe en quatrième position dans la liste des plus gros Etats de l'Union (derrière la Californie, l'Etat de New-York et le Texas). Elle intègre quelque 300 000 nouveaux immigrants par an. *Avec un PNB de l'ordre des* deux cents milliards de dollars, elle vient se ranger dans les vingt premières puissances économiques mondiales. Signe des temps : les Japonais ont ouvert en mars un consulat à Miami.

La Floride pèsera lourd dans les résultats des primaires du super-mardi. *« L'hétérogénéité de sa population en fait un bon « test » électoral*, écrit le *Miami Herald*, *un « test » des problèmes qui seront* (à l'avenir) *ceux du pays. »* Miami représente l'échantillon le plus intéressant, parce que la ville est une des plus hispaniques des Etats-Unis. Les deux millions d'habitants du comté de Dade, qui regroupe les localités de ce qu'on pourrait appeler le Grand Miami, sont à plus de 50 % d'origine *latino*. Ici, le « test » se résume à une question : comment marche la machine à assimiler américaine ?

Le faux débat du « melting pot »

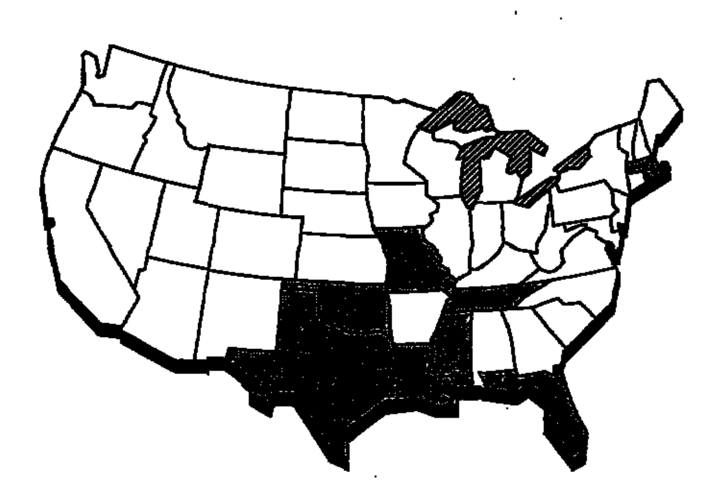
Très loin des plages de Floride, sur la côte Est, quelques universitaires s'inquiètent : l'Amérique aurait perdu sa faculté d'assimilation, le *melting pot* ne se ferait plus entre les nouveaux immigrants et les *Anglos* détenteurs des « valeurs » originelles ; l'avenir serait au multiculturalisme aux dépens du moule anglo-saxons, etc.

A l'ombre des palmiers de Miami, le débat paraît passablement académique. D'abord, comme l'a rappelé il y a déjà vingt ans un des plus brillants législateurs du pays, M. Patrick Moynihan, un des sénateurs de New-York, on oublie souvent de rappeler, à propos de l'immigration hispanique ou asiatique, ce qui fut vrai pour les Italiens, les Polonais et autres immigrants européens : chaque groupe a longtemps maintenu sa propre identité. Les universitaires inquiets, ceux du Nord-Est, comprennent mal pourquoi Miami a encore besoin de deux quotidiens en espagnol : la deuxième génération ne devrait plus lire qu'en anglais. C'est oublier qu'il y eut longtemps une presse polonaise, yiddish, allemande ou italienne aux Etats-Unis. Il y a un élément de cliché dans l'expression *melting pot* et la réalité qu'elle recouvre doit, selon Moynihan, être nuancée avec une autre réalité : *« la persistance de la conscience ethnique durant plusieurs générations »*. Vue de Miami, la problématique *melting pot* contre multiculturalisme paraît en voie de règlement rapide : c'est plutôt le mono-culturalisme hispanique qui semble devoir triompher. A l'aéroport, les annonceurs du trafic ne se donnent plus la peine de pratiquer l'anglais. *« Cela ne fait plus partie du débat électoral »*, observe sobrement George Geller, le président du parti démocrate pour le comté de Dade ; *« l'affaire est dépassée »*, assure le directeur de l'hebdomadaire *Miami Today*, Michael Lewis. *« Il faut s'y faire*, poursuit Lewis, réaliste : *l'anglais n'est plus la langue dominante à Miami. »* La culture hispanique domine Miami parce que la communauté hispanique y est majoritaire.

Si les premières communautés cubaines de Floride datent du dix-neuvième siècle, c'est l'arrivée de Castro au pouvoir, en 1959, qui va provoquer le grand exode. Les Américano-Cubains dépassent aujourd'hui le million, pour la plupart installés à Miami et alentours. Ce sont eux qui ont hispanisé la ville même si l'immigration *latino* s'est, depuis, considérablement diversifiée. Ils assurent haut et fort qu'ils ne sont pas des immigrés mais des exilés et qu'ils préparent déjà les valises pour rentrer au pays dès que le régime communiste s'effondrera. Personne n'en croit rien : *« Chacun sait bien que la communauté restera aux Etats-Unis parce que c'est là que les gens ont refait leur vie, là qu'enfants et même petits-enfants ont été à l'école »*, indique Horation Aguirre, directeur, propriétaire et éditorialiste du *Diario de las Americas*.

Le précédent des Nicaraguayens de Floride est significatif. Les quelque 200 000 immigrants venus de ce pays au cours des quinze dernières années sont restés : ceux qui avaient été chassés par le régime des Somoza comme ceux qui avaient fui les sandinistes. L'hispanisation ne sera pas un phénomène passager. Dans une région ou, après tout, les Hispaniques étaient là avant les *Anglos*, peut-être faudrait-il parler d'une manière de *reconquista*. Il y a des *Anglos* de Floride qui se font mal à cette idée et qui ont quitté Miami pour s'installer plus au nord de l'Etat. Il y en d'autres, beaucoup, que la latinisation de la ville attire : *« Je n'envisage pas de vivre ailleurs »*, déclare Michael Lewis, venu de New-York.

La coexistence ne va pas toujours sans heurts. Le démocrate George Geller évoque les remarquables progrès de la tolérance entre communautés ces deux dernières années, mais aussi une longue liste de conflits qui émaillent la mosaïque : Haïtiens (ils sont 70 000) contre Cubains, parce que les premiers estiment que les autorités favorisent *les seconds* ; *Cubains contre les* autres groupes hispaniques qui les accusent d'arrogance ; Cubains entre eux, selon qu'ils font partie de la première immigration ou de celle des années quatre-vingt, etc. Mais la grande ligne de fracture à Miami est celle qui sépare les *latinos*, et principalement les Cubains, des noirs américains.



Des primaires ont lieu mardi 10 mars dans les Etats suivants : Floride, Massachusetts, Louisiane, Mississippi, Missouri, Oklahoma, Rhode-Island, Tennessee et Texas.

Drogue, criminalité

La métropole au sens large compte quelque 400 000 noirs. Ils sont largement minoritaires comparés à l'ensemble des hispaniques. Certains d'entre eux occupent les deux ghettos les plus sinistrés de la ville : Liberty- City et Overtown, poches d'extrême misère. Quand le démocrate Paul Tsongas, un des concurrents dans la course à l'investiture du parti pour la présidentielle, est venu faire une brève, très brève, escale de campagne ce week-end à Liberty-City, *les militants lui* ont décrit la situation en deux mots : drogue, criminalité.

En gros, les noirs américains reprochent aux Cubains de bénéficier d'un traitement de faveur (parce que victimes du castrisme) et de les avoir politiquement marginalisés à Miami. A trois reprises, des incidents entre policiers hispaniques et noirs ont provoqué des émeutes graves. La situation s'est un peu détendue avec la nomination d'un noir à la tête de la police par le maire (d'origine cubaine) Xavier Suarez. Mais un climat de friction demeure, que le *New York Times* expliquait ainsi au lendemain des émeutes de janvier 1989 : *« Les noirs pauvres de Miami n'ont pas su accéder à la classe moyenne depuis que les immigrants cubains* (appartenant souvent à la bourgeoisie) *leur sont passés devant dans les années soixante, prenant les postes de moyenne responsabilité qui, au lendemain de la victoire du mouvement pour les droits civiques, auraient dû revenir aux noirs. »*

L'état de l'économie ne favorise pas l'emploi. La Floride est aussi touchée par la récession (avec un taux de chômage un peu supérieur à la moyenne nationale de 7,1 %), ce qui n'entame aucunement l'optimisme des analystes pour les prochaines années. Miami est moins touchée par la récession que le reste de la Floride et, à en croire Larry Birger, chef de la rubrique « affaires » au *Miami Herald*, *« se débrouille sans doute mieux que la plupart des grandes villes américaines »*.

Miami vient d'enregistrer un coup dur avec la fermeture de PanAm et Eastern Airlines (deux compagnies qui avaient leur siège ici), mais la plupart des grands transporteurs aériens européens y accroissent leurs opérations. La raison en est simple : en quelques années, Miami est passée du statut de petite ville touristique et refuge des retraités à celui de métropole économique latino-américaine. Là encore, c'est l'hispanisation qui est largement à l'origine de cette transformation. La ville est devenue *« la porte des Amériques »*, explique un diplomate européen : elle est la base de départ pour nombre de compagnies, européennes et américaines, qui travaillent avec l'Amérique latine.

Elle est aussi devenue le supermarché de toutes les bourgeoisies du sud du continent. Quelque dix mille Argentins débarquent chaque semaine à Miami pour *« y faire leurs courses »*, poursuit Birger ; les Brésiliens commencent à leur tour à être de plus en plus présents. Toujours selon lui, près de 30 % de activités de la ville sont liées à l'Amérique latine. *« Aucun doute, c'est aux immigrants cubains que nous devons cela, c'est eux*, explique Larry Birger, *qui ont crée l'atmosphère, les infrastructures et les relations nécessaires pour faire de Miami une des métropoles économiques de l'Amérique du sud. C'est le plus grand accomplissement de Castro. »*

Là encore, cela ne va pas sans susciter quelques commentaires un tantinet jaloux sur le « contrôle » à peu près total, culturel et économique au moins, sinon politique, que les *latinos* exerceraient maintenant sur la ville. Horation Aguirre, le directeur du *Diario de las Americas*, chevelure blanche de sage soigneusement lissée en arrière, léger embonpoint de notable, fait mine de s'offusquer quand on lui parle de « contrôle ». Aguirre, venu ici de son Nicaragua natal dans les années cinquante et qui depuis a quotidiennement dicté son éditorial, a le sens de la nuance : *« Contrôle ? Non, je préfère, voyez-vous, parler d'influence. » Coexistence, melting pot,* multiculturalisme ? Miami a plutôt des allures d'une ville *« sous influence »* mono-culturelle hispanique.

ALAIN FRACHON

(1) le terme est couramment employé pour désigner ce qui vient d'Amérique latine

(2) White Anglo-Saxon Protestant

□ **M. William Clinton vainqueur dans la primaire démocrate de Caroline-du-Sud.** – M. Clinton, gouverneur de l'Arkansas, a obtenu samedi 7 mars 67 % des voix devant M. Paul Tsongas, ancien sénateur du Massachusetts, qui n'en a recueilli que 19 %. M. Clinton a également remporté le caucus démocrate du Wyoming devant M. Jerry Brown, *ancien gouverneur* de Californie. – *(AP.)*

COLOMBIE : suspendus depuis trois mois

Les pourparlers de paix entre le gouvernement et la guérilla reprennent à Mexico sous de mauvais auspices

Confusion et scepticisme en Colombie avant la reprise des pourparlers de paix entre le gouvernement et la guérilla, mardi 10 mars, à Mexico. La violente offensive déclenchée depuis trois semaines par les colonnes des FARC, communistes, et de l'ELN, castriste, préoccupe les dirigeants de Bogota. Les élections municipales qui ont eu lieu dimanche ne devraient pas changer la situation politique du pays. Le parti libéral au pouvoir, qui contrôle quelque six cents mairies, devrait conserver sa prééminence. Les résultats officiels ne sont pas encore connus mais on prévoit généralement que les libéraux ne perdront que quelques municipalités.

BOGOTA

correspondance

Si l'immense majorité de la population souhaite la paix, et même une issue « à la salvadorienne » – ni vainqueurs ni vaincus, – certains secteurs de la société civile mettent maintenant ouvertement en doute l'intérêt et le bien-fondé d'une négociation engagée le 1er juin 1991 dans la capitale vénézuélienne et suspendue depuis trois mois.

L'armée poursuit ses opérations pour contrer la guérilla, ce qui ne va pas sans bavures : plusieurs paysans ont été tués dans le bombardement « par erreur » de leur village proche de la capitale.

« La terreur est revenue »

Par la voix off de quelques généraux, les militaires, agacés par les concessions jugées « excessives » du gouvernement, laissent entendre que leur patience a des limites. D'ores et déjà, selon un document des services de renseignement, le haut commandement serait résolu à engager une action généralisée contre les quelque soixante-dix « fronts » se réclamant de la coordination Simon-Bolivar si ce nouveau round de pourparlers devait tourner court.

« La terreur est revenue, dit Francisco de Roux, directeur du CINEP, centre d'études et de recherche dirigé par les jésuites. *Un secteur de la guérilla continue de vivre dans le passé et n'a pas intérêt à ce que les choses changent. L'extrême droite civile et une partie des forces armées réclament une issue militaire. »*

Le gouvernement veut absolument réussir son plan de pacification. Après les narcos, les guérilleros. A n'importe quel prix ? Le président et ses très jeunes conseillers s'en défendent. A Medellin, M. Gaviria a dénoncé *« l'acharnement barbare des violents qui se trompent s'ils prennent la magnanimité du gouvernement pour de la faiblesse. Comment peuvent-ils s'obstiner alors que l'idéologie qui les a inspirés a disparu de la planète ? »* Commentant la mort de trois enfants ayant sauté sur des mines posées par l'ELN, un ministre a déclaré que *« ce type d'incident ne favorisait pas le meilleur climat pour la négociation »*. Une réaction jugée *« scandaleusement molle »* par l'écrivain Plinio Mendoza, éditorialiste du journal libéral *El Tiempo*, qui ajoute : *« Quel niveau de violence criminelle devrons-nous atteindre pour que les autorités regardent la réalité en face ? »*

La réalité, selon un rapport du DAS, la police politique, c'est une hausse de 150 % de la violence en 1991 par rapport à 1990, deux fois plus d'enlèvements, d'attentats terroristes et d'embuscades. Six massacres depuis le début de l'année dans la seule ville de Medellin. Signe du malaise : Jesus Bejarano, qui dirigeait la délégation de Bogota aux négociations de Caracas de juin à novembre, a renoncé, *« usé par ce dialogue de sourds »*, dit son entourage. Après quatre rounds de négociations, les délégués du gouvernement et de la coordination ont simplement constaté leur divergence totale sur l'application d'un éventuel cessez-le-feu. *« La guérilla*, affirme M. Bejarano, *est intéressée au dialogue mais pas à la recherche de la paix. »*

Divergences et dissidence

M. Horacio Serpa Uribe, ancien ministre, qui serait jugé plus « conciliant » par le gouvernement, doit remplacer à Mexico M. Bejarano, qui se plaignait du *« manque de représentativité »* des délégués politiques de la guérilla, contraints de solliciter sans cesse l'avis des commandants militaires restés sur le terrain. La coordination a mis à profit l'interruption des pourparlers pour organiser une rencontre politico-militaire dans les montagnes du Santander, le fief du curé Manuel Perez. A cette réunion, l'ELN avait décidé de renforcer sa délégation avec le « commandant » Nicolas Rodriguez, chef militaire de cette organisation, responsable direct des opérations contre les installations pétrolières (deux cents sabotages en six ans). Un « dur » entré à l'âge de treize ans au maquis et bras droit de Manuel Perez, qui n'accepterait lui-même d'aller à Caracas *« que pour la seule signature d'un cessez-le-feu »* et *« à condition que le président Gaviria soit aussi présent »*. Même exigence posée par Manuel Marulanda, le vieux « Tirofijo », leader mythique et insaisissable des FARC.

En fait, la coordination Simon-Bolivar n'est plus qu'une façade cachant mal divergences et dissidence. Le front jusqu'au-boutiste Domingo Lain de l'ELN a fait savoir qu'il n'était pas concerné par les pourparlers de paix. En revanche, un courant dit de rénovation socialiste, issu de l'ELN, et qui *affirme contrôler un* millier de combattants, a proposé une négociation séparée avec le gouvernement. *« Le gouvernement*, dit un expert militaire, *doit admettre que les organisations subversives sont de plus en plus fragmentées. »* Et de parler de *« senderisation »* d'un conflit dont la cruauté primitive suscite un sentiment d'impuissance et de lassitude résignée de la population.

MARCEL NIEDERGANG

□ **PÉROU : onze personnes assassinées par des guérilleros.** – Onze personnes ont été assassinées samedi 7 mars par des guérilleros en divers points du pays, selon un communiqué de la police diffusé dimanche. Parmi elles, six paysans de Gorgor (180 kilomètres au nord-est de Lima), accusés par un *« jugement populaire »* de collaboration avec les forces de l'ordre, et un juge. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Un ancien joueur international de football a été arrêté

L'ancien joueur international de football algérien, M. Salah Assad, a été arrêté, mercredi, à son domicile, par la police, a-t-on appris, dimanche 8 mars, auprès de sa famille. Il était sympathisant du Front islamique du salut (FIS) et ami personnel de l'un de ses principaux dirigeants, M. Ali Benhadj. Il avait notamment joué dans l'équipe de football du club Paris-Saint-Germain puis dans celle de Mulhouse avant de regagner son pays. D'autre part, l'Association des journalistes algériens (AJA), réunie, samedi, en assemblée générale, s'est inquiétée des *« restrictions »* à la liberté d'expression et des *« atteintes à l'exercice de leur profession »*. Les journalistes, qui considèrent le code de l'information comme un *« code pénal* bis *»*, se sont émus, ces dernières semaines, du nombre de procès en diffamation intentés aux journalistes devant une chambre spécialisée de la cour d'Alger. – *(AFP.)*

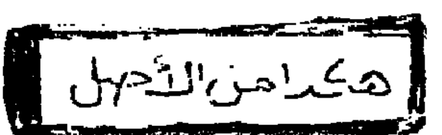
TURQUIE

Un diplomate israélien assassiné à Ankara

L'attentat à la voiture piégée qui a coûté la vie au responsable de la sécurité de l'ambassade israélienne en Turquie, samedi 7 mars à Ankara, a été revendiqué par trois organisations fondamentalistes islamiques différentes, a indiqué, dimanche 8 mars, la presse turque. Le Hezbollah et le Djihad islamique ont revendiqué cet attentat par des appels téléphoniques à des quotidiens dominicaux turcs. La première organisation à se manifester avait été, samedi, l'Organisation de la vengeance islamique, qui, selon le gouvernement turc, avait affirmé vouloir *« venger l'assassinat d'Abbas Moussaoui »*, secrétaire général du Hezbollah pro-iranien au Liban, tué le 16 février lors d'une opération israélienne. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل



Floride

ALGÉRIE

TURQUIE

Pour vous dorloter partout,
Mercure et Altea se regroupent et
vous proposent
aujourd'hui 200 pied-à-terre en Europe.



Près de tout, proche de vous.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : campagne houleuse pour le référendum sur les réformes constitutionnelles

L'ancien président Botha votera «non»

Le prédécesseur du président Frederik De Klerk, M. Pieter Willem Botha, à la tête de l'Etat sud-africain jusqu'en août 1989, est sorti de sa réserve : il a clairement pris position dans la campagne pour le référendum du 17 mars sur les réformes constitutionnelles, en annonçant samedi 7 mars que son épouse et lui-même voteraient «non».

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le vieux «crocodile» a montré *les dents. Précisant* qu'il voulait rester cohérent et fidèle à ses idéaux, M. Botha a déclaré qu'il ne pouvait pas participer *«au suicide de* [son] *propre peuple»* ni *«voter pour ceux qui veulent instaurer un gouvernement dominé par le Congrès national africain* [ANC] *et le Parti communiste* [SACP]*»*. «PiWi», comme l'appellent encore familièrement les Sud-africains, a critiqué sévèrement la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) – où les négociations se poursuivent contre vents et marées – estimant qu'il s'agissait d'*«une dispendieuse et artificielle tour de Babel politique»* sous la coupe *«des communistes»*.

Le président De Klerk a immédiatement réagi aux déclarations de M. Botha, *«motivées»*, selon lui, *«par un ressentiment personnel»*. M. De Klerk a rappelé que le Parti national (NP), alors dirigé par M. Botha, avait accepté de s'engager dans la voie du *«partage du pouvoir»* au sein d' *«une Afrique du sud unitaire»*, et lancé le *«dialogue avec l'ANC»* qui devait conduire à la *«libération de Nelson Mandela»*. M. Dawie de Villiers, au nom du Parti national, a regretté que M. Botha soutienne les thèses du Parti conservateur (CP), remarquant qu'il était *«ironique de voir l'ancien chef de l'Etat coopérer aujourd'hui avec ceux qui l'ont combattu et insulté aussi souvent dans le passé»*.

En fustigeant le gouvernement, la CODESA, les ennemis de la nation blanche et en brandissant l'épouvantail communiste, M. Botha a enfourché le cheval de bataille de la coalition d'extrême droite dirigée par le pasteur Andries Treurnicht, patron du Parti conservateur. Samedi matin, au cœur de Pretoria, M. Treurnicht a distillé à quelque deux mille militants d'extrême droite, dont beaucoup venaient de loin, un argumentaire rodé par une semaine de réunions politiques à travers le pays.

Adoptant un profil plus bas que ses lieutenants, qui promettent ici et là la réinstauration des lois fondamentales de l'apartheid, le pasteur Treurnicht a indiqué que l'extrême droite ne voulait ni revenir au développement séparé, ni mettre fin aux négociations. *Il a* suggéré, en revanche, que les conservateurs étaient les mieux habilités à négocier au nom de la communauté blanche. M. Treurnicht a également souligné que voter «non» ne signifiait pas *ipso facto* vendre son âme à l'extrême droite mais plutôt envoyer un avertissement à M. De Klerk et donner aux Blancs, par la suite, l'occasion d'organiser des élections générales. Selon lui, une victoire du «non» n'impliquerait pas forcément la réimposition des sanctions internationales contre l'Afrique du Sud qui, de toute façon, ne seraient pas efficaces.

Des moyens considérables

A la tribune, aux côtés de M. Treurnicht, MM. Eugene Terreblanche et Jaap Marais, les responsables de l'Afrikaner Weerstandsbeweging (AWB, organisation néo-nazie) et du Herstigte nasionale party (HNP) ont tour à tour enflammé les irréductibles nostalgiques de l'apartheid. M. Marais, avec un vibrant *«Yankee go home»* d'un autre âge, s'en est violemment pris au président Bush, accusé d' *«ingérence dans les affaires sud-africaines»* pour avoir soutenu la campagne pour le «oui». M. Marais a soulevé l'enthousiasme en détournant le slogan du Congrès panafricain, pour en faire *«un Noir, une balle»* alors qu'une partie de l'auditoire lançait *«un De Klerk, une balle»*.

Voix grave et éraillée, chapeau boer vissé sur le crâne, M. Eugene Terreblanche – surnommé par la presse «E. T.» en référence au film de Spielberg dont le petit héros s'exprime de manière simplissime – a entonné le vieux refrain anticommuniste qui fait toujours recette en Afrique du Sud. Le tribun néo-nazi, qui n'a pas son pareil pour galvaniser ses fidèles en uniformes beiges ou noirs décorés de svastikas stylisés, a cependant raté son entrée : son cheval l'a jeté bas alors qu'il approchait de la tribune.

Dans *ses pérégrinations*, la semaine passée, M. Terreblanche a personnellement attaqué le président De Klerk. A une semaine du scrutin, les mauvais coups commencent à voler bas et, plutôt que de trouver des arguments pour amener les citoyens blancs à pencher en faveur du «oui» ou du «non», les chefs politiques en campagne ont choisi la facilité. L'état-major des *«Nats»*, comme on appelle ici les membres du Parti national, réplique du tac au tac aux accusations adverses afin de ne pas laisser le doute s'installer dans l'esprit d'électeurs très sollicités.

Des moyens considérables ont été mobilisés par les deux camps. Le NP du président De Klerk et les partisans des réformes ont confié leur publicité à la filiale sud-africaine de l'agence britannique Saatchi & Saatchi. A grand renfort de pleines pages dans les journaux, payées partiellement par un fonds de soutien créé par le patronat, les supporters du président De Klerk appellent à voter «oui» en exacerbant le chauvinisme sud-africain. Si vous votez «non» disent en substance certaines publicités, l'équipe nationale de cricket, qui fait un bon parcours en Coupe du *monde, devra rentrer* au bercail; si vous votez «non», c'en est fini du Grand Prix automobile de Kyalami! La fibre sportive est l'une des plus sensibles en Afrique du Sud, et les spécialistes en communication ne perdent pas une occasion de la faire vibrer.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Dix-neuf personnes victimes de violences politiques.** – La police sud-africaine a annoncé que dix-neuf personnes ont été tuées, samedi 7 et dimanche 8 mars, dans des heurts opposant des groupes politiques rivaux. Sept hommes ont trouvé la mort au cours d'un raid contre un camp de squatters, à Mulukwazi, dans la province du Natal, où s'affrontent le parti conservateur zoulou Inkatha et le Congrès national africain (ANC). – *(AFP.)*

BURUNDI : malgré les menaces de l'armée

Le régime s'ouvre au multipartisme

Un an après la création d'une commission constitutionnelle, les Burundais étaient appelés à se prononcerpar référendum, lundi 9 mars, sur une nouvelle Constitution qui ouvre le pays au multipartisme.

NAIROBI

correspondance

Le premier rapport de la commission, achevé en septembre 1991, a été l'objet d'un débat populaire dans les communes et sur les lieux de travail; la commission en a tiré un projet de texte qui a été à nouveau discuté par la population, avant que la version définitive ne soit soumise à référendum. Le texte fixe plusieurs conditions à l'agrément des partis. Ceux-ci ne peuvent, notamment, s'identifier à une ethnie, une région ou une religion. La nouvelle Constitution prévoit d'autre part l'élection du président de la République au suffrage universel direct, pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois.

«L'intention est louable, mais la manière de procéder discutable», estime M. Eugène Nindorera, président de la Ligue burundaise des droits de l'homme, qui a démissionné de la commission constitutionnelle, trop peu représentative à ses yeux. Même écho chez le leader du Front démocratique burundais (FRODEBU), M. Melchior Ndadaye, pour lequel la nouvelle *Constitution aurait du être discutée* par toutes les «sensibilités» du pays.

«Il fallait instaurer le pluripartisme avant ce débat», explique-t-il en critiquant, d'autre part, la nomination de tous les membres de la commission par le chef de l'Etat. *«Nous appelons à voter «non», pour protester contre le fait que l'UPRONA* (Union pour le progrès national, le parti au pouvoir) *s'arroge le droit de régenter seule la transition»*, souligne M. Ndadaye.

Depuis les massacres d'août 1988 entre Tutsis et Hutus, le régime du président Buyoya s'est engagé dans une politique de réconciliation nationale, dont l'aspect le plus marquant a été le rééquilibrage «communautaire» au sein du gouvernement et de l'UPRONA. Selon la nouvelle Constitution, les bureaux directeurs des futurs partis devront également respecter un certain équilibre.

L'interdiction des partis à base ethnique vise en premier lieu le Parti pour la libération du peuple hutu (Palipehutu), qui prône une domination des Hutus (85 % de la population) et dont les commandos ont lancé plusieurs attaques dans les districts du Nord, le 21 novembre dernier. *Les autres formations* devraient obtenir leur agrément sans difficulté (une fois la loi sur les partis votée) qu'il s'agisse du FRODEBU ou du Parti socialiste burundais (PSB), qui rassemble des fidèles de l'ancien président, M. Jean-Baptiste Bagaza, renversé par l'armée en septembre 1987. Ce dernier, réfugié en Libye depuis plusieurs années, devrait même, en principe, être autorisé à revenir puisqu'un article constitutionnel précise qu'aucun Burundais ne peut être contraint à l'exil...

Une partie délicate

Certains restent perplexes devant la mise en cause, par les autorités, de M. Bagaza dans la mutinerie, vite maîtrisée, du mercredi 4 mars (*le Monde* du 6 mars). *«L'ancien président n'a aucun intérêt à fomenter des troubles alors que l'évolution politique devrait lui permettre de rentrer»*, explique un observateur. Dans les milieux informés, on indique que la rébellion de la caserne de Muzinda, à proximité de la capitale, est survenue juste après l'arrestation de quelques sous-officiers, accusés d'exactions contre la population civile. A la suite de l'opération du Palipehutu de novembre dernier, l'armée burundaise s'était en effet lancée dans des opérations de ratissage qui avaient fait officiellement *551 morts. Les* soldats rebelles entendaient vraisemblablement protester contre l'arrestation de leurs frères d'armes.

Le président doit maintenant jouer une partie délicate. En condamnant les mutins, il risque de susciter une nouvelle grogne au sein de l'armée. Celle-ci considère d'ailleurs le processus de démocratisation comme une atteinte à ses privilèges. *Rejeté par le Palipehutu parce qu'il* représente la mainmise tutsi sur le pays, le président Buyoya est considéré comme un traître, à l'autre extrémité de l'échiquier politique, par les officiers originaires de la région de Bururi, qui contrôlent le pays depuis près de trente ans. Et le dernier amendement au nouveau texte constitutionnel, en interdisant aux militaires et aux magistrats de briguer une fonction politique, risque de déplaire dans les états-majors, qui ont porté le major Buyoya au pouvoir. *«C'est une mauvaise affaire et il pourrait y avoir un second épisode»*, remarque avec inquiétude un diplomate occidental.

JEAN HÉLÈNE

□ **CAMEROUN : quatre dirigeants de l'opposition ont été arrêtés.** – Au cours d'une réunion de la coalition des douze partis qui avaient appelé au boycottage des élections législatives du 1er mars, quatre dirigeants de l'opposition camerounaise ont été arrêtés, samedi 7 mars, à Bafoussan, à 300 kilomètres au nord de Yaoundé, ont rapporté des témoins. Il s'agit des premières arrestations depuis le scrutin, dont les résultats définitifs n'ont toujours pas été rendus publics. – *(Reuter.)*

□ **MAURITANIE : victoire du parti au pouvoir aux élections législatives.** – Les résultats définitifs du premier tour des élections législatives, qui ont été annoncés, dimanche 8 mars, par le ministère de l'*intérieur, donnent la majorité* absolue au Parti républicain démocrate et social (PRDS) du colonel Maaouya Ould Taya. Sur les 62 sièges attribués au premier tour, le PRDS en remporte 52 et le Rassemblement pour la démocratie et l'unité (RDU) un. Seuls 38,86 % des inscrits ont voté. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : au moins trente morts au cours de violences inter-ethniques.** – Au moins trente personnes ont été tuées la semaine dernière, dans la région de Kanzenzee, au sud-est de Kigali, lors d'affrontements entre Hutus et Tutsis, a annoncé dimanche 8 mars, à Bruxelles, le Comité pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie au Rwanda (CRDDR). Plus de six mille villageois, à majorité Tutsis, se sont réfugiés dans la région voisine de *Mugesera, où l'état de siège a été* proclamé dimanche. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Le dernier géant du sionisme

Suite de la première page

L'apprentissage de l'antisémitisme et l'affectueuse admiration qu'il voue à son père, disciple enthousiaste de Theodor Herzl, exalteront le nationalisme de l'adolescent. A quinze ans, déjà fervent sioniste, il adhère au Bétar, le mouvement de jeunesse du parti révisionniste fondé par celui qu'il se reconnaîtra comme seul maître, Vladimir Ze'ev Jabotinsky. Etudiant en droit à Varsovie, il devient avocat, métier qu'il n'exercera jamais. Car aux joies du barreau, il préfère celles de la politique, qu'il goûte dans les rangs d'une droite sioniste acclamant les idéaux d'un ordre autoritaire alors en vogue : rigueur, loyauté, respect du chef.

En avril 1939, Menahem Begin prend la tête du Bétar en Pologne. Le mois suivant, il épouse Aliza, son grand amour. Le jour de la cérémonie, à laquelle assiste Jabotinsky, venu exprès de Paris, les mariés arborent l'uniforme sombre du mouvement. Lorsque l'armée allemande envahit la Pologne, Begin s'enfuit vers l'Est. Son père, sa mère et son frère seront parmi les premières victimes de l'Holocauste. Les Soviétiques l'arrêtent à Vilna, en 1940, pour *«activités sionistes»*, le condamnent à huit ans de travaux forcés et le libèrent neuf mois plus tard en vertu d'un accord conclu avec le gouvernement polonais en exil à Londres. En 1941, il s'engage dans l'armée du général Anders avec laquelle il arrive en Palestine. A Jérusalem, en mai 1942, il retrouve sa femme et commence une vie nouvelle.

Arrivent alors les années clandestines. En décembre 1943, Begin, ayant quitté l'armée, devient commandant de l'organisation terroriste Irgoun. A trente ans, il choisit la lutte à outrance contre les Britanniques pour hâter leur départ et l'avènement de l'Etat juif. Pendant plus de quatre ans à partir de mars 1944, l'Irgoun et ses alliés ultras du groupe Stern lanceront quelque deux cents *opérations, dont l'attentat, tragiquement* célèbre, contre l'Hôtel King David à Jérusalem (quatre-vingt-onze morts le 22 juillet 1946).

Cette année-là, Begin se cache à Tel-Aviv sous une fausse identité : rabbin Sassover. Le 9 avril 1948, l'Irgoun massacre quelque deux cent cinquante personnes dans le village arabe de Deir-Yassine, à l'ouest de Jérusalem. Un mois après la proclamation de l'Etat, l'épreuve de force pour la conquête du pouvoir entre Begin et Ben Gourion s'achève, avec le naufrage du cargo *Altalena*, sur la défaite du chef de l'Irgoun. Il dissout son mouvement, réapparaît au grand jour, puis crée le parti Hérout («liberté») qu'il ancre fermement à l'extrême droite.

Aucun homme politique au monde n'aura sans doute subi une aussi éprouvante traversée du désert; trente ans de faux espoirs jalonnés de huit échecs électoraux. Honni par Ben Gourion, qui compare ses discours aux *«hurlements de Hitler»* – les deux hommes se réconcilieront sur le tard, – Begin ne bénéficie d'un provisoire retour en grâce qu'à la veille de la guerre de six jours lorsque le pays rassemblé face au danger arabe se donne un premier gouvernement d'union nationale. Ministre sans portefeuille, il quitte ce strapontin trois ans plus tard, avant d'unifier la droite en 1973 au sein du Likoud.

On a dépeint l'éclatante victoire électorale de Menahem Begin, le 17 mai 1977, comme un *«tremblement de terre»*. Elle résultait plutôt d'un lent glissement du pays vers la droite, pour des raisons sociopolitiques souvent décrites : poussée de la majorité juive sépharade (d'origine orientale), usure de l'oligarchie travailliste, châtiment rétrospectif infligé aux responsables, en octobre 1973, de la *«grande peur du Kippour»*. Qu'importe le diagnostic! Begin, enfin récompensé, se trouvait pour la première fois au diapason d'Israël. *Son succès si tardif, Begin* l'accueille comme une douce revanche, tant sur son passé de proscrit que sur l'implacable ennemi travailliste. Voilà donc le réprouvé, l'éternel perdant, sacré «roi d'Israël».

Voilà l'ancien terroriste, le dangereux exalté, parvenu au pinacle de par la volonté du peuple. La fureur stupéfaite de ses adversaires sera longue à s'apaiser.

Une paix puis une guerre traceront les deux versants du règne de Begin entre son triomphe de 1977 et son pathétique renoncement en août 1983. Six années fiévreuses qui changèrent Israël en profondeur. Qui diable devinait alors en Begin un «homme de paix»? Pourtant, six mois après le début de son mandat, le président Sadate priait à Jérusalem. Les deux dirigeants écrivirent une belle page d'histoire avant de se partager le Nobel, un an plus tard.

Le raïs avait, certes, parcouru l'essentiel du chemin. Les négociations menant à Camp David furent longues et laborieuses. Et le grand malentendu sur la nature du traité de paix comme sur l'autonomie palestinienne ne tarda pas à éclater. Il n'empêche : Begin, réaliste et tenace, imposa à ses troupes le prix de la paix en évacuant totalement le Sinaï. *Les travaillistes – étrange* reproche – lui tinrent longtemps rigueur de s'être fait violence.

Au pouvoir comme dans l'opposition, Begin fut un personnage complexe et souvent déroutant. Il enfiévrait ou irritait, galvanisait ou inquiétait. Cyclothymique depuis toujours, c'était un homme paradoxal. Ce gentleman polonais, au regard myope et aux manières d'instituteur, enflammait les foules de sa voix rauque et lyrique. Cet intellectuel mince et fragile, au visage de talmudiste, se montrait un agitateur efficace, un tribun levantin, cynique et sentimental. Ce juriste tatillon, soucieux des formes et des rites, savait aussi se muer en démagogue, théâtral, romantique et violent.

Parlementaire dans l'âme, Begin admirait les baroudeurs – de Garibaldi à Ariel Sharon, – sacrifiait au culte de la force, exaltait l'honneur et la discipline. Autoritaire avec les siens, il régna sur eux sans partage – exemple unique en Israël – pendant trente-cinq ans. Mais ce donneur de leçons à l'humour corrosif savait *aussi écouter, en toute humilité.* Ce grand détracteur du socialisme était le héros des plus pauvres.

«Je suis l'instrument de l'Eternel»

Si Begin eut mille visages, il était l'homme d'une seule idée qui scella son destin. Hanté par les fantômes de l'Holocauste, il se voua corps et âme à la *renaissance juive. «Sioniste absolu»*, il fut l'intraitable serviteur d'un idéal exclusif : promouvoir la souveraineté du peuple juif sur «Eretz Israël», la Palestine aux frontières bibliques. Il avait été le premier, en 1967, à saisir la portée historique de l'entrée de l'armée juive dans la Jérusalem éternelle. Arrivé au pouvoir, il hâta l'irréversible en décrétant la colonisation à outrance, qu'il appelait reconquête, de la Cisjordanie arabe, rebaptisée «Judée-Samarie».

Dans son propre avènement, Begin avait vu le *«doigt de Dieu». «Je suis*, disait-il, *l'instrument de l'Eternel. Il m'a choisi pour régner.»* Les images et les symboles bibliques coloraient son discours. Sa vision relevait du messianisme . Son attachement viscéral à l'histoire du judaïsme donnait à sa parole une force qui émouvait sa clientèle politique, où prédominait le petit peuple sépharade, traditionaliste et impulsif. Begin se voulait à la fois roi et prophète. Son nationalisme radical, ethnocentriste et manichéen, excluait tout dialogue équitable avec les Palestiniens, qu'il préférait appeler *«les Arabes du Grand Israël»*.

Il traitait l'OLP d'*«organisation nazie», ultime avatar de l'antique* ennemi d'Israël, et tenait un éventuel compromis territorial en Cisjordanie pour une duperie satanique. A cause de son intransigeance, les lendemains de Camp David déchantèrent.

Le mysticisme et l'intendance faisant rarement bon ménage, Begin est contraint, début 1981, d'accepter des élections anticipées. Pour garder la faveur du public, il parraine une *aventure économique populiste qui* tournera plus tard au désastre. Abattant son atout maître trois semaines avant le scrutin, il fait détruire la centrale nucléaire irakienne de Tamuz. Pari gagné : malgré un net regain travailliste, il reste aux commandes.

Juin 1982. Quatre ans après une première incursion, l'armée d'Israël envahit de nouveau le Liban et, cette fois, y reste. L'OLP est *militairement* vaincue. Mais à quel prix? Pour Begin, les malheurs bientôt s'enchaînent. La disparition de sa femme, après quarante-trois ans de vie commune, l'affecte profondément. La commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila met en cause sa *«responsabilité personnelle»*. Son armée s'enlise.

Sous ses fenêtres, les militants pacifistes rappellent en permanence le coût humain de la guerre. Plus de six cents morts «inutiles» qui lui feront perdre le sommeil. Cet homme qui, depuis la sombre épopée de l'Irgoun, croit à l'efficacité de la violence, semble saisi par le doute. Epuisé, déprimé, malade du Liban, Begin lâche la barre. *«Je n'en peux plus»*, annonce-t-il le 30 août 1983 à ses ministres médusés. A soixante-dix ans, il préfère renoncer avant d'y être astreint. C'est la fin d'une époque.

Depuis ce jour, le vieux chef vivait en reclus, entre livres et journaux, dans son modeste appartement de Jérusalem, qu'il partageait avec sa fille Léah.

Il écoutait la radio et dictait chaque matin une dizaine de lettres à son fidèle secrétaire, Yehiel Kadishai. Il avait gardé l'esprit vif mais abandonné son cher projet : raconter, en plus de deux mille pages, l'aventure de cette *«génération de l'extermination et de la renaissance»*, *«une génération biblique»* – la sienne – qui, disait-il, *«n'avait connu qu'une ou deux années de vie normale»*. Il ne tenta ni d'accabler ses anciens lieutenants, ni de se trouver des excuses, ni de poser pour l'histoire.

Il se contentait d'assister silencieux aux spectacles politiques de l'«après-Begin», aux querelles de ceux qu'il n'avait pas choisis comme dauphins. Faut-il voir dans son mutisme la preuve qu'il fut un des rares hommes d'Etat à s'être tenu comptable de ses erreurs ou le signe qu'il avait une idée trop altière de sa mission? Saura-t-on un jour si Menahem Begin est mort l'âme en paix?

JEAN-PIERRE LANGELLIER

[Né le 16 août 1913 dans la ville de Brest-Litvosk (Russie), alors polonaise, Menahem Begin, après des études de droit, dirige en Pologne, à partir de 1938, le Betar (Mouvement des jeunesses sionistes révolutionnaires). *Arrêté par les* Soviétiques en 1939, il est détenu en Sibérie jusqu'en 1941. Un an plus tard, il arrive en Palestine, où il anime dans la clandestinité, de 1943 à 1948, le mouvement armé Irgoun en lutte contre les autorités britanniques.

Après la fondation de l'Etat d'Israël en 1948, Menahem Begin transforme son mouvement en parti, le Herout (Liberté). Tout en dirigeant l'opposition de droite à la Knesset (Parlement), il fait partie du gouvernement d'union nationale de 1967 à 1970.

Le 20 mai 1977, Menahem Begin, vainqueur des élections, est porté à la tête du gouvernement. Six mois plus tard, le 19 novembre, c'est la rencontre historique à Jérusalem avec le président égyptien Anouar El Sadate, qui aboutit aux accords de Camp David en septembre 1978, puis à la signature du traité de paix israélo-égyptien, le 26 mars 1979. L'année précédente, Menahem Begin avait obtenu le prix Nobel de la paix avec le président Sadate. Reconduit dans ses fonctions après les élections de 1981, Menahem Begin, partisan d'une politique d'implantation dans les territoires occupés, annexe, en décembre de la même année, le plateau du Golan (syrien). En juin 1982, il lance au Liban l'offensive Paix pour la Galilée qui a pour premier résultat le départ des combattants palestiniens de l'OLP de Beyrouth mais qui sera vivement critiquée en Israël. Il reste à la tête du gouvernement, mais se sépare de son ministre de la défense, le général Ariel Sharon.

Après plusieurs attaques cardiaques et une fracture du col du fémur, très affecté par la mort de sa femme, Alisa, survenue en 1982, il démissionne de ses fonctions le 29 août 1983. Depuis, il vivait en reclus à Jérusalem, sortant rarement de la stricte réserve qu'il s'était imposée.]

□ **L'hommage de M. Shamir.** – Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a rendu, lundi 9 mars, un vibrant hommage à son prédécesseur, Menahem Begin, *«combattant d'Eretz Israël»* (le Grand Israël) et fondateur du Likoud (droite nationaliste au pouvoir). *«Nous saluons ce grand homme, dont la mémoire des Israéliens retiendra le souvenir de celui qui renforça la présence juive en Israël, qui lutta pour sa sécurité et l'affirmation de son droit sur sa terre, de la mer* (Méditerranée) *au fleuve* (du Jourdain)*»*, a déclaré M. Shamir à la radio. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les Nordiques se tournent vers le continent

A l'occasion de son quarantième anniversaire, le Conseil nordique a montré qu'il était partagé entre l'attraction vers les Douze et la crainte d'y laisser son identité

C'EST en 1952 que le Danemark, l'Islande, la Suède et la Norvège posèrent la première pierre de la coopération nordique, dont le quarantième anniversaire a été fêté, à Helsinki, le mercredi 4 mars. La Finlande, d'abord soucieuse de savoir si l'Union soviétique, pour des raisons politiques, n'y voyait pas d'inconvénient, devait rejoindre ses partenaires scandinaves trois ans plus tard, la condition étant que les questions de politique étrangère et de défense n'y soient pas discutées publiquement.

Cette entente, visant entre autres à préserver et à développer «l'identité nordique», était somme toute normale : les cinq pays partagent une histoire commune, les religions et les traditions culturelles sont souvent les mêmes ; un Norvégien comprend sans difficulté majeure ses voisins suédois et danois et, s'il voyage en Finlande, il trouvera bien un Suédo-Finlandais (environ 6 % de la population) pour bavarder autour d'une bouteille de vodka...

En quatre décennies, et surtout depuis le traité d'Helsinki de 1962, des résultats pratiques non négligeables ont été atteints dans plusieurs domaines : au début des années 60, les cinq pays mettent en place un marché du travail nordique libre, ils suppriment les permis de séjour, puis l'obligation de présenter son passeport aux frontières, ils harmonisent leurs législations, notamment en matière de sécurité sociale et d'assurance-maladie. Ils signent des accords portant sur les échanges culturels (1971), les communications, les transports (1972) et la protection de l'environnement (1974). Tous ces arrangements concrets leur ont fait dire, avec fierté, pendant des années qu'ils allaient bien plus vite dans la voie du rapprochement qu'une CEE brouillonne et souvent tournée en dérision.

Toutefois, pour ce qui est des grands projets industriels ou économiques, la coopération en Europe du Nord a essuyé quelques échecs retentissants : l'idée ambitieuse, par exemple, d'un marché commun nordique (Nordek) a capoté en raison de l'opposition – politique – de la Finlande et également parce que les économies des différents pays n'étaient pas suffisamment complémentaires. Elle fut définitivement enterrée lorsque le Danemark, en 1972, entra dans la CEE.

«Le Conseil nordique a produit pendant des dizaines d'années des tonnes de paperasseries et de documents en tout genre sans parvenir à de véritables résultats», constate ainsi le premier ministre conservateur suédois, M. Carl Bildt, pour qui le *«Norden»* (les cinq pays du Nord) est *«enfin en train de se tourner vers l'Europe continentale. (...) L'isolationnisme nordique est la recette la plus sûre pour assurer la récession dans nos pays. C'est au contraire l'engagement européen qui est la clé de notre avenir nordique»*.

Simple formalité

En moins de deux ans, les choses ont changé radicalement. La chute du mur de Berlin, l'émancipation de l'Europe de l'Est et l'effondrement de l'URSS ont sorti les Scandinaves et la Finlande de leur retenue politique traditionnelle et les voilà tous qui frappent à la porte de la Communauté européenne. La Suède a déposé sa candidature, la Finlande le fera le 18 mars, après le vote du Parlement d'Helsinki, dont l'issue ne fait aucun doute, et la Norvège se décidera probablement en novembre. Seule l'Islande, dont l'économie est dominée à 90 % par les pêcheries, n'est pas contaminée par cette frénésie européenne et fait encore bande à part.

Tant à Stockholm qu'à Helsinki, on est persuadé que la neutralité n'est pas un obstacle à l'adhésion, que la poursuite de cette politique sera acceptée sans problème par la CEE et que la Finlande bénéficiera aisément de fonds structurels communautaires pour soutenir l' «agriculture arctique», pratiquée dans des conditions climatiques spéciales. Personne ne doutait, lors de la récente session du Conseil nordique, que les Douze seront quinze et sans doute seize avec l'Autriche vers 1995... Vu du nord, il s'agit d'une simple formalité !

Faut-il pour autant, comme certains «fossoyeurs» le souhaiteraient, tirer un trait sur la coopération nordique, puisqu'il va falloir à présent s'adapter à l'Europe ? Que deviendra-t-elle si certains pays entrent dans la CEE et d'autres, comme l'Islande, en restent à l'écart ? Comment garantir à l'avenir l'autonomie du Groenland, des îles Féroé et d'Aaland ? Ces questions ont dominé les débats à Helsinki.

Pour l'actuel président du Conseil, le conservateur finlandais Ilkka Suominen, la solution la meilleure serait que les cinq pays adhèrent tous à la Communauté européenne et que le Conseil nordique devienne une sorte d'organisme régional chargé de développer encore davantage les intérêts communs – culturels et sociaux – de quelque 24 millions d'habitants. Les plus ardents partisans de la coopération entre les cinq pays – les «Nordistes» – continuent de penser que le «Norden» a toujours un exemple à donner à l'Europe continentale.

En revanche, pour certains des quatre-vingt-sept délégués du Parlement nordique (qui se situent souvent à gauche, dans les rangs écologistes ou dans les puissants milieux agrariens), le fait que les premiers ministres aient décidé, pour harmoniser notamment leurs approches respectives de l'Europe, de se doter de prérogatives plus importantes au sein du Conseil montre que celui-ci est en train de se transformer en un *«organe aussi antidémocratique que la Communauté et un Parlement européen privé de pouvoir, qui se soucie peu du chômage, de la codécision et de l'environnement»*.

Longtemps protégés et imperméables aux courants venant du «continent», beaucoup de Scandinaves craignent d'être avalés par la machine communautaire et de voir tant leur culture que leur *«modèle»* social, réduits à néant.

C'est le cas principalement en Norvège, où les centristes (qui défendent les intérêts des paysans et des pêcheurs), les chrétiens-populaires et les socialistes de gauche continuent à mener le combat contre Bruxelles, le «monstre» trop éloigné de chez eux et incapable, à leurs yeux, de saisir les problèmes de l'extrême nord du pays, qui imposent une politique de subventions coûteuse si l'on veut éviter une totale dépopulation de la région.

Le vent du changement

Mais l'Europe est ici surtout un problème pour les travaillistes au pouvoir. En prenant position trop brusquement pour l'adhésion, ils risquent de provoquer de nouveaux déchirements au sein de leur parti, comme lors du référendum de 1972 sur la CEE, où le «non» l'avait emporté avec environ 53 % des suffrages. La question était ensuite restée tabou pendant seize ans, et ce n'est qu'à partir de 1988, à l'initiative du Parti conservateur, résolument pro-européen, qu'elle a pu être de nouveau discutée avec un peu plus de sérénité... Mais les sondages ne varient guère : 30 % des Norvégiens sont favorables à l'entrée de leur pays dans la Communauté, 30 % sont contre et 30 % ne savent pas sur quel pied danser.

Au plan pratique et quotidien régional, la coopération nordique a encore de belles années devant elle, et elle peut s'étendre, sous d'autres formes aux autres pays riverains de la Baltique (Allemagne, Pologne, les trois Etats baltes et la région de Saint-Pétersbourg). Seule une action commune peut, par exemple, permettre de «nettoyer» l'une des mers les plus polluées du monde.

Longtemps critiqués pour leur lenteur à aider leurs voisins indépendants baltes, les ministres des finances nordiques ont finalement présenté à Helsinki un nouveau programme d'investissements pour ces pays. L'assistance, d'un montant de 105 millions d'écus au cours des trois prochaines années, doit essentiellement favoriser la création de petites et moyennes entreprises, appelées à être le moteur de la privatisation en Estonie, en Lettonie et en Lituanie.

Selon l'un des artisans du programme, M. Ib Katznelson, secrétaire au ministère danois de l'économie, *«il est important d'impliquer l'Europe et ses institutions financières dans l'effort d'aide aux pays baltes. Il faut absolument éviter une sorte de répartition des tâches, la BERD s'occupant par exemple de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie, tandis que les Nordiques prendraient en charge l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Les besoins de ces pays sont considérables et nous n'avons pas les moyens, seuls, d'y répondre»*.

Le vent du changement a décidément soufflé fort sur cette quarantième session du Conseil nordique à Helsinki. Fait exceptionnel, les délégués ont longuement parlé de l'intégration européenne – et en des termes plutôt positifs, – des Baltes et, pour la première fois dans l'histoire de l'organisation, ils avaient invité un «étranger» à venir prendre la parole à leur tribune, le chancelier Helmut Kohl.

ALAIN DEBOVE

La république des jeunes en Hongrie

La Fédération des jeunes démocrates est une des curiosités du paysage politique magyar. Son chef de file, Viktor Orban, est déjà considéré comme un premier ministre potentiel

BUDAPEST
de notre envoyé spécial



DE ses origines paysannes, Viktor Orban a gardé le sens du franc-parler, un ton direct et précis qui ne s'embarrasse pas d'adjectifs superflus. C'est un atout dans un pays où la classe politique a tendance à se *complaire* dans une rhétorique confuse. Cette intuition du mot juste, mêlée à un certain talent d'orateur, fait de ce jeune homme de vingt-huit ans, père de deux enfants, l'une des figures les plus populaires de la Hongrie «post-socialiste». Il y a à peine quatre ans, Viktor Orban était encore un étudiant inconnu de l'université Eötvös-Lorand de Budapest. Aujourd'hui, il est déjà considéré comme un candidat potentiel au poste de futur premier ministre.

Petit et trapu, passionné de football, il dirige le groupe parlementaire de la FIDESZ, la Fédération des jeunes démocrates. Premier parti ouvertement d'opposition sous l'ancien régime, la FIDESZ est une des curiosités du paysage politique magyar. Ses vingt-deux députés, âgés en moyenne de vingt-huit ans, constituent le groupe parlementaire le plus jeune du monde.



HANS VAN DER HEER/HOLLANDE HOOGTE

Un style impertinent et désinvolte

Tantôt vêtus de gros pulls et de jeans, ou bien de costumes-cravates, ils sont symboliquement installés dans l'hémicycle entre les élus socialistes (ex-communistes) qu'ils ont farouchement combattus et les membres de l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ), le parti des «dissidents historiques», auquel ils sont en passe de ravir la place de première formation de l'opposition. Jadis enfants terribles, ils s'efforcent aujourd'hui de passer pour les élèves les plus sérieux et compétents de la jeune démocratie hongroise.

Depuis sa création, le 30 mars 1988, la FIDESZ n'a cessé de surprendre et de déranger. Pendant longtemps, cette organisation née autour d'une bande de copains fut traitée avec un mélange de sympathie et de condescendance. Mais aux premières élections libres du printemps 1990, elle rafle 8,95 % des voix, et l'un de ses candidats se permet même de battre le prestigieux réformateur communiste Imre Pozsgay. Six mois plus tard, elle devient la troisième force politique du pays à l'occasion des élections municipales.

Mais les dirigeants du parti ont déjà les yeux rivés sur les élections législatives de 1994. Avec cette assurance un peu consternante qui a toujours caractérisé la FIDESZ, Viktor Orban affirme tranquillement : *«Dès le mois de septembre, la population connaîtra le nom des candidats de notre parti aux postes des différents ministères...»*

L'attrait de la FIDESZ a longtemps reposé sur un style impertinent et désinvolte. Toute une génération s'est facilement retrouvée dans ce parti qui ne portait pas sur ses épaules le poids d'un passé tissé de compromis, de rancœurs et de blessures. Sans jamais sombrer dans le populisme, la FIDESZ a su inventer un langage politique simple, clair et souvent drôle.

«Nous sommes le seul parti envers lequel les gens éprouvent des sentiments, constate Viktor Orban. *Je sais bien que ce n'est pas un critère politique, mais c'est un grand avantage.»* Aujourd'hui, la FIDESZ dispose sans conteste d'un certain monopole du cœur auprès de la population hongroise. Depuis plusieurs mois, les sondages le créditent de plus de 30 % d'intentions de vote. Et la troïka charismatique qui incarne le parti, Viktor Orban en tête, suivi de l'autre avocat, Gabor Fodor (vingt-neuf ans), et de l'étudiant Tamas Deutsch (vingt-six ans), figure régulièrement parmi les six personnalités politiques les plus appréciées du pays.

Mais cela ne suffit pas. La FIDESZ poursuit maintenant sa transition d'un mouvement de jeunesse vers un parti politique à part entière. *«Ceux qui nous ont aimés parce que nous sommes un parti de jeunes, différent des autres, nous ont quittés»*, souligne Viktor Orban. Ce tournant était particulièrement visible au dernier congrès, début février, dans la faculté de médecine de Pécs. Le corps diplomatique s'était déplacé presque au grand complet et les adolescentes lyriques étaient nettement moins nombreuses que lors des happenings chaleureux et confus qui caractérisaient le plus souvent les précédents meetings de la FIDESZ. *«Un congrès plutôt ennuyeux»*, remarquait, amusé, un commentateur hongrois, avec son cortège de discours prévisibles et de militants souvent prétentieux.

La rupture avec l'image de parti immature a été consacrée à Pécs par la présence de Otto von Lambsdorff, le président du FDP allemand et ancien ministre des finances de la RFA, venu saluer l'entrée de la FIDESZ au sein de l'Internationale libérale, dont font également partie le Parti républicain et le Parti radical en France. Un signe supplémentaire montrant que la FIDESZ cherche à s'imposer comme le principal représentant de la mouvance libérale et centriste en Hongrie.

La FIDESZ, un parti de centre droit ? Peu de ses responsables aimeraient cette étiquette. Ils insistent surtout sur les bons rapports entretenus avec l'UNEF-ID et les mouvements écologistes occidentaux et préfèrent se qualifier de parti *«libéral, radical et alternatif»*. Toutefois, Viktor Orban est le premier à insister sur la nécessité d'un recentrage. *«Les avantages d'un parti de génération*, dit-il, *ne peuvent pas devenir ceux d'un vrai parti politique.»*

La FIDESZ hésite encore à devenir un parti comme les autres. Le dernier congrès n'a pas voulu remettre en cause la limite d'âge de trente-cinq ans imposée aux adhérents et les délégués ont reconduit une direction collégiale à la tête du parti. Deux points avec lesquels Viktor Orban ne cache pas son désaccord. Mais les changements se feront à petits pas.

La FIDESZ a d'ores et déjà fait un énorme chemin depuis cette soirée du 30 mars 1988 au cours de laquelle trente-sept étudiants fondaient un mouvement groupusculaire dans les caves du collège Istvan-Bibo de Budapest. Viktor Orban émerge vite comme l'un de ses principaux porte-parole. Parti avec une bourse pour Oxford, il revient, au bout de trois mois, en 1989, *comme si l'Histoire l'appelait*.

Son nom se popularise le 16 juin 1989 à l'occasion de l'enterrement solennel d'Imre Nagy, qui a soutenu la révolution de 1956 écrasée par l'intervention de l'armée rouge. Devant des centaines de milliers de personnes rassemblées sur la place des Héros, Viktor Orban réclame le retrait des troupes soviétiques du pays. Un tabou que personne n'avait encore osé briser. Une prise de position qui assure en tout cas une place à part entière à la FIDESZ, à la table ronde qui réunit pendant l'été le gouvernement et neuf autres organisations.

Un électorat imprévisible

A la différence du Forum démocratique, dirigé par l'actuel premier ministre, qui cherchait un compromis avec les réformateurs du PC, la FIDESZ et l'Alliance des démocrates libres refusent de signer les accords. Elles organisent un référendum et imposent, de justesse, leur première défaite électorale aux communistes.

La cote de la FIDESZ est actuellement au zénith, mais son assise demeure fragile. Comme tous les partis hongrois, elle dispose de peu de militants et seul un tiers de ses quinze mille adhérents sont réellement actifs. Elle doit également compter avec un électorat très volatile et imprévisible.

Mais dans son bureau de l'ancien comité central du PC, Viktor Orban, fidèle à son entêtement paysan, envisage l'avenir avec sang-froid. *«Aux élections de 1994, huit cent mille jeunes voteront pour la première fois. Ce sont ces gens-là que la FIDESZ doit mobiliser.»* Comment ? *«La politique était tellement omniprésente auparavant que les gens l'ont automatiquement rejetée*, dit-il. *Aujourd'hui, c'est à nous de réinventer le sens de la politique dans la vie de tous les jours.»* Si ses pronostics se confirment, la FIDESZ pourrait se retrouver en position d'arbitre pour la formation du prochain gouvernement. Viktor Orban n'hésite pas un instant : *«Premier ministre ? Pourquoi pas. Je n'ai pas encore essayé...»*

YVES-MICHEL RIOLS

ESPACE EUROPÉEN

REVUE DE PRESSE

Sarajevo et la fin de l'Histoire

M. Francis Fukuyama, écrivain américain qui s'est rendu célèbre par sa théorie sur « la fin de l'Histoire », vient d'achever un voyage en Europe pour promouvoir son dernier livre. Dans l'*Observer*, il décrit ses impressions, arguant que, malgré l'agitation qui règne sur ce continent, sa théorie tient toujours : *« Je ne changerais pas une ligne de ce que j'ai écrit : la chute du communisme n'a pas renvoyé l'Europe à l'année 1914 et à ses nationalismes explosifs. »* Alors que Sarajevo s'enflamme, l'écrivain américain admet être tout de même un peu ébranlé par *« la persistance des différences nationales »* en Europe. *« Pendant ce voyage je n'ai pas rencontré un seul Allemand qui (...) n'insistait pas pour que la CEE reconnaisse la Croatie tandis que je n'ai pas non plus rencontré un Français qui n'était pas persuadé que l'Allemagne se livrait à un sinistre jeu de pouvoir dans les Balkans »*, relève M. Fukuyama. Dans l'*Observer*, les considérations du théoricien de l'après-guerre froide s'arrêtent à la Communauté européenne.

Mais *« où sont les frontières de l'Europe ? »*, se demande le *Times*. *« Si la question a été superflue pendant un millénaire* (...), *avec l'effondrement de l'Union soviétique la question académique a pris une signification politique. »* La *Frankfurter Allgemeine* fait ainsi remarquer que *« l'Allemagne est de nouveau le milieu du continent européen »* et que ce *« qui est une évidence géographique peut devenir un problème politique »*. *« C'était la même chose après la première guerre mondiale »*, estime *The Independent*. *(...) les blocs se dissolvent et les empires s'écroulent. Faire face à un ennemi commun a demandé que l'unité soit placée avant l'autodétermination, les droits nationaux. Enlevez l'ennemi et les fleurs peuvent fleurir »*. Et elles s'épanouissent, *« de l'Ecosse au Haut-Karabakh »*, note le journal londonien.

Un choix difficile

La Bosnie-Herzégovine a fourni cette semaine une nouvelle éclosion nationaliste à la presse et un cas de conscience à l'Europe. Le *Financial Times* rappelle que la République a organisé le référendum qui allait mettre le feu aux poudres *« sur la recommandation de la Communauté européenne »*. Maintenant *« l'Europe fait face à un choix difficile. Si elle reconnaît le nouvel Etat, cela peut allumer le début d'une guerre civile (...). Si elle ne le reconnaît pas, cela sera perçu comme le résultat des intimidations serbes »*. Le *FT* recommande de lancer un *« avertissement clair »* à la Serbie et *« d'envoyer le plus vite possible des forces de paix de l'ONU à Sarajevo »*, comme l'avait réclamé la presse européenne avant que le conflit n'éclate. *Die Welt* ironise : *« L'ONU avait déjà choisi d'installer à Sarajevo le quartier général de ses forces de paix en Croatie, quand survint ce que les hommes politiques occidentaux et les fonctionnaires de l'East River ne voulaient pas croire : la Bosnie-Herzégovine a explosé. »*

S'agissant de la Yougoslavie, le théoricien de la fin de l'Histoire estime, dans *The Independent* : penser que le *« nationalisme fanatique auquel on assiste en Yougoslavie va menacer la démocratie et la sécurité de l'Europe »*, c'est peut-être *« mal comprendre la nature du nationalisme »*. *« Celui-ci,* écrit M. Fukuyama, *a souvent été un moyen par lequel les communautés se sont libérées de formes non démocratiques d'autorité pour prendre le contrôle de leur destin. »* On n'oserait écrire : un des moteurs de l'Histoire.

J.-B. N.

Psychanalyse de la réunification

Une étude sur les complexes des Allemands de l'Est et de l'Ouest

« NOUS *sommes un peuple !* » scandaient les Allemands de l'Est en 1989. « *Nous aussi* », répondent aujourd'hui les Allemands de l'Ouest.

Cette boutade en dit long sur le mur d'agressivité et de ressentiment qui, à la place du mur de Berlin, se dresse aujourd'hui entre les *Ossis* (Allemands de l'Est) et les *Wessis* (Allemands de l'Ouest).

Hans Joachim Maaz, quarante-huit ans, psychothérapeute de Halle (ex-RDA) reconverti en auteur à succès, essaie d'analyser les raisons de cette mésentente et de cette incompréhension entre « frères ennemis » dans son dernier livre paru fin 1991 : *le Peuple déchu (Das gestürzte Volk)*.

Chef de clinique à l'hôpital psychiatrique protestant de Halle, où il a pu trouver une « niche » pour pratiquer des méthodes analytiques et psychosomatiques condamnées par le pouvoir communiste, et sympathisant des milieux contestataires autour du Nouveau Forum, il a hésité en 1989 entre une carrière politique et le travail d'écriture. Depuis la chute du mur, il en est à son troisième livre.

Le désenchantement après les retrouvailles

Lorsqu'en 1990, il écrit *Der Gefühlsstau (le Refoulement)*, un diagnostic peu réjouissant sur un peuple, à la fois victime et coupable – et il s'inclut lui-même dans cette dialectique – qui vit en vase clos derrière le mur, il ne se doute pas que son « *psychogramme de la RDA* », fondé sur dix ans de pratique thérapeutique et l'étude de cinq mille patients, allait devenir un best-seller en Allemagne.

Invité de tous les côtés, il sillonne le pays de l'est à l'ouest, du nord au sud, se frotte à ces étrangers que sont pour lui les Allemands de l'Ouest et s'expose aux séductions, ressenties comme agressions, de l'opulente société de consommation.

De cette expérience troublante, il tire un deuxième diagnostic, celui de la réunification ratée, qu'il ressent comme une « *violence sociale* » et dont il cherche à discerner les causes dans deux autres livres, dont le premier cité (1). En effet, le bilan après deux ans de réunification n'est pas rose.

L'euphorie des retrouvailles a fait place au désenchantement. Les Allemands de l'Ouest se sentent menacés dans leur prospérité chèrement acquise, redoutent l'augmentation des impôts et la baisse de leur niveau de vie et s'attristent sur les milliards engloutis par les nouveaux Lander.

Les Allemands de l'Est, eux, d'abord séduits par l'aisance, la propreté et l'élégance de leurs compatriotes, se sentent finalement floués, non seulement par les hommes politiques qui leur avaient fait miroiter autre chose qu'un chômage croissant et des prix galopants, mais aussi par ces « frères étrangers » qui parlent leur propre langue, mais se comportent en véritables colonisateurs.

Pour eux, les territoires de l'Est représentent de nouveaux marchés que les hommes d'affaires se chargent d'écumer, et leurs habitants deviennent une clientèle inespérée pour les marchands de tout genre. Les *Ossis*, habitués jusqu'à présent à gérer le manque, deviennent la proie facile des escrocs et des profiteurs.

Ces relations trouvent aussi leur expression dans l'image du vainqueur et du vaincu. Au complexe de supériorité, à l'arrogance, à l'esprit d'entreprise et de domination, correspondent un complexe d'infériorité, la résignation, l'attitude de soumission et le désir d'être pris en charge des Allemands de l'Est. Les socialisations différentes engendrées par quarante ans de vie dans des systèmes opposés ont fait des Allemands, d'un côté et de l'autre du mur, des étrangers. Si, à l'Ouest, on valorise l'esprit d'initiative et l'individualisme, l'éducation collectiviste, à l'Est, a favorisé la passivité, la soumission aux règlements et l'effacement de la personnalité. Si, dans la société concurrentielle de l'Ouest, il faut savoir se mettre en avant pour mieux se vendre, il s'agissait, à l'Est, de rester dans la norme pour passer inaperçu et ne pas s'attirer d'ennuis.

Ces attitudes contraires se renforcent réciproquement. Plus les uns sont timides et inhibés, plus les autres se montrent fanfarons et audacieux. Jamais auparavant l'Ouest n'était apparu aux yeux de ses habitants aussi riche, propre, libre et démocratique qu'en comparaison avec les provinces de l'Est, et jamais les Allemands de l'Est, qui auparavant pouvaient se féliciter de leur réussite relative au sein de la *communauté* socialiste, ne se sont sentis aussi complexés et humiliés.

L'effort d'adaptation n'est demandé qu'à eux seuls. La rapidité avec laquelle on veut leur imposer ce nouveau modèle de société régi par l'argent trahit peut-être, selon Maaz, la peur d'une éventuelle remise en question qui pourrait lézarder certaines apparences.

A l'amertume des citoyens de l'Est, les *Wessis* n'ont qu'une réponse : « *Vous l'avez voulu, alors il faut aussi en supporter les conséquences.* » A en croire les déclarations officielles, le remède consisterait à apprendre à travailler aussi efficacement que les Allemands de l'Ouest, bref à les imiter, pour que tout s'arrange (2). Il est probable que les problèmes économiques seront résolus dans quelques années, mais il n'en sera pas de même pour les problèmes psychologiques. Le gouffre entre les « frères ennemis » s'élargit, le mur d'incompréhension s'épaissit et la violence comme exutoire des espoirs déçus et des humiliations subies risque de se développer.

L'apprentissage de la démocratie

Il a fallu quelque temps à Maaz lui-même pour surmonter son propre complexe d'infériorité vis-à-vis de ses frères et confrères de l'Ouest, si dynamiques, si sûrs d'eux-mêmes, si éloquents et élégants, avant de déceler qu'eux aussi étaient manipulés – non pas comme à l'Est par un pouvoir tentaculaire et omniprésent jusque dans la sphère privée, mais par la toute-puissance de l'argent et la loi du marché, qui déterminent les règles du jeu social. Ni l'un ni l'autre des deux systèmes n'ont pris en compte les besoins fondamentaux de l'individu. L'autoritarisme et la répression à l'Est ont empêché tout épanouissement de la personnalité. A l'Ouest, la course effrénée au profit a engendré des besoins artificiels et des pseudo-satisfactions dont l'annulation et le renouvellement incessants dynamisent le système, remarque Maaz.

L'imitation a cependant ses limites : il ne suffit pas d'adopter la loi fondamentale de la République fédérale pour que, automatiquement, les mécanismes de la démocratie se *mettent en place*, dit Maaz. L'esprit de soumission, sans lequel le national-socialisme, puis le stalinisme n'auraient pu se développer, continuera à faire des ravages si le nouveau système démocratique, au lieu d'être acquis par un processus de participation active, est simplement plaqué sur les anciennes structures autoritaires, provoquant une nouvelle aliénation.

Maaz voit d'autres dangers imminents : le sentiment d'insécurité et la perte des anciens repères dans la nouvelle liberté, en conjugaison avec le chômage et la baisse du niveau de vie, pourraient conduire ses compatriotes de l'Est à *réclamer un pouvoir fort*. L'agressivité refoulée sous l'ancien régime – la révolution sans violence en est une démonstration – se libère maintenant dans la haine des étrangers et les actes de violence perpétrés par une certaine frange de la population.

Pour éviter que l'histoire ne se renouvelle, Maaz plaide en faveur d'une confrontation avec le passé. Il ne suffit pas de glisser d'un système à l'autre par une simple adaptation opportuniste aux nouvelles structures – à l'instar de certains fonctionnaires de la Stasi convertis en managers de grandes sociétés ou à l'exemple de certains nazis qui, après *1945*, ont occupé des postes importants en RFA.

Pour sortir de ces cercles vicieux de l'histoire, Maaz ne voit la solution que dans un travail de dialogues et d'échanges authentiques, de confrontations à tous les niveaux qui révéleraient peut-être de nombreuses ressemblances entre les « frères ennemis » – à commencer par le passé commun et contribueraient à surmonter les barrières psychologiques qui sont en train de se dresser entre eux à la place du mur de béton.

BRIGITTE PÄTZOLD

(1) *Die Einheit beginnt zu zweit (L'unité commence à deux)*, dialogue entre deux psychothérapeutes allemands, Hans Joachim Maaz, Halle, et Michael Lukas Moeller, Francfort. (Rowohlt, sept. 1991); *Das gestürzte Volk (le Peuple déchu)* (Argon, novembre 1991).

(2) Lire à ce sujet l'entretien avec Kurt Bredenkopf publié dans notre supplément « Espace européen » *(le Monde* du 11 février).

L'Europe et ses frontières

Suite de la première page

On ne jurerait pourtant pas, à voir ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie et l'ex-URSS, qu'il en ira longtemps ainsi. Car les signes se multiplient d'une renaissance de ces revendications territoriales qu'exprimait le mot « révisionnisme » avant que les maoïstes l'emploient contre les « nouveaux tsars » du Kremlin.

Ne sont, il est vrai, mises en cause pour le moment que des frontières longtemps considérées comme « intérieures », puisque séparant des Républiques fédérées. Mais si les Républiques ex-soviétiques, la Slovénie et la Croatie ont fait sécession, comme les Constitutions des fédérations auxquelles elles appartenaient leur en donnaient le droit, elles n'ont pas pour autant renoncé à la moindre *parcelle des territoires relevant de leur* juridiction. Personne ne peut donc sérieusement contester que, d'« intérieures », ces frontières sont devenues *ipso facto* internationale.

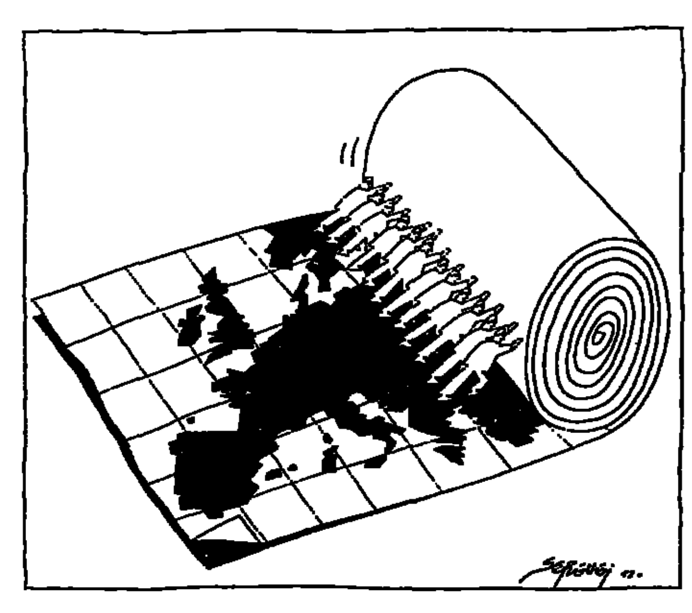
Beaucoup d'entre elles n'en sont pas moins contestées. Les minorités serbes de Krajina et de Slavonie (3) se sont autoproclamées indépendantes de la Croatie, et l'armée fédérale, où les ex-communistes serbes font apparemment la loi, s'est portée massivement à leur secours.

La main droite ignorant souvent ce que fait la main gauche, les dirigeants de la Serbie contestent sans pudeur aux Albanais, majoritaires dans la région autonome du Kosovo, comme à la forte minorité hongroise de celle de Voïvodine ce même droit d'autodétermination dont ils réclament le bénéfice pour leurs compatriotes de Croatie.

Arméniens et Azéris s'entretuent de leur côté pour l'enclave du Haut-Karabakh. *Le Parlement russe a retenu* la main de Boris Eltsine qui voulait réduire par la force le séparatisme des Tchétchènes-Ingouches, mais il a décidé à une très large majorité d'examiner la constitutionnalité du décret qui, en 1954, a attribué la Crimée à l'Ukraine.

On aurait pu penser que la Russie, qui demeure, et de beaucoup, le plus vaste Etat du monde, avait d'autres chats à fouetter pour le moment que de récupérer cette province, arrachée jadis au Sultan par la grande Catherine et dont la population tatare a été massivement déportée pendant la guerre par Staline. D'autant plus que les habitants de la Crimée ont beau être majoritairement russes, c'est par 54 % des voix qu'ils se sont prononcés, le 1er décembre dernier, pour l'indépendance de l'Ukraine. Et que, lors de la création, sur les ruines de l'URSS, de la Communauté des Etats indépendants, la Russie d'Eltsine s'est engagée, comme les autres Républiques, à respecter « *l'intégrité territoriale et l'intangibilité des frontières existantes* ».

« *Quieta non movere* », disaient les Romains : ne touchez pas à ce qui est tranquille. Soulever la question de Crimée n'a pas seulement encore accru la fragilité de la CEI et tendu un peu plus les délicats rapports russo-ukrainiens. Comme si la Yougoslavie n'y suffisait pas, les islamistes d'Asie centrale et tous ceux qui, manuels d'histoire et/ou kalachnikov à la main, rêvent de redécouper à leur profit la carte de l'Europe et de l'Asie ne peuvent y trouver qu'un nouvel encouragement. Leurs revendications sont le plus souvent légitimes : très nombreux sont les Hongrois, par exemple, qui vivent en dehors des frontières de l'actuelle Hongrie. Mais le malheur veut que, comme au Proche-Orient, les légitimités contradictoires s'enchevêtrent au point de s'entrechoquer : une fois ouverte la boîte de Pandore des rectifications de frontières, on se retrouverait vite dans la situation qui a fait de l'Europe, pendant un millénaire, un continuel champ de bataille.



D'un pays à l'autre, à vrai dire, le concept de frontière n'a pas forcément la même signification. Pour les Français, il est inséparable de celui de « pré carré », que personne n'a élaboré avec autant de logique et d'opiniâtreté que Vauban, auquel Bernard Pujo a récemment consacré un livre passionnant (4). Cet homme, dont les fortifications à l'épreuve du temps ont tant contribué à dessiner le paysage français, voyait en elles le plus sûr moyen d'étayer des frontières « naturelles » destinées à mettre fin aux grandes chevauchées militaires et à permettre aux Français de se consacrer sans crainte aux œuvres de la paix. Y compris la paix entre eux : Vauban ne se cachait pas de critiquer *la révocation de l'édit de Nantes*.

L'actuel Hexagone correspond *grosso modo* à ces frontières naturelles. Ni de l'intérieur ni de l'extérieur leur tracé n'est vraiment contesté, puisque, à part une minorité de Corses, il n'y a en France guère de séparatistes. De la Scandinavie au Portugal, en passant par les Pays-Bas et la Suisse, d'autres pays d'Europe font aussi coïncider une identité nationale forte avec un territoire délimité de longue date. Mais la Grande-Bretagne et l'Espagne sont toujours aux prises avec la violence irlandaise ou basque, le nationalisme écossais et le régionalisme lombard se réveillent, et les frontières d'Europe centrale et orientale se sont tant promenées au cours des siècles que le mot « naturel » n'aurait, les concernant, aucun sens. Si les Allemands ont toujours privilégié le droit du sang par rapport à notre droit du sol, qui doit beaucoup par parenthèse aux nécessités de *la conscription*, c'est d'abord parce que leur errance les a fait essaimer trop loin pour qu'ils puissent s'imaginer enfermés à l'intérieur d'un territoire donné.

Dans les Balkans et dans les Etats successeurs de l'empire stalinien, en tout cas, l'imbrication des peuples est telle que toute idée de redistribution des actuels espaces nationaux entre des ethnies homogènes ne peut déboucher que sur des conflits inextricables. C'est la conclusion à laquelle avaient abouti les pays d'Afrique au moment de leur indépendance : les frontières établies par les grandes puissances coloniales ne seraient pas remises en cause. Dans l'ensemble ils s'y sont tenus, et il est significatif que toutes les tentatives en sens contraire ont finalement échoué. Le Biafra n'est pas parvenu à s'affranchir de la tutelle du Nigeria. Près de trente ans d'une terrible guerre civile ont abouti à détacher l'Erythrée, jadis possession italienne, de l'Ethiopie, qui l'avait annexée en 1962. Les deux Somalies, l'ex-britannique et l'ex-italienne, qui avaient fusionné en 1960, se sont maintenant séparées. Les « fusions » décrétées par le fougueux Kadhafi, notamment avec la Tunisie, ont fait long feu, et le Maroc n'a toujours pas réussi à faire entériner, après quinze ans de lutte armée, sa mainmise sur l'ex-Sahara espagnol.

La sagesse pour l'Europe consisterait à en faire autant et à ne pas ressortir des tiroirs les dossiers au nom desquels des millions des siens se sont entretués sur les champs de bataille. La majorité des Républiques ex-soviétiques paraissent l'avoir compris, puisqu'elles ont décidé de créer entre elles une communauté à laquelle il *manque malheureusement* pour mériter ce nom un minimum d'institutions d'arbitrage. La logique voudrait que les Républiques ex-yougoslaves finissent par en faire autant, ce qui suppose par définition que soient reconnus et garantis de l'extérieur les droits de leurs trop nombreuses minorités.

Il va de soi cependant que c'est en s'unissant lui-même que notre continent relativisera le mieux ces querelles *anachroniques : plus il sera* facile pour les idées, pour les biens, pour les capitaux, pour les hommes de franchir ces frontières, et moins elles auront d'importance. Plus l'Europe s'affirmera comme un partenaire majeur de l'équilibre mondial, mieux elle défendra, vis-à-vis de l'âpre concurrence américaine et japonaise, le niveau de vie, les libertés, la culture de ses peuples, moins ceux-ci sentiront de raisons de s'opposer, plus facilement seront trouvées des formules garantissant efficacement les droits de ceux qui redoutent d'être asservis à la loi du plus fort.

Bien plus sérieux pourrait bien être cependant le problème des frontières non plus internes mais extérieures de l'Europe. Il fut certes un temps où les choses paraissaient, de ce point de vue, toutes simples. « *A défaut de pouvoir faire l'Europe de la géographie*, disait Georges Bidault lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, *faisons celle du possible* » : à l'époque celle des Six. Ils sont devenus douze, et sont saisis de candidatures dont trois au moins, celles de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche, ont toutes chances d'aboutir à brève échéance.

Il s'agit là de pays dont l'identité purement européenne ne saurait être contestée. L'heure de « *l'Europe de la géographie* » s'en trouve-t-elle pour autant rapprochée ? La difficulté de la constituer était déjà apparue très concrètement lorsque le général de *Gaulle prit* la parole, en juin 1966, au Kremlin, à l'issue de son voyage en URSS : « *Je lève mon verre*, déclara-t-il, *à l'Europe...* » tout le monde croyait qu'il allait dire, selon sa formule favorite, « *de l'Atlantique à l'Oural* ». Mais il marqua un temps d'arrêt, pour se contenter d'un bien vague « *d'un bout à l'autre* ». Il n'avait pas seulement constaté, en survolant l'Oural, que celui-ci n'est pas de taille à séparer des peuples ou des continents : ses interlocuteurs n'étaient pas précisément disposés à renoncer à leur immense empire d'Asie.

L'URSS n'est plus, et pourtant rien n'a changé de ce côté-là. Non seulement la Russie, comme elle, est à cheval sur l'Europe et sur l'Asie. Mais les Républiques asiatiques de la jeune CEI ont été admises sans difficulté au sein de la CSCE, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui prolonge le sommet Est-Ouest d'Helsinki de 1975 et constitue à ce jour la seule structure paneuropéenne.

Si Europe il y a en l'occurrence, elle s'étend donc, à l'Est... jusqu'au Pacifique. Mais elle ne s'étend pas moins, à l'Ouest, également jusqu'au Pacifique, puisque Etats-Unis et Canada, *au prétexte* qu'ils ont des troupes sur notre continent, sont membres fondateurs de la CSCE. Et François Mitterrand n'a pas eu le moindre succès lorsqu'en mai dernier, à Prague, il a avancé l'idée d'une Europe de Brest à Vladivostok : les pays récemment affranchis de la tutelle de l'URSS n'avaient aucune envie de se retrouver face à elle sans le contrepoids américain. Aussi bien paraissent-ils de plus en plus désireux d'entrer dans l'OTAN, ou du moins de s'associer à elle. Le père du mouvement paneuropéen, Richard de Coudenhove-Kalergi, faisait sourire lorsqu'il préconisait, de Gaulle *regnante*, une Europe « *de San-Francisco à Vladivostok* ». Mais personne ne s'est étranglé quand James Baker a évoqué, en juin 1991 à Berlin, une « *communauté euro-atlantique s'étendant de Vancouver à Vladivostok* ». Comme, de son côté, George Bush a lancé une « *initiative américaine* » visant à réaliser un marché commun de l'Alaska à la Terre de Feu, l'Europe, dans un tel ensemble, aurait bien du mal à préserver une quelconque identité. Et l'on s'étonne de ne pas entendre davantage parler aujourd'hui d'une formule comme celle, un moment discutée, d'une Europe de Brest (en Bretagne) à Brest-Litovsk (5).

L'ampleur des problèmes ainsi soulevés devrait suffire à montrer à quel point sont dérisoires les desseins des balkanisateurs de tout poil. « *Les misérables Européens ont mieux aimé jouer aux Armagnacs et aux Bourguignons*, a écrit Valéry dans ses *Regards sur le monde actuel*, *que de prendre sur la Terre le grand rôle que les Romains surent prendre et tenir pendant des siècles dans le monde de leur temps.* » Qu'ils sachent surmonter leurs fratricides querelles, et la disparition de l'URSS leur donnera une chance exceptionnelle de partager ce « *grand rôle* » avec une superpuissance si épuisée par sa victoire sur le défunt « *empire du mal* » que, à en juger par la campagne électorale en cours, elle a de moins en moins envie de le jouer.

ANDRÉ FONTAINE

(3) Une confusion m'a fait écrire dans « L'année des rois nus », *le Monde* du 31 décembre 1991) que les minorités serbes vivaient dans des régions proches de la Serbie. Il aurait fallu dire, bien sûr, « et surtout de la Bosnie-Herzégovine ».

(4) *Vauban*, Albin Michel.

(5) Brest-Litovsk (littéralement Brest de Lituanie) est située sur la frontière entre la Pologne et la Biélorussie.

Crédit d'équipement des PME

Emprunt mars 1992 garanti par l'Etat

NOTE D'OPÉRATION

(Schéma B tel que prévu par l'instruction d'application au règlement nº 91-02 *de la Commission des opérations de Bourse*)

D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE A TAUX FIXE 8,50 %
D'UN EMPRUNT *TROIS CENTS MILLIONS DE FRANCS*
D'UN EMPRUNT SUBORDONNÉ A TAUX FIXE 9 %
DE TROIS CENTS MILLIONS DE FRANCS

CHAPITRE I.

1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS
M. Michel PRADA
Président du directoire.

1.2. A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité : elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le *patrimoine, l'activité, la situation* financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur, elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.
Aucun élément nouveau intervenu depuis :
– Le 4 juin 1991, date du visa Nº 91-215 apposé par la *Commission des opérations de Bourse sur la note d'information publiée à l'occasion de l'émission du 10 juin 1991 ;*
– le 1ᵉʳ octobre 1991, date du visa Nº 91-377 apposé par la Commission des opérations de Bourse sur la fiche d'information publiée à l'occasion de l'émission du 7 octobre 1991,
n'est susceptible d'affecter de manière significative la situation financière du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

Le président du directoire,
Michel PRADA

1.3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES
Cabinet Robert MAZARS représenté par MM. Frédéric ALLILAIRE et Thierry COLIN
Tour Fiat – Cedex 16 – 92084 PARIS LA DÉFENSE,
Nommé par l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1980 et renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 1986.
M. Etienne CARRE,
36, rue de Courcelles - 75008 PARIS,
nommé par l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1980 et renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 1986.

1.4. RESPONSABLE DE L'*INFORMATION*
M. Philippe ADAMI
responsable du service de la communication
Tél. : 42-98-91-29.

CHAPITRE II.

2.1. CADRE DE L'ÉMISSION

2.1.1. Le directoire du Crédit d'équipement des PME a décidé, dans sa séance du 29 janvier 1992, de procéder à l'émission de titres d'un montant nominal global d'un milliard six cents millions de francs.
Cette émission, autorisée par le Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, est composée :
– d'un emprunt 8,50 % d'un milliard trois cents millions de francs,
– d'un emprunt subordonné 9 % de trois cents millions de francs.

2.1.2. L'emprunt 8,50 % est représenté par 260 000 obligations de 5 000 F nominal.
L'emprunt 9 % est représenté par 60 000 titres subordonnés remboursables de 5 000 F nominal.
Le produit de l'émission s'élèvera à 1 672 700 000 F. Le montant net encaissé par le Crédit d'équipement des PME s'élèvera à environ 1 649 363 200 F, après déduction sur le produit ci-dessus des rémunérations globales dues aux *intermédiaires* financiers pour 23 036 800 F (TVA incluse) ainsi que des frais légaux et administratifs pour environ 300 000 F.

2.1.3. L'émission et le placement de ces obligations sont faits sur le marché français.

2.1.4. DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION : sans objet dans le cadre de cette émission.

2.1.5. L'émission sera ouverte le 9 mars 1992 et sera close sans préavis.

2.1.6. Les souscriptions seront reçues chez les comptables du Trésor, aux guichets des Caisses d'épargne, des banques à Paris et en province, ainsi qu'auprès des Sociétés de Bourse.

2.2. CARACTÉRISTIQUES DES TITRES ÉMIS

2.2.0. FORME DES TITRES
Les titres sont émis dans le cadre de la législation française. Les titres pourront revêtir la forme au porteur ou *nominative au choix des titulaires. En application de l'article 94-II de la loi nº 81-1160 du 30 décembre 1981* (loi de finances pour 1982) et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :
– chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur,
– chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.
La SICOVAM assurera la compensation des titres entre les teneurs de compte.
Les titres seront inscrits en compte et négociables le 25 mars 1992.

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES DES OBLIGATIONS 8,50 % MARS 1992 ASSIMILABLES AUX OBLIGATIONS 8,50 % OCTOBRE 1988

2.2.1. PRIX DE SOUSCRIPTION : 105,53 % soit 5 276,50 F par titre payable en une seule fois à la date de règlement.
Prix d'émission : 99,352 %
Coupon couru : 6,178 %.

2.2.2. DATE DE JOUISSANCE : 1ᵉʳ juillet 1991.

2.2.3. DATE DE RÈGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS : 23 mars 1992.

2.2.4. TAUX NOMINAL : 8,50 %.

2.2.5. ***INTÉRÊT ANNUEL*** *: les obligations rapporteront un intérêt annuel de 8,50 %, soit* 425 F *par titre*, payable en une seule fois le 1ᵉʳ juillet de chaque année, et pour la première fois le 1ᵉʳ juillet 1992.

2.2.6. AMORTISSEMENT NORMAL : les obligations seront amorties en totalité le 1ᵉʳ juillet 1997 par remboursement au pair.
AMORTISSEMENT ANTICIPÉ : le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement.
En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant à toute époque et sans *limitation de prix à des rachats en Bourse.*
Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'achat ou d'échange de titres, sans limitation de prix ou de quantité.
Les rachats en Bourse sont sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal.
Les titres ainsi rachetés ne pourront être revendus et seront annulés.
Toute information sur le nombre de titres rachetés et le nombre de titres en circulation pourra être obtenue auprès du service des titres du CEPME.

2.2.7. TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT : 8,64 % à la date de règlement.
Sur le marché obligataire français, le taux actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, *égalise à ce taux et à intérêts composés* les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir (définition du Comité de Normalisation Obligataire).
Il est calculé pour un souscripteur qui conserverait, en l'absence de tout remboursement anticipé, les obligations jusqu'à leur remboursement final.

2.2.8. DURÉE ET VIE MOYENNE : 5 ans et 100 jours à compter du 23 mars 1992.

2.2.9. ASSIMILATION : les obligations du présent emprunt seront assimilées dès leur cotation aux obligations CEPME 8,50 % octobre 1988 (code Sicovam 11 252).
FACULTÉ D'ÉMISSIONS ULTÉRIEURES D'OBLIGATIONS *ASSIMILABLES* *: au cas où le Crédit d'équipement des PME* émettrait ultérieurement de nouveaux titres entièrement assimilables aux présents titres, notamment quant au montant *nominal*, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement, aux garanties, le Crédit d'équipement des PME pourra unifier, pour l'ensemble de ces titres, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi, sans aucune distinction, sur les titres des émissions successives.

2.2.10. MAINTIEN DE L'EMPRUNT A SON RANG : le Crédit d'équipement des PME s'engage jusqu'à la mise en remboursement de la totalité de ces *obligations et sans que cet engagement affecte en rien sa* liberté de disposer de la propriété de ses biens, à ne constituer, au profit d'autres bons et obligations, aucune hypothèque sur les biens et droits immobiliers qu'elle peut ou pourra posséder, ni aucun nantissement sur son fonds de commerce, sans en faire bénéficier *pari passu* les présentes obligations (concurremment avec tous les autres bons ou obligations envers lesquels existerait le même engagement).

2.2.11. GARANTIE DE L'ÉTAT : le service de l'emprunt en intérêt, amortissement, impôts et frais accessoires est garanti par l'Etat.

2.2.12. PRISE FERME : la présente émission fait l'objet *d'une prise ferme par un groupe d'établissements dirigés* par la Caisse nationale de Crédit agricole, la Société générale et la Banque Morgan.

2.2.13. NOTATION : cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

2.2.14. ***MASSE DES OBLIGATAIRES*** : *la présente émission* faisant l'objet de la garantie de l'Etat, il n'y a pas de masse des obligataires.

2.2.15. RÉGIME FISCAL : le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.
En l'état actuel de la législation, les revenus d'obligations (intérêts, primes de remboursement supérieures à 5 %*) perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont :
soit pris en compte pour la détermination du revenu soumis :
– à l'impôt sur le revenu ;
– à la taxe départementale sur le revenu prévue par l'article 56 de la loi nº 90-669 du 30 juillet 1990 *modifié par l'article* 33 de la loi nº 91-716 du 26 juillet 1991 ;
– à la contribution complémentaire de 1 % (article 204-A du CGI) ;
– à la contribution sociale généralisée de 1,1 % (articles 132 et 134 de la loi de finances pour 1991 du 29 décembre 1990) ;
– au prélèvement social de 1 % *(reconduit, pour les revenus perçus en 1991, par l'article 97-I de la* loi de finances pour 1992 du 31 décembre 1991).
Ce prélèvement est susceptible d'être reconduit pour les revenus perçus en 1992
soit, sur option, soumis à un prélèvement au taux de 15 % (article 125-A du CGI) libératoire de l'impôt sur le revenu, auquel s'ajoutent :
– la taxe proportionnelle départementale prévue par l'article 56 de la loi nº 90-669 du 30 juillet 1990 *modifié* par l'article 33 de la loi nº 91-716 du 26 juillet 1991. Le taux de cette taxe est égal au taux moyen de la taxe départementale sur le revenu voté par *les départements l'année précédant la perception des revenus.* Pour le calcul de la taxe due en 1992, ce taux est fixé à 0,6 % ;
– la contribution sociale de 1 % (article 1600-OA du CGI) ;
– la contribution sociale généralisée de 1,1 % (articles 133 et 134 de la loi de finances pour 1991 du 29 *décembre 1990) ;*
– le prélèvement social de 1 % (reconduit, pour les revenus perçus en 1992, par l'article 97-II de la loi de finances pour 1992 du 31 décembre 1991).
Par ailleurs, les revenus d'obligations bénéficient, avec les dividendes d'actions, d'un abattement global annuel de 16 000 F pour les couples mariés soumis à une imposition commune et de 8 000 F pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées.

* La loi de finances rectificative pour 1991 modifie la définition et le régime d'imposition des primes de rembourse*ment afférentes aux emprunts obligataires émis à compter du 01-01-92. Les nouvelles règles sont applicables aux* emprunts qui font l'objet d'émissions successives et d'une cotation en Bourse unique si une partie de l'emprunt a été émise après le 1ᵉʳ janvier 1992 (emprunts assimilables).
Afin de faciliter la transition avec le nouveau régime, le ministère des finances a fait connaître par un communiqué en *date du 05-02-1991 qu'il a décidé de maintenir l'application des anciennes règles aux emprunts obligataires dont le* règlement intervient avant le 1ᵉʳ janvier 1994 et qui font l'objet d'une cotation en Bourse sur une ligne déjà existante au 31 décembre 1991. En conséquence, les primes de remboursement inférieures à 5 % de ces emprunts restent exonérées.

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES DES TITRES SUBORDONNÉS REMBOURSABLES 9 % MARS 1992

2.2.1 PRIX D'ÉMISSION : 100,27 %, soit 5 013,50 F.

2.2.2. DATE DE JOUISSANCE : 23 mars 1992

2.2.3. DATE DE RÈGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS : 23 mars 1992.

2.2.4. TAUX NOMINAL : 9 %.

2.2.5. INTÉRÊT ANNUEL : ces titres rapporteront un intérêt annuel de 9 %, soit 450 F par titre, payable le 23 juin de chaque année. Toutefois, le premier coupon payable le *23 juin 1993* portera exceptionnellement sur une durée de 15 mois.
Il s'élèvera à 450 F, soit 9 % sur la période et 7,20 % en équivalent annuel.

2.2.6. AMORTISSEMENT NORMAL : *les titres subordonnés remboursables seront amortis en totalité le 23 juin* 2006 par remboursement au pair.
AMORTISSEMENT ANTICIPÉ : le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des titres par remboursement.
En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces titres en procédant à toute époque et sans limitation de prix à des rachats en Bourse.
Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie *de l'emprunt par voie d'offres publiques d'achat ou d'échange de titres, sans limitation de prix ou de* quantité.
Les rachats en Bourse seront sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les titres ainsi rachetés ne pourront être revendus et seront annulés.
Toute information sur le nombre de titres rachetés et le nombre de titres en circulation pourra être obtenue auprès du Service des titres du CEPME.

2.2.7. TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT : 8,70 % à la date du rèlgment. Sur le marché obligataire *français, le taux actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à* intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir (définition du Comité de normalisation obligataire).
Il est calculé pour un souscripteur qui conserverait, en l'absence de tout remboursement anticipé, les obligations jusqu'à leur remboursement final.

2.2.8. DURÉE ET VIE MOYENNE : 14 ans et 92 jours à compter du 23 mars 1992.

2.2.9. FACULTÉ D'ÉMISSIONS ULTÉRIEURES DES TITRES ASSIMILABLES : au cas où le Crédit d'équipe*ment des PME émettrait ultérieurement de nouveaux titres entièrement assimilables aux présents titres,* notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement, aux garanties, ainsi qu'au rang de créance ; le Crédit d'équipement des PME pourra unifier, pour l'ensemble de ces titres, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi, sans aucune distinction, sur les titres des émissions successives.

2.2.10 MAINTIEN DE L'EMPRUNT A SON RANG : le Crédit d'équipement des PME s'engage, jusqu'à la mise efective en remboursement de la totalité de ces titres, à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés *qu'elle pourrait émettre ultérieurement aucune priorité ou préférence quant à leur rang de remboursement en* cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés de la présente émission.
CLAUSE DE SUBORDINATION : en cas de liquidation de la société, les titres seront remboursés à un prix égal au pair, et le remboursement des titres subordonnés n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à la Société et des titres participatifs émis par la Société.
Ces titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts *subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement tant en France qu'à l'étranger par la Société, proportion*nellement à leur montant, le cas échéant.

2.2.11 GARANTIE DE L'ÉTAT : le service de l'emprunt en intérêt, amortissement, impôts et frais accessoires est garanti par l'État.

2.2.12 PRISE FERME : la présente émission fait l'objet d'une prise ferme par un groupe d'établissements dirigé par la Caisse nationale de Crédit agricole, la Société générale et la Banque Morgan.

2.2.13 NOTATION : cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

2.2.14 MASSE DES OBLIGATAIRES : la présente émission faisant l'objet de la garantie de l'Etat, il n'y a pas de masse des obligataires.

2.2.15 RÉGIME FISCAL : le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.
En l'état actuel de la législation, les revenus d'obligations (intérêts et primes de remboursement) perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont :
soit pris en compte pour la détermination du revenu soumis :
– à l'impôt sur le revenu ;
– à la taxe départementale sur le revenu prévue par l'article 56 de la loi nº 90-669 du 30 juillet 1990 modifié par l'article 33 de la loi nº 91-716 du 26 juillet 1991 ;
– à la contribution complémentaire de 1 % (article 204-A du CGI) ;
– à la contribution sociale généralisée de 1,1 % (articles 132 et 134 de la loi de finances pour 1991 *du 29 décembre 1990) ;*
– au prélèvement social de 1 % (reconduit, pour les revenus perçus en 1991, par l'article 97-I de la loi de finances pour 1992 du 31 décembre 1991).
Ce prélèvement est susceptible d'être reconduit pour les revenus perçus en 1992 ;
soit, sur option, soumis à un prélèvement au taux de 15 % (article 125-A du CGI) libératoire de l'impôt sur le revenu, auquel s'ajoutent :
– la taxe proportionnelle départementale prévue par l'article 56 de la loi nº 90-669 du 30 juillet 1990 modifié par l'article 33 de la loi nº 91-716 du 26 juillet 1991. Le taux de cette taxe est égal au taux moyen de la taxe départementale sur le revenu voté par les départements l'année précédant la perception des revenus. Pour le calcul de la taxe due en 1992, ce taux est fixé à 0,6 % ;
– la contribution sociale de 1 % (article 1600-OA du CGI) ;
– la contribution sociale généralisée de 1,1 % (articles 133 et 134 de la loi de finances pour 1991 du 29 décembre 1990).
– le prélèvement social de 1 % (reconduit, pour les revenus perçus en 1992, par l'article 97-II de la loi *de finances pour 1992 du 31 décembre 1991).*
Par ailleurs, les revenus d'obligations bénéficient, avec les dividendes d'actions, d'un abattement global annuel de 16 000 F pour les couples mariés soumis à une imposition commune et de 8 000 F pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées.

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AUX EMPRUNTS

2.3. ADMISSION A LA COTE ET NÉGOCIATION :

2.3.1. Les titres feront l'objet d'une demande d'admission à la *Cote Officielle* (Bourse de Paris). Ils seront cotés et négociés à compter du 25 mars 1992 sous les numéros de code SICOVAM suivants :
– obligations 8,50 % octobre 1988/1997 .... 11 252
– titres subordonnés remboursables 9 % mars 1992 .... 19 354

2.3.2. *Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions d'émission à la libre négociabilité* des titres.

2.3.3. Les emprunts obligataires domestiques du CEPME sont cotés à la Bourse de Paris. Leur cotation est publiée à la *Cote Officielle* sous la rubrique « Obligations, bons, parts des secteurs publics et semi-publics).

2.3.4. *L'ensemble des titres émis par le CEPME sont admis à la Cote Officielle sous la rubrique « Marché Officiel* Comptant ».

2.4. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

2.4.1. ***SERVICE FINANCIER*** *: le paiement des intérêts et le remboursement des obligations seront effectués par* le CEPME et les intermédiaires habilités à tenir des comptes de titres conformément aux dispositions relatives à la dématérialisation des valeurs mobilières.

2.4.2. TRIBUNAUX COMPÉTENTS EN CAS DE CONTESTATION : toutes les contestations sont soumises à la juridiction des tribunaux compétents du lieu du siège social.

2.4.3. BUT DE L'ÉMISSION : la présente émission contribuera au financement des activités du Crédit d'équipement des PME et de ses filiales.

∴

Le rapport annuel de l'exercice 1990, la note d'information nº 91-215 du 10 juin 1991 ainsi que la fiche d'information nº 91-377 du 1ᵉʳ octobre 1991 sont disponibles sur *simple demande* au Crédit d'équipement des PME. – Service de la communication, 14, rue du 4-Septembre, 75002 Paris. – Tél. : 42-98-80-85.

Le titre subordonné remboursable (TSR) se distingue de l'obligation par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

La notice a été publiée au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 9 mars 1992.

VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE
Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance nº 67 833 du 28 septembre 1967, la Commission des opérations de Bourse a apposé, sur la présente note, *le visa nº 92-088 en date du 3 mars 1992.*

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Le credo d'André Lajoinie

Dans l'Allier, le président du groupe parlementaire laboure tranquillement le terreau traditionnel du communisme rural

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

de notre envoyé spécial

Ils sont vingt à avoir fait le déplacement jusqu'au domaine du Grand-Bigny, qu'exploite depuis vingt-deux ans Roger Kamykzura. Les voitures sont garées de part et d'autre du chemin pierreux qui mène à la ferme. Les prés à l'entour sont secs. On a bien ri, ce matin, à l'occasion de l'inauguration de la foire de Saint-Pourçain-sur-Sioule, lorsque M. Jean Cluzel, président centriste du conseil général de l'Allier, a pressé le curé de la paroisse de convenir au plus vite avec le Très Haut d'un arrosage important, mais cette pénurie, qui s'ajoute à deux années arides, instille l'inquiétude dans les conversations des hommes.

Dans la cuisine du Grand-Bigny transformée pour les besoins de la cause en salle de réunion, on a tiré la table et ajouté des chaises pliantes. Le candidat a planté ses coudes sur la jolie toile cirée. Il a parlé longtemps et on l'a écouté silencieusement en hochant la tête. André Lajoinie, tête de liste du PCF dans le département, peut battre la campagne bourbonnaise sans se mettre martel en tête. Dans ce département qui vieillit doucement, le communisme relève encore pour beaucoup de l'évidence ou de la tradition.

L'ancien permanent de la fédération corrézienne du syndicat des exploitants agricoles – que dirigeait dans les années 50 Jean-Baptiste Doumeng – parachuté dans l'Allier par les bons soins du Parti en 1973 après un détour par La Courneuve, où il réside depuis plus de trente ans, s'est coulé avec une facilité déconcertante dans cette société rurale dont il possède les façons.

La silhouette ramassée, les mains souvent gauches lorsqu'elles ne soulignent pas les mots, le fils du paysan de Chasteaux est partout à son aise dans le département. Politiquement, tout est aussi pour le mieux. Obtus parmi les obtus aux yeux de ses détracteurs, le communiste bourbonnais est orthodoxe. Ce qui tombe plutôt bien, puisqu'à soixante-deux ans passés son chef de file pour les élections régionales n'a jamais été troublé par la moindre velléité de refondation ou de reconstruction d'un parti auquel il doit tant. La veille, dans la salle des fêtes de Cressanges, ils étaient bien cent vingt, venus de tout le canton du Montet, à prendre place autour des tables dressées à l'occasion du dîner-débat organisé pour la circonstance.

Une de ces réunions conviviales où l'on teste la sono récalcitrante (*« Ça marche jamais quand t'en as besoin »*) en criant *« Allô, allô »*, comme le faisaient les *speakers* des Six Jours d'autrefois, où les cigarettes sont roulées par des mains énormes, où les tricots enserrent des corps robustes et trapus.

La nécessité de convaincre

Ce soir-là, André Lajoinie rappelle une nouvelle fois la litanie des hauts faits de la gauche dans le département. *« La première municipalité socialiste du monde »*, à Commentry en 1882, un syndicalisme agraire précoce mis en branle au début du siècle par l'écrivain paysan Emile Guillaumin, des « députés en blouse » à foison dans l'entre-deux-guerres. Tout remonte si loin qu'on ne se souvient même plus pourquoi ce coin d'Allier est *« marqué au crayon rouge »*. *« En 1851, l'Allier a été le seul département à s'opposer au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte*, rappelle savamment le député communiste, *mais la déchéance du connétable de Bourbon par François Ier avait déjà suscité un vrai réflexe de révolte à l'égard du pouvoir central. »*

Comment s'inquiéter avec de tels antécédents ? L'Allier n'a-t-il pas été le seul département à accorder à André Lajoinie plus de 15 % de suffrages lors de la Berezina présidentielle de 1988 ? Pour les élections régionales, cette fois encore, on ne devrait pas être loin des 22,49 % glanés en 1986, avec en prime l'éventualité de passer une nouvelle fois devant l'ennemi juré, le socialiste, qui chasse sur les mêmes terres. Aux élections cantonales, Yvan Desternes, conseiller général du Montet, qui (si on en croit l'amphitryon cressangeois du PCF, « Dédé » Lacarin) n'est pas *« un gars qui passe avec un attaché-case plein de statistiques, mais un homme de terrain »*, pourrait même sauver son siège particulièrement exposé.

Le discours du chef de file communiste coule doucement au cours de ses réunions. S'il n'est pratiquement pas question de l'Auvergne de Valéry Giscard d'Estaing, le gouvernement, responsable du chômage et des accords de Maastricht, passe, en revanche, un sale quart d'heure. Prophétique, André Lajoinie assure d'ailleurs qu'Edith Cresson tient en réserve une ribambelle de mesures néfastes à l'enseignement et à la retraite qui seront assenées à la population dès le lendemain des élections. La présentation de la situation internationale n'est pas plus réjouissante, puisque ces fameux accords de Maastricht feront dériver le pays, à en croire André Lajoinie, vers *« une Allemagne colossale qui dictera sa loi à la France »*, alors même que se reconstitue *« un axe Tokyo-Berlin »* de sinistre mémoire.

Les raisons d'utiliser le bulletin communiste ne manquent donc pas. *« Quand le Parti communiste pèse, ça va mieux »*, assure partout le député de l'Allier, qui clôt en général sa péroraison par la nécessité qu'il y a pour ses fidèles de convaincre *« les parents, les voisins et les amis »* qui ne l'auraient pas encore envisagé, ou, pis encore, qui compteraient s'abstenir, de se servir de cet *« outil »* au plus vite.

L'assentiment aux propos du candidat est partout général. Les mains se lèvent pour *« débattre »* et on maugrée de bon cœur. A Cressanges, on a particulièrement pesté contre les friches décrétées à Bruxelles en lisant de petites notes griffonnées à la hâte sur la nappe de papier pendant que circulaient le long des tables les pétitions de soutien aux candidats communistes. Enthousiaste (*« un peu excité »*, modérera plus tard André Lajoinie), le maire de Châtillon a même fait applaudir Cuba. *« Parce que Cuba, c'est le socialisme ! »* Ce sera la seule évocation d'un ailleurs mythique remisé depuis deux ans au rayon des désenchantements. Qu'importe ! En Bourbonnais, l'enfer des anciens paradis n'empêche pas de croire...

GILLES PARIS

Lutte ouvrière sera présente dans trente départements

Lutte ouvrière (LO) sera présente aux élections régionales dans trente départements *« représentant près de la moitié de l'électorat »* et dans un seul canton des Pyrénées-Orientales, à Perpignan. Fidèle à son poste de vigie de l'extrême gauche, Mme Arlette Laguiller, trois fois candidate trotskiste à l'élection présidentielle (1974, 1981, 1988), a expliqué, mercredi 4 mars à Paris, que son organisation participe à cette consultation *« pour dire que les idées socialistes, les idées communistes ont gardé toute leur valeur »*.

« Au nom du réalisme, a-t-elle affirmé, *le Parti socialiste a mené la politique de la droite, la politique du patronat. Il a été plus néfaste pour les travailleurs que la droite, parce qu'en plus il leur a ligoté les mains, il les a laissés désorientés »*. Lutte ouvrière se présente à ces élections *« pour dénoncer cette politique »*, mais également pour *« faire entendre les préoccupations, les revendications des travailleurs »*.

Tête de liste en Seine-Saint-Denis en 1986, Mme Laguiller ne figure pas, cette fois-ci, parmi les candidats de LO. Les trente têtes de liste sont les suivants :

Aquitaine. – Gironde : M. Gérard Barthélemy.

Bourgogne. – Côte-d'Or : Mme Jacqueline Lambert ; Saône-et-Loire : Mme Marie-Thérèse Deroche.

Bretagne. – Côtes-d'Armor : M. Martial Collet ; Ille-et-Vilaine : M. Raymond Madec.

Centre. – Cher : Mme Colette Cordat ; Indre-et-Loire : M. Jean-Jacques Prodhomme ; Loiret : Mme Christiane Hauchère.

Franche-Comté. – Doubs : M. Christian Driano ; Territoire de Belfort : M. Gérard Belot.

Ile-de-France. – Paris : Mme Chantal Cauquil ; Seine-et-Marne : M. Daniel Lioubowny ; Yvelines : M. Daniel Bénard ; Essonne : M. Yves Thoraval ; Hauts-de-Seine : M. Michel Breton ; Seine-Saint-Denis : M. Jean-Louis Gaillard ; Val-de-Marne : M. Serge Franceschina ; Val-d'Oise : M. Patrice Crunil.

Limousin. – Haute-Vienne : Mme Claudine Roussie.

Midi-Pyrénées. – Haute-Garonne : Mme Anne-Marie Laflorentie.

Nord-Pas-de-Calais. – Nord : Mme Nicole Baudrin.

Haute-Normandie. – Seine-Maritime : Mme Gisèle Lapeyre.

Pays de la Loire. – Loire-Atlantique : Marie-France Belin ; Maine-et-Loire : Mme Marie-Louise Dupas (*liste soutenue par la Ligue communiste révolutionnaire*).

Picardie. – Oise : Roland Szpirko.

Poitou-Charentes. – Charente : M. Michel Debœuf.

Provence-Alpes-Côte d'Azur. – Bouches-du-Rhône : M. Patrick Grenier.

Rhône-Alpes. – Isère : M. Roland Calmel ; Loire : M. André Moilin ; Rhône : M. Marie-Christine Pernin.

Haute-Vienne : M. Rigout fait école

LIMOGES

de notre correspondant

« Nous sommes copropriétaires de l'héritage communiste, et nous n'avons aucune raison d'en laisser la clé à Georges Marchais et à son groupe, qui gouvernent le parti avec les méthodes de la Mafia. » C'est en ces termes que M. Marcel Rigout, tête de liste de l'ADS (Alternative, démocratie, socialisme) en Haute-Vienne, répond au premier secrétaire de la fédération du PCF, M. Maurice Maron. Celui-ci réplique en dénonçant *« l'opération malhonnête »* de l'ancien ministre de la formation professionnelle, *« qui fait abusivement référence au PCF, en dehors duquel il s'est volontairement placé »*, et qui *« se fait complice de la recomposition du paysage politique voulue par François Mitterrand et les dirigeants du PS »*.

Le ton monte entre les deux « sensibilités » communistes en compétition en Haute-Vienne, où la liste de la direction du PCF est conduite par le maire de Saint-Martin-de-Jussac, M. Joël Ratier.

Mais il monte aussi ailleurs, puisque M. Rigout annonce le même cas de figure, c'est-à-dire la présence d'une liste dissidente rivalisant avec la liste « orthodoxe » dans huit autres départements : l'Aisne (liste Initiative démocratique de gauche, conduite par M. Roland Renard, maire de Montescourt, conseiller général et conseiller régional sortant), la Corse-du-Sud (liste conduite par M. Dominique Bucchini, maire de Sartène, député européen et conseiller régional sortant), le Doubs (liste dirigée par l'ancien secrétaire fédéral, M. Martial Bourquin, maire adjoint d'Audincourt), la Drôme (sous la houlette de M. Jean-Guy Pinède, maire de Portes-lès-Valence, vice-président du conseil général), l'Essonne (sous la direction de M. Jean-Louis Englander, maire de Saint-Michel-sur-Orge, conseiller général), le Finistère (liste emmenée par M. Jean-Pierre Jeudy, maire de Carhaix), le Gard (liste de M. Pierre Chaze, conseiller municipal de Nîmes) et la Sarthe (liste de M. Robert Jarry, maire du Mans, exclu du PCF voici quatre ans).

« Il ne s'agit pas de régler des comptes »

A quoi l'ADS ajoute, en Guadeloupe, la liste du nouveau Parti progressiste guadeloupéen, constitué en septembre 1991 par la dissidence de la plupart des élus communistes de l'Ile, conduite par M. Ernest Moutoussamy, député, maire de Saint-François, et à la Réunion la liste Egalité, démocratie, développement, environnement, conduite par M. Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais.

Dans six autres départements (Calvados, Maine-et-Loire, Rhône, Seine-Saint-Denis, Tarn-et-Garonne, Val-de-Marne), les dissidents communistes se retrouvent, mais peu nombreux, sur les listes écologiques.

Plus rares et plus difficiles à cerner sont les cas où des « reconstructeurs » ou « refondateurs » affirmés figurent en position d'éligibilité sur les listes officielles du PCF. C'est surtout le cas dans les Bouches-du-Rhône, où M. Guy Hermier, député, a pu imposer derrière lui une demi-douzaine de contestataires, et en Meurthe-et-Moselle, où, derrière M. Roland Favaro, Mme Colette Gœuriot, maire de Jœuf, devrait être élue, en Corrèze et M. Jean Combasteil, maire de Tulle, devrait connaître un succès analogue derrière M. Jacques Chaminade, conseiller régional sortant, conseiller municipal de Brive.

Selon M. Rigout, toutefois, la dissidence aurait pu être beaucoup plus présente : *« C'est volontairement que nous avons limité le nombre de nos listes, en n'en présentant pas là où cela pouvait faire perdre des sièges à la gauche. »* Dans la Creuse voisine par exemple. Et puis, ajoute l'ancien ministre, *« il ne s'agit pas pour nous de régler des comptes avec l'appareil du parti, mais de se situer ailleurs, d'ouvrir une perspective, de faire renaître un rêve collectif »*.

Les sondages régionaux coïncident, malgré des pourcentages assez divers, pour prévoir à la liste de M. Rigout un score supérieur à celui de la liste présentée par le PCF. Dans les huit départements où l'ADS a, pour ainsi dire, pignon sur rue, il s'agira donc bien de se compter le 22 mars.

GEORGES CHATAIN

Gironde : la fragile majorité de gauche

BORDEAUX

de notre correspondante

En Gironde, le PS ne dispose que d'une fragile majorité au conseil général. En 1988, pour un siège, M. Jacques Valade (RPR), premier adjoint de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux et ancien ministre de M. Jacques Chirac sous la cohabitation, avait perdu la présidence du conseil général au profit du socialiste Philippe Madrelle. En 1990, le PS a bénéficié du changement de camp de M. Yves Lecaudey, conseiller général de Castelnau-de-Médoc et conseiller régional d'Aquitaine, qui a abandonné le CDS pour l'Association des démocrates. La gauche occupe aujourd'hui trente-trois sièges (sur soixante-trois) dont trois sont détenus par le PC. Le canton de M. Lecaudey ainsi que deux des trois cantons communistes (Bègles et Saint-Macaire) sont renouvelables en mars.

Bègles sera un des points chauds. M. Noël Mamère, journaliste de télévision et suppléant de M. Gilbert Mitterrand à l'Assemblée nationale, qui s'est emparé en 1989 de la commune de Bègles, jusqu'alors bastion communiste, a, après pas mal d'hésitations, décidé de se lancer à la conquête du canton en même temps qu'il conduit la liste Génération Ecologie aux régionales. Face au communiste sortant M. Jean-Jacques Paris, est également en lice Mme Martine Layère, élue en 1989 sur la liste de M. Mamère, qui lui a retiré, depuis lors, ses délégations.

Dans le canton de Castelnau, les socialistes du cru présentent un candidat contre M. Lecaudey. La droite, qui n'a pas digéré sa « défection », lui oppose M. Michel Lescoutra (RPR), maire de la commune viticole de Listrac. M. Lecaudey mise sur « l'émiettement » des suffrages pour tirer son épingle du jeu.

Récemment encore, on espérait dans l'entourage de M. Madrelle que la solide implantation rurale du président sortant et son clientélisme à toute épreuve lui permettraient de passer sans trop de dommages le cap du scrutin. Les revers nationaux du PS et son effondrement aux récentes partielles assombrissent l'ambiance. *« Je ne vois pas comment on peut être battu... mais je vois comment on peut ne pas gagner »*, ironise un proche de M. Madrelle qui redoute qu'élus et militants *« parasités par l'ambiance nationale »* en viennent à *« vouloir perdre parce qu'ils n'arrivent plus à vivre la période »*.

La droite, dont le candidat à la présidence de l'assemblée départementale sera M. Hugues Martin, adjoint au maire de Bordeaux et secrétaire régional du RPR en Aquitaine, risque toutefois d'éprouver des difficultés à conserver les cantons de Pessac-I et de Libourne dont les deux sortants, MM. Jean-Claude Dalbos (RPR) et André Teurlay (UDF-PR), ont été battus par les candidats socialistes aux municipales de mars 1989.

GINETTE DE MATHA

Succédant à Paul Séramy

M. Paul Dubrule est élu maire de Fontainebleau

M. Paul Dubrule a été élu samedi 7 mars maire de Fontainebleau dès le premier tour de scrutin par vingt voix (sur trente-trois votants) contre six à M. Antoine Terrasse, critique d'art, quatre à M. Pierre Lautussier, président de la chambre de commerce et d'industrie de Melun, et trois bulletins blancs. Il succède à Paul Séramy, décédé le 23 février (*le Monde* des 25, 29 février et 8-9 mars).

Les commerçants de la rue Grande, principale artère de Fontainebleau (Seine-et-Marne), en auraient, samedi 7 mars, fait tinter de joie leur tiroir-caisse : c'est, en effet, l'un des leurs qui a été choisi par le conseil municipal pour occuper le fauteuil de maire. M. Dubrule n'est pas un quelconque commerçant : il est le coprésident, avec M. Gérard Pélisson, d'Accor, premier groupe hôtelier mondial, et c'est sans nul doute à ce titre qu'il doit d'être, aujourd'hui, le premier magistrat de Fontainebleau.

Bien qu'elle passe pour être l'une des communes les plus « riches » de Seine-et-Marne, internationalement connue pour son château et ses 17 000 hectares de forêt, la ville ne dispose pas d'un énorme budget (environ 100 millions de francs) faute d'industries, et donc de taxes professionnelles importantes. Le commerce, le tourisme et les services, que le nouveau maire cite dans cet ordre, sont ses principaux atouts, et Fontainebleau a besoin, dit M. Dubrule, *« d'une vision dynamique, mais aussi d'une gestion serrée »*. C'est le gestionnaire, auréolé d'une exceptionnelle réussite professionnelle, que la majorité du conseil muncipal a désigné.

Pour le reste, les Bellifontains connaissent mal cet homme du Nord, né à Tourcoing – où ses parents habitent toujours – le 6 juillet 1934, installé à Fontainebleau depuis 1970, après que M. Pélisson et lui-même eurent décidé de transférer le siège de Novotel de Lille à Evry. Grand, mince, lunettes d'écaille, verbe pondéré, M. Dubrule avoue que ses fonctions de coprésident d'Accor l'ont trop souvent tenu éloigné des réunions du conseil municipal, bien qu'il se soit montré actif au sein de la commission d'urbanisme. Qu'en sera-t-il jusqu'en 1995, date des prochaines élections municipales ? *« Je rognerai encore un peu plus sur mes loisirs*, assure ce fervent de bicyclette, *et surtout je déléguerai en faisant confiance à mon équipe. Ma première tâche va être de ressouder le groupe majoritaire au sein du conseil. »*

Trois ans pour s'imposer

Se situant au *« centre droit »* mais n'étant affilié à aucun parti (et donc pas à l'UDF, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos précédentes éditions), M. Dubrule est fier de rappeler que c'est Paul Séramy qui l'a sollicité, en mars 1989, pour figurer sur sa liste « Fontainebleau d'abord ». *« J'ai accepté*, dit le nouveau maire, *à condition d'être dans les cinq premiers de cette liste. Paul Séramy m'a placé en quatrième position. »*

De son prédécesseur, maire de Fontainebleau pendant trente-trois ans, il dit : *« Je n'ai pas sa stature, et lui succéder m'impressionne. Mais je n'ai pas l'intention d'entamer une carrière politique. Je ne suis pas candidat aux élections cantonales. Mon entrée au conseil municipal, il y a trois ans, était le premier mandat de ma vie et le fauteuil de maire me suffit. »*

Le nom de M. Dubrule n'est, du reste, apparu qu'au début de la semaine dernière alors qu'étaient déjà connues les candidatures de MM. Pierre Lautussier et Antoine Terrasse. Un nom qu'a proposé M. Antoine Corapi : à partir du moment où le premier adjoint au maire, compagnon de route de toujours de Paul Séramy (élu avec lui en 1959), n'était pas candidat pour *« des raisons personnelles et familiales »* et qu'il soutenait officiellement M. Dubrule, la partie était pratiquement gagnée. *« J'ai eu plus de difficultés,* reconnaît le coprésident d'Accor, *à obtenir l'investiture du groupe « Fontainebleau d'abord » qu'à être élu maire. »*

Le nouveau maire n'a que trois ans pour s'imposer. *« J'espère le faire,* assure-t-il, *par ma compétence. »* Mais que les Bellifontains n'attendent pas de lui des bouleversements qu'ils ne souhaitent du reste peut-être pas : *« C'est l'équipe de Paul Séramy,* souligne M. Dubrule, *qui a été élue par la population en 1989, c'est le programme de Paul Séramy qui a été appliqué, c'est son œuvre qui sera continuée. »*

MICHEL CASTAING

Une élection municipale partielle

MEURTHE-ET-MOSELLE : Liverdun (1er tour).

Inscr., 4 182 ; vot., 2 888 ; abst., 30,49 % ; suffr. expr., 2 668. Liste d'union de la droite, conduite par M. Armand Rémy, UDF, 1 394 voix (52,24 %), 22 *sièges* ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Didier Bianchi, 1 274 (47,75 %), 7 sièges.

[En tête de la liste « L'expérience pour l'avenir », M. Armand Rémy (UDF), également conseiller général du canton de Domèvre-en-Haye, s'apprête à retrouver le fauteuil de maire qu'il avait laissé, *en 1989*, à Mme Ghislaine Millard, alors chef de file du PS. Celle-ci figurait en deuxième position sur la liste « Avenir et solidarité » menée par M. Didier Bianchi, qui n'avait reçu le soutien officiel d'aucune formation politique. Mme Millard figure pourtant en seizième position sur la liste présentée en Meurthe-et-Moselle par le PS aux élections régionales.

Le conseil municipal sortant était composé de 22 PS et apparentés et de 7 UDF et apparentés.

Cette élection partielle a été provoquée par la démission collective, le 13 janvier dernier, des sept élus de l'opposition et le refus successif de leurs vingt-deux colistiers de 1989 de les remplacer à l'assemblée municipale. Auparavant, la majorité de Mme Millard avait subi une véritable hémorragie marquée par neuf démissions en trois ans, ce qui empêchait toute possibilité de compléter le conseil municipal.

En 1989, les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 4075 ; vot., 2 949 ; abst., 27,63 % ; suffr. expr., 2 863 ; liste d'union de la gauche, conduite par Mme Ghislaine Millard, PS, 1 478 voix (51,62 %), 22 sièges ; liste d'union de la droite conduite par Rémy Armand, UDF, 1 385 (48,37 %), 7 sièges.]

POLITIQUE

cantonales et régionales

Var : le système Arreckx

De son fauteuil de président du conseil général, Maurice Arreckx, tête de liste de l'UPF continue de tirer les ficelles d'une vie politique marquée, selon ses adversaires, par « le consensus de la médiocrité »

TOULON

de notre envoyé spécial

Ce lundi, «le» Maurice *est sur le* départ. Il est en pleine guerre des golfs. Direction Amsterdam où il va batailler pour obtenir l'implantation de quelques greens supplémentaires avec complexes hôteliers et clubs de remise en forme. Demain, le Var disposera de ses quinze parcours. Le reste peut bien attendre. Le Front *national qui, sans se forcer*, s'apprête à battre dans ce département tous les records, les socialistes emmêlés dans les cintres de Daniel Hechter, les écolos *qui se dispersent. Broutilles! Le* «papé» du Var n'a pas l'intention de se laisser égarer entre les dix-huit trous.

Quarante ans bientôt de vie politique, maire de Toulon pendant plus d'un quart de siècle, président du conseil général tout puissant depuis un septennat, *sénateur parce que*, dit-il sans rire, il faut bien *«assurer la croûte»*, Maurice Arreckx a la tranquillité des vieux matous. Dans le bureau de son hôtel cossu du département, il ronronne de plaisir. A soixante-quinze ans, sa seule ambition n'est plus que de durer et les Varois peuvent lui faire confiance. A la fin de l'année dernière, certains, avertis que sa santé le lâchait, s'apprêtaient à se disputer son lourd héritage. Patience. «Le»Maurice aujourd'hui *se porte comme un charme*. Qu'on se le dise, il n'est pas encore «près de sa pierre».

Il adore ce genre de bras d'honneur, qui sous ces latitudes méditerranéennes, vous pose un homme pour la postérité. Et puis il est tellement convaincu d'avoir encore tant et tant de services à rendre à ce département dont il parle comme d'une fiancée que non, vraiment, les dieux de la politique n'auraient point osé le laisser ainsi en plan. C'est si vrai que sa désignation comme tête de liste de l'opposition pour les élections régionales ne fut contestée par personne. On aurait pu arguer de son âge. Déplorer que le cumul des mandats lui interdise de toute façon l'accès à la région. Lui préférer François Léotard. *Chercher à rénover. Rien. Maurice fut* incontesté et rien décidement ne pouvait lui procurer autant de plaisir.

L'entente cordiale

Les Gaudin, Tapie, Le Pen peuvent bien s'étriper, Maurice joue les grands seigneurs. Avant même le verdict des urnes, ces élections régionales l'ont réinvesti comme le seigneur du département. Entre les départements turbulents des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, le Var va pouvoir continuer de vivre sa vie, sa drôle de vie. N'est-ce pas l'essentiel? Car «le» Maurice, c'est *aussi* un drôle de style au service d'un drôle de système. Le tutoiement est chez lui un art. La gouaille et parfois la vulgarité, une méthode. Maurice Arreckx tient son fonds de commerce varois comme il tenait après guerre sa mercerie à Toulon.

La petite chronique varoise ne compte plus ses incartades et ses bévues, qui amusent la galerie et assurent la distribution pagnolesque sur la scène politique locale. Mais tout cela n'est que déguisement. Pour faire le plein des voix et se garantir *une certaine impunité*, Maurice Arreckx, du haut de sa forteresse toulonnaise, a su faire le vide, brouiller les pistes et entretenir bien des confusions. Voilà bientôt sept ans que, sous son grand parasol, la droite fait ici le mistral et le beau temps.

Avec un budget annuel de près de 4 milliards de francs, Maurice Arreckx a su faire plier bien des échines et étouffer bien des ardeurs. Avec son conseil général, Maurice peut faire aujourd'hui ce qu'il veut. Ce qui lui restait d'opposition ne bronche plus. Le budget pour 1992 est passé une fois de plus comme une lettre à la poste. Maurice s'en étonne à peine. *La «papé»* s'est pris *d'une* soudaine passion pour le consensus et l'entente cordiale avec les derniers mohicans de la gauche locale. *«La justice pour tous, les faveurs pour mes amis»*, c'est le précieux précepte qu'il a retenu d'un de ses prédécesseurs à la mairie de Toulon, dans les années 50, Marius Escartefigue.

Maurice Arreckx a su saisir toutes les ressources des lois de décentralisation, dotant, sans en référer à quiconque, son institution de quelques précieux instruments économiques. Lesquels ne laissent pas d'intriguer dans ce département qui, compte tenu de ses disponibilités immobilières, est l'objet de bien des convoitises.

La loi du silence

Au système du vieux lion socialiste Edouard Soldani, président du conseil général pendant près de trente ans, s'est ainsi substitué le système Arreckx, tout aussi solide mais sans doute beaucoup plus performant. Dans ce système, les repères traditionnels de la droite et de la gauche sont depuis longtemps par terre. Les dirigeants de la droite continuent de faire comme si, jurent leurs grands dieux que rien de répréhensible ne se passe ici et qu'il faut se méfier des ragots du midi.

En réalité, c'est la loi du silence qui jusqu'à présent a surtout prévalu. Des langues pourtant se délient, notamment dans un milieu économique qui supporte de moins en moins bien certaines pratiques. C'est Jean-Claude Bonnet, président de l'Union patronale, qui affirme que le Var est *«de plus en plus coincé entre la mafia et la nomenklatura politique»*. C'est André Cathala, secrétaire de l'union départementale de la CFDT du Var, qui explique que les rênes de ce département sont tenues par tout au plus une trentaine de famille qui se répartissent les postes et les avantages. C'est enfin ce patron du bâtiment qui veut garder l'anonymat mais entend aussi témoigner : *«Ici ce ne sont plus les politiques qui décident. C'est devenu un département sans âme, couvert par le consensus de la médiocrité.»*

Comment briser ce consensus, comment dénoncer, comment s'opposer? A droite, des hommes comme Arthur Paecht, député (PR) et maire de Bandol, ou Jean-Pierre Giran, maire de Saint-Cyr et secrétaire départemental du PR, seraient bien tentés de relever la tête. Mais «les Toulonnais», derrière Daniel Colin, député, adjoint au maire, veillent.

Les socialistes locaux ne peuvent qu'en rester au constat. Conscients surtout *«d'avoir touché le fond»*, ils ont aujourd'hui peur d'eux-mêmes et de leurs divisions. Beaucoup en sont encore à regretter que Bernard Kouchner se soit rétracté. *«Il aurait pu créer un raz de marée et se lancer dans la foulée sur la mairie de Toulon,* juge même un vieux gaulliste du Var. *On aurait tellement besoin d'hommes qui, comme lui, soulèvent de l'air frais.»*

Les Verts, eux, semblent ne rien voir. Si bien que Jean-Claude Delarue paraît bien seul et bien démuni. Avec René Espanol, *qui eut maille à partir* avec François Léotard autour des bassins de Port-Fréjus, le président de l'ADUA (Association des usagers de l'administration et des services publics) s'est lancé dans le combat des régionales. *«Le Var,* dit-il, *est devenu la base avancée de la mafia dans ce pays. Nous voulons soulever la chape de plomb qui pèse sur ce département et faire en sorte que les bouches s'ouvrent.»*

Le système Arreckx durera ce qu'il durera, car après lui l'édifice pourrait apparaître bien instable. *Les difficultés* financières de la ville de Toulon, qui ne s'est jamais remise de la légèreté de la gestion de son ancien *maire, pourraient constituer* le premier signe avant-coureur. A moins que d'ici làle Front national ne vienne l'ébranler. Car ce «consensus de la *médiocrité» n'aura pas peu contribué* à offrir un boulevard à l'extrême droite, qui affiche une belle santé.

Maurice Arreckx et ses amis n'ont jamais été trop dérangeants pour elle. Pour eux, si le Front national en est là, *«c'est la faute à Mitterrand»*. Commode. L'extrême droite bénéficie aussi, dans le Var, de la faiblesse de la classe politique locale. A l'élection présidentielle de 1988, Jean-Marie Le Pen est arrivé en tête du premier tour à Toulon. On donne aujourd'hui son parti à près de 30 %! Comme dans les Alpes-Maritimes, le Front national récolte les dividendes d'un système dont il a appris à tirer profit.

DANIEL CARTON

Après les incidents de Rouen

Les Verts et l'extrême droite s'interrogent sur les conditions d'utilisation des forces de l'ordre

Les Verts ont dénoncé, dimanche 8 mars, *«la collusion scandaleuse»* entre *«une partie des forces de l'ordre»* et *«le service d'ordre armé du Front national»* lors des incidents qui ont suivi, vendredi à Rouen, la manifestation contre la venue de M. Jean-Marie Le Pen (*le Monde* daté 8-9 mars) et à l'issue desquels dix personnes, parmi les trente-deux interpellées, ont été renvoyées devant le tribunal correctionnel de Rouen. Les écologistes, membres du collectif qui appelait à la manifestation, affirment que des véhicules de leurs sympathisants ont été *«agressés»* par des militants se réclamant de M. Le Pen. Ils s'interrogent *«sur les conditions d'utilisation des forces de l'ordre et la liberté d'action laissée au service d'ordre pour le moins musclé du Front national»*.

Notre correspondant en Seine-Maritime, Etienne Banzet, nous indique que le Front national a décidé de donner des suites judiciaires à ces événements. En annonçant un dépôt de plainte contre X..., M. Dominique Chaboche, vice-président du parti lepéniste et tête de liste aux régionales, a attribué le saccage du local du Front national *«aux responsables des forces de l'ordre»*, coupables de *«complicité passive dans ces destructions»*. Deux plaintes auraient été également déposées contre le préfet de région, M. Jean-Claude Guyollet, et le directeur de la police urbaine de Seine-Maritime, M. Bernard Mathoneau, pour *«non-assistance à personne en danger, et refus de protection des biens et des personnes»*.

M. Bruno Mégret, enfin, a estimé, samedi à Versailles, qu'il y avait *«maintenant risque de dictature sournoise»* après le refus de plusieurs municipalités d'accorder des salles à son parti et les manifestations organisées contre la tenue de ses meetings.

□ **Les conférences de Sciences-Po Formation.** – *Le cycle* annuel de conférences sur la vie politique organisé par l'IEP de Paris, aura lieu du jeudi 12 mars au jeudi 16 avril sous la direction de M. Alfred Grosser. *Il* aura pour thème «La vie politique en France en 1992 et après : quelle France pour quelle Europe?» (séances les lundis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris; inscriptions *et renseignements* : Sciences-Po Formation, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. 45-49-50-98 ou 51-95 ; 500 F par participant à titre individuel, 2 000 F au titre d'une entreprise ou d'un organisme).

POINT DE VUE

Isoler le Front national

par Gérard Fuchs

UN nombre croissant d'organisations et de citoyens se rendent compte depuis quelques mois du danger que le Front national fait courir à notre pays. Cette prise de conscience représente un premier pas. Elle risque cependant, à elle seule, au soir du 22 mars, d'apparaître dramatiquement insuffisante. Dans la quasi-totalité des régions, en effet, le système électoral étant ce qu'il est, on constatera qu'aucune majorité ne se dégage. Sauf, bien sûr, si la droite s'engage dans une alliance plus ou moins avouée avec le Front national, qui lui dicterait alors, pour partie, sa politique.

Certes, on peut être tenté, à gauche, de se réjouir de cette situation : dans bien des cas, elle *accroîtra la division au sein de* l'opposition, ce qui peut paraître favorable à un an d'échéances nationales plus déterminantes. Mais une *telle attitude reviendrait* à *pratiquer* la politique du pire. Nul doute, en effet, qu'existeraient des régions où l'alliance honteuse serait *conclue*, ce qui *contribuerait* à la banalisation du Front national et de ses idées.

Dans ces conditions, je pense que la gauche doit être responsable et proposer à la droite républicaine un pacte simple : que la coalition, hors Front national, qui aura la majorité relative *dans une* assemblée régionale se voie reconnaître par les autres forces le droit de présider et de gouverner la région.

Conseiller régional sortant d'Ile-de-France, j'ai été confronté pendant six ans à une situation de ce genre. La première année, le RPR et l'UDF ont passé avec le Front national un accord qui leur a donné la majorité ; c'était mathématiquement clair, même si c'était politiquement triste. Puis est venue l'évocation par Le Pen du «détail» que représentait à ses yeux l'Holocauste. La plupart des conseillers RPR et UDF ont eu le sursaut qui s'imposait, et l'accord fut rompu. Afin d'éviter le blocage institutionnel que risquait de créer l'absence de majorité absolue, les socialistes ont alors pratiqué, à l'occasion des votes budgétaires, une non-participation qui revenait à reconnaître la majorité relative de la droite.

C'est la généralisation et l'officialisation d'une telle attitude que je propose aujourd'hui, sous forme d'un engagement clair et réciproque de toutes les forces républicaines. Cet engagement marquerait avec solennité que le Front national n'est pas un parti comme les autres. Son effet d'annonce aurait peut-être, de plus, pour résultat de faire comprendre à un certain nombre d'électeurs aujourd'hui tentés de voter pour le Front national, du fait de mécontentements divers, la gravité de leur geste. Le vote Le Pen s'en trouverait réduit.

▶ **Gérard Fuchs, député européen, rocardien, est membre du secrétariat national du PS.**

SCIENCES-PO FORMATION

ECONOMIE FINANCES

Dans le cadre de ses activités de formation continue,
l'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
propose aux cadres et ingénieurs quatre séminaires animés par des professionnels et des experts, enseignants à l'IEP :

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

• "La vie financière de l'entreprise" (26, 27 mars et 9, 10 avril).
• "Les mécanismes économiques fondamentaux : comprendre l'économie française" (14, 15, 16 avril et 12, 13, 14 mai).
• "Initiation à l'analyse de la conjoncture" (13 et 14 avril). Séminaire réalisé par l'O.F.C.E, Observatoire Français des Conjonctures Economiques.
• "Politique économique française : reprise ou récession ?" *(29, 30 juin) : le contexte mondial,* les choix de 1992, les conséquences pour les entreprises. Sous la direction de Michel PEBEREAU, Président du CCF, Professeur à l'IEP.

Programmes détaillés et informations :
I.E.P. de Paris - Sciences-Po Formation
Tél : 45.49.50.99 - 45.49.51.16 - 45.49.50.98

PROPOS ET DÉBATS

M. Baudis : le parti de M. Le Pen «est le fruit le plus amer de l'arbre socialiste»

M. Dominique Baudis, président exécutif du CDS, député de la Haute-Garonne, a estimé, dimanche 8 mars, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», que *«le FN est le résultat de dix années de pouvoir socialiste». «Le PS, à la fois inconsciemment, par ses erreurs et ses échecs, et consciemment parce qu'aux yeux du pouvoir c'était un moyen d'entraver l'opposition, a contribué à construire le Front national»*, a ajouté M. Baudis, qui en a conclu que *«le Front national est le fruit le plus amer de l'arbre socialiste»*.

Le maire de Toulouse a estimé également que les manifestations actuelles contre le FN *«contribuent à* [le] *faire progresser»*. Il s'est étonné que les socialistes refusent au parti de M. Le Pen des salles de réunion et, dans le même temps, envisagent de lui ouvrir *«toutes grandes les portes de l'Assemblée nationale»* par le retour au scrutin proportionnel. Il a enfin regretté que, *«pour des raisons qui tiennent au fait qu'on a pas voté depuis trois ans, que beaucoup de Français ont envie d'exprimer un vote très politique, très national»*, la campagne tende à *«occulter les réalités régionales»*.

□ **M. Marchais appelle à *«faire contrepoids à tout ce qui tire la politique actuelle à droite et à l'extrême droite»*.** – M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, a appelé les électeurs, dimanche 8 mars, à Saint-Ouen, à *«faire efficacement contrepoids à tout ce qui tire la politique actuelle, et la société elle-même, à droite et à l'extrême droite»* en votant pour les candidats du PCF. M. Marchais s'en est pris aux Verts et à *Génération Ecologie*, en estimant qu'*«en fait de renouveau et d'écologie ce sont les mêmes vieilles combinaisons politiciennes pour continuer une politique de droite». «Vous ne pouvez rien attendre de Lalonde, ni non plus de son concurrent Waechter qui rencontre un jour Fabius, un jour Juppé»*, a-t-il conclu.

□ **M. Millon (UDF) : *«La droite a une responsabilité historique.»*** – M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale et président de la région Rhône-Alpes, a estimé, dimanche 8 mars au « Forum-Radio J », que *«la droite a une responsabilité historique»* dans le *«combat»* contre le Front national, puisque *«la gauche n'est plus en état de* [le] *critiquer ou de* [le] *contrer»*. M. Millon s'est interrogé par ailleurs sur l'opportunité de pérenniser l'élection présidentielle au suffrage universel direct institué en 1962. *«Si l'on veut faire évoluer la vie politique française, on ne peut pas la personnaliser à l'extrême ou faire un système de dualisme politique imposé par l'élection présidentielle»*, a observé M. Millon.

□ **M. Gaudin : battre Le Pen «dans les urnes».** – M. Jean-Claude Gaudin (UDF), président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a affirmé que son adversaire principal dans la campagne pour les élections régionales est M. Jean-Marie Le Pen, président du FN. *«Le Front national*, a-t-il ajouté, *n'est pas un parti à combattre dans la rue, mais à battre dans les urnes.»* Il a également conseillé à ses amis de se maintenir contre les candidats du parti d'extrême droite au second tour des élections cantonales. Enfin, il a reproché au PS de vouloir *«fermer les salles de quartier»* au Front national et en même temps leur *«ouvrir la grande salle, celle de l'Assemblée nationale»*, en revenant à *«leurs vieux démons»* de la proportionnelle.

□ ***M. Lalonde* souhaite un grand Paris de cinquante-neuf arrondissements.** – M. Brice Lalonde, chef de file de Génération Ecologie, a prôné, dimanche 8 mars, la création d'un grand Paris – un *«Paris plus»* – de cinquante-neuf arrondissements et 6 millions d'habitants englobant les trois départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. M. Lalonde souhaite *«repousser les frontières»*, estimant qu'*«on ne peut plus gérer la région parisienne avec un petit Paris et des dizaines de communes autour»*.

M. Kaspar (CFDT) dénonce la «logique totalitaire» du FN

M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a vivement critiqué, dans *le Journal du dimanche* du 8 mars, le programme économique et social du Front national, qui s'inspire, selon lui, d'*«une logique totalitaire dangereuse pour les libertés»* et peut se résumer en trois formules : *«Apartheid, faillite économique et régression sociale». «Apartheid parce que les positions xénophobes du FN s'apparentent à ce système tant pour les étrangers que pour tous ceux qui n'entrent pas dans ses normes. Faillite économique, parce que son incompétence et son simplisme ne répondent pas à la complexité des enjeux économiques et sociaux actuels et qu'il conduirait rapidement la France dans le fossé. Régression sociale car c'est la fin du progrès économique et social, la fin de plus de cent ans d'histoire dans la conquête des droits des salariés.»* M. Kaspar, qui ne souhaite pas l'interdiction des réunions publiques du parti d'extrême droite pour ne pas faire de son président, M. Jean-Marie Le Pen, un *«martyr»*, prône un sursaut du syndicalisme pour faire échec à cette *«destruction programmée de la démocratie»*.

□ **M. Fabius assure qu'il ne faut pas que la campagne électorale *«tourne autour de l'extrême droite»*.** – M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a estimé, dimanche 8 mars, à Colmar (Haut-Rhin) qu'*«il ne faut pas tomber dans l'excès où toute la campagne tournerait autour de l'extrême droite». «Laissez M. Le Pen là où il est, dans la boue»*, a demandé M. Fabius à ses militants.

EN KIOSQUE 18 F
alternatives ECONOMIQUES
mars 92
EURO DISNEY : les tribulations de Mickey au pays d'Astérix
TRAVAIL DE NUIT : l'égalité des sexes a bon dos
ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES – 12 RUE DU CHAIGNOT 21000 DIJON – TÉL : 80 30 97 76

SOCIÉTÉ

Quelques heures après la libération du fils de l'industriel flamand

Quatre personnes sont inculpées dans le rapt du jeune De Clerck

BRUXELLES

de notre correspondant

Pendant qu'était simulé un désaccord entre la famille De Clerck et les forces de l'ordre, avant la remise de la rançon et la libération du jeune Anthony (*le Monde* daté 8-9 mars), les enquêteurs ne restaient pas inactifs et accumulaient des informations. Cela explique probablement la rapidité avec laquelle ils ont arrêté quatre personnes *« inculpées comme coauteurs »* du rapt. Le parquet n'a pas révélé leur identité, au cours d'une conférence de presse donnée le dimanche 8 mars, pour ne pas gêner la poursuite d'investigations apparemment dirigées contre un gang international, avec la collaboration des polices néerlandaise, française, allemande, luxembourgeoise et même américaine.

Dès samedi, quelques heures après la libération d'Anthony, une dizaine de suspects étaient interpellés tandis que de nombreuses perquisitions avaient lieu, notamment dans un magasin de tapis de l'avenue Louise, à Bruxelles. Le procureur du roi, qui s'est félicité de *« la collaboration parfaite »* avec les De Clerck, semblait avoir bon espoir que d'autres bandits impliqués dans l'affaire seraient prochainement sous les verrous.

Dimanche, les parents d'Anthony ont donné leur propre conférence de presse, dans la salle paroissiale de leur localité de Belsele, en Flandre, en présence de l'enfant, qui n'a pas parlé mais a été abondamment filmé et photographié. Ils ont été fort aimables avec la presse mais assez imprécis, notamment sur le montant de la rançon, une espèce de pudeur les empêchant de dire l'énormité de la somme que le clan De Clerck avait pu réunir.

D'après le récit fait en néerlandais et en français par Martine et Jan De Clerck, leur fils de onze ans a toujours été détenu au même endroit, dans une petite pièce où il était bien nourri par des hommes masqués, s'exprimant généralement en français. Son immobilité forcée et *« les centaines de bonbons »* qu'il a sucés l'ont fait grossir de quatre kilos. Sa mère a dit qu'il n'avait *« jamais pensé à la mort »*. Cela n'enlève rien à leur forfait, mais les bandits ont eu l'intelligence de donner à leur petit otage la version des événements la moins traumatisante possible : ils avaient besoin d'argent pour faire soigner un autre enfant aux Etats-Unis !

Avec la permission de ses gardiens, Anthony pouvait regarder la télévision dans une autre pièce. Ainsi a-t-il vu et entendu les interventions télévisées au cours desquelles ses parents lui disaient de garder courage d'une façon qui a ému bien des Belges. Si l'on se fie au récit télévisé de la famille Belckx, à la porte de laquelle il avait frappé après sa libération, vendredi soir, dans le village de Massenhoven, en bordure de l'autoroute Anvers-Liège, il a bien surmonté son épreuve. En attendant l'arrivée de ses parents, il a fait une partie de jeu vidéo et, a dit avec un rafraîchissant dépit un enfant Belckx, *« c'est lui qui a gagné »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

DÉFENSE

« De Diên-Biên-Phu à Koweït-City » du général Maurice Schmitt

Le testament d'un soldat de métier

Après quarante-trois ans passés sous l'uniforme, depuis son entrée à Saint-Cyr en 1948 jusqu'à son départ en 1991 du poste de chef d'état-major des armées, Maurice Schmitt, dans *De Diên-Biên-Phu à Koweït-City*, livre tout à la fois un récit de sa vie de soldat et le testament d'un officier qui devait commencer sa carrière par une défaite, en Indochine, et qui l'aura finie sur une victoire, dans le Golfe.

Ecrit simplement, presque trop modestement, le témoignage du général Schmitt intéressera tous ceux qui, au jour le jour, ont vu l'armée française, au sortir de la seconde guerre mondiale, mettre du temps pour s'adapter aux aventures de toutes sortes qui allaient la traumatiser.

A la guerre d'Indochine, où le jeune artilleur parachuté au dernier moment devait être fait prisonnier dans la bataille perdue de Dien-Bien-Phu, a succédé le conflit algérien, dont le même officier, devenu stagiaire à l'Ecole d'état-major après trente et un mois de crapahutage dans les djebels, suivra les ultimes soubresauts depuis Paris, sans participer à la rébellion militaire contre le pouvoir établi. Le futur général constate que la première de ces guerres s'est passée dans l'indifférence de la métropole, quand la seconde va provoquer un changement de République. Et pourtant, ces deux guerres, que l'auteur n'hésite pas à qualifier de *« coloniales »*, ont eu la même durée et, à lui seul, le conflit indochinois a fait quatre fois plus de morts.

Une armée de 14 juillet

De cette observation, Maurice Schmitt tirera une leçon quand il aura, sous les ordres de M. François Mitterrand, à commander le corps expéditionnaire français dans le Golfe. Cette leçon est que l'armée d'un pays démocratique doit vivre en symbiose avec la nation dont elle assure la protection et dont elle partage les valeurs.

Une large partie de l'ouvrage est, au demeurant, consacrée aux opérations contre l'Irak. La guerre contre M. Saddam Hussein est replacée dans sa perspective, c'est-à-dire qu'elle n'est pas seulement vue sous l'angle réducteur d'une opposition entre le Nord et le Sud sur le sort des champs de pétrole de la région. « Saddam Hussein, écrit Maurice Schmitt, *a cru pouvoir livrer la dernière guerre périphérique et infra-nucléaire de l'époque de la guerre froide, alors qu'allait lui être imposée, par sa faute, la première des guerres de l'après-guerre froide.* » Sous-entendu : il ne sert à rien d'amasser des matériels sophistiqués si, pour les servir, on ne dispose pas d'hommes compétents, instruits et entraînés.

Pour autant, la France, qui peut aligner des hommes de cette trempe-là, *« serait sagement inspirée de conserver un millier de chars, trois cents hélicoptères armés et cinq cents avions »*, si elle ne veut pas se contenter d'*« une armée de 14 juillet »*.

A quelques semaines, si l'on en croit une promesse du premier ministre, d'un débat sur la programmation militaire 1993-1997 de la France, le message du général Schmitt adressé à Mme Edith Cresson est clair. Sera-t-il reçu 5 sur 5, comme disent les militaires ? Rien n'est moins sûr.

A propos de la guerre du Golfe, le lecteur de *De Diên-Biên-Phu à Koweït-City*, s'il espérait des confidences, n'aura en fin de compte accès à aucune information classifiée. L'auteur est, par métier, trop enclin à respecter le « secret-défense ». On le regrettera moins pour la campagne « Tempête du désert » que pour l'opération « Victor » à laquelle le général Schmitt ne réserve que quelques lignes prudentes.

L'opération « Victor » est celle-là même qu'il a dirigée, du temps où il était chef d'état-major des armées, en pleine période de cohabitation, contre la grotte d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie. *« Je n'en dirai pas davantage »*, se satisfait d'écrire le général Schmitt, sans commenter l'action de force contre les indépendantistes, assassins de quatre gendarmes, qui se réfugièrent dans une grotte avec des otages et avec des armes de guerre. Les rapports qu'il rédigea en son temps pour le pouvoir politique restent *« confidentiels »* à l'heure où paraît son livre d'explications. C'est dommage.

JACQUES ISNARD

▶ **De Diên-Biên-Phu à Koweït-City, du général Maurice Schmitt, éditions Grasset, 310 pages, 120 francs.**

En France et à l'étranger

La Journée mondiale des femmes a été diversement célébrée

A l'occasion de la Journée mondiale des femmes, qui a eu lieu dimanche 8 mars, Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la vie quotidienne, a inauguré à Nantes l'Espace Simone-de-Beauvoir, un lieu d'accueil pour vingt-cinq associations. Auparavant, Mme Neiertz, qui avait visité le centre d'interruption volontaire de grossesse de l'hôpital de la ville, avait fustigé la position de M. Jean-Marie Le Pen, qui veut *« abroger la loi Veil et renvoyer les femmes à la maison pour qu'elles fassent plus d'enfants »*.

En France, les initiatives pour marquer cette journée, qui a été lancée par la présentation au conseil des ministres du 4 mars de neuf mesures en faveur des femmes (*le Monde* du 5 mars) – et notamment le prochain remboursement d'une pilule de troisième génération, la suppression des quotas en matière de recrutement dans la police, ainsi qu'une répression renforcée du harcèlement sexuel sur le lieu de travail et de la violence conjugale, – ont été réparties sur toute la semaine.

Samedi 7, la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception appelait à une manifestation au Châtelet à Paris. Dimanche 8, les femmes étaient invitées à participer à un meeting en présence de Georges Marchais, afin de riposter à la récente décision du gouvernement de revenir sur l'interdiction du travail de nuit des femmes.

De nombreuses manifestations ont également eu lieu en province, notamment à Bordeaux, samedi, en faveur de la défense de l'IVG, et à Dole (Jura), où les Verts appelaient à un rassemblement pour *« dénoncer la sous-représentation des femmes dans la vie politique »*.

A l'étranger, cette journée a été diversement célébrée. Dans certains pays, comme les Pays-Bas, elle a été totalement ignorée. Dans l'ex-Union soviétique, la cérémonie traditionnellement organisée au Kremlin a, cette année, été annulée en raison de la crise que traverse le pays.

A Bethléem, une centaine de femmes ont défilé à travers la ville en brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *« Journée des Palestiniennes en lutte »*. A Jérusalem-Est, un groupe de femmes s'est rassemblé devant le théâtre al Hakaouati pour une rencontre sur le rôle joué par les Palestiniennes dans l'Intifada.

En Algérie, l'état d'urgence et la coïncidence du mois de ramadan ont presque totalement occulté la Journée de la femme, qui n'a été célébrée, dans la discrétion, que par quelques associations.

De son côté, le pape Jean-Paul II a apporté son soutien à tous ceux qui luttent pour promouvoir la dignité de la femme. Le Saint-Père s'exprimait devant une foule venue les bras chargés de mimosas, la fleur que les Italiennes se voient offrir à cette occasion.

Cette journée a été officiellement adoptée par les Nations unies en 1977, mais sa conception remonte au début du vingtième siècle. L'initiative en revient à l'Internationale des femmes socialistes, qui, en août 1910, proclama pour la première fois à Copenhague (Danemark) une journée en l'honneur du combat pour l'égalité. Le 8 mars est la date de la grève des ouvrières du textile qui, en 1857, mit aux prises les femmes et la police de New-York.

BIBLIOGRAPHIES

« Femmes du Maghreb » de Sophie Bessis et Souhayr Belhassen, « Musulmanes » de Florence Assouline

Le combat des Maghrébines

Faut-il s'étonner de voir aujourd'hui les Algériennes voter pour ces fanatiques religieux qui décident de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, réclament le retour de celles-ci à la maison et leur refusent tout autre statut que celui d'épouse-mère (célibataires : elles n'existent pas ; épouses stériles : elles sont répudiées ; mères seules : se sont des putains) ? *Femmes du Maghreb* et *Musulmanes* nous aident à mieux comprendre leur geste. Sophie Bessis et Sonhayr Belhassen, déclinent l'histoire du Maghreb au féminin et éclairent d'un jour nouveau les textes et codes qui, dans la sphère privée, soumettent les femmes à une liberté surveillée. Florence Assouline se penche plus particulièrement sur les Algériennes et les beurettes qui mènent un combat quasiment solitaire de conciliation entre deux cultures. Schizophrénie, le mot se répète avec une fréquence redoutable sous la plume de ces auteurs. Et, si c'était pour échapper à ce tourment que les femmes d'Algérie ont choisi d'écouter le chant de ceux qui en font d'éternelles mineures ? Voter pour eux reviendrait à *« opter pour une place qui, sans prétendre à une quelconque égalité, les sort (irait) de l'océan de contradictions dans lequel elles sont plongées »* (1)

Pendant longtemps, on n'a voulu voir des Mahgrébines que ces femmes qui prirent leur part dans la lutte contre la colonisation et, plus tard, les pionnières qui envahirent les bancs des écoles, des lycées puis des universités. La séduction du mode de vie occidental semblait tellement évidente aux yeux des Françaises qu'elles étaient persuadées que les Algériennes finiraient par obtenir leur complète autonomie et refuseraient de toutes les façons le retour à l'enfermement. En France, elles ont suivi avec sympathie le combat des jeunes beurettes qui se rebellaient contre leur famille pour réclamer leur droit à choisir leur mari, leur mode de vie. Elles se sont interrogées sur leurs souffrances et leurs déchirures, en étant toujours confiantes dans l'histoire. Mais le combat est par trop inégal. L'histoire des femmes du Maghreb, et plus particulièrement des Algériennes repose sur un vaste quiproquo. Présentes aux côtés des hommes lors de la guerre d'indépendance, elles pouvaient prétendre à une place reconnue dans la nouvelle Algérie. Elles n'ont eu droit qu'à une semi-liberté. Elles ont enfin connu les bancs des écoles, accédé au monde du travail et circulé sans voile dans les rues. Mais, à la maison, elles ont continué à être élevées dans le culte de l'homme (père ou frère) et à se soumettre à son autorité, une autorité d'autant plus difficilement contestable que, dès le berceau, on leur apprend qu'elle est accordée par Dieu.

Soucieux de se démarquer culturellement du colonisateur, les leaders nationalistes ont accepté d'emblée une confusion entre l'Etat et l'Islam : *« Il n'y a pas de débat de fond sur le rôle dévolu à la religion dans la société, nulle critique du caractère totalitaire de la loi religieuse appelée à régir l'ensemble de la vie sociale. Les affrontements se cristallisent autour de la pluralité possible des lectures du Coran sans qu'aucune voix s'élève pour invalider la vocation du texte sacré à gouverner le temporel »* (1). Mais si des secteurs de l'économie bénéficient d'une lecture libérale des textes pour autoriser, notamment les prêts avec intérêts, l'esprit d'ouverture manque sévèrement quand il est question des femmes. La sphère de liberté dont elles bénéficient s'est réduite avec l'augmentation des difficultés économiques du pays et la vulnérabilité du gouvernement. Affaibli, le pouvoir politique se cherche une authenticité et fait des concessions aux islamistes.

La plus grande, pour les femmes, sera l'adoption du code de la famille en mars 1984. Celui-ci maintient la polygamie et la répudiation, gomme toute référence au droit des femmes d'avoir une profession, confirme un droit inégalitaire et restreint à l'héritage, empêche les femmes de sortir du territoire si elle ne peuvent fournir une autorisation de leur « représentant mâle » (père, mari) .

La vie quotidienne de ces femmes se fait de plus en plus dure. Les familles vivent mal dans des cités qui éclatent sous la pression démographique et l'exode rural. Les fruits de la croissance deviennent ambigus. Si elles peuvent étudier et travailler à l'extérieur, le prix à payer est lourd. Les agressions contre les femmes non voilées et s'aventurant seules dans des lieux publics se multiplient... *« Les jeunes filles sont déchirées entre révolte et soumission, entre un ardent désir de ne pas ressembler à leur mère et le sentiment confus qu'elles devront tôt ou tard se conformer au modèle dominant »* (1). Si elles s'aventurent trop sur le sentier de l'occidentalisation, elles sont rejetées comme si elles avaient trahi. Si, au contraire, elles décident de se soumettre, elles sont présentées comme l'âme de l'authenticité algérienne. Dans un pays en proie à de graves difficultés, les intégristes ont beau jeu de parler justice. Ils agissent d'ailleurs habilement en aidant les plus pauvres, grâce à l'argent qui vient du Golfe. A l'incurie de l'Etat ils opposent des réseaux de solidarité : *« Beaucoup attendent du FIS ce que ni l'indépendance, ni le FLN n'ont su leur apporter : du pain, la justice, une égalité redéfinie et une identité perdue. La fin de tous leurs maux avec, en prime, le paradis »* (2) .

Plus que jamais, les intellectuelles féministes qui n'ont jamais su « parler la langue de la base » se sentent solitaires. Leurs sœurs, *« faute d'avoir pu apprendre ce qu'est le jour, ne voient pas la nuit qui tombe, en la prenant pour la pénombre dans laquelle elles n'ont cessé de vivre et dont personne, hormis le temps d'éphémères éclaircies, n'a su ou n'a voulu les sortir vraiment »* (1). Florence Assouline nous rappelle à juste titre que : *« les intégristes n'ont pas surgi de l'ombre dans la seule intention de provoquer les Occidentaux – comme ces derniers ont tendance à le croire – mais parce que la peur des musulmans devant le grignotement progressif de leurs traditions a frayé une voie royale au fondamentalisme »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) *Femmes du Maghreb.*

(2) *Musulmanes.*

▶ **« Femmes du Maghreb » de Sophie Bessis et Souhayr Belhassen, Editions Lattès, 282 p., 139 F**

▶ **« Musulmanes » de Florence Assouline, 226 p., 99 F.**

« Vendues », de Zana Muhsen

Révolte et silence

Des vacances au Yémen ? Quelle aubaine pour des adolescentes nées et élevées à Birmingham ! Troquer la grisaille anglaise contre le soleil, la routine contre l'exotisme... Zana, quinze ans, et Nadia, quatorze ans, n'ont pas hésité longtemps quand leur père, yéménite, leur a proposé de les envoyer quelques semaines dans son pays. Elles ont bien sûr eu un petit pincement au cœur en laissant en Angleterre leur mère (anglaise) et leurs amis, mais elles espèrent avoir tant de souvenirs à raconter au retour !

A leur arrivée, leurs vacances tournent au cauchemar. Elles apprennent que leur père les a vendues pour 13 000 F et qu'elles sont mariées à deux adolescents yéménites. Prisonnières dans un village perdu dans les montagnes, elles subissent toutes les violences et humiliations destinées à faire d'elles de bonnes « épouses ». Autrement dit des femmes soumises à leur mari, mais aussi au père du mari, le maître tout puissant dans les familles de ce bout du monde. C'était en 1980. Après huit ans de lutte, Zana est parvenue à quitter le Yémen et à regagner l'Angleterre. C'est son récit qu'elle publie aujourd'hui. Elle parle de ces années d'enfer pendant lesquelles d'adolescentes insouciantes, sa sœur et elle se sont réveillées adultes meurtries. De leur passage obligé et brusque du vingtième siècle au Moyen Age.

Zana a tout de suite opté pour la révolte. Elle n'a pas cessé de clamer son appartenance à un autre monde. Nadia, elle, s'est réfugiée dans le silence. Grâce à la mère enfin contactée (le courrier était intercepté), Zana a pu fuir. Elle a cependant dû laisser un fils derrière elle. Nadia n'a pas eu la force de quitter ses trois enfants. L'aînée ne désespère cependant pas d'obtenir le retour de la cadette. C'est dans ce but qu'elle a décidé de publier leur histoire. Il faut que le monde entier se mobilise. Elle est convaincue que le gouvernement yéménite et la famille à laquelle Nadia a été vendue n'accepteront de la laisser venir en Angleterre avec ses enfants que sous la pression.

Au-delà du récit personnel, l'ouvrage montre le drame de tous les enfants arrachés brutalement à leur culture d'origine par un de leurs parents. Il démontre aussi qu'au-delà des discours les gouvernements acceptent que des filles soient vendues par leur père et que des enfants soient mariés parfois contre leur gré. Notons que le père de Zana et Nadia vit toujours en Angleterre, où il possède un commerce, et que les « belles familles » des jeunes filles voyagent librement entre le Yémen et la Grande-Bretagne.

Ch. Ch.

▶ **« Vendues », de Zana Muhsen. Collection « Betty Mahmoody présente... » Fixot, 300 p., 99 F.**

Dettes sur Minitel

Au moment où les commissions de conciliation tentent de résoudre le problème du surendettement, un nouveau service sur Minitel propose *« plein de conseils et d'astuces pour réduire vos dettes »*. Le 3617 SOS DETTES ne se contente pas, en effet, de présenter les modalités de la nouvelle loi sur le surendettement.

Dans la catégorie des « astuces », ce service, taxé au prix fort de 2,19 F la minute, indique, par exemple, quelques moyens pour ne pas payer ses créances. *« Imaginons que vous habitez Paris et que vous êtes couvert de dettes*, peut lire l'utilisateur sur l'écran. *Vous décidez de déménager afin d'échapper à vos créanciers en vous installant à Marseille. Votre créancier devra donc reprendre la procédure à Marseille (...). Si votre créance est faible (moins de 7 000 F), les frais qu'il devra supporter lui feront abandonner l'affaire. »* Autre possibilité proposée au « minitéliste » : le changement régulier de domicile afin de brouiller les pistes. Mais, *« pour que ce moyen soit valable*, indique le service, *il faut que vos voisins de la première adresse ne soient pas au courant de votre changement de domicile »*.

Après avoir recommandé de *« laisser son nom sur la boîte aux lettres pour tromper l'huissier »*, l'écran indique que de *« telles manœuvres sont frauduleuses et qu' (il) n'incite pas à les pratiquer »*. Par souci de morale ? La réponse est plus terre à terre : *« ... car si elles paraissent faciles en théorie, elles le sont beaucoup moins dans la pratique »*.

Ce service télématique est soutenu par une campagne publicitaire sur mille panneaux d'affichage parisiens. Elle sera prochainement diffusée dans les villes de plus de 500 000 habitants. Sur fond vert d'espérance, une corde menace de se rompre : *« Nous avons voulu symboliser le point de rupture »*, indique M. Didier Kiffer, du centre serveur chargé de la mise en place de ce service. L'idée de ce « service » revient à Mme Isabelle Dombrowski, jeune fondatrice, à vingt-trois ans, de la Société française de services télématiques, basée à Avignon.

M. A.



SOCIÉTÉ

Inculpation d'un avocat américain

La police péruvienne démasque un important réseau de trafic d'enfants

Plus de trois mille enfants achetés et revendus en un peu plus de deux ans : la bande de trafiquants qui vient d'être démasquée par la police péruvienne bénéficiait de nombreuses complicités. Le principal inculpé, un avocat nord-américain, plaide non coupable en invoquant la malnutrition qui condamne les petits Péruviens

LIMA

de notre correspondante

La « bande à Gagel » (du nom d'un avocat nord-américain de trente-six ans) vient d'être impliquée par la représentante du ministère public dans le trafic de plus de trois mille bambins en un peu plus de deux ans. *Trente-six* juges d'instruction de province, présumés complices, ont été destitués.

Ce n'est, semble-t-il, que la pointe de l'iceberg de l'un des commerces illicites du Pérou : premier producteur de coca (matière première de la cocaïne), le pays serait aussi, d'après l'ONU, le troisième « exportateur » d'enfants du monde. Le commerce est florissant. Les petits Péruviens sont vendus 15 000 dollars chacun à leurs parents adoptifs, soit trois fois plus qu'en 1981, lorsqu'un premier scandale avait éclaté.

La division du trafic de mineurs vient de découvrir trois crèches clandestines dans les faubourgs de la capitale. Remontant la filière, la police a démasqué tout un réseau, coiffé par l'avocat américain James Gagel, constitué par des avocats, des interprètes, des nourrices, et surtout des «assistantes sociales», chargées de l'enlèvement ou du recrutement des bambins – dont le prix d'achat est seulement de 100 à 300 dollars.

Au cours de la perquisition dans les bureaux du chef de la bande, la police a mis la main sur le matériel de faussaire utilisé à ces fins : tampons officiels, actes de naissance et papiers d'identité falsifiés, formulaires d'adoption (en blanc) signés par des juges d'enfants... Le *Gringo*, comme le surnomme la presse, touchait, dit-on, des honoraires de 8 000 à 12 000 dollars par adoption. Plusieurs parents adoptifs d'origine canadienne et américaine avaient porté plainte pour escroquerie. Néanmoins, celles-ci n'ont eu aucune suite... L'homme a ses entrées au palais de justice où il a travaillé en tant que conseiller, ainsi que dans la haute société.

D'ailleurs, l'inculpé plaide non coupable bien qu'il reconnaisse avoir servi d'intermédiaire pour faciliter l'adoption d'une soixantaine d'enfants. Plus de six cents, assure la police, en s'appuyant sur les archives informatisées de l'avocat américain. A sa décharge, James Gagel peut répéter devant le tribunal les arguments exposés dans une lettre récente adressée à l'ex-ministre de la santé, Augusto Antonielli, afin de plaider pour une réforme du code d'adoption des mineurs : *« douze cents enfants meurent de malnutrition chaque semaine. C'est comme si un Boeing bourré de gosses s'écrasait sur le sol chaque jour... Néanmoins, d'après les statistiques officielles, seulement mille enfants sont adoptés chaque année. C'est dire que seul un sur mille peut profiter de cette bouée de sauvetage. »*

Il est vrai que le pays est à la dérive, que 70 % de la population vit dans l'extrême misère, que 50 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition, et que 1,2 million de gosses de moins de treize ans travaillent dans des conditions infra-humaines. Vrai aussi que la « sale guerre » a tué un millier de petits Péruviens en dix ans, en a mutilé trois mille, et que cinquante mille *autres sont devenus orphelins*. Vrai, enfin, si l'on en croit la juge d'enfants Carmen Torres, que la politique dite « d'ajustement structurel » appliquée depuis dix-huit mois a augmenté de 100 % le pourcentage d'abandons ou de ventes d'enfants.

Face à ce nouveau scandale d'adoption clandestine, l'opinion publique est divisée. D'un côté, on critique la chasse aux sorcières déchaînée au nom d'un patriotisme hypocrite contre des personnes philantropes. De l'autre, on brode sur le thème du trafic d'organes, dénoncé l'année dernière *par l'évêque de Chimbote*, Mgr Luis Bambaren. De toute façon, géniteurs et parents adoptifs continuent à être escroqués par des personnes sans scrupules qui utilisent la détresse des uns et des autres pour vivre grassement du trafic d'enfants dans ce « paradis informel » qu'est le Pérou.

NICOLE BONNET

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Référé pour l'ouvrage « Enquête sur la droite extrême »

Saisi par M. Philippe Baillet, traducteur et figure connue de la galaxie d'extrême droite, le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a refusé d'ordonner la suppression de plusieurs passages de l'ouvrage *Enquête sur la droite extrême*, de René Monzat, publié par Le Monde Editions, malgré la demande présentée par le plaignant, qui s'estimait victime *« d'une grossière diffamation »*. L'ouvrage indique notamment que M. Baillet, qui a été secrétaire du Centre doctrinal d'études Julius Evola, a cessé de se dire national-socialiste, en 1985, afin de collaborer avec le GRECE (Groupement de recherche et d'études sur la civilisation européenne).

Dans son ordonnance datée du 4 mars, Mme Françoise Ramoff, juge des référés, constate : *« Les défendeurs font valoir à juste titre que, pour certains, les courts extraits cités en demande reproduisent les propres déclarations du demandeur, qui ne peut contester avoir été le traducteur de Julius Evola, et qui a annoncé clairement, dans la revue* Totalité *numéro 21/22 « publiée en 1985 », sous l'intertitre* « Pour en finir avec le national-socialisme », *sa rupture avec ce mouvement dont le bilan lui est apparu, après une longue et patiente réflexion personnelle,* « globalement négatif » *et affirme ses liens avec le GRECE. »* Concernant les autres passages litigieux, le magistrat relève : *« Il n'en ressort à l'évidence aucune assertion diffamatoire ni même constitutive d'une faute de nature à constituer [un] trouble manifestement illicite. »*

M. P.

Dans le Haut-Rhin

Un forcené blesse trois passants à Illfurth

Un forcené armé d'un fusil de chasse, M. Albert Giethlen, a blessé trois passants, dimanche 8 mars, à Illfurth (Haut-Rhin), près de Mulhouse, après s'être retranché dans son domicile. M. Giethlen, qui a tiré sur un médecin du SAMU et un pompier qu'il avait lui-même appelé, a fait feu sur des voisins qui garaient leur véhicule. Cerné par les gendarmes, il s'est rendu vers 21 h 30 et a été évacué en ambulance vers l'hôpital civil de Mulhouse. Selon le procureur de la République de Mulhouse, M. Jean-Jacques Zimhelt, des *examens permettront de déterminer « s'il y a lieu d'engager des poursuites »*. M. Giethlen *« ne semblant pas jouir de toutes ses facultés mentales »*. Invalide et dépressif, M. Giethlen avait effectué plusieurs cures de désintoxication.

Mouvement de protestation des détenus à la maison d'arrêt d'Osny

Environ deux cent trente détenus de la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise) qui se trouvaient, dimanche 8 mars, sur les cours de promenade de l'établissement se sont regroupés *peu après 16 heures sur le terrain de* sport afin de protester contre l'instauration prochaine, au sein de la prison, d'une nouvelle réglementation. Plusieurs détenus ont atteint le chemin de ronde et deux d'entre *eux ont tenté* d'escalader le mur d'enceinte en y appuyant la barre horizontale d'un des buts du terrain de sport. Le premier a réussi à s'échapper, mais il a été repris peu après par les agents pénitentiaires; le second a été légèrement blessé d'un coup de feu tiré par un surveillant. Les forces de l'ordre ont *été appelées en renfort*, et les détenus ont cessé leur mouvement après une rencontre entre leurs représentants et le directeur de l'établissement.

Les détenus protestent contre un projet de modification du règlement intérieur qui devait entrer en application mardi 10 mars. En raison de la surpopulation croissante, la direction comptait revenir à une application plus stricte de la réglementation tout en offrant de nouvelles activités aux détenus. Ouvert en juin 1989, cet établissement, qui fait partie du plan de 13 000 nouvelles places de prison *lancé en 1986 par M. Albin Chalandon*, accueille 600 détenus pour 400 places dans le quartier des hommes.

□ **Un dirigeant de cabinet immobilier *inculpé dans l'affaire de la tour BP*.** – Un des responsables du cabinet immobilier Richard Ellis, M. Yves Tercieux, a été inculpé de *« faux et usage »*, vendredi 6 mars, par le juge d'instruction chargé du dossier de la tour BP, M. Jean-Luc Delahaye, qui l'a placé sous contrôle judiciaire. A l'occasion d'une opération immobilière réalisée à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Tercieux a versé 600 000 francs d'honoraires à Eurocen, la société dirigée par l'épouse du brigadier de police Daniel Voiry et qui avait perçu plusieurs millions de « commission » lors de la revente de la tour BP. L'inculpation qui vient d'être prononcée, et qui est sans rapport direct avec l'opération immobilière réalisée à la Défense, intervient de manière annexe dans le dossier traité par le juge Delahaye.

FAITS DIVERS

Progression spectaculaire de la toxicomanie en Espagne

MADRID

de notre correspondant

La drogue a fait 817 victimes l'an dernier en Espagne – des morts par surdose, pour l'essentiel, – soit 127 de plus que l'année précédente. Un peu plus de 28 000 personnes ont été emprisonnées pour des faits liés au trafic ; 7 573 kilos de cocaïne, 104 750 kilos de haschisch et 741 kilos d'héroïne ont été saisis. Tels sont les chiffres fournis pour 1991 par le ministère de l'intérieur madrilène concernant ce qui est considéré comme l'un des plus importants fléaux de la société espagnole.

Près d'un drogué par jour a trouvé la mort dans la capitale, mais toutes les grandes villes sont touchées par ce mal qui prend les allures d'un drame national parce qu'il est source d'insécurité, de corruption et de racisme. Les gitans sont notamment souvent accusés d'être les pourvoyeurs de «came», ce qui engendre des conflits, particulièrement dans les écoles où les parents refusent que leurs enfants côtoient «les manouches».

M. B.

□ **Quatre-vingt-neuf morts lors du naufrage d'un ferry en Thaïlande.** – Un pétrolier thaïlandais, qui venait de livrer sa cargaison dans une raffinerie, a coupé en deux un ferry transportant quelque cent quarante pèlerins de retour d'une cérémonie bouddhiste, dimanche 8 mars à l'aube, à une trentaine de kilomètres au nord de Pattaya (Thaïlande). Vingt-quatre passagers ont pu être sauvés après la collision, qui s'est produite par temps calme. Quatre-vingt-neuf corps avaient été recueillis lundi, dans le golfe de Siam. – *(AFP, AP.)*



DECOUVREZ LE PACIFIQUE
Vols A/R + hébergement, base 2 personnes + assurance, assistance.

HAWAI - Oahu	9 jours/7 nuits	8 300 F*
AUSTRALIE - Sydney + Brisbane	15 jours/12 nuits	17 960 F*
NOUVELLE-ZELANDE - Auckland + Wellington	15 jours/12 nuits	18 300 F*

Et aussi :
• Fidji • Papouasie/Nouvelle-Guinée • Nouvelle-Calédonie • Vanuatu • Polynésie Française. •

*Prix à partir de, par personne et valable jusqu'au 31 mars 1992.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt de la Cour d'Appel de Versailles du 22 mai 1989, aujourd'hui définitif,

– **HERON** *Marceau*, retraité, demeurant à FREMECOURT, 18, rue de Cléry (Val-d'Oise), président de l'Association à but non lucratif LE TRAIT D'UNION,

– a été condamné à 20 000 F d'amende,

– pour travail clandestin à FREMECOURT courant 1987 et 1988.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 11e Chambre de la cour d'appel de Paris du 25 NOVEMBRE 1991.

– **PHAM Van Tan**, né le 12-12-1964 à Vung Tan (Vietnam), demeurant 13, rue Bailly de Suffren à AULNAY-SOUS-BOIS (93600).

– a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende,

– pour exécution d'un travail clandestin.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

La publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal : *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

Par jugement contradictoire du 19-12-91, la 31e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné :

– pour avoir à PARIS, courant 1989 et 1990, favorisé l'entrée et le séjour irrégulier d'étrangers en FRANCE,

– **ZHENG de Yuan**, né le 10-9-61 à Zhejiang, Chine, demeurant 7, rue Affre, 75018 PARIS,

– à 14 mois de prison avec sursis et 40 000 F d'amende.

– **SUN Jianzhang**, né le 26-12-54 à Zhejiang, Chine, vendeur, RN 6, LE TREUIL, 71680 CRÈCHES-SUR-SAONE,

– à 14 mois de prison avec sursis et 40 000 F d'amende.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Par jugement contradictoire du 2-12-1991 sur opposition au jugement du 9-3-1988, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale,

– à la peine de 10 mois de prison avec sursis et 50 000 F d'amende,

– **VERNOY Alain**, né le 29-11-1952 à DIJON (Côte-d'Or), agent commercial, demeurant 1641 Baersel 67 Groenlaan, BELGIQUE.

Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Journal officiel*, *le Monde*, *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOURS

Par jugement contradictoire du 13 janvier 1992,

– **MOOR Robert**, né le 28 mars 1930 à PARIS (16e), ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures, président de la S.A. PROTEX, demeurant 4, rue Verdi à PARIS (75016),

– a été condamné à un an de prison avec sursis et 120 000 F d'amende,

– *pour pollution*, blessures involontaires avec I.T.T. supérieure à 3 mois et infraction au code du travail.

Le tribunal a, en outre, ordonné :

La publication du jugement, par extrait, aux frais de Robert MOOR dans *l'Usine nouvelle*, *le Figaro* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOURS

Par jugement contradictoire du 13 janvier 1992,

– **RUPIN Michel**, né le 8 octobre 1928 à BREST (29), ingénieur chimiste et directeur technique de la S.A. PROTEX, demeurant rue du Professeur-*Guillaume-Louis* à CHATEAU-RENAULT (37).

– a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 60 000 F d'amende,

– pour pollution, blessures involontaires avec I.T.T. supérieure à 3 mois, infractions au code du travail, entrave au fonctionnement du Comité d'hygiène et de sécurité.

Le tribunal a, en outre, ordonné la publication du jugement, par extrait, aux frais de Michel RUPIN dans *l'Usine nouvelle*, *le Figaro*, *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du vendredi 15 novembre 1991,

– **GARCIA-SANZ Carlos**, né le 13-11-1945 à BOURGES (18) demeurant à PARAY-VIEILLE-POSTE *91550 – 20, rue des Pivoines*,

– a été condamné à 60 000 F d'amende,

– pour défaut de réunion de l'assemblée générale des associés, conclusion de pactes sur le règlement des indemnités dues aux victimes d'accidents et d'abus de biens sociaux.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Monde*, *France-soir*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre (section A) de la cour d'appel de Paris du 20 novembre 1991.

– **SEBAOUN Jacky**, né le 29 mai 1932 à ALGER (Algérie), demeurant 27, avenue Lucien-Sportiss, SEVRAN (93270);

– a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende. Paiement des impôts fraudés et des pénalités fiscales y afférentes,

– pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt sur les sociétés et de la TVA par omission de déclarations de résultats dans les délais prescrits, courant 1983 et 1984 à SEVRAN (93).

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1) *La publication de cet arrêt, par* extrait, dans les journaux : *le Journal officiel de la République Française*, *le Quotidien de Paris*, *le Monde*.

2) L'affichage de cet arrêt, par extraits, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de SEVRAN.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 27 SEPTEMBRE 1991.

– **FROUIN Jacques**, né le 5 mai 1927, demeurant 60, avenue d'Iéna à PARIS-16e.

– a été condamné à 1 300 F d'amende.

– pour contravention de non-paiement des cotisations d'assurance-maladie régime obligatoire des non-salariés pour la période du 1er OCTOBRE 1989 au 31 MARS 1990. ARTICLE R.244-4 (ancien L.151) du Code de la Sécurité sociale.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde*.

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 15 jours, sur la porte extérieure de l'immeuble sis no 60 de l'avenue d'Iéna à PARIS (75016), où M. FROUIN Jacques exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Par jugement contradictoire du 18-12-91, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : emploi d'un étranger non muni d'une autorisation de travail salarié – exécution d'un travail clandestin,

– pour avoir à Paris, courant novembre 1989 au courant janvier 1990, engagé ou conservé à son service trois étrangers non munis de titre les autorisant à exercer une activité salariée en FRANCE, en l'espèce AMARO DO PEREIRO GONCALVEZ, MANUEL JULIAO AFONSO ROCHA, MOISE PIRES DO VAL, de nationalité portugaise.

– pour avoir à Paris, courant décembre 1989 au courant janvier 1990, exercé à but lucratif une activité de production, de transformation, de réparation, de prestation de services, dans l'accomplissement d'actes de commerce, en se soustrayant intentionnellement à l'une des obligations suivantes : employant des salariés, effectuer au moins l'une des formalités prévues aux art. L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du code du travail,

– à la peine de 3 mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende.

– **LEFAURE Jean-François**, né le 6-5-1949 à PARIS (16e), demeurant 136, avenue de La Celle-Saint-Cloud, 92420 VAUCRESSON.

Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Parisien* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'y ayant appel.

Le Monde de l'éducation
Pour préparer la philo du BAC
un dossier à suivre en mars - avril - mai - juin.
- Les thèmes au programme expliqués par des enseignants.
- Chaque mois, un sujet du bac rédigé par un philosophe contemporain.
- Des conseils pratiques.

SPORTS

ATHLÉTISME : championnat de France de cross-country

Aïssa Belaout vainqueur sans médaille

Pour la première fois, un coureur étranger, l'Algérien Aïssa Belaout, a remporté, dimanche 8 mars à Brumath (Bas-Rhin), les championnats de France de cross-country. Tony Rapisarda, deuxième, a décroché le titre national. Chez les dames, Annette Sergent a été sacrée championne pour la sixième fois.

BRUMATH

de notre envoyée spéciale

Aïssa Belaout n'en finit plus de pleurer. Il croit rêver. En fait, il ne croit plus rien et ne sait plus rien. Il y a trop de monde autour de lui, trop de bruit. Depuis qu'il a franchi la ligne d'arrivée, il lui faut raconter sa victoire et signer des autographes. A vingt-trois ans, il vient de remporter les championnats de France de cross-country, mais il ne sera pas couronné, car il est Algérien. Pour la première fois dans cette épreuve, ouverte à tous les membres des clubs français, un athlète étranger vient de s'imposer devant tous les favoris. Tony Rapisarda, deuxième, est sacré champion de France, et Bruno Le Stum, tenant du titre, décroche la médaille d'argent en se classant quatrième derrière le Marocain Abdellah Behar.

Vainqueur sans titre, Aïssa Belaout est pourtant plus heureux que le champion de France : il l'a battu. Et s'il pleure, maintenant, c'est parce qu'il se souvient qu'hier encore il était une ombre dans le monde du cross, un anonyme. Soudain, après la ligne d'arrivée, ces dix dernières années ont défilé devant ses yeux. Il a le regard fuyant, comme s'il était ébloui par la lumière, après des heures d'obscurité. Ses genoux « flageolent » et le trahissent maintenant, eux qui lui permettaient, tout à l'heure, d'attaquer et de résister à ses adversaires, quand il fonçait, tête baissée, furieux.

« J'ai quitté l'Algérie en 1981, après le tremblement de terre qui a rayé de la carte mon village, El Asman, raconte-t-il. *J'étais footballeur et je n'avais plus rien. Je suis venu en France et j'y ai joué pendant cinq ans. Un jour, j'ai fait une course, pour changer, et j'ai terminé quinzième. Un entraîneur est venu me voir et m'a menacé de me « casser la tête » si je ne me mettais pas tout de suite à l'athlétisme. Je n'avais pas très envie de me faire casser la tête... »*

Le cross-country est un sport exigeant. Pour réussir, il faut avaler des kilomètres tous les jours. Il faut s'adapter à toutes les circonstances, courir par n'importe quel temps, dans le sable, sur des surfaces dures ou dans la boue. C'est un art difficile, aussi, pratiqué par les spécialistes du fond et du demi-fond en guise d'entraînement pour le 5 000 ou le 10 000 mètres et, plus rarement, pour le 3 000 mètres steeple. C'est une discipline de souffrance, enfin, solitaire et ingrate.

En vue de Boston

Tâcheron du cross, Belaout travaille huit heures par jour dans une entreprise comme manutentionnaire. Alors, il court quand il peut, le soir entre 19 heures et 22 heures. Inscrit dans un petit club du Vaucluse, il n'a pas vraiment d'entraîneur, seulement des copains. Alors, il court tout seul, il court beaucoup trop. Belaout est encore si jeune pour le fond. Il multiplie contre-performances et abandons, cesse la compétition à cause d'une fracture de fatigue.

Les choses changent en janvier dernier, lorsqu'il entre au club d'athlétisme de Montélimar : *« J'ai compris qu'il fallait calmer le jeu. Je n'ai couru que quatre cross cette saison. Je rentre tout juste d'un stage au Maroc, trois semaines à 2 000 mètres d'altitude. Le rêve pour l'amoureux de montagne que je suis. Et puis, là-bas, les méthodes sont différentes. Les athlètes ne s'économisent jamais, mais savent ne pas aller trop loin. Ils prennent plus de risques, peut-être, que les Français. »*

Un étranger vainqueur des championnats de France ? Il sourit : *« C'est une bonne chose, comme un entraînement, surtout en vue des championnats du monde de Boston, dans deux semaines. »* Lui, il est encore plus loin. Il pense aux Jeux olympiques de Barcelone où il espère être sélectionné dans l'équipe algérienne pour le 5 000 mètres. Médaillé d'or sans médaille à Brumath, il songe, en Espagne, à un podium. Il pense à son téléphone, qui va sonner, désormais : les sponsors, les clubs. Ses petits yeux bruns s'allument et pétillent, son regard sourit. Il se ressaisit. Surtout ne pas rêver debout. Garder son calme : *« Il me faut rester sur terre, c'est encore là que je cours le mieux. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Requiem pour le « french flair »

L'équipe d'Angleterre a réalisé, samedi 7 mars à Twickenham, son deuxième Grand Chelem consécutif en battant les Gallois 24-0. Ce doublé n'avait plus été réussi depuis 1924. Les Anglais ont confirmé leur nette supériorité européenne en battant le record de points (118) inscrits lors d'un Tournoi. Leur arrière Jonathan Webb est également devenu le meilleur marqueur anglais de tous les temps, ainsi que le recordman des points marqués en un seul Tournoi (67). Dans le même temps, l'équipe de France concédait sa septième défaite d'affilée à Edimbourg face aux Ecossais, sur le score de 10-6. Menés d'entrée par un essai de Neil Edwards, les Français n'ont jamais réussi à concrétiser la domination de leurs avants, dans un match très médiocre.

ÉDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Les Britanniques ont appelé cela le « french flair ». Une perspicacité digne du meilleur de leurs détectives pour repérer le moindre indice de faiblesse dans les alignements adverses, pour faire avouer chacun de ses défauts à la cuirasse ennemie. Un mélange d'intuition et de culot pour s'engouffrer dans la brèche la plus insignifiante, pour semer les derniers défenseurs dans des courses d'apparence hasardeuse, et pourtant aimantées par l'en-but. Pendant des années, les Britanniques ont regardé les trois-quarts français, isolés ou en meute, galoper sur leurs terrains et annuler en quelques secondes le long labeur de leurs avants, le petit pécule accumulé par leurs buteurs. Cela ne permettait pas forcément de gagner, mais cela suffisait pour camoufler les lacunes des quinze tricolores, pour sortir de la grisaille bon nombre de ces matches-corvées du Tournoi des cinq nations. Admiratifs, vaguement jaloux, les Britanniques avaient renoncé à analyser ce particularisme gaulois et se contentaient d'un sobre constat : *« C'est le french flair. »*

Les Français, eux, n'ont même jamais songé à baptiser cette façon de jouer. Pas besoin de nommer ce qui va de soi. Ils croyaient cette qualité innée, inscrite à tout jamais dans le patrimoine génétique des rugbymen tricolores. Samedi, en entrant sur la pelouse de Murrayfield, ils se posaient des questions sur bien d'autres aspects de leur jeu. Sur la solidité d'un pack rafistolé après les expulsions du Parc des Princes. Sur leur capacité à assimiler les leçons de savoir-vivre du fameux M. Hilditch. Mais sur la compétence des lignes arrière, peu de doutes avaient été émis. Tout le monde avait constaté leurs piètres prestations contre le Pays de Galles, puis l'Angleterre. L'entraîneur, Pierre Berbizier, s'était plaint d'un manque de finition. Mais il gardait suffisamment confiance dans ses trois-quarts pour leur demander de laver l'affront du Parc des Princes. Le rachat devait passer par l'offensive.

Mauvaise conscience

Mais à Murrayfield les Français n'ont pas réussi à ensevelir leur mauvaise conscience sous les attaques et les essais. Les trois-quarts bleus sont seulement parvenus à enterrer leur beau jeu sous des tonnes d'erreurs et d'approximations. Ils ont interprété un triste requiem pour le jeu à la française, sans même un chef d'orchestre, puisque ni le demi de mêlée Fabien Galthié – qui s'est signalé par des options tactiques approximatives et une passe mollassonne – ni le capitaine Philippe Sella n'arrivent à imposer leur autorité. Ils ont ânonné ces classiques du rugby d'attaque que leurs aînés, qu'eux-mêmes il y a peu de temps récitaient à la perfection.

La percée, tout d'abord. En milieu de deuxième mi-temps, Franck Mesnel récupérait une touche trop longue des Ecossais. Le joueur du Racing entamait alors une de ces diagonales solitaires qui ont enflammé tant de parties. Mesnel transperçait un premier rideau blanc immobile. Un dernier carré de défenseurs se dressait encore entre la ligne et lui. Mais au moment où elle demandait de l'inspiration, la course du Français se fit mécanique, triste trajectoire rectiligne. Pas assez inventive pour se débarrasser des ultimes obstacles en feintant. Pas suffisamment rapide pour permettre le passage en force et éviter le placage de Derek White. A trente ans, Franck Mesnel, qui n'a conservé sa place dans l'équipe que grâce à un forfait de Viars, semblait subitement trop vieux pour surprendre encore ses adversaires.

La relance ensuite. A trois reprises, Jean-Baptiste Lafond, passé de l'arrière à l'aile, s'est essayé à sa figure favorite, qui fut aussi la spécialité de Serge Blanco. De son en-but, en première mi-temps, puis de ses vingt-deux mètres en fin de partie. Les tentatives du joueur eurent l'air de plus en plus désespérées. Lafond tournait sur lui-même, balle en main, courait d'un partenaire à l'autre en quête d'un soutien, ou scrutait le dispositif écossais pour apercevoir une faille. Visage fermé, course hésitante, il semblait fouiller dans sa mémoire, essayer de retrouver les formules magiques qui lui permettaient de traverser tout le terrain à partir de ces positions reculées. Las, avant d'avoir pu rassembler ses souvenirs, l'ailier se fit expédier en touche, à quelques mètres de sa propre ligne d'essai.

Les passes en ligne enfin. Tout au long du match, les Français se sont embrouillé l'esprit avec des astuces trop compliquées, des passes croisées trop enberlificotées pour surprendre qui que ce soit en dehors de leur destinataire. Dans les combinaisons simples, la balle parvenait beaucoup trop lentement aux ailiers pour que le moindre décalage puisse voir le jour. La ligne bleue se fracassait avec une belle régularité sur le mur blanc, sans que personne ne semble en mesure de remédier à ce qui ressemblait de plus en plus à un suicide collectif. Les bleus tombaient dans les pièges les plus grossiers des Ecossais, qui, dans leur nouveau maillot rayé, style bagnard, se mirent à ressembler à des forçats du placage. Dans ses meilleures jours, le jeu des trois-quarts français a parfois confiné au génie. Le drame, samedi, est qu'il ne fut même pas assez intelligent pour analyser les raisons de son échec. Et le manque de clairvoyance continua même après la rencontre, lorsque les joueurs, enfin unis dans un bel ensemble, rejetèrent sur la pluie la responsabilité de leurs erreurs.

C'était oublier un peu vite que le rugby continue à se pratiquer l'hiver, et que le Quinze de France pouvait s'attendre à affronter la pluie au mois de mars à Edimbourg. C'était oublier surtout que, si les arrières français ont paru noyés à Murrayfield, ce fut sous les ballons. Ceux que leur ont obligeamment fourni des Ecossais dont le niveau de jeu a fortement décliné depuis la dernière Coupe du monde, et notamment un Gavin Hastings fantomatique, incapable de trouver une touche en première mi-temps. Ceux gagnés par les avants français surtout.

Car, comme pour une vengeance involontaire, la performance des « bourriques » de devant a mis en évidence les lacunes des vedettes de l'arrière, qui les avaient si souvent éclipsées. Comme si le rugby tricolore fonctionnait tout à coup à l'envers. Le pack français a dominé son vis-à-vis dans toutes les phases de conquête, fournissant quarante-six balles à Fabien Galthié. Il est parvenu huit fois à toucher du doigt la ligne d'essai écossaise. Pendant trente minutes, les avants tricolores ont pris position dans les 22 mètres écossais. Mais à la volonté, à l'organisation des huit de devant, succédait, à chaque fois, le gâchis des lignes arrière, incapables de donner au Quinze de France un avantage au score plus long qu'une minute.

La culture des lignes arrière

« Dans ma carrière de joueur, je n'ai pas souvenir d'avoir vu des lignes françaises avec autant de ballons et aussi peu inspirées », disait après le match l'ancien troisième ligne écossais John Jeffrey. *« Je n'ai jamais vu une équipe de France aussi maître du jeu à Murrayfield*, renchérissait Pierre Berbizier. *Décidément, cette équipe ne semble à l'aise que dans le traumatisme. Elle va chaque fois au fond d'un problème pour le régler. »* L'entraîneur français était venu à Edimbourg en maître d'école prêt à réprimander les élèves encore indisciplinés. Il pourra distribuer des bons points : l'excellent arbitre, le Sud-Africain Freek Burger, n'a relevé aucune irrégularité dans le jeu français. Mais Pierre Berbizier n'avait pas prévu que les cancres et les chouchous en profiteraient pour échanger les rôles. Il est donc rentré d'Ecosse en psychologue, chargé de cerner cette crise d'identité inédite dans le rugby français.

Le mal auquel il s'attaque est sans doute plus préoccupant pour l'avenir que l'expulsion de deux joueurs au cours d'un même match. *« Aujourd'hui, ce n'est pas parce qu'on est Français que l'on obtient le « french flair » juste en claquant des doigts*, dit-il. *On a peut-être trop longtemps délaissé les lignes arrière, en pensant que nous avions cela dans le sang. Ce n'est pas un hasard aujourd'hui si les matches de championnat sont si pauvres en actions des trois-quarts. »* Pour relancer cette culture, Pierre Berbizier devra s'attaquer à l'héritage de Jacques Fouroux, à cette volonté de muscler les trois-quarts au risque de leur faire perdre leur imagination. C'est le principal moyen pour retrouver un jeu spectaculaire et espérer revenir dans une élite mondiale à laquelle seule en Europe l'Angleterre peut prétendre aujourd'hui.

JÉROME FENOGLIO

VOILE : les éliminatoires de la Coupe de l'America

Une victoire capitale pour « Ville-de-Paris »

***Ville-de-Paris*, le bateau du défi français pour la Coupe de l'America, a remarquablement débuté le troisième tour éliminatoire, samedi 7 mars à San-Diego (Californie), en battant *New-Zealand*, considéré par beaucoup comme le favori de l'épreuve. Grâce à une nouvelle victoire enregistrée dimanche contre le voilier suédois *Tre-Kronor*, les Français remontent à la troisième place des challengers. Les quatre premiers disputeront les demi-finales de la coupe Louis-Vuitton à partir du 29 mars.**

L'exploit frôlé le 22 février, quand *Ville-de-Paris* avait échoué de 8 secondes derrière *New-Zealand*, a été réussi quinze jours plus tard par Marc Pajot et ses équipiers. Les Kiwis, qui n'avaient été battus qu'une fois en quatorze régates, au premier tour par *Il-Moro-di-Venezia*, ont, cette fois, été devancés de 1 minute 21 secondes. Pour continuer à rêver d'être les challengers appelés à disputer la Coupe de l'America à partir du 9 mai, les Français devront, certes, confirmer ce résultat. Mais cette victoire, psychologiquement capitale, démontre déjà qu'ils sont sur la bonne voie pour optimiser les performances du bateau et de l'équipage.

Si on excepte trois jours de détente accordés aux navigants à l'issue du deuxième tour, les membres du défi français n'ont pas chômé. Les deux semaines de répit entre les régates ont surtout été mises à profit pour changer la quille de *Ville-de-Paris*. Si les challengers n'ont pas le droit de modifier la coque de leur bateau, ils peuvent, en revanche, travailler sur les appendices, le gréement ou le poids du voilier, à condition de rester dans la jauge fixée pour les Class America. Les huit défis ont profité de cette liberté puisqu'ils ont tous demandé un nouveau contrôle de jauge avant la reprise des régates.

A ce stade de la compétition, il ne s'agit plus de changer les grandes options architecturales, mais plutôt de les affiner. *« Ces modifications portent sur des petits détails au niveau des formes des appendices ou des voiles, sur des gains de poids de 2 ou 3 kg aux extrémités*, explique Philippe Briand, directeur technique du défi français. *Les gains sont de l'ordre du centième de nœud, mais ils peuvent se traduire par une dizaine de secondes sur un bord de près. Quand on voit que les régates entre les meilleurs peuvent se jouer à une longueur de bateau, on mesure l'importance de ces améliorations. »*

Ainsi, après avoir testé au deuxième tour des voiles conçues à partir du nouveau tissu « Ariane 2 », mis au point par le Centre national d'études spatiales (*le Monde* du 25 février), *Ville-de-Paris* a été doté pour le troisième tour de nouveaux appendices et devrait recevoir, s'il se qualifie pour les demi-finales, un nouveau mât en fibre de carbone, commandé au chantier ACX de Brest grâce à une subvention de 2,5 millions de francs accordée par la municipalité parisienne.

Seize sélectionnés

Cette courte trêve a aussi été mise à profit pour désigner l'équipage type (1). La gestion d'un groupe de quatre-vingts personnes, qui vivent ensemble à San-Diego depuis septembre 1991, exigeait beaucoup de précautions pour éviter ou maîtriser les conflits ou les rivalités, surtout entre ceux qui ambitionnaient de faire partie des seize derniers sélectionnés. Cette mission a été confiée à Christian Target, un psychologue, qui demandait chaque mois à tous les candidats de s'autoévaluer, mais aussi de juger les autres membres du défi.

Le résultat de ces investigations a servi à la commission sport, composée des entraîneurs (Serge Guillaume et Dominique Wavre), mais aussi de navigants (Marc Pajot, Marc Bouet, Bertrand Pacé, Laurent Delage et Thierry Chappet), à déterminer ses choix entre les vingt-cinq équipiers qui avaient disputé les deux premiers tours. *« Dans la formation de ce seize majeur, nous avons surtout recherché l'expérience, la maturité de la régate à haut niveau, ainsi que la confiance des uns envers les autres*, explique Marc Pajot. *Mais les autres équipiers vont continuer à naviguer intensément sur notre deuxième bateau pour nous servir de sparring-partner à l'échauffement et tester les voiles. Il ne faut pas oublier, que sur ces grands bateaux, les équipiers d'avant sont très exposés et que les blessés ne sont pas rares. »*

Parmi les seize sélectionnés, neuf naviguaient déjà sur *French-Kiss*, le 12 mètres JI de Marc Pajot pour la Coupe de l'America 1987 en Australie, et deux étaient cette année-là sur *Challenge-France*, le bateau de son frère Yves. Parmi les cinq « bleus », deux ne sont pas des inconnus dans le monde de la voile olympique. Laurent Delage a été vice-champion du monde en 470 avant de passer sur Flying Dutchman où il était classé au quatrième rang mondial en 1988. Fabrice Levet a été champion d'Europe et du monde de Soling en 1990 avec Marc Bouet. En revanche, Xavier Husson, venu du sprint (10 s 6 sur 100 mètres), ou Eric Coulon, un ingénieur en hydraulique, ont surpris par leur détermination et leur faculté d'adaptation.

Ces seize équipiers ont fait honneur à leur sélection contre *New-Zealand* dans une régate d'une extraordinaire intensité. Devancés d'une seconde sur la ligne, les Kiwis n'ont pu virer qu'une bouée en tête, la première, avec 8 secondes d'avance. Peut-être grâce à une moindre traînée de leurs nouveaux appendices, les Français ont remonté leurs adversaires dans le premier bord de vent arrière, une allure qui avait souvent permis à *New-Zealand* de se distinguer lors des deux premiers tours éliminatoires.

Devancés de 11 secondes à la deuxième bouée, les Kiwis ont alors enchaîné quelque trente-cinq virements de bord au près (contre le vent). En vain. *Ville-de-Paris* conservait 7 secondes à la troisième bouée. C'est dans le quatrième bord (largue) que la victoire s'est jouée. Au moment où ils semblaient devoir déventer les Français, les Néo-Zélandais ont perdu deux longueurs sur un problème d'écoute de gennaker avant de commettre une grossière erreur en empannant trop tôt avant la bouée. Fort d'une avance de 46 secondes, l'équipage français n'a, cette fois, laissé aucune chance de revenir à ses adversaires, accomplissant enfin un sans-faute digne d'un challenger pour la Coupe de l'America.

GÉRARD ALBOUY

(1) L'équipage type de *Ville-de-Paris* (de l'avant à l'arrière du bateau) : Bruno Jeanjean et Jean-François Rivalant (voiles d'avant) ; Xavier Husson (soute) ; Benoît Briand (drisses) ; Albert Jacobsoone (pied-de-mât) ; Philippe Touet et Yann Gouniot (embraqueurs) ; Laurent Delage, Fabrice Levet et Thierry Poirey (grand'voile) ; Thierry Chappet et Christian Karcher (winchs) ; Eric Coulon (bastaques) ; Marc Pajot (skipper-barreur) ; Marc Bouet (tactique) et Bertrand Pacé (navigation).

Les résultats

AUTOMOBILISME

Rallye du Portugal

Le Finlandais Juha Kankkunen (Lancia intégrale) a remporté, samedi 7 mars, le Rallye du Portugal. Il a devancé l'Italien Massimo Biasion (Ford Sierra Cosworth) de 1 min 33 s et l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota Celica) de 4 min 59 s. Kankkunen passe en tête du championnat du monde des pilotes après trois rallyes.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Vingt-septième journée)

*Racing Paris b. Tours	86-70
Limoges b. *Villeurbanne	68-58
*Gravelines b. Lyon	76-72
*Antibes b. Reims	102-91
*Saint-Quentin b. Montpellier	87-83
*Pau-Orthez b. Le Mans	95-84
Cholet b. *Dijon	90-88
Mulhouse b. *Roanne	79-67

Classement. – 1. Limoges, 51 pts ; 2. Cholet, 50 ; 3. Pau-Orthez, 49 ; 4. Gravelines, 45 ; 5. Antibes, 43 ; 6. Montpellier et Lyon, 42 ; 8. Roanne, 41 ; 9. Mulhouse, 40 ; 10. Villeurbanne, 37 ; 11. Le Mans et Saint-Quentin, 36 ; 13. Dijon, 35 ; 14. Racing Paris et Reims, 33 ; 16. Tours, 32.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Trente et unième journée)

Marseille b. *Nantes	1-0
*Toulouse et Monaco	0-0
Paris SG b. *Toulon	5-2
*Auxerre b. Le Havre	3-0
*Nîmes b. Montpellier	2-1
*Caen et Rennes	0-0
*Lens b. Nancy	1-0
*Metz b. Lille	1-0
Lyon b. *Saint-Etienne	2-1
*Sochaux b. Cannes	1-0

Classement. – 1. Marseille, 45 pts ; 2. Monaco, 43 ; 3. Paris SG, 39 ; 4. Auxerre, 37 ; 5. Caen, 36 ; 6. Montpellier, 35 ; 7. Le Havre, 34 ; 8. Lens et Nantes, 33 : 10. Metz et Lille, 30 ; 12. Saint-Etienne, Toulon et Toulouse, 29 ; 15. Lyon, 28 ; 16. Nîmes, 25 ; 17. Sochaux, 23 ; 18. Cannes et Rennes, 21 ; 20. Nancy, 18.

Deuxième division

(Vingt-neuvième journée)

GROUPE A

Ancenis b. *Angers	1-0
Valenciennes b. *Louhans-Cuiseaux	1-0
*Guingamp et Laval	0-0
*Rouen b. La Roche	2-0
*Beauvais et Bourges	0-0
*Red Star et Dunkerque	0-0
Tours b. *Sedan	2-1

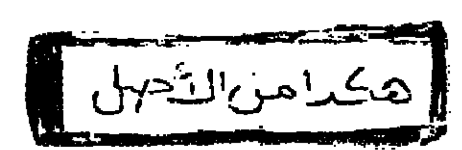
*(*Orléans-Amiens, remis)*

Classement. – 1. Angers, 39 pts ; 2. Valenciennes, 36 ; 3. Laval, 32. 4. Le Mans et Guingamp, 31.

GROUPE B

*Strasbourg b. Martigues	5-2
*Bordeaux b. Alès	3-0
*Châteauroux et Saint-Quentin	0-0
Rodez b. *Nice	1-0
*Istres b. Gueugnon	1-0
*Epinal et Saint-Seurin	2-2
*Ajaccio b. Perpignan	1-0
*Grenoble b. Mulhouse	1-0
Bastia b. *Annecy	5-1

Classement. – 1. Bordeaux, 46 pts ; 2. Strasbourg, 42 ; 3. Istres, 40 ; 4. Bastia, 36 ; 5. Ajaccio, 34.



Aux Jeux Olympiques on n'a pas eu de médaille, on n'a pas eu de photo, on n'a pas parlé de nous. Ça ne pouvait pas mieux se passer.



En 1981, Jean-Claude Killy et Michel Barnier lancent le projet :"Savoie olympique". Ils choisissent Andersen Consulting* pour les aider à preparer un dossier qui devra séduire et convaincre, sportifs, politiques, financiers, juristes. Il faut donc être plus convaincant, plus créatif que les concurrents des autres pays. Le 17 octobre 1986, le CIO choisit Albertville. Pour nous, c'est le lancement d'un second défi. En février 1987, le COJO nous confie officiellement le schéma directeur de l'organisation et de tous les systèmes d'information. Puis c'est notre projet qui est choisi pour la conception, la réalisation et la mise en oeuvre des systèmes opérationnels. De par leur efficacité, fiabilité, respect absolu des délais et des coûts, ces solutions ont déjà été retenues pour les prochains jeux de Lillehammer. Une première dans l'Olympisme. Décidément, ça ne pouvait pas mieux se passer. Pour vous aussi les compétitions ne s'arrêtent jamais. Ce que nous avons fait pour les J.O. nous pouvons le faire pour vous.



DIRECTEMENT DE LA REFLEXION A L'ACTION.

* Andersen Consulting est le nom des activités de conseil et d'ingénierie informatique d'Arthur Andersen.

CULTURE

MUSIQUES

La révolte des Solistes de Moscou

Les musiciens russes récusent les méthodes de leur chef Yuri Bashmet

MONTPELLIER

de notre correspondant

« Nous sommes partis parce que nous sentions qu'il fallait sauver cet orchestre », disait l'altiste soviétique Yuri Bashmet il y a un an. La formation des Solistes de Moscou – vingt instrumentistes hors pair, placés sous sa direction – s'installait alors pour cinq ans en résidence à Montpellier avec familles et bagages. Or voilà qu'aujourd'hui les destinées de ce même orchestre lui échappent.

L'apprentissage de la démocratie en France n'est sans doute pas étranger à ce divorce. Avant 1991, les musiciens ne pouvaient que se taire. A Moscou, ils acceptaient sans broncher les caprices de l'altiste-maestro qui, par sa notoriété internationale, pouvait seul leur assurer un débouché à l'étranger. Les tournées étaient alors pour eux la garantie d'un haut niveau de vie tout autant qu'une porte ouverte vers la liberté.

Puis les Solistes de Moscou se sont installés à Montpellier. Même si leur niveau de vie a baissé, ils goûtent quotidiennement à cette liberté, avec femmes et enfants. Au fil des mois ils ont de moins en moins supporté les absences, les retards, et surtout l'attitude de celui qu'ils considèrent toujours comme *« un musicien exceptionnel »* mais dont ils déplorent le *« manque de respect à leur égard »*. Une lettre signée par quinze d'entre eux dénonce les habitudes d'un artiste *« habitué à penser et agir comme le faisaient les apparatchiks du système soviétique »*. Bashmet, de son côté, a reproché à ses musiciens d'avoir perdu le goût du travail et a vu dans cette fronde un complot visant à le déposséder.

En novembre dernier, les musiciens s'adressent au directeur de l'Orchestre philharmonique de Montpellier, René Koering, pour lui demander de prendre la direction générale de la formation, et de ne laisser à Bashmet que la direction musicale. Le mois suivant, à l'issue d'une longue discussion, l'accord est conclu mais Bashmet fait subitement volte-face. Un premier concert en Finlande est annulé, puis une tournée prévue en Italie. L'altiste s'y produit seul avec l'Orchestre de chambre de Padoue.

L'Association des solistes de Moscou-Montpellier, présidée par l'adjoint à la culture de la ville, André Lévy, considère qu'il y a là une rupture de contrat. Avec la crise morale se profile aussi une crise financière. L'association fonctionne avec une subvention annuelle de 3 millions et demi de francs. Les annulations se solderaient par un manque à gagner de 800 000 F. Les musiciens votent à bulletin secret. Par onze voix pour, une contre, et trois sans opinions, ils demandent à se séparer de leur chef. De son côté, Bashmet a fait savoir qu'il *« n'était plus en état psychologique de diriger l'orchestre »*.

En attendant une prochaine réunion du conseil d'administration de l'association, René Koering a été chargé de gérer les affaires des solistes et de leur négocier des concerts. Il va s'attacher à les faire jouer avec d'autres grands solistes, considérant que, même sans la tête d'affiche, l'ensemble demeure un atout pour l'image de la ville de Montpellier. Le premier concert sans Yuri Bashmet a eu lieu le 20 février dernier. La formation a été dirigée par le soliste Jean-Philippe Collard. Yuri Bashmet a tenté de s'y opposer par une assignation en référé. Mais la juridiction a considéré que, chaque musicien étant lié individuellement par contrat avec l'association, *« l'Orchestre suit une existence propre et ne se confond pas avec le nom de Bashmet »*.

René Koering pourrait faire appel aux solistes moscovites pour compléter l'Orchestre philharmonique de Montpellier, plutôt que de faire appel à des occasionnels. Des voix n'ont pas manqué de s'élever du côté de la grande formation pour s'inquiéter de la présence de ces musiciens étrangers orphelins. Mais *« une fusion entre les deux formations est absolument exclue »*, a déclaré René Koering.

JACQUES MONIN

□ **Cinéma russe à Limoges.** – Cinq réalisateurs (Evgeni Tsymbal, Vadim Abdrashitov, Gennadis Poloka, Andreï Khrzhanorsky, Svetlana Gorskaia), plusieurs critiques, comédiens et producteurs sont attendus à Limoges, du vendredi 13 au samedi 21 mars, aux Premières Rencontres sur le cinéma de langue russe. Au programme, dix longs métrages, dix courts métrages et un hommage à quatre auteurs du nouveau cinéma de l'après-URSS : Lidia Bobrova, Rachid Nougmanov, Nelly Iakhina, Vladimir Kobrine.

▶ Centre culturel et social, avenue Jean-Gagnant, 87000 Limoges. Tél. : 55-34-45-49.

DANSE

Cherche chorégraphes, désespérément

Le White Oak Dance Project amène à Paris une image de l'Amérique naïve

BARYCHNIKOV

au Théâtre des Champs-Elysées

Comme on aimerait se trouver à cent mille lieues d'ici! Etre numismate, pépiniériste, vétérinaire! Mais non, rien ne nous épargnera l'obligation d'avouer notre cruelle déception devant les deux premiers programmes du White Oak Dance Project, ce petit groupe américain constitué autour de Mikhaïl Barychnikov, qui nous le présentait lors d'un récent entretien (*le Monde* daté 5-6 janvier). Que « Micha » mette désormais son génie, sa notoriété – et même ses moyens financiers puisqu'il a fondé pour la circonstance sa propre société de production – au service de la danse contemporaine ne pouvait, ne peut encore, en son principe, que nous réjouir. Mais quelle danse contemporaine?

Des huit ballets proposés au cours de ces premières soirées, seul tient la route *El Penitente*, un grand « classique » de Martha Graham, qui date de 1940. Trois personnages, représentant une secte sud-américaine qui croit à la purification des péchés par une rude pénitence, revivent la passion du Christ. La force expressive et l'économie de moyens de Graham, qui allait toujours à l'essentiel, ne prennent pas une ride. C'est superbement interprété par Barychnikov, qui se flagelle avec conviction et montre une fois de plus ses dons de comédien, par Kenneth Tosti et Terese Capucilli, aimablement « prêtée » par la Compagnie Martha Graham dont elle est l'un des piliers.

Un Pierrot farfelu en pyjama rose

Mais les trois pièces de Mark Morris! La fascination que ce piètre chorégraphe exerce sur Barychnikov est un mystère opaque pour beaucoup. *Canonic 3/4 Studies*, qui se veut drôle avec ses gags éculés, genre petits sauts à contretemps, pertes d'équilibre, danseur affolé par ses deux partenaires tournant en sens inverse, est d'une indigence effarante. *A Lake*, sur le *Concerto pour deux cors* de Haydn, illustre l'exaspérante manie morrisienne de plaquer un pas sur chaque note : batifolant en mignards costumes bleu ciel et blanc, les danseurs font penser aux « Isadorables », ces jeunes filles ravies qu'Isadora Duncan entraînait en guirlandes dans les prés, au début du siècle. On est gêné pour eux. Quant à *Ten Suggestions*, solo pour une sorte de Pierrot farfelu en pyjama rose, peut-on se satisfaire d'y voir « Micha » jouer avec un cerceau, une chaise, un chapeau, un ruban jaune, même s'il fait tout cela divinement?

Sauvons du naufrage, dans un accès d'indulgence, l'insolite *Break* de Meredith Monk, solo dansé par Rob Besserer, et le *Nocturne* de Martha Clarke, autre solo : la pathétique tentative d'une ballerine plus que centenaire, égrotante, tremblotante, pour danser une dernière fois *la Mort du cygne*. Ou encore *Duet from Concerto Six Twenty-Two* de Lar Lubovitch, où deux jeunes gens assez chics, en polo blanc et pantalon crème, se livrent à des enlacements harmonieux, un peu nunuches, sur l'adagio du *Concerto pour clarinette* de Mozart. Tout cela est bien mince.

Les contempteurs du ballet classique ne se privent pas de railler, non sans raison d'ailleurs, son infantilisme. Mais à côté d'*Oz* de Paul Taylor, donné ici en création mondiale, *Casse-Noisette* fait figure de *Critique de la raison pure*. On renonce à décrire cette chose, qui amusera sans doute les spectateurs américains car elle est bourrée de références à leur culture (la comédie musicale, les contes populaires de Frank Baum dont *le Magicien d'Oz*, etc.), mais nous laisse, nous, dans une consternation sans bornes – chaque soir, à la fin, de vigoureuses huées se mêlent à des applaudissements polis.

Ce qui frappe dans ces spectacles du White Oak, au-delà de leur pauvreté chorégraphique, c'est leur naïveté et leur optimisme béat. Nous n'exigeons pas à tout instant de la violence et de l'angoisse, qui peuvent elles aussi devenir des poncifs dans la danse européenne, mais tout de même, comment peut-on être aussi éloigné des préoccupations contemporaines? Et aussi loin, également, des recherches formelles d'un Cunningham, d'une Trisha Brown? C'est une certaine image de l'Amérique que nous apportent Barychnikov et ses amis. Il est permis d'en préférer d'autres.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Dernières représentations les 11 et 12 mars à 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37.

DESIGN

La ligne selon Peduzzi

RICHARD PEDUZZI

au Plan de Venise

« Toutes les belles formes sont mécaniques ou fonctionnelles », affirmaient les fondateurs du mouvement De Stijl. Alliant le design moderne et la tradition artisanale, les meubles de Richard Peduzzi semblent obéir à cette école du regard. Ici, rien de laqué, de capitonné, ni d'emphase décorative. D'une veine plutôt scandinave, les meubles ressemblent à des *silhouettes de meubles*. Les lignes de ce bureau, de ce lit de repos, de ce siège en merisier, sont si pures que, pour un peu, on oublierait toutes les références dont elles sont la somme : chaise « Zigzag » de Gerrit Rietveld, fauteuil Senna de Gunnar Asplund.

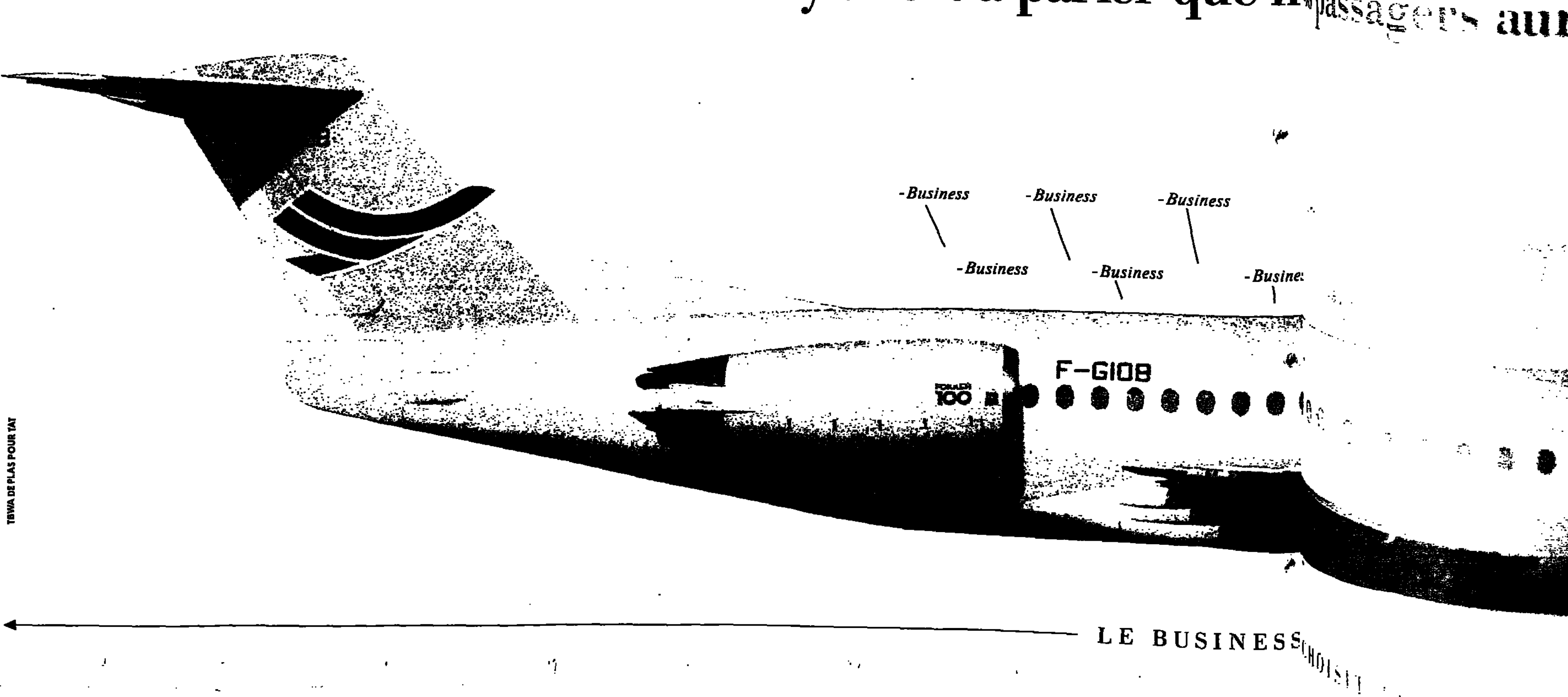
Directeur de l'Ecole nationale des arts décoratifs depuis 1990, Richard Peduzzi a commencé sa carrière comme peintre, avant d'être le scénographe attitré de Patrick Chéreau. Ses premiers meubles datent de 1988 et lui valent plusieurs commandes du Mobilier national. Il vient de signer l'aménagement du musée-bibliothèque de l'opéra Garnier, inauguré début janvier. Là, rien ne heurte la promenade qui mène jusqu'aux salles de lecture et d'iconographie. C'est une réussite dans la mesure où le « décor » ne parodie pas le lieu, pas plus qu'il ne le dépouille. Tous les credos esthétiques des années 80 (blancheur, transparence, vide) sont atténués par des règles classiques de proportions et de volumes. Les cimaises de verre du musée comme les vitrines de la Rotonde s'imposent comme des *solutions élégantes, harmonieusement* adaptées à l'époque autant qu'à la mémoire. On y retrouve ses meubles : lutrins tables de travail, porte-estampes, et bien sûr la chaise « Opéra » en merisier.

LAURENCE BENAÏM

▶ Galerie Plan de Venise, 28, rue de Venise 75004. Tél. : 42-77-64-88. Jusqu'au 30 avril.

PARIS	MILAN
6 h 50 →	8 h 20
11 h 15 →	12 h 45
18 h 05 →	19 h 35

Le 9 mars est une date importante dans l'histoire du transport aérien. Pour la première fois T.A.T sort de l'hexagone, et devient T.A.T European Airlines. T.A.T vous propose désormais un Paris-Milan Orio al Serio 3 fois par jour dans un nouvel avion de 100 places, avec un service de navettes gratuites à l'arrivée. 100 places en service exclusivement



CULTURE

Hispanisme à pleine voix

Suite de la première page

Il y a quelques jours, sur le trottoir, à quelques pas de l'entrée des artistes du Théâtre de l'Odéon, un *homme vêtu* d'une combinaison noire constellée de taches de peinture patinait le buste martyrisé d'un Christ chevelu. Tous les stigmates de la souffrance des hommes étaient lisibles sur ce corps meurtri. On hésitait presque à s'aventurer dans les coulisses.

Courage ! On aura remarqué au passage qu'elles avaient pris, et Dieu sait qu'elles en avaient besoin, un sérieux coup de jeune. Moquette grise épaisse, murs blancs, éclairage halogène, difficile de reconnaître les parties communes d'une institution dont les abords, il y a deux ans à peine, tenaient de l'hôtel de préfecture. Mais il y a deux ans, justement, l'Odéon-Théâtre de l'Europe était confié, sur une idée de Giorgio Strehler, à un jeune Catalan entré en théâtre par la porte de la résistance au franquisme, Lluis Pasqual. Si jeune, au regard, au physique si adolescent que l'on avait commencé par douter qu'il vînt jamais à bout des pesanteurs d'un lieu historique et compassé.

Si, dans ses jeans et ses blousons, il ressemble, hors de son théâtre, à n'importe quel enfant de mai 68 et d'un socialisme démocratique appris au rythme des manifs, des luttes estudiantines et du rock'n'roll, dévoreur de littératures, affamé de théâtre, gourmand, à ses heures, d'opéra, Lluis Pasqual est, à l'ouvrage, absolument méconnaissable. Petit, il paraît grand. Sa voix de baryton est forte et claire. Elle serait presque autoritaire si un goût évident pour l'humour, un amour du jeu manifeste ne venaient tempérer sa gravité.

De l'humour, il en faut pour s'attaquer, comme il le fait ces jours-ci, au roman de Valle-Inclan, *Tirano Banderas* (1). C'est une œuvre au noir, violente, sanglante, dont le lyrisme échevelé ne cache pas les multiples monstruosités. Jaillie d'une plume trempée dans l'horreur. Elle met en scène un tyran qui pourrait être mexicain si l'universalité de son discours et de ses actes ne résonnaient dans toute l'Amérique latine. *Tirano Banderas*, écrit par Valle-Inclan dans les années 20 est, dans l'atomisation de son écriture, un livre cubiste ; dans la gamme intense de ses couleurs sombres, un livre goyesque ; dans son accomplissement qui tient, certes, de la littérature mais aussi de *la musique*, de la peinture donc et du théâtre bien sûr, c'est un précipité magistral d' *esperpento*, genre que Valle-Inclan a créé et qu'Avignon – et Jorge Lavelli, l'Argentin de Paris – nous ont appris à lire l'an dernier lors de la création des *Comédies barbares*.

L'esperpento, c'est l'effroi mêlé à la drôlerie, le héros tragique ramené aux dimensions du hâbleur d'estrade. *Tirano Banderas* ? Une farce au goût de ciguë. Dans son écriture, Valle-Inclan a voulu rendre compte de la mosaïque des langues, certes hispaniques, mais toutes singulières que parlent les descendants de la Conquête. Pour rester fidèle à l'auteur, Lluis Pasqual a décidé de confier les douze rôles de l'adaptation scénique à neuf acteurs, tous considérés comme des stars dans leurs pays, de différentes nationalités : espagnole, argentine, chilienne, cubainne et uruguayen. Puis il a fallu imaginer un décor. Comme toute l'histoire tourne autour de la figure du tyran, Lluis Pasqual, en discutant avec son décorateur, Frédéric Amat, a eu l'idée de concevoir un manège, carrousel bruyant et lumineux surmonté d'une couronne qui deviendrait le piédestal du dictateur. Ce décor unique aurait l'avantage d'être facilement démontable et transportable, un impératif pour un spectacle qui, de mars à juillet prochain, sera présenté à Madrid, Gérone, Caracas, Bogota, Buenos-Aires, Barcelone, Séville, Rome et enfin Madrid, à nouveau, au sommet latino-américain des chefs d'Etat...

« En discutant avec des gens qui ont connu, subi la dictature, dit Frédéric Amat, *nous nous sommes aperçus que l'expression qui revenait le plus souvent pour décrire un dictateur était celle du délire égocentrique. Ce délire se traduit souvent par une image, celle d'une planète sombre autour de laquelle gravitent des satellites. Chaque tyran construit son petit monde qu'il observe en permanence. Le carrousel nous a permis de traduire cette image de gravitation ».*



ROS RIBAS

Lautaro Murua dans le rôle-titre de Tirano Bandera

Frédéric Amat s'est souvenu aussi du rapport particulier que les Mexicains entretiennent avec la mort. *« La mort est une des images les plus fortes du pouvoir. Plus il y a de mort, plus il y a de craintes, plus il y a de pouvoir. Comme on peut le voir sur les gravures de Posada, les Mexicains entretiennent avec la mort une relation ironique : on embrasse la mort, on lui fait des blagues. C'est pourquoi le manège est peuplé d'animaux bizarres, emblématiques de cette tradition. »* *Tirano Banderas* étant une œuvre « esperpentique », Amat a créé, sur le modèle des foires, un monde d'illusions, de folies, de violence aussi dans des tons rouges et or – citation du baroque omniprésent en Amérique latine, – refroidis par des lumières essentiellement vertes et jaunes, comme si, dit-il, *« elles étaient empoisonnées »* ...

Poison de la dictature. Une expression qui reviendra dans la bouche de l'un des acteurs argentins, Lautaro Murua, né au Chili avant de s'installer à Buenos-Aires en 1955, interprète du rôle-titre. « Tirano banderas *est le premier roman qui faisait le portrait d'un dictateur sud-américain avant que d'autres, comme Asturias et Garcia Marquez, n'approfondissent l'analyse de la dictature militaire « caudillesque ». Toutes les choses horribles dites dans le roman sont une menace permanente aujourd'hui encore en Amérique latine. Les régimes dictatoriaux sont, sauf exception, militaires. Des militaires devenus policiers au service de la bourgeoisie de la terre, des vaches, du sucre et du café. Tant qu'il y aura des militaires sur le continent, il y aura menace de dictature en collaboration avec les puissances étrangères. »*

L'omnipuissance américaine

Au premier rang desquelles les Etats-Unis. Tous les acteurs que nous avons rencontrés s'en prennent violemment au grand voisin du Nord. *« Depuis 1830, la puissance américaine à travers le pouvoir économique devenu pouvoir politique est évidente,* explique Lautaro Murua. *Il y a sur notre continent des pays où le vrai chef de l'Etat est l'ambassadeur des Etats-Unis. Nos gouvernements, aujourd'hui, c'est terrible, acceptent ouvertement cette situation en disant qu'elle est la seule possible. Il faut dire clairement et dénoncer cette vérité politique pour lutter contre elle ».*

D'autant que cette situation crée partout une certaine paupérisation de la vie culturelle. Les idées, l'action culturelle, l'éducation et la formation sont considérées comme des activités marginales parce qu'elles ne pèsent rien sur le terrain économique. *« Cela est vrai pour tous nos pays à l'exception de Cuba qui a pris un autre chemin. C'est une expérience qui, quoi qu'on en pense, est absolument nécessaire dans ce cadre de misère, de corruption, de prostitution générale. Cuba est devenu un étendard, malgré ses défauts, malgré ses péchés, de l'orgueil national et de la dignité, de la défense de la langue. Partout ailleurs, nous sommes soumis à une américanisation violente, à l'adoration de l'argent, du succès, du commerce ».*

Ceux qui croyaient que les célébrations du cinquième centenaire serait l'occasion d'une légitimation de régimes contestés en seront pour leurs frais. Chaque spectacle, chaque rassemblement sera l'occasion de rencontres, colloques, tables rondes qui donnent de la situation du continent latino-américain une vision que Valle-Inclan avait pressentie . Et qui ne déplaît certainement pas à Lluis Pasqual : *« Le cinquième centenaire, Séville, les JO de Barcelone... Nous aurions pu refuser les sollicitations de nombreux organisateurs et nous draper dans notre dignité. C'était laisser toute la place à Coca-Cola. L'année 1992 ? J'ai une attitude peut-être un peu cynique mais je sais que les hommes politiques en avaient besoin et qu'ils étaient prêts à nous donner un peu d'argent en plus. Je me suis dit qu'il valait mieux en profiter pour propager une image plus approfondie de la réalité sud-américaine, pour faire monter de nombreux artistes sur nos plateaux et réunir les intellectuels à même de nous aider. 1992 ? L'année de la découverte ! »*

OLIVIER SCHMITT

(1) Le roman a paru aux éditions Flammarion en 1979. Collection Barroco. Traduction de Claude Fell, 251 pages. 90 F.

Onze mois, onze pièces

Grande Salle

Tirano Banderas, de Ramon del Valle-Inclan. Création. En espagnol surtitré français. Du 11 au 14 mars à 20 h 30. Matinées samedi 14 et dimanche 15 mars à 15 heures. Représentation supplémentaire au profit de la recherche contre le sida le 15 mars à 20 h 30.

La vie est un songe, de Calderon, mise en scène de José Luis Gomez. Création. Avec Jean-Paul Roussillon et Maria de Medeiros. Du 11 avril au 14 juin.

La Del Manoro de Rosas, zarzuela de Pablo Sorozabal, mise en scène d'Emilio Sagi, Miguel Roa (direction). Du 23 juin au 1er juillet. Spectacle musical en espagnol surtitré français.

Mediterrania, création collective des Catalans Els Comediants. Du 16 au 20 septembre. En catalan surtitré français.

Lope de Aguirre, Traidor, de José Sanchis Sinisterra, mise en scène de José Luis Gomez. Du 23 au 26 septembre. En espagnol surtitré français.

Yo Tengo un Tio en America, par la compagnie Els Joglars. Du 30 septembre au 4 octobre. En espagnol surtitré français.

Tramuntana Tremens, de Carles Santos. Du 22 au 24 octobre.

Le Chevalier d'Olmedo, de Lope de Vega. Mise en scène de Lluis Pasqual. Reprise de la création au Festival d'Avignon. Du 5 novembre au 30 décembre.

Terra incognita, écrit et mis en scène par Georges Lavaudant. *Reprise de la création au* Festival d'Avignon. Dates à préciser.

Deux spectacles latino-américains, à déterminer.

Petit Odéon

Lectures hispaniques, du 5 au 17 mai.

Entre las Ramas de la Arboleda Perdida, d'après Rafael Alberti, mise en scène de José Luis Alonso. Du 22 au 31 mai. En espagnol.

Bufaplanetes, de Pep Bou. Du 9 juin au 4 juillet.

L'Enfant bâtard, écrit et mis en scène par Bruno Bayen. Création. Du 25 septembre au 29 novembre.

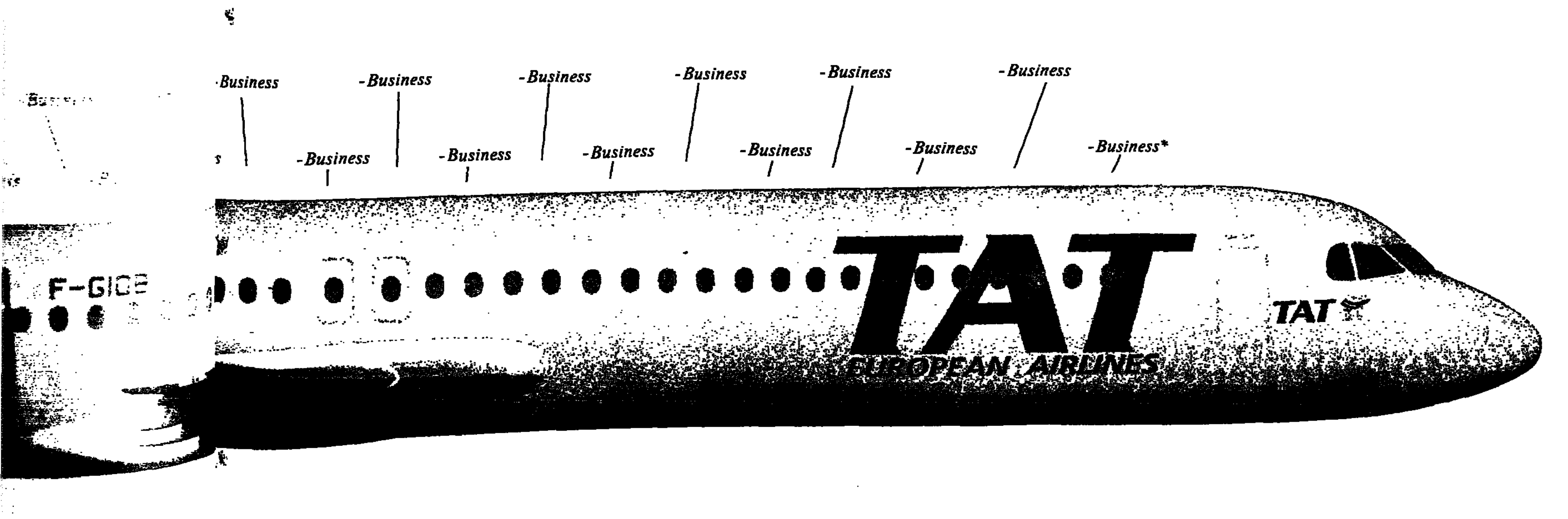
▶ Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris. Tél. : 43-25-70-32.

business, 100 places qui permettent d'embarquer et de débarquer plus rapidement. Une nouvelle compagnie française s'ouvre donc à l'Europe. Aujourd'hui Milan, le 30 mars Londres, et très bientôt Copenhague, Vienne, Munich... Pour vous qui avez des affaires partout en Europe, les vols T.A.T sont uniques. Contactez-nous, nous sommes à votre entière disposition. T.A.T (1) 42.79.05.05 ou dans votre agence de voyages.

TAT EUROPEAN AIRLINES

*Affaires

...T ouvre son premier Paris-Milan.
...s passagers auront tous un point commun.



...CHOISIT TAT

CULTURE

CHER
PARIS ZENITH
AVEC NRJ
9 AVRIL 20 H 30
GEFFEN
INTER CONCERTS
FR3
LOCATION : FNAC. VIRGIN MEGASTORE.
PAR TELEPHONE : 47.04.22.00
AGENCES ET SUR MINITEL 36 15 CODE NRJ CLUB.
INFOS CONCERT SUR MINITEL 36 15 CODE NRJ
NRJ MUSIC

ARCHITECTURE

Quand la Ville joue à qui gagne perd

Déclaré « infructueux » pour éteindre un incendie qui couvait à La Villette, le concours de l'Ecole des beaux-arts de Paris pourrait mettre le feu chez les professionnels

L'abandon du projet d'Ecole des beaux-arts de Paris sur le bassin de La Villette (le Monde du 6 mars) va sans doute provoquer des vagues chez les professionnels de l'architecture. Que le maire de Paris ait les meilleures justifications, politiques ou électorales, de renoncer à édifier cette école – dont le principe même n'est heureusement pas en cause – à l'emplacement des magasins généraux du bassin de La Villette est incontestable. C'était certes un emplacement formidable non loin de la Cité de la musique. Mais l'inévitable groupe de pression que constituent les occupants du bâtiment subsistant, quai de la Loire, où pullulent les professions sympathiques, branchées et parfois riches en relations, avait des raisons de se mobiliser puisqu'ils avaient de quoi s'inquiéter. Non pas du feu, bien qu'habitant, comme leurs voisins du quai de la Seine, dans ce qui ressemble à s'y méprendre à une boîte d'allumettes, mais bien de la municipalité.

Quand flamba le quai de la Seine, des promesses avaient été faites qui n'ont pas été tenues, confortant à tort ou à raison dans le milieu des professions libérales aux revenus incertains, architectes, artistes, artisans, photographes, etc., l'idée que la Ville de Paris fait plus de cas de la pression foncière que de ces besogneux avides d'espace bon marché.

Pourtant, même si la Ville n'avait rien promis, même si elle n'avait pas ainsi montré que les « artistes » ou assimilés tels peuvent bizarrement se prévaloir d'attentions supérieures au commun des autres citoyens, elle devait, avant de lancer un concours auprès des architectes, s'assurer qu'elle maîtrisait bien son terrain, de part et d'autre du canal. Car l'importance du projet d'école d'art, cela sautait aux yeux, et les services de la Ville en avaient pleinement *conscience*, impliquait inévitablement le sacrifice de la « boîte d'allumettes » subsistante.

Il fallait aussi savoir ce qu'on voulait. De l'architecture ou du pastiche, en l'occurrence de la guimauve. Pour être pittoresques, les deux bâtiments n'avaient, en tant que tels, rien qui mérite une exaltation particulière, sinon le fait d'avoir été financièrement accessibles aux artistes précités.

Deux masses symétriques

Faut-il égrener la liste des édifices, voire des quartiers portuaires (pensons par exemple au port franc de Hambourg) qui ont une véritable valeur plastique ou historique ? Non, sur ce plan, l'intérêt des édifices parisiens résidait simplement dans le jeu des deux masses symétriques, fermant le grand bassin et ouvrant le canal. Un intérêt urbain que les quatre architectes retenus par le jury, Berger, Gaudin et Portzamparc, et Starck, parmi les plus prestigieux de la scène française, n'étaient pas les derniers à avoir compris, c'est le moins qu'on puisse dire.

Pour bloquer la réalisation du projet, les architectes des Bâtiments de France qui, à Paris, tendent à multiplier les excès de pouvoir et les tracasseries stupides, parce qu'ils n'ont pas les moyens (ou le goût suffisant du danger) de s'attaquer aux véritables prédateurs de la ville, semblent avoir joué leur rôle et crié comme il fallait au loup. En outre, bien que parfaitement justifié en soi, le classement par la direction du patrimoine du pont-levant voisin a évidemment pris l'apparence d'une menace, d'une sorte de déclaration de guerre inutile, qui rend *de facto* le ministère de la culture coresponsable de l'arrêt du projet, puisque son attitude a donné à la Mairie la justification ultime dont elle avait besoin pour tourner casaque. Quant à la proximité de la rotonde de Ledoux, nom du plus glorieux de ces architectes qu'on appelle « révolutionnaires », le merveilleux édifice qui se trouve à l'autre extrémité du bassin, elle aurait dû inciter, non à une excessive prudence, mais au contraire à aller dans le sens de l'invention. On peut s'étonner à ce propos qu'un architecte aussi féru d'histoire que l'est Bernard Huet, mais qui est, il est vrai, l'auteur des aménagements de la place Stalingrad, n'ait pas jugé opportun d'élever la voix en faveur de la création.

Marche arrière toute. Le maire de Paris, désormais, soutient la *« vocation de centre d'activité artistique »* des magasins généraux, et l'on va donc reconstruire à l'identique le bâtiment brûlé, tandis que, derrière l'exquise façade de son homologue, des travaux lourds vont être entrepris pour faire oublier sa vocation inflammable.

Quant aux quatre architectes, qui avaient dû répondre par un travail considérable à un programme exigeant et précis, leurs projets ont été jetés, si l'on peut dire « comme un bébé avec l'eau du bain ». Le concours a été déclaré *« infructueux »*, ce que n'avait pourtant pas estimé le jury. Cela signifie en clair que les architectes ont failli à leur mission et qu'ils sont reponsables de l'abandon du projet. Une paire de claques injustifiée et véritablement inadmissible.

Les nombreux « artistes » occupant les magasins généraux auront certainement à cœur de demander à la Ville réparation pour le préjudice moral et financier qu'ont subi ces autres artistes que restent, jusqu'à nouvel ordre, les architectes évincés.

FRÉDÉRIC EDELMANN

ANNE-MARIE IDOUX
Décoration - Meubles peints
Ne jetez plus vos anciens meubles
ni vos petits objets décoratifs.
Redonnez-leur vie et jeunesse en les faisant
peindre et décorer par un spécialiste.
Renseignements : (1) 42-63-07-36.


LA COMPAGNIE YVON CHAIX
présente
"LA ROSE TATOUÉE"
de Tennessee Williams
du 3 mars au 11 avril 92 à 20 h 30
Relâche dimanche et lundi
Renseignements - Réservations 76 44 70 11
Théâtre le Rio - 37, rue Servan - 38000 Grenoble

AVANT L'OLYMPIA DU 4 AU 6 MAI
LUNDI 9 MARS À 23H
"Le Concert d'un Soir"
de
Les Négresses Vertes
DELABEL
RTL
PRÉSENTATION FRANCIS ZEGUT

ARTS

Morceaux de peinture

Deux artistes en quête de figures

YVES OPPENHEIM
à la galerie Durand-Dessert
JEAN-CHARLES BLAIS
à la galerie Yvon Lambert

Disposées dans le grand espace blanc de la galerie Durand-Dessert, les toiles récentes d'Yves Oppenheim ont de quoi effarer plus d'un amateur. Chamarrées, théâtrales, elles représentent des villes vues de haut et des fruits – ni plus ni moins. Des villes : cités sans doute américaines, immeubles cubiques, rues orthogonales, terrains vagues. Des fruits : tomates, pêches et abricots avec leurs pédoncules, leurs peaux pelucheuses ou lisses et quelques feuilles. D'un tableau à l'autre, du très vaste format au plus petit, le style oscille entre l'allusif vivement enlevé d'un coup de poignet et le méticuleux bien propre.

Trop propre pour être honnête. Oppenheim n'alterne pas innocemment le trompe-l'œil et le gestuel, la manière de Donald Sultan et le pseudo-Richter. Dans ses natures mortes les plus nettes et luisantes, il passe comme un souvenir de Picabia, qui ne détestait pas les changements à vue, figurer et défigurer, pousser l'illusion à l'extrême et la déjouer ensuite. A la tempera ou à l'encre, Oppenheim procède semblablement, faisant de l'incertitude vertu et de son accrochage la mise en scène de son indécision. Il lui arrive cependant parfois une mésaventure flatteuse : réussir son tableau, au sens le plus conventionnel de l'expression.

Ses corbeilles de fruits les plus colorées, pour peu qu'on les observe de loin, se parent d'un éclat et d'une fraîcheur inhabituels, et les meilleures peuvent se comparer à des morceaux de Bonnard agrandis aux dimensions de la galerie. Parmi ses vues de ville, il en est aussi de séduisantes, où les sensations d'étendue et de hauteur sont justement rendues, la couleur harmonieuse, la touche d'une délicate habileté. Oppenheim irait-il donc de l'éclectisme postmoderne à l'étude d'après nature ? Ce serait une évolution fort encourageante.

On aimerait en dire autant de Jean-Charles Blais. Célèbre pour ses bonshommes à la Fernand Léger peints sur des affiches arrachées, Blais a paru peu à peu s'enfermer dans un maniérisme spectaculaire sans nécessité. Ses derniers travaux marquent sinon une rupture, du moins une remise en cause. Sans renier son ambition décorative ni renoncer à ses supports déchirés, le peintre a simplifié sa manière et restreint ses sujets. Il étudie désormais la figure humaine par fragments et s'applique à suggérer formes et volumes, nuques, épaules, torses et cuisses. Sans doute les résultats demeurent-ils encore assez élémentaires, silhouettes sans grande densité, dessins peu complexes. Mais les plus réussis évoquent les gravures sur bois du Blaue Reiter, projetées dans le registre du monumental.

C'est là du reste l'autre point commun qui rassemble Oppenheim et Blais le temps d'une exposition : tous deux héritiers de la tradition contemporaine du format démesuré et du monumental obligatoire, ils s'efforcent de l'infléchir et l'adapter, malgré elle, à leur désir de figures et de sensations. Rude combat.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, 75011 Paris ; tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 4 avril.

► Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris ; tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 7 avril.

THEATRE
sans paroles
THEATRE DE LA VILLE PARIS
CREATION
DU 10 AU 21 MARS A 20H30
PHILIPPE GENTY
CIE PHILIPPE GENTY
NE M'OUBLIE PAS
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

MUSIQUE

CONCERTS

PARIS EN VISITES

هكذا من الأصل

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES *(40-28-28-40)*. Joan Rodgers, Roger Vignoles : 19 h lun. Soprano, piano. Mozart, Liszt, Poulenc, Debussy, R. Strauss Anne Queffelec : 19 h mar. Piano. Scarlatti, Schubert, Ravel.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Rivka Golani, Konstantin Bogino : 12 h 30 jeu. Alto, piano. Joachim, Brahms, Hindemith, Southam.

BATEAU-THÉATRE LE NAUTILIUS (40-51-84-53). Par si, par la : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Nils-Erik Sparf, Sven Aberg, Richard Pilat : 20 h 30 mar. Violon, flûte, piano. Björkander, Duruflé, Karkoff, Löthmann, Martinu, Mozart.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Brigitte Balleys, Quatuor Sine Nomine : 17 h dim. Mezzo-soprano. Honegger, Hidemith.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÉTRIÈRE. Quatuor de guitares de Versailles : 17 h dim. Telemann, Brouwer, Mendelssohn, Chiereghin.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Kent Nagano (direction). uvre de Varèse, Debussy, Stravinski Quatuor Petersen : 12 h 45 lun. *Haydn, Chostakovitch Orchestre symphonique* de la Monnaie : 20 h 30 mar. Ensemble vocal BBC Singers, Catherine Estournelle (soprano), Cécile Eloire (mezzo-soprano), Timothy Greacen (contre-ténor), Axel Mendrok (ténor), Luca Pfaff (direction). Sibélius, Dusapin.

CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Jean-Claude Pennetier : 18 h sam. Piano. Beethoven, Schubert.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Sophie Besançon, Haruko Ueda : 19 h mar. Violon, piano. Saint-Saëns, Bach, Beethoven.

ECOLE FRANCO-ITALIENNE DE MUSIQUE A PARIS (45-55-28-50). Duo Scaramouche : 18 h 30 mar. Piano à quatre mains. Mozart, Ravel, Schubert, Taillefert.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Z. E. Meyer, P. Delabrosse-Zigler : 21 h 30 sam. Violoncelle, harpe. Bach, Schubert, Gounod Z. E. Mayer : 20 h 30 sam. Violoncelle. Bach Orchestre Alexandre Stajic : 20 h 30 *mar. Alexandre Stajic (direction). Requiem de Mozart.*

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Le Concert classique : 20 h 30 mar. Charles Limouse (direction). La Passion selon saint Jean de Bach Ensemble Venance Fortunat : 21 h jeu. Catherine Heugel-Petit, Dominique Thibaudat (soprano), Françoise Levy (mezzo-soprano), Gabriel Lacascade (baryton), Paul Médioni *(basse), Christophe Mortagne (ténor)*, Patrick Lehmann (cornet).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonia de chambre : 20 h 30 ven., sam. ; 16 h dim. Pachelbel, Albinoni, Mozart.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble Venance Fortunat : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Catherine Heugel-Petit, Dominique Thibaudat (soprano), Françoise Levy (mezzo-soprano), Gabriel Lacascade (baryton), Paul Médioni (basse), Christophe Mortagne (ténor), Patrick Lehmann (cornet).

EGLISE SAINT-MERRI (42-71-93-93). Pamela Helton, Stella Sung : 21 h sam. Clarinette, piano. Brahms, Spohr, Debussy, Gershwin Miklos Schon : 16 h dim. Piano. Beethoven, Chopin, Liszt, Khatchaturian.

MAIRIE DU IXE ARRONDISSEMENT. Yassenka Galin-Perinic, Mladen Raukar : 20 h 30 mer. Soprano, piano. Marie-Christine Marella (piano), Christophe Oudin (violoncelle). Grieg, R. Strauss, Wagner, Dvorak, Zajc, Beethoven, *Debussy. Au profit de la population de* Croatie Yves Castagnet : 20 h 30 jeu. Orgue. Liszt, Reubke, Reger. Grand auditorium.

MUSÉE D'ORSAY. Christian Zacharias : jusqu'au 31 mars. 18 h 45 mar. Piano. Brahms.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). June Anderson : 20 h lun. Soprano. Airs de Rossini, Liszt, Bizet, Turina, Bernstein.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Cinq *Nô modernes* : jusqu'au 11 avril. 20 h jeu., ven., lun. D'après l'œuvre de Yukio Mishima adaptée par Marguerite Yourcenar. Mari Launla (piano), Christophe Brault, Gabriel Le Ooze, Lara Guirao, Vincent Nemeth, Véronique Samakh, Catherine Vuillez (comédiens), Isabelle Aboulker (dir.), Dominique Ouahec (mise en scène), Alain Marty (chor.).

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Jose Luis Baretto, Stéphane Spira : 22 h mer., jeu., ven., sam. Chant et piano. Piazzola, Gardel, Blaquez Anne-Marie Pinel, Frantz Michel : 22 h lun., mar. Soprano, piano. Berlioz, Strauss, Mahler.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Marguerite, Ida et Hélène-Annabelle : jusqu'au 3 avril. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. Eva Schwabe (chant) Didier Doumergue (mise en scène). D'après Doctor Faustus Light the Light de Gertrud Stein.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre Pasdeloup : 17 h 45 dim. Jeffrey Beagle (piano). Françoise Deslogères (ondes Marthenot), Michel Cals (direction). Milhaud, Landowski, Saint-Saëns, Bizet Philippe Cassard : 20 h 30 mar. Piano. Schubert, Fauré, Debussy, Liszt, Scriabine, Levitsky, Moszkowsky.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Semyon Bychkov (dir.). Schubert, Berlioz Le Crépuscule des dieux : 18 h sam. Opéra de Wagner, version de concert. Toni Kramer (ténor), Eva Marton, Françoise Pollet (sopranos), Matti Salminen, Ekkehard Wlashiha (basses), Falk Struckmann (baryton), Linda Finnie (mezzo-soprano), l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction) Orchestre symphonique français : 20 h 30 lun. Cécile Ousset (piano), Laurent Petitgirard (dir.). Tchaïkovski, Mendelssohn Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Armin Jordan (direction). *Bernard Ringeissen (piano), Philip Bride* (violon), Paul Boufil (violoncelle), Martine Dupuy (mezzo-soprano). Beethoven, Rossini.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Emerson : 11 h dim. Mozart, Mendelssohn Chris Merrit : 20 h 30 lun. Ténor, Harriet Lawson-Sain (piano). Airs d'opéras de Rossini, Bellini.

PÉRIPHÉRIE

CLAMART. EGLISE SAINT-PIERRE. Les Cosaques de Russie : 20 h 45 mar.

MALAKOFF. THÉATRE 71 (46-55-43-45). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 mar. Gundula Janowitz (soprano), Jacques Mercier (direction). Mozart, Wagner.

NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL. Michel Lalélouse, Blandine Jeannest : jusqu'au 27 mars. 20 h 30 mar. Violon, soprano, Georges Rabol (piano).

VANVES. THÉATRE (46-45-46-47). Lettres clandestines : jusqu'au 29 mars. *20 h 30 jeu., ven., sam. ; 15 h dim.* Philippe Laudenbach *(récitant)*, Marie-Hélène Chesneau, Liliane Mazeron (sopranos), Carole Lipkind (piano), Ivan Morane (mise en scène). Musique d'Alban Berg.

OPÉRAS

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : jusqu'au 23 mars. 19 h 30 mer., sam., mar. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Gwyneth Jones (soprano), Sabine Haas (soprano), Philippe Rouillon (baryton), Jean Dupouy (ténor), Léonie Rysanek (mezzo-soprano), Philippe Desert (basse), Michael Schönwandt (direction).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 16 h 20 h 30 sam. ; 14 h 17 h dim. Barbara Franch-Weselak, Stéphanie Mugnier, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henri (soprano), Abella Batienko, Cayherine Renoult-Bary, Sandrine Suter (mezzo-soprano), Martial *Defontaine, Terence Newcombe*, Grégorio Rangel (ténors), Philippe Cambacérès, Marc Guillard, Matthieu Lecroat (barytons), Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Anne Chambert, Pierre Muller (piano et dir.), Serge Catanèse (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 30 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam., *dim. Opérette de Francis Lopez*, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Krisa Keller.

PÉRIPHÉRIE

SAINT-DENIS. THÉATRE GÉRARD-PHILIPE (42-43-00-59). La Vie *parisienne* : 20 h ven., sam. ; 15 h dim. Opérette d'Offenbach. *Hélène* Delavault, Isabelle Mazin, Claire Wauthion (sopranos). Jean- Yves Châtelais (baryton), Jean-François Sivadier (ténor), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Roland Kieft (direction), Alain Françon (mise en scène).

> Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Meredith d'Ambrosio, Eddie Higgins : 22 h *mer.*, jeu., ven., sam. ; Manuel Rocheman Trio : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Thierry Bruneau Quartet : 22 h 30 mer. ; Christian Vander : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Rainer Putsch Trio : 22 h 30 dim. ; François Tusques : 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 31 mars. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 26 mars. 22 h 30 mer. ; Zeebra : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; *Audition publique de deux groupes : jusqu'au* 29 mars. 22 h dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 30 mars. 22 h 30 lun. ; Andalouse's : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). George Makinto : 22 h mer., jeu. Piano ; Duythin Nguyen, Jeannot Rabeson : 22 h lun., *mar. Ctb, piano.*

BATACLAN (47-00-30-12). La Reggae*manie : 20 h sam.*

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Jan Harrington en quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Alex Sanders en trio : jusqu'au 22 mars. 22 h 45 dim. ; Serge Rahoerson Quartet : 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Little Big Man : 22 h jeu.

LE CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). *Olsotop : 22 h ven. ; Marcello de Souza :* 22 h sam.

CAFÉ DE LA DANSE. Fawzi al-Aiedy : jusqu'au 4 avril. 20 h 15 lun., mar.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). *Makinto* : 23 h sam. ; Salsa live : jusqu'au 27 mars. 23 h ven.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Touche pas au grisbi : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim. ; Les Blankass : 22 h 30 mer., jeu. ; Claudine François Percussion Quartet : 22 h 30 lun., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Gino Vanelli : 19 h ven.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Andy Hamilton and the Blue Notes : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Thermobop de Philippe Chagne : 21 h 30 lun., mar.

LE CHAPELAIS (40-53-90-99). Vercoquin : 22 h 30 mer.

CITY ROCK (43-59-52-09). Dixie Stompers : 0 h mer., lun. ; Joker Randez-vous : 0 h jeu. ; Mike Lester Band : 0 h ven. ; Kart : 0 h sam. ; The End : 0 h dim. ; Les Grands Bleus : 0 h *mar.*

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Birelli Lagrène, Bob Berg Group : 20 h 30 dim.

ELYSÉE-MONTMARTRE. The Damned : 19 h 30 ven. ; Level 42 : 19 h 30 dim. ; Nina Hagen : 19 h 30 lun.

ESPACE ORNANO. Sick of It all, Ice Men : 19 h 30 mar. ; Flying Saucers : 19 h 30 dim.

L'EUROPÉEN. Quintet Eric Le Lann : 21 h sam.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). J. Ph. Viret, E. Bex, C. Laborde : 22 h 30 mer. ; Bobby Few, Harry Swift : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Katy Robert's : 22 h 30 lun. ; François Tusques : 22 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Péril *jaune* : 22 h 30 *mer.* ; Shakin blues : jusqu'au 21 mars. 22 h 30 ven., sam. ; House Band : jusqu'au 29 mars. 17 h 22 h dim. ; 2 blues : 22 h 30 mar. ; Little Reo Roosters : 22 h 30 jeu.

GIBUS (47-00-78-88). Steel Night : 23 h mer. ; Patrick Rose's Union : 23 h jeu. ; Iltis Zunk : 23 h ven., sam. ; Sad : 23 h *mar.*

HIPPOCAMPUS *(45-48-10-03)*. Trio Jazz Middle : jusqu'au 1er mai. 21 h ven. Jean-Pierre Gélineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 2 mai. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Holly Lane : 22 h 15 mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 26 mars. 22 h jeu. ; Soul Time : jusqu'au 20 mars. 22 h ven. ; Mathew Gonder Band : 22 h 15 sam. ; Freddie Meyer : jusqu'au 16 mars. 22 h lun. ; David Landon : 22 h 15 mar.

INSTITUT NÉERLANDAIS (47-05-85-99). Paul Hock Quartet : 20 h 30 lun.

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Artur Dutkiwicz, Tomasz Szukalski : 20 h dim.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Troy Turner : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Guit. et chant, David *Fisk (basse), Harold Scott (batt.) ; Gérard* Gustin Jazz Group : jusqu'au 22 mars. 12 h dim. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 dim. ; Ray Gelato Giants of Jive : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 lun., mar. Sax. ténor, Tony Hepworth (trp), Marc Seymour (trb), Martin Winning (sax. alto et ténor), Marc Adelman (piano), Andrew James (basse), John Piper (batt.).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Just Five : 22 h mer. ; Valentine Quintin Quartet : 22 h jeu. ; The *Rahcerson Group : 22 h ven., sam. ; Ber*nard Maury Quartet : jusqu'au 16 mars. 22 h lun. ; Blue Money Band : 22 h mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). The Nivens : 0 h mar.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Bruno Segovia, Gilles Clément : 20 h 30 jeu. Guitares, et Jazzogène Band, Jean-Luc Fillon (dir.). Studio 105.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Rahcerson ; 22 h 30 mer. Au bar ; Globetrotters : 22 h 30 jeu., ven., sam. Au bar ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 29 mars. 22 h 30 dim. Au bar ; Quartet Vincent Quinsac : 22 h 30 lun., mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Olivier Franc : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge Rahcerson et Nivo : jusqu'au 29 mars. 22 h dim. ; Dominique Chanson : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Soul Fingers : 21 h 30 mer. ; Vercoquin : 21 h 30 jeu. ; Specimen : 0 h 30 ven. ; Cry Babys : 0 h 30 sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Margareth Menezes : 21 h 30 jeu. ; *Kenny Werner Group* : 21 h 30 ven. Piano, Eddy Gomez (ctb), Randy Brecker (trp), Bill Drewes (sax.), John Riley (drums) ; Don Grusin, Abe Laboriel, Alex Acuna : 21 h 30 lun. Ricardo Silvera ; Nat Adderley, Vincent Herring : 21 h 30 mar. Trompette, saxophone, Rob Bargad (piano), Walter Booker (basse), Jimmy Cobb *(drums)*.

OLYMPIA (47-42-25-49). My Bloody Valentine : 20 h mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Wild Child Butler : 22 h mer. ; Louis Scalvis : 22 h ven., sam., dim., lun., mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Martial Solal, Toots Thielemans, Richard Galliano : 21 h mer. ; Donke : 21 h jeu. ; Les Dixie Brothers : 21 h ven. ; Le Paris-Barcelone : 21 h sam. ; Baby blues : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). *Polya Jordan Quartet* : 21 h mer. ; High Society : 21 h jeu. ; Five o'clock Jazz Group : 21 h ven. ; The Happy Six : 21 h sam. ; Jean-Pierre Ducatel : 21 h lun. ; Marcel Zanini : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Daniel Huck Quartet : 23 h mer. ; Special Monk : 23 h jeu., ven., sam. ; Alain Jean-Marie, Riccardo Del Fra : 23 h mar. Piano, contrebasse, H. Van Oosterhout. (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Eleonora : 23 h 30 *mer.* ; *Pulsar* : *jusqu'au 2 avril.* 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 3 avril. 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 4 avril. 23 h sam.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Têtes raides : 22 h 30 mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Hot Melon Big Band : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Michel Graillier. Alby Cullaz Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio, Daniel Huck : 22 h 30 lun. ; Amarcorde : 22 h mar.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Rickie Lee Jones : 20 h 30 ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). *Alain Giroux et J.-L. Mahjun* : 22 h mer. ; Hot Licks : 22 h jeu. ; Wolfpack : 22 h ven. ; Little Big Man : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau and Co : 22 h mar. ; Chris Lancry : 1 h sam.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-99-66). Misère sexuelle : 20 h 30 mer.

LA VILLA (43-26-60-00). Billy Mitchel, Olivier Hutman Trio : 22 h mer., jeu., ven., sam. Saxophone ténor ; Georges Coleman : 22 h lun., mar. Saxophone, Georges Arvanitas (piano). Wayne Dockery (basse), George Brown (batterie).

PÉRIPHÉRIE

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91) Mico Nissim Trio : 21 h ven. Mico Nissim (piano), Jean-Luc Ponthieux (contrebasse), Christian Lete (drums) ; Trio Claude Barthélémy : 21 h sam. Claude Barthélémy (guitare), Jean-Luc *Ponthieux (contrebasse), Manuel* Denizet (drums) ; Incidences : 21 h mar.

LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). IAM : 20 h 30 sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lou Volt : jusqu'au 28 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Véronique Ziou : 17 h 30 dim. ; Catherine Lamagat : 20 h 30 dim.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Jacques Grillot : jusqu'au 21 mars. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. ; 20 h 30 mar. Chansons de Brel.

CAFÉ DE LA DANSE. Anne Pekoslawska : jusqu'au 4 avril. 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DUNOIS(45-84-72-00). Trio Accordéon : 20 h 30 mar. John Kirckpatrick, Riccardo Tesi, Kepa Junkera (acc.).

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Cuarteto Cedron : jusqu'au 14 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Festival du tango argentin : 21 h 30 sam.

OLYMPIA (47-42-25-49). Anne au pays d'EuroDisney : 16 h 30 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 14 h 15 17 h 15 dim. ; Kaoma : 20 h 30 lun.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on ice : jusqu'au 21 avril. 15 h mer. ; 20 h 30 ven., mar. ; 14 h 15 17 h 30 21 h sam. ; 14 h 15 17 h 30 dim.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : jusqu'au 31 mars. 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.

SENTIER DES HALLES *(42-36-37-27)*. Eric Guilleton : jusqu'au 21 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Florence Léaud : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Marmaille nue : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio *Trottoirs de Buenos* Aires : jusqu'au 14 mars. 22 h 30 mer., mar. ; Tango for Tre : jusqu'au 31 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Apache Tango : jusqu'au 14 mars. 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Trio di Giusto : jusqu'au 14 mars. 0 h 30 ven., sam.

PÉRIPHÉRIE

LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Hugues Aufray : 21 h sam.

BALLETS

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Picasso et la Danse : jusqu'au 18 mars. 19 h 30 mer., jeu., ven., dim., lun., mar. ; 14 h 30 20 h sam. Orchestre national de l'Opéra de Paris, Edmon Colomer (direction). Le Train bleu de Bronislava Nijinska, Le Rendez-vous de Roland Petit, Le Tricorne de Léonide Massine.

PROCRÉART (42-23-71-57). Compagnie Volt Emmanuel Accard : 20 h 30 jeu. Extra-Teschaises. Compagnie Dominique Marcille : jusqu'au 13 mars. 20 h 30 ven. Trilogne Ly et Lou, Aurélien Desclozeaux : 20 h 30 sam. Dominique Marcille, Manu et les Lolitas. Lolita Badindamana Coulisses et compagnie : 15 h 30 dim. Echanges chorégraphiques. Les Bees Dies, Compagnie Parallèles.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Compagnie Sidonie Rochon : 21 h jeu., ven., sam. Les *Brèves. Chor. Sidonie Rochon.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jean Gaudin : 18 h mar. Les Autruches de Jean Gaudin.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). White Oak Dance Project : jusqu'au 12 mars. 20 h 30 mer., jeu. Avec Mikhail Baryshnikov. Nocturne, *Martha Clark (chor.), Harmonica Breakd*won, Jane Dudley (chor), Punch & Judy, David Gordon (chor.), El Penitente, Martha Graham (chor.), Waiting for the sunrise, Duet from concerto six twenty-two, Lar Lubovitch (chor.), Break, Meredith Monk (chor.), Canonic 3-4 studies, A Lake, Ten suggestions, Mark Morris (chor.) Ballet Cristina Hoyos : jusqu'au 29 mars. *20 h 30 mar. Yerma. Chor. Cristina* Hoyos. Lo Flamenco. Chor. Cristina Hoyos- Manolo Marin.

PÉRIPHÉRIE

L'HAY-LES ROSES. LA TOURNELLE. *Rafael Aguilar : 21 h mar. El Rango.*, Le Bolero., Antologia flamenca ; Chorégraphie de Rafael Aguilar.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). Ballet du Rhin : 20 h 45 mar. Roméo et Juliette, Bertrand d'At (chor.), musique de Prokofiev.

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA(45-89-01-60). Malati Thothadri, Sanjay Doddamani : 20 h 30 jeu. Musique du sud de l'Inde Sanjay Doddamani : 20 h 30 ven. Danse du sud de l'Inde Abdol Hussain Farrock, *Beni Galili, Khoram Rashedi : 20 h 30* sam. Musique traditionnelle persane Louchia : 20 h 30 mar. Danse du sud de l'Inde.

PARIS EN VISITES

MARDI 10 MARS

« L'histoire des halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 11 heures et 14 h 15, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« De la couronne d'épines à la couronne royale : la Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, devant la Sainte-Chapelle, entrée par le palais de justice (Visite pour les jeunes, Monuments historiques).

« La Nouvelle Athènes, foyer du romantisme », 14 h 30, métro Saint-Georges (Sauvegarde du Paris historique).

« La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », 14 h 40, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Les bons vivants du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« La bibliothèque Forney dans l'ancien hôtel des archevêques de Sens » (limité à trente personnes), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« Les Lautrec de Lautrec », 15 heures, entrée de l'exposition, Bibliothèque nationale (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « Givenchy », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie *(Tourisme culturel)*.

« La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

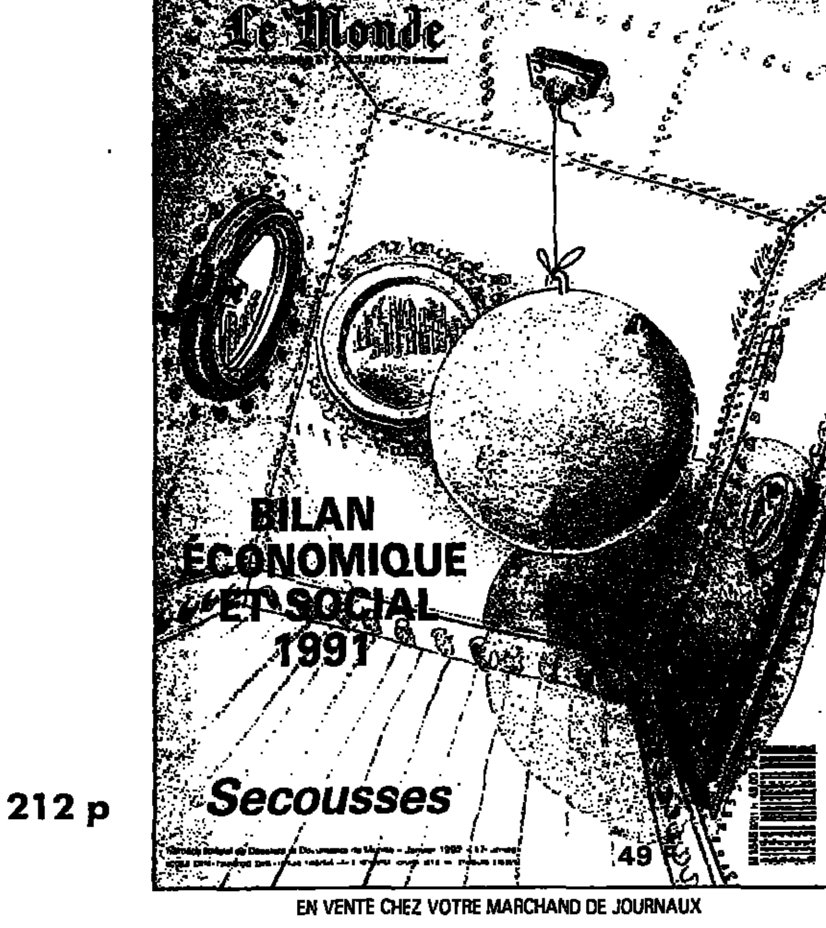
« Charles le Brun, premier peintre du roi, dans sa paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet et chez lui », 15 heures, devant le portail de l'église, angle de la rue Monge et de la rue des Bernardins (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Egypte, la grotte sacrée de la vallée des reines » (Paris et son histoire).

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 heures : « Tradition et philosophie de la Rose-Croix », avec D. Montagut (Centre culturel AMORC).





212 p — 49 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Au sommaire

- L'ÉTAT DE LA FRANCE
- 150 PAYS A LA LOUPE : Pays par pays, l'analyse et les commentaires économiques et sociaux des correspondants du *Monde*.
- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
- DEUX DOSSIERS SPÉCIAUX :
  - 20 ans d'économie mondiale (1970-1990)
  - L'Europe de l'Est.

BON DE COMMANDE : *BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1991*

NOM ______ PRÉNOM ______

ADRESSE ______

CODE POSTAL ______ LOCALITÉ ______

PAYS ______

FRANCE (métropole uniquement)
Nombre d'ex ______ × 55 F (port inclus)= ______ F
DOM-TOM et ÉTRANGER
Nombre d'ex ______ × 60 F (port inclus)= ______ F

Bulletin et règlement à retourner à :
LE MONDE · Service vente au numéro – 15, rue Falguière 75501 PARIS Cedex 15 France

1/4 LM

ÉCONOMIE

BILLET

La lettre de M. Bérégovoy

M. Bérégovoy, ministre de l'économie, est un fin politique – il l'a encore démontré sur TF 1, *dimanche 8 mars, – mais cela* pourrait ne pas suffire pour accélérer la croissance française et *« faire reculer le chômage »* cette année. Après le traitement économique, social et local du chômage, il en propose un traitement international.

En annonçant son intention d'écrire une lettre à ses collègues du G7 – le groupe des sept *principaux pays industriels* – pour leur proposer de préparer pour le sommet annuel de Munich, en juillet, une *« initiative »* destinée à favoriser la croissance mondiale, le ministre français opère une manœuvre subtile. Sa démarche est simple. *« On ne résoudra pas le problème du chômage simplement en France »*, fait-il *d'abord remarquer, à juste titre*. La reprise tarde dans les pays anglo-saxons alors que les nations les plus dynamiques s'essoufflent. Une action internationale concertée est nécessaire. L'Europe doit donner l'exemple.

Avant même d'avoir rédigé sa lettre, M. Bérégovoy connaît l'accueil qui attend son courrier dans les différentes capitales du G7. Il sait l'influence – universelle – des élections sur les discours économiques. A Washington, M. George Bush, *en campagne difficile, ne pourra* que se réjouir d'une nouvelle déclaration sur la relance mondiale. A Tokyo, les élections sénatoriales de juillet incitent aussi le parti gouvernemental, le Parti libéral-démocrate (PLD), à souhaiter un soutien accru à la croissance. Les Etats-Unis et le Japon avaient d'ailleurs déjà signé, en janvier, un texte annonçant *une « initiative concertée en faveur de la croissance mondiale »*. A Londres, dans la perspective des élections générales, plus proches, M. John Major devrait présenter dès cette semaine un budget expansionniste (*le Monde* daté 8-9 mars).

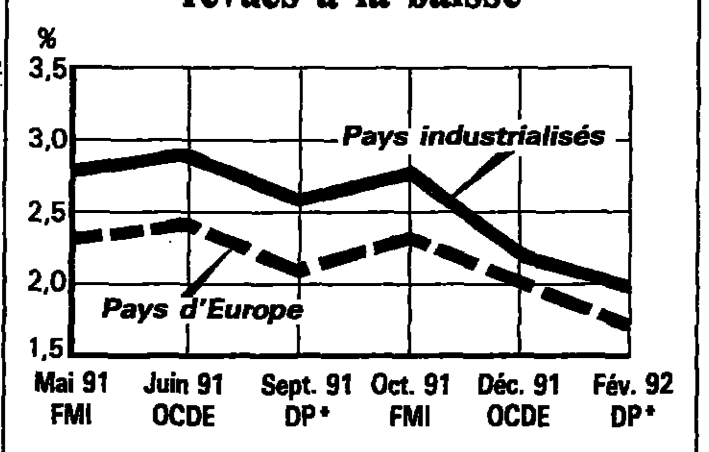
Destinée à être accueillie favorablement, la lettre de M. Bérégovoy reste cependant très floue. Quelle initiative ? Comme il l'a lui-même expliqué, le monde paie aujourd'hui ses folies financières des années 80. L'assainissement – le désendettement en particulier – prendra du temps. Accélérer la *thérapie est sans doute* impossible.

Finalement, évoquant les *suggestions qu'il entend faire à* M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, le ministre d'Etat a quelque peu trahi le contenu de l'initiative telle qu'il la conçoit : il devrait s'agir de reprendre, collectivement, les pressions sur l'Allemagne *pour qu'elle modifie* l'équilibre entre ses politiques budgétaire et *monétaire*. En clair *pour que la Bundesbank réduise* ses taux d'intérêt. Pays hôte du prochain sommet du G7, *l'Allemagne pourra-t-elle refuser* quelques concessions à ses invités ? C'est sans doute le *secret espoir de M. Bérégovoy*.

ÉRIK IZRAELEWICZ

□ **Signature d'un accord de pêche entre le Groenland (Danemark) et la Russie.** – *Le Groenland* (territoire autonome du royaume du Danemark) et la Russie ont signé, samedi 7 mars à Copenhague, un accord-cadre de pêche fixant le niveau de prises dans les eaux territoriales respectives des deux pays. Aux termes de cet accord, les pêcheurs russes pourront prendre 31 400 tonnes de poisson à l'est et *à l'ouest des côtes groenlandaises*. De leur côté, les Groenlandais auront droit à 8 500 tonnes de *poissons et de crevettes dans* le secteur russe de la mer de Barents. – (AFP.)

Des perspectives de croissance revues à la baisse



*DP : Direction de la prévision
Source : Direction de la prévision*

Tout au long de l'année 1991, les principaux organismes de conjoncture ont ajusté à la baisse leurs perspectives de croissance pour 1992. Selon la dernière note de conjoncture internationale de la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances** (le Monde du 6 mars), **la croissance des pays industrialisés, ceux de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), s'élèverait cette année à 1,9 %, et celle de l'Europe des Douze à 1,7 %. Un résultat meilleur que celui de 1991 (1 % et 1,2 % respectivement) mais qui confirme le scénario d'une reprise très modérée de la croissance mondiale et explique la multiplication des déclarations des responsables du G7 en faveur de la croissance (lire ci-contre). Le Fonds monétaire international (FMI) publiera en avril ses prochaines prévisions.

INDICATEURS

ESPAGNE

• **Réserves de changes : + 28,5 % en 1991.** – Selon un rapport de la Banque d'Espagne, les réserves officielles de devises de l'Espagne ont augmenté de 28,5 % en 1991, atteignant 65,8 milliards de dollars (360 milliards de francs). Elles avaient déjà progressé de 20 % en 1990. Cette évolution, qui place l'Espagne au quatrième rang des détenteurs de devises (après Taïwan, le Japon et les Etats-Unis), s'explique principalement par les importantes entrées de capitaux en Espagne, ainsi que par la fermeté de la peseta au sein du système monétaire européen. Celle-ci contraint en effet la Banque d'Espagne à acheter régulièrement des devises sur le marché des changes.

JAPON

• **Activité : les industriels perdent confiance.** – Selon le rapport trimestriel de la Banque du Japon publié vendredi 6 mars, la confiance des industriels dans l'état de santé économique de l'archipel s'est fortement érodée. Ils prévoient de diminuer de 3 % leur dépenses d'investissement au cours de l'année budgétaire qui débute le 1er avril, alors que ces dépenses ont augmenté de 8 % cette année.

Après six mois de campagne

L'UIMM présente un bilan positif de son opération « jeunes-industrie »

« Plutôt qu'une campagne de recrutement classique, nous avons voulu mettre en place une action de longue durée et de longue portée », a précisé M. Pierre Guillen, vice-président délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), en présentant le 5 mars les premiers résultats de l'opération « jeunes-industrie ». Une campagne qui a débuté par une première sensibilisation des industriels au printemps 1991, et qui a été officiellement lancée lors d'une vaste manifestation médiatique à la Grande Arche de la Défense le *19 septembre 1991*. Près de mille industriels français étaient alors présents, ainsi que de nombreux responsables gouvernementaux. Objectif : *« Accroître quantitativement et qualitativement le vivier de recrutement de l'industrie »*, rappelle M. Guillen, et contribuer à *« la découverte de l'entreprise par les jeunes »*.

Mais le projet fonde son action en amont de la volonté de recrutement direct de certaines entreprises. S'il s'agit bien, à terme, de répondre aux *« graves difficultés »* d'embauche d'ingénieurs et de personnel technique qualifié, l'UIMM envisage l'opération sur une période minimale de cinq ans. Et les jeunes visés sont des élèves des classes de quatrième et de troisième : *« Précisément ceux qui sont à la veille d'un choix d'enseignement spécialisé »*, souligne M. Guillen.

Assuré d'un soutien des pouvoirs publics, réaffirmé par une lettre de M. Lionel Jospin à ses administrés début janvier, encouragé par *« la vive demande des chefs d'entreprise »*, le projet de l'UIMM *« a permis des résultats qui vont au-delà de nos espérances »*, souligne le responsable de l'organisation professionnelle patronale. En effet, depuis le mois de septembre, près de 4 000 élèves ont signé des accords de partenariat avec 563 entreprises.

Le contenu des contrats ? Des groupes de six à huit élèves, accompagnés de leurs enseignants, viennent *régulièrement dans l'entreprise partenaire* afin de constituer des dossiers de présentation de la vie et des activités de la société (vidéo, diaporama, bande dessinée, etc.). De leur côté, les responsables de l'entreprise s'engagent à financer le projet qu'ils pourront par la suite intégrer à leur propre stratégie de communication.

« Ce travail contribue à familiariser les jeunes avec les métiers de l'industrie », souligne M. Guillen. L'ensemble des travaux seront ainsi présentés au grand public par les élèves lors de *« journées nationales des projets jeunes-industrie »* prévues en mai. Et ces premières expériences ne font qu'amorcer un plan de longue haleine : *« Car il s'agit pour les années à venir*, selon M. Guillen, *de véritablement installer des habitudes et des comportements nouveaux. »*

O. P.

Avec quelque 440 000 visiteurs

Le Salon de l'agriculture a connu un relatif succès

Le Salon de l'agriculture, qui fait chaque année de Paris, l'espace d'une semaine, la capitale du monde agricole, a fermé ses portes dimanche *8 mars avec la satisfaction* – affichée par les organisateurs – d'avoir accueilli davantage de visiteurs *que l'an dernier*.

Selon les estimations de M. Michel Souplet, président du Centre *national des expositions et* des concours agricoles (CENECA), entre 430 000 et 440 000 citadins et ruraux se seront déplacés au Parc des expositions de la porte de Versailles, contre 400 000 l'an passé.

L'année 1991 avait été celle de la « déstabilisation » pour le Salon, victime comme beaucoup d'autres manifestations de la guerre du Golfe, qui avait cantonné les Français chez eux, et du déménagement à Villepinte, au nord de Paris, du Salon international de la machine agricole (SIMA), qui lui avait « pris » plus de 100 000 visiteurs. Le bilan financier de la manifestation avait été fortement déficitaire.

Les prix des produits de base sont libérés en Russie

Le gouvernement russe a levé, samedi 7 mars, le contrôle des prix du pain, du lait et de plusieurs autres produits de base. Cette décision gouvernementale, signée par le président russe, M. Boris Eltsine, autorise les autorités locales des Républiques et des régions de Russie à supprimer les limites fixées aux augmentations des prix. Les *autorités locales sont encouragées* à transformer les subventions à ces produits de base en aides aux plus *démunis*. Le 2 janvier, le gouvernement russe avait annoncé la libération des prix de détail sur le territoire de la République, mais avait alors choisi de maintenir des contrôles sur un certain nombre de biens de première nécessité.

La Bourse de Buenos-Aires cherche à attirer les capitaux étrangers

M. Martin Redrado, président **de la Commission nationale des valeurs (l'équivalent argentin de notre Commission des opérations de Bourse), est en visite à Paris à l'occasion d'une tournée dans les capitales européennes pour présenter les possibilités d'investissement en Argentine.**

A trente ans, M. Martin Redrado est président de la Commission nationale des valeurs (CNV), l'équivalent argentin de la Commission des opérations de Bourse française. La CNV a les mêmes attributs que son homologue française en matière d'information, de réglementation et de contrôle *mais exerce une fonction de conseil* plus significative. De nombreuses sociétés argentines, familiales, se désintéressent des marchés de capitaux. *« A tort »*, explique M. Redrado, qui s'est fixé comme objectif de convaincre les dirigeants de ces entreprises d'ouvrir leur capital aux marchés financiers. Les entreprises argentines seraient à même d'y trouver des *modes de financement adaptés à leurs* projets de développement (selon les prévisions, le rythme annuel de croissance du produit intérieur brut pour les années 90 sera d'au moins 5 %).

A l'image de l'Argentine, depuis *l'arrivée au pouvoir du président* péroniste Carlos Menem, la CNV joue la carte de l'ouverture internationale. Des mesures essentiellement fiscales et financières permettent d'attirer les investisseurs étrangers – qui sont, par exemple, exonérés des impôts sur les plus-values – et de les impliquer dans la privatisation des secteurs des pétroles, des télécommunications, *et prochainement de l'électricité*.

La renaissance de la Bourse de Buenos-Aires, plus que centenaire, s'est traduite en 1991 par un triplement de la capitalisation, qui a atteint environ 120 milliards de francs pour 170 valeurs, dont 70 représentent 90 % des volumes échangés.

Face à la concurrence communautaire

Alitalia va donner la priorité au développement de sa flotte

ROME

de notre envoyée spéciale

Alitalia veut se développer pour faire face à la concurrence communautaire : vingt avions de plus en 1992 lui permettront d'augmenter sa capacité de plus de 20 % par rapport à 1991. *« Nous devons atteindre une masse critique pour survivre »*, estime son administrateur délégué, M. Giovanni Bisignani, qui place la barre entre 170 et 180 appareils et autour d'une vingtaine de millions de passagers. Pour se rapprocher de ce seuil, la compagnie publique a prévu d'investir plus de 22 milliards de francs d'ici à la fin *1995* (5,2 milliards en 1992), dont 80 % seront consacrés au développement de la flotte. *Cet investissement* devrait lui permettre de posséder 166 avions contre 149 à la fin de 1992.

Comme les autres compagnies, Alitalia a connu, avec la guerre du *Golfe*, une année 1991 difficile. Sa situation géographique dans le bassin méditerranéen l'a particulièrement desservie. Au premier trimestre, son trafic international chutait de 25 %, contre une moyenne de 14 % pour l'Association des compagnies européennes (AEA). *« Une réaction rapide et une grande flexibilité »* lui ont permis de remonter *la pente assez vite, estiment ses* dirigeants. Au final, Alitalia enregistrait un recul du trafic passagers de 4,6 %, contre 6,2 % pour ses consœurs de l'AEA.

En 1991, la compagnie italienne a ramené ses pertes de 517 millions de francs en 1990 à moins de 200 millions de francs et augmenté son chiffre d'affaires de 5,4 % (environ 21 milliards de francs en 1991). Près de 1 100 emplois ont été supprimés. En 1992, la compagnie table sur un chiffre d'affaires de près de 32 milliards de francs.

Pour les années à venir, elle s'est fixé comme objectif d'augmenter de 11 % par an sa capacité en sièges et de 13 % sa capacité en volume dans le secteur cargo. L'accord passé avec la compagnie américaine US Air – qui permet aux passagers d'Alitalia de prolonger leur vol vers des villes américaines – a contribué à une augmentation de sa part de marché dans le trafic transatlantique. En 1991, elle a transporté plus de passagers que les compagnies américaines malgré l'arrivée d'American Airlines.

En 1992, la compagnie transalpine *prévoit d'ouvrir sept nouvelles* escales (Séoul, Manille, Bogota, Bucarest, San-Domingo, Singapour et Séville) et veut faire de Rome *« une plaque tournante pour le sud de l'Europe et la Méditerranée »*. M. Bisignani s'est par ailleurs déclaré peu favorable à d'éventuelles alliances avec de *grandes compagnies*, préférant des accords techniques et commerciaux limités.

MARTINE LARONCHE

Visant en priorité les voyageurs individuels

La France consacre 6 millions de dollars à la promotion de son tourisme aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

Environ 80 % des touristes américains continuent à privilégier Paris, au détriment des régions françaises, à l'occasion de leurs voyages en France, la capitale restant la destination unique pour 100 % des touristes effectuant leur premier séjour dans l'Hexagone. Afin de rétablir un relatif équilibre en faveur de la province, la Maison de la France, chargée de promouvoir le tourisme français sur les marchés étrangers, a lancé le *25 février à New-York* une campagne de promotion de l'image de la France aux Etats-Unis. D'un montant de six millions de dollars (33,5 millions de francs), dont quatre millions sous forme de publicité directe dans la presse mais aussi sur les trois principaux réseaux télévisés (CBS, ABC et NBC), cette opération est financée par la Maison de la France et par une soixantaine de sociétés, parmi lesquelles American Express, Air France et A T & T.

« La France a reçu 2,2 millions de visiteurs américains en 1991, contre 2,7 millions l'année précédente, une baisse de 19 % qui s'explique par la guerre du Golfe et par la situation économique aux Etats-Unis. Mais nous prévoyons d'atteindre le chiffre de 2,5 millions en 1992 et de 3 millions à brève échéance », a indiqué à cette occasion M. Jean-Michel Baylet, ministre du tourisme, rappelant que la France a accueilli en 1991 environ 52 millions de visiteurs étrangers et que le tourisme est devenu, cette année-là, le premier solde positif de la balance commerciale française, devant les échanges agricoles, ce qui constitue une première.

La campagne *« Découvrez votre propre France »* qui servira de support à cette opération de promotion est destinée en priorité à accroître le nombre de touristes individuels mais aussi d'hommes d'affaires qui, pour 60 % d'entre eux, s'avouent prêts à combiner séjour professionnel et détente à l'occasion de leurs voyages, a souligné M. Michel Bouquier, représentant général de l'Office français du tourisme à New-York. Une luxueuse brochure tirée à 500 000 exemplaires et un recueil de plusieurs centaines *« d'hôtels de charme »* sont destinés à répondre à cette attente. La principale innovation de cette opération est l'affectation d'un numéro vert qui, en France, fournira en anglais les renseignements demandés aux touristes américains et, surtout, la mise en place à New-York d'un central téléphonique chargé de bâtir, moyennant le prix d'une communication, un itinéraire personnalisé en fonction des goûts et des attraits de chaque touriste américain.

S. M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VOUS INFORME

CADENCE 2
Sicav obligataire française à revenus trimestriels

1er acompte sur dividende 1991/1992 :

10,90 F, mis en paiement le 11 février 1992 (+ crédit d'impôt de 0,04 F pour les personnes physiques).

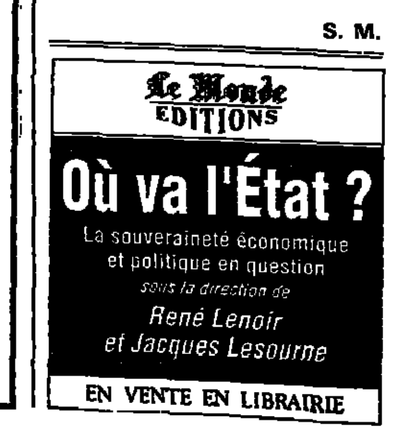
Objectifs de placement :

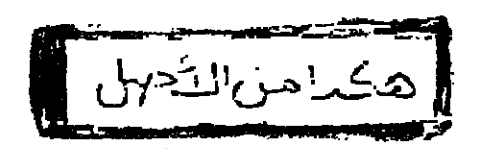
Principalement investie en obligations françaises afin de distribuer un revenu régulier proche de celui du marché obligataire tout en préservant le capital sur moyenne période.

SICAV
ouverte au public
le 26 décembre 1991



CONJUGUONS NOS TALENTS.





lonner la priorité
ment de sa flotte

re 6 millions de dollars
on de son tourisme
Etats-Unis

ÉCONOMIE

Panser et repenser le Sud

Au sein d'économies en voie de libéralisation, grâce à la mobilité des capitaux et des technologies, le Sud n'est plus une notion géographique. Il est rempli de promesses à la condition de le repenser

CARTHAGÈNE (Colombie)

de notre envoyé spécial

Sur les quais de Carthagène écrasés de soleil, des bateaux de fortune déposent leurs cargaisons de contreplaqués, de bananes tigrées, de voyageurs las et de parfums ensorcelés. De jeunes garçons portent, accrochées à l'épaule, des thermos de mauvais café. L'arabica de qualité, le pur Colombie, est réservé à l'exportation. Comme ces *esmeraldas* (émeraudes) ou ces bagues d'or fin qui partent aux doigts des touristes une fois débitées leurs cartes de crédit sur la place de la douane. Pierres, métaux précieux, charbon et pétrole, fruits exotiques et grains de café, sans oublier les œillets et les orchidées ni la satanée coca – « l'herbe de l'Inca », – la Colombie est un de ces nombreux pays du tiers-monde où se déploient les paradoxes de la pauvreté.

Le sol et le sous-sol regorgent de richesses. La firme BP a découvert un gisement d'or noir qui pourrait bouleverser l'économie mondiale du pétrole. Les exportations de textile, de vêtements, d'articles en cuir et de papier supplantent peu à peu les échanges primaires traditionnels. L'ajustement appliqué depuis 1984 a réduit le déficit budgétaire à 1 %, stabilisé les importations, encouragé le retour des capitaux fugitifs grâce aux taux d'intérêt élevés et à l'amnistie fiscale. Les réserves en devises représentent plus de dix mois d'achats à l'étranger dans ce pays où le quart de la population (trente-trois millions d'habitants) reste sous-alimenté, privé d'eau potable, accablé par le chômage qui atteint 11 % dans les villes.

Malgré la guerre déclarée aux cartels de Medellin et de Cali, la drogue paraît omniprésente. L'effondrement des prix de l'arabica a donné vigueur à la mauvaise herbe, illusion de la richesse facile. Les Etats-Unis, en refusant de soutenir l'accord international du café, récoltent désormais la cocaïne. Et pourtant la Colombie ne correspond guère à l'image longtemps entretenue d'un tiers-monde privé de tout, sauf de main-d'œuvre juste bonne à « trimer » pour l'édification du Nord.

Le partenariat pour le développement

Le Sud est une idée morte. Sur la boussole planétaire, il a éclaté en mille morceaux dépareillés où la modernité voisine avec le dénuement. Les maux n'en sont pas moins graves. Ils sont seulement dilués au sein d'économies en voie de libéralisation qui recèlent le pire et flirtent avec le meilleur. La question est de savoir de quel côté le pendule oscillera.

Le Sud est plein de menaces : épidémies, atteintes à l'environnement, migrations incontrôlées, urbanisation sauvage, terrorisme, trafic d'armes et de stupéfiants. Il faut le panser. Le Sud, grâce à la mobilité des capitaux et des technologies, grâce aux politiques d'ouverture et d'investissement qu'il met en place, est rempli de promesses à condition de le repenser. C'est le partenariat pour le développement, qu'avec difficulté mais obstination la CNUCED (1) a voulu enraciner à Carthagène (*le Monde* des 26 et 28 février).

La Colombie donne en réduction la physionomie du Sud contemporain. On s'apprête à construire une route transcontinentale entre les Caraïbes et le Pacifique pour faciliter le transport du café et du charbon. Un oléoduc est en projet vers le Venezuela. De même que la pose d'un câble sous-marin à fibres optiques et la création d'un réseau national de transmissions informatiques. En début d'année, les cinq pays du pacte andin, fondé par la Colombie, ont supprimé les droits de douane sur leurs importations régionales. Modernisation, intégration, ouverture sur le monde.

Le Sud n'est plus cette notion géographique inventée pour faire la guerre. Depuis l'effondrement du mur de Berlin, la chute du communisme, l'apparition – bon gré mal gré – d'un consensus mondial sur les politiques économiques à conduire et la reconnaissance d'un lien étroit entre le développement et la démocratie, les lignes de fracture s'estompent. Les « latinos » suspendus à « l'entreprise des Amériques » du président Bush (une zone unique de libre-échange d'Anchorage à Acapulco) se sont convertis au libéralisme. L'Afrique sub-saharienne, sous le coup du discours de M. François Mitterrand à La Baule sur la démocratie et du chaos à l'Est, joue, au moins en apparence, le jeu de l'assainissement économique sur fond de réformes politiques.

Proscrire l'oreiller de paresse

Si elles montrent peu de goût pour les droits humains, l'Asie de l'Est et du Sud-Est, la Chine et l'Inde connaissent des taux de croissance remarquables, parfois supérieurs à 7 % l'an, nourris des investissements privés étrangers et de courants technologiques. Depuis le MERCOSUR (2) latino-américain jusqu'à l'ASEAN (3) en passant par le grand marché européen, l'Union du Maghreb arabe ou les projets d'intégration ouest-africains et est-européens, des blocs commerciaux se constituent dans un esprit affiché de concurrence et de non protectionnisme qui devrait éviter l'émergence de nouvelles forteresses.

Panser le Sud, c'est le conforter dans au moins deux directions : un allègement accru de sa dette (éviter le fardeau à vie) ; une augmentation mais aussi une évaluation de l'aide (proscrire l'oreiller de paresse). Comment la Jamaïque peut-elle se relever lorsque, sur chaque dollar gagné, 40 cents vont au remboursement du service de la dette ? En 1989, les transferts nets de ressources du Nord au Sud étaient négatifs de 16,3 milliards de dollars. Il paraît urgent, comme la CEE l'a suggéré à Carthagène, de recourir à des flux financiers non générateurs de dette, tels les investissements étrangers directs.

Panser le Sud, c'est encore définir une stratégie cohérente sur les matières premières, sachant que les prix des produits de base non pétroliers ont reculé de 40 % pendant la décennie écoulée. A de rares exceptions près (le Brésil, l'île Maurice), les pays du Sud ont encore une forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, qui représentent entre la moitié et les trois quarts, parfois la totalité de leurs recettes en devises. Des discussions tripartites – producteurs, consommateurs, entreprises privées – devraient permettre de garantir une certaine stabilité des cours, faute d'assurer leur remontée.

Quant à l'impératif de repenser le Sud, il suppose de renoncer au préalable à la vision étriquée de l'ennemi aux pieds nus. L'enjeu est multiple : il s'agit d'encourager les pays pauvres à désarmer pour s'industrialiser, à protéger l'environnement grâce à des techniques appropriées fournies par des partenaires du Nord. Il faudrait encore écouter le Pakistan lorsqu'il demande la disparition immédiate de l'accord multifibres, constatant que sa part dans les exportations mondiales de textiles (2 %) est nettement inférieure à sa part dans la production de coton (10 %).

Peut-on durablement exhorter le tiers-monde à se libéraliser si les pays développés, dans le cadre de l'Uruguay Round (négocations commerciales internationales), continuent d'ignorer le tort causé aux économies défavorisées par les subventions agricoles, les barrières tarifaires et non tarifaires ? Repenser le Sud suppose de l'intégrer dans un échange équitable. Sous peine d'avoir à confectionner en hâte des pansements qui n'empêcheront ni l'hémorragie ni la contagion. Les quarante-sept pays les moins avancés, qui ne représentent plus qu'à peine 2 % du commerce mondial, en sont la souffrante illustration.

ÉRIC FOTTORINO

(1) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

(2) Le marché commun austral, ou MERCOSUR, créé en mars 1991, comprend le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Le Chili n'en fait pas partie.

(3) Association des nations d'Asie du Sud-Est. Ses six membres sont la Malaisie, Brunei, la Thaïlande, Singapour, les Philippines et l'Indonésie.

COMMUNICATION

Une Journée du silence contre M. Berlusconi

Des journalistes italiens réclament un meilleur équilibre publicitaire entre presse et télévision

La Journée du silence, proclamée samedi 7 mars, par les journalistes italiens, a privé dimanche 8 mars la péninsule de la presque totalité de ses journaux. Lundi 9 mars, c'était au tour des radios et télévisions de suspendre leurs journaux. Le mouvement, lancé pour demander un rééquilibrage des recettes publicitaires entre la presse écrite et les télévisions, notamment privées, n'est cependant pas dépourvu d'arrière-pensées. Et le refus des journalistes des télévisions de M. Silvio Berlusconi de participer au mouvement a troublé la FNSI, la fédération des journalistes italiens.

Depuis 1991, la presse écrite a durement ressenti la baisse de ses recettes publicitaires, dévolues majoritairement aux télévisions privées, notamment à celles de la Fininvest de M. Berlusconi. Et la guerre du Golfe a aggravé l'état de santé du secteur. En 1991, la presse écrite n'a bénéficié que de 24 % du « gâteau » publicitaire, tandis que la télévision en recueillait plus de 50 %, contre 47,6 % en 1989.

Sur un total de 41 milliards de francs d'investissements publicitaires, les trois chaînes de la RAI – dont les recettes sont plafonnées par la loi – ont recueilli l'an dernier 5,8 milliards de francs et les télévisions privées plus de 13 milliards. Mais ce sont surtout Italia Uno, Canale Cinque et Rete Quatro, les trois télévisions privées du groupe Berlusconi, qui en ont profité. Le groupe attirerait à lui 35,4 % du marché publicitaire italien (*le Monde* du 25 février).

La Journée du silence s'inscrit donc dans le contexte d'une mise en cause du groupe de M. Berlusconi, sur lequel pèse par ailleurs une enquête demandée par l'autorité antitrust italienne, et alors que *Sua Emittenza* compte reprendre la Cinq française. Ce mouvement intervient aussi à quelques semaines des législatives des 5 et 6 avril. Or M. Berlusconi est toujours considéré comme un proche du secrétaire général du PSI, M. Bettino Craxi.

Enfin, le mouvement a semé le trouble au sein du groupe Berlusconi. Les journalistes de la Fininvest se sont opposés à la grève, en expliquant qu'elle faisait partie de la lutte entre industriels possédant des intérêts dans les journaux (le groupe Fiat de M. Giovanni Agnelli contrôle par exemple *La Stampa* et le *Corriere della Sera*). Cette scission a conduit le secrétaire de la fédération des journalistes italiens, accusé de mener une opération « anti-Berlusconi » et conscient de ne pas être suivi par tous les journalistes italiens, à démissionner.

Y.-M. L.

Retraites, dépenses de santé...

Un numéro spécial de « Droit social » sur la protection sociale

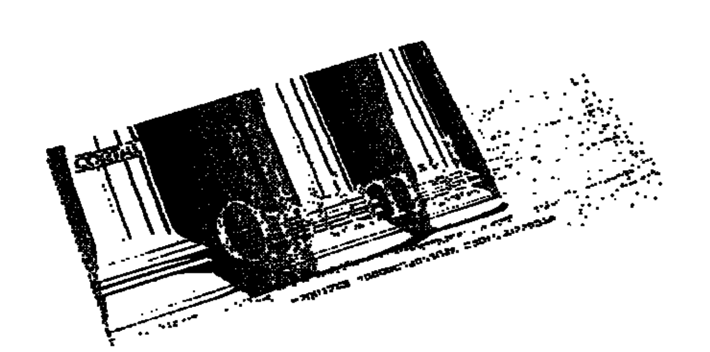
La revue *Droit social* vient de publier un numéro spécial consacré aux grands problèmes de la protection sociale. Outre l'analyse de plusieurs thèmes (les prélèvements obligatoires, le financement de la Sécurité sociale, les enjeux de l'introduction du tiers-payant, la protection sociale complémentaire), ce numéro reprend deux récents documents : le rapport Cottave sur les retraites, et l'étude de Mme Yannick Moreau sur les dépenses de santé dans les principaux pays développés. Enfin, *Droit social* se penche sur la proposition du groupe de travail de l'opposition portant sur la hausse du salaire direct et la fiscalisation progressive des allocations familiales.

► *Droit social*, **numéro spécial (nº 2, février 1992). Editions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.**

□ **L'association « Les pieds dans le PAF » réclame un M. Télévision dans chaque région.** – L'association nationale de téléspectateurs « Les pieds dans le PAF » (1) a réclamé, samedi 7 mars, la nomination d'un responsable des questions concernant la télévision au sein de chaque conseil régional et chaque conseil général. L'association estime que des questions comme la bonne réception de La Cinq et de M 6, le développement des réseaux câblés, la création de télévisions locales, etc., nécessitent la mise en place d'un interlocuteur pour les associations de téléspectateurs.

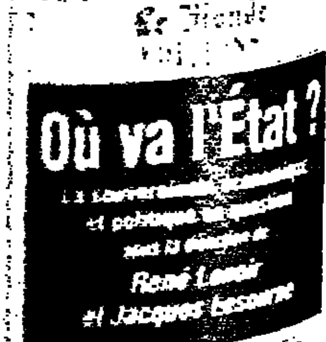
(1) PAF : paysage audiovisuel français.

Pas de guichet entre nous
juste un numéro
de téléphone
et un compte chèque
qui rapporte 7%* par an.



BANQUE CORTAL
05.10.15.20

* Taux annualisé constaté de la Sicav Optimal depuis le 1/1/1990



VIE DES ENTREPRISES

En restructurant la société belge Super Club

Philips négocie un tournant crucial dans les programmes audiovisuels

LA HAYE

de notre correspondant

En prenant, vendredi 6 mars, l'initiative de restructurer le capital de la société belge Super Club (production et location de cassettes vidéo), Philips a clairement confirmé que l'industrie des programmes audiovisuels représentait *un axe majeur de développement.*

La multinationale néerlandaise détient actuellement 51 % de Super Club, qui est implantée aux Etats-Unis et en Belgique, où environ six cents boutiques portent son enseigne. Mais la chaîne, créée par un homme d'affaires belge qui sut convaincre Philips d'y investir près de 3 milliards de francs depuis 1988, est un véritable tonneau des Danaïdes. Elle a perdu 2,4 milliards de francs au cours de l'exercice 1990-1991 et clôturera à la fin du mois l'exercice actuel sur une nouvelle perte (700 millions de francs) alors que son endettement s'élève à 1 milliard de francs.

Selon les normes désormais en vigueur *à Eindhoven, Philips* devrait quitter un navire prenant pareillement eau. Il n'en est rien. Le groupe néerlandais envisage au contraire de porter sa participation à 100 % par l'émission d'actions Philips Electronics.

L'étonnante ténacité de Philips s'explique par l'intérêt croissant qu'il porte à la production et à la diffusion des programmes utilisables dans les appareils électroniques qu'il fabrique. *« Le software est décisif pour le hardware »*, déclarait, le 27 février, son président, M. Jan Timmer, expliquant que cette activité pourrait générer de 25 % à 30 % du chiffre d'affaires du groupe à l'horizon 2000 et qu'elle pourrait devenir une division industrielle à part entière, au même titre que l'éclairage ou l'électronique grand public.

Concrètement, Philips table sur une évolution des modes de consommation et de distribution des produits audiovisuels : *« Des Home Entertainment Shops vont apparaître, permettant aux clients d'acheter ou de louer en un seul endroit tout ce dont ils ont besoin en matière audiovisuelle, l'appareillage comme les programmes : c'est le One Stop Shopping »*, avait précisé M. Timmer.

D'où les participations prises par Philips dans plusieurs chaînes de location de programmes vidéo, première pierre d'un circuit de distribution du futur (« le Monde de l'économie » du 25 février). D'où, aussi, la volonté de maintenir Super Club à flot.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

STRATÉGIE

□ **Renault désinvestit en Argentine.** – Renault, qui détenait jusqu'à présent 72 % du capital de RASA (Renault Argentine SA), va céder les deux tiers de cette participation à des investisseurs. Un holding sera créé à cet effet. Les 28 % restants continueront d'être détenus dans le public. A l'issue de cette modification, RASA prendra le nom de CIASA (Compagnie inter-américaine automobile SA). Cette décision a été prise en raison des risques que l'économie argentine fait peser sur la firme. RASA avait *essuyé 616 millions* de francs de pertes en 1990 et 330 millions en 1991. La firme a assemblé *35 000 véhicules en 1991, parmi* lesquels les modèles R9, R11, R12, R19, R21, Fuego et le petit véhicule utilitaire Trafic. Les ventes d'automobiles escomptées en 1992 sur le marché argentin, tous constructeurs confondus, devraient atteindre les 200 000 unités.

□ **Disney abandonne ses projets à Long Beach.** – La société Walt Disney a annoncé vendredi 6 mars qu'elle abandonnait son projet de construire un parc d'attractions dans le port de Long Beach, au sud de Los Angeles (Californie). Dans un communiqué, la société a aussi indiqué qu'elle avait résilié ses concessions sur le paquebot *Queen Mary*, qui mouille dans le port où il sert d'hôtel, et sur l'hydravion *Spruce Goose construit par Howard* Hughes, également exposé à Long Beach. L'année dernière, Walt Disney avait renoncé à construire dans ce port un parc d'attractions marines, « DisneySea », projet évalué à 3 milliards de dollars (près de 17 milliards de francs).

RÉSULTATS

□ **Hausse de 2,5 % du bénéfice de Sema Group.** – Sema Group, société franco-britannique de services informatiques, a annoncé jeudi 5 mars un résultat net après impôt de 106 millions de francs, en progression de 2,5 % par rapport à 1990, pour un chiffre d'affaire de 4,1 milliards de francs, en hausse de 10 % à périmètre constant. L'amélioration de la rentabilité du groupe, qui ressort à 2,6 % pour 1991, devrait constituer *pour les mois à venir* l'une des grandes priorités des dirigeants. Le groupe estime avoir montré ses capacités de résistance *« dans un environnement difficile, l'un des plus durs que l'industrie du logiciel ait connus »*.

□ **TWA double ses pertes d'exploitation.** – La compagnie aérienne américaine TWA a enregistré en 1991 une perte d'exploitation de 363 millions de dollars (2 milliards de francs) au lieu de 162 millions (900 millions de francs) en 1990. Toutefois, grâce à la vente de ses lignes vers Londres à American Airlines pour le prix de 445 millions de dollars (2,5 milliards de francs), TWA affiche un résultat global bénéficiaire de 48 millions de dollars (270 millions de francs) au lieu d'une perte de 237 millions (1,3 milliard de francs) un an plus tôt. L'aggravation de ses résultats réels a conduit la direction à demander la protection de la loi sur les faillites, le 31 janvier.

□ **Office d'annonces (OdA) : bénéfice net de 125 millions de francs.** – Filiale commune d'Havas et de France Télécom pour la régie publicitaire des annuaires, l'Office d'annonces (OdA) a annoncé pour 1991 un résultat net de 125 millions de francs (contre 292 millions en 1990, grâce à une cession d'immeuble) sur un chiffre d'affaires de 4,274 milliards, en hausse de 5,1 % malgré la récession publicitaire. Les annuaires imprimés (pages « jaunes » et « blanches ») ont représenté 3,5 milliards de francs, l'annuaire électronique 408 millions. L'OdA escompte une croissance de 6 % cette année, avec notamment le lancement progressif d'annuaires « pages jaunes locales » et un annuaire des services télématiques comprenant 6 000 services.

SUSPENSION

□ **SNAT : projet de cessation de la ligne Dieppe-Newhaven.** – La direction de la Société nationale d'armement transmanche (SNAT), filiale de la SNCF, a présenté mercredi 4 mars son projet de cessation de la ligne Dieppe-Newhaven à l'occasion d'un comité d'entreprise exceptionnel. *« La suspension du service est envisagée pour le 30 avril 1992 et un plan social d'accompagnement qui ne devrait entraîner aucun licenciement sec a été présenté »*, a précisé la SNAT. Le comité d'entreprise a demandé au cabinet Syndex de réaliser une expertise dans le cadre de la législation sur les licenciements économiques et ne donnera officiellement son avis sur le projet que le 25 mars.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 mars 1992, sous la présidence de M. Gérard Billaud, afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991.

Compte tenu d'une production de 316 millions de francs, réalisée essentiellement en crédit-bail, les engagements bruts totaux s'établissent à 5,3 milliards de francs au 31 décembre 1991.

Les recettes locatives de l'année 1991 s'élèvent à 611 millions de francs, en progression de 15%.

Dans le cadre de la gestion active de son patrimoine de location simple, Immobanque a cédé, au cours de l'exercice 1991, 5 immeubles. Ces opérations ont dégagé une plus-value globale de 172 millions de francs.

Après constitution d'amortissements complémentaires ayant pour effet de porter la réserve latente à 316 millions de francs (contre 283 millions de francs en 1990), soit 178 F par action, le résultat net comptable de l'exercice 1991 ressort à 248,6 millions de francs (contre 151 millions de francs en 1990).

L'estimation du patrimoine de location simple, au 31 décembre 1991, s'établit à 1,5 milliard de francs. Cette seule valeur, ramenée à une action, représente 863 F, soit 20% de plus que le cours de l'action IMMOBANQUE au 31 décembre 1991.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se réunira le 26 mai 1992, la distribution d'un dividende de 58,75 F par action, en progression de 4% sur celui de l'exercice 1990 qui s'élevait à 56,50 F, la masse distribuable progressant quant à elle de 6,26%.

PATRIMOINE RETRAITE

SOCIÉTÉ POUR LA GESTION DE L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 4 février 1992 a décidé de convoquer les actionnaires de la SICAV PATRIMOINE-RETRAITE en assemblée générale ordinaire le mardi 14 avril 1992 afin de leur soumettre les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991 qui ont été arrêté par le conseil. Cette assemblée générale est convoquée le 14 avril à 8 heures 45 à la Caisse Centrale des Banques Populaires, 48, rue Notre-Dame des Victoires, Paris 2e.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de capitaliser l'ensemble des revenus acquis par la SICAV et en conséquence d'affecter à un compte de réserves le montant des revenus distribuables, soit 45 251 544,40 francs.

Siège social et bureaux :
5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - Tél. : (1) 49 27 63 00

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	27 février 1992
Total actif	605 982
dont	
Or	164,245
Disponibilités à vue à l'étranger	102,966
Ecus	51 662
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 665
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 557
Concours au Trésor public	40 280
Titres d'Etat (bons et obligations)	39 830
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	356
Effets privés	61 147
Effets en cours de recouvrement	38 508
Total passif	605 982
dont	
Billets en circulation	249 165
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	42 757
Compte courant du Trésor public	26 618
Reprises de liquidités	9 844
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	52 010
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	185 432

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,60 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	28-2-92	6-3-92
Valeurs franç. à rev. variable	111,7	111,5
Valeurs industrielles	111	110,6
Valeurs étrangères	105	104,2
Pétroles-Energie	101,4	97
Chimie	115,3	114,6
Métallurgie, mécanique	121	119,7
Electricité, électronique	108,1	108,8
Bâtiment et matériaux	115,5	115,1
Ind. de consom. non alim.	110,1	110,9
Agroalimentaire	111,2	112,4
Distribution	113,4	116,2
Transports, loisirs, services	112	112,6
Assurances	118,7	116,8
Crédit banque	113,1	112
Sicomi	95,8	97,1
Immobilier et foncier	96,9	98
Investissement et portefeuille	114,9	114,3
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,9	100,4
Emprunts d'Etat	100,6	100,1
Emprunts garantis et assimilés	101	100,6
Sociétés	101	100,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 289,3	4 270,4
Valeurs étrangères	4 161,2	4 128,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	617,4	616,3
Valeurs étrangères	562,7	558,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120,6	120
Emprunt d'Etat	121,8	121,2
Emprunts garantis et assimilés	119,6	119,1
Sociétés	118,6	118,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	28-2-92	6-3-92
Indice général	528,8	527,3
Produits de base	449,4	435,5
Construction	481,8	490,4
Biens d'équipement	278,5	276,3
Biens de consom. durables	565,9	558,4
Biens de consom. non durables	769,9	770,6
Biens de consom. alim.	917,2	928,3
Services	522,8	528,4
Sociétés financières	522,4	526,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	418,6	423,8
Valeurs industrielles	533	530,9

TOKYO, 9 mars ⬇

Séance terne

Les valeurs ont terminé en baisse lundi 9 mars à la Bourse de Tokyo, à l'issue d'une séance sur laquelle a pesé la nouvelle défaite du Parti libéral démocrate au pouvoir (PLD) lors d'une élection sénatoriale partielle. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 195,31 points à 20 797,68, soit un recul de 0,93 %.

La faiblesse du yen et l'approche du règlement des contrats à terme sur indices (vendredi 13 mars) ont aussi pesé sur le marché. Des recherches d'opérations à bon compte et une hésitation générale à vendre les titres aux niveaux actuels ont toutefois procuré un relatif soutien au marché.

VALEURS	Cours du 6 mars	Cours du 9 mars
Akai	653	645
Bridgestone	1 110	1 110
Canon	1 330	1 330
Fuji Bank	2 140	2 050
Honda Motors	1 470	1 470
Matsushita Electric	1 310	1 270
Mitsubishi Heavy	604	605
Sony Corp.	4 000	3 950
Toyota Motors	1 330	1 320

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
46-62-72-67

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4306	4320	Ingenl. Computer	157	....
Arnault Associés	280	....	I.P.B.M.	69	....
B.A.C.	84	....	Loca Investis	204	....
Bque Vernes	798	....	Locamic	75 50	83 20 d
Boiron (Ly)	365	365	Matra Comm.	118	121
Boisset (Lyon)	210	....	Molex	167 10	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	920	920	Publ.Filipacchi	405	405
Calberson	390 10	....	Razel	513	....
Cardif	845	860	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	328	....
C.E.G.E.P.	180	....	Select Invest (Ly)	98	....
C.F.P.I.	266 90	....	Serbo	326	....
C.N.I.M.	1023	1020	Sopra	330	....
Codetour	285	....	TF1	380	....
Conforama	1050	....	Thermador H. (Ly)	359	....
Creeks	200	....	Unilog	230	....
Dauphin	303	....	Vial et Cie	100	....
Delmas	1036	....	Y. St-Laurent Groupe	866	872
Demachy Worms Cie	340	277 10 o			
Devanlay	981	1005			
Deville	222	....			
Dollfus	126	....			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	242	240			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	116	115			
G.L.M.	378	....			
Gravograph	199 90	....			
Guintoli	910	....			
I.C.C.	198	....			
Idianova	102	....			
Immob. Hôtelière	1260	1210			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 148 619

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,32	108,66	108,82
Précédent	107,56	108,98	109,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
109	0,61	1,14	0,94	1,34

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 918

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 980	2 003	–
Précédent	1 988	2 004	2 030

CHANGES

Dollar : 5,65 F ⬇

Le dollar s'échangeait en légère baisse lundi 9 mars, les opérateurs redoutant des interventions des banques centrales. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,65 F contre 5,6620 F vendredi à la cotation officielle.

FRANCFORT	6 mars	9 mars
Dollar (en DM)	1,6745	1,6645
TOKYO	**6 mars**	**9 mars**
Dollar (en yens)	131,63	131,73

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (9 mars)	8 7/8 - 10 %
New-York (6 mars)	4 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	5 mars	6 mars
Valeurs françaises	112,90	112,70
Valeurs étrangères	104,90	104
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	529,10	527,20
(SBF, *base 100 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1973	1966,90

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 mars	6 mars
Industrielles	3 241,50	3 221,60

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 mars	6 mars
100 valeurs	2 538,30	2 533,10
30 valeurs	1 970,60	1 968,60
Mines d'or	126,50	128
Fonds d'Etat	87,42	87,22

FRANCFORT

	5 mars	6 mars
Dax	1 764,80	1 745,95

TOKYO

	6 mars	9 mars
Nikkei Dow Jones	20 993	20 798
Indice général	1 520	1 502

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,6500	5,6525	5,7305	5,7360
Yen (100)	4,2875	4,2910	4,3415	4,3490
Ecu	6,9475	6,9500	6,9435	6,9490
Deutschemark	3,3968	3,3973	3,3985	3,4015
Franc suisse	3,7440	3,7480	3,7590	3,7660
Lire italienne (1000)	4,5290	4,5330	4,5070	4,5145
Livre sterling	9,7275	9,7325	9,7180	9,7300
Peseta (100)	5,3850	5,3900	5,3525	5,3630

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	8 3/16	8 7/16	8 1/16	8 1/4	7 13/16	8 1/16
Lire italienne (1000)	11 13/16	12 3/16	11 3/4	12	11 3/4	12
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	11 11/16	12 1/16	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le *marché interbancaire des devises*, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Lundi 9 mars :
Michel Charbonnier,
délégué au comité central d'entreprise de Bull.
« Le Monde L'économie » du 10 mars publie une enquête sur les nationalisations industrielles dix ans après.

Mardi 10 mars :
Paul Constantin,
directeur d'études d'Entreprise et Personnel.
« Le Monde Initiatives » daté 11 mars publie une enquête sur l'individualisation des salaires.

BOURSE DU 9 M

Obligations

Actions

Cote des Changes

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 MARS

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4300	C.N.E 3%	4361	....	....	....
888	B.N.P. T.P.	875	889	889	+ 1 60
842	Cr.Lyon. T.P.	868	865	865	- 0 35
1245	Renault T.P.	1330	1350	1350	+ 1 50
1460	Rhone Poul. T.P.	1565	1574	1574	+ 0 58
1073	Saint Gobain T.P.	1100	1090	1090	- 0 91
901	Thomson T.P.	930	....	....	....
775	ACCOR	785	782	782	- 0 38
740	Air Liquide	760	754	756	- 0 53
605	Alcatel-Alsthom	814	810	810	- 0 65
1500	Als.Superm.	1676	1651	1651	- 1 49
330	A L S P I	323	321 10	321 10	- 0 59
530	AGF Sté Centrale	512	520	510	- 0 39
1110	Aux. Entrepr.	1045	1000	1000	- 4 31
161	Avenir H. Média	160	160	160	....
930	Axa (ex Cie Midi)	954	947	948	- 0 63
139	Bafip	171	169	169	- 1 17
129	Bail-Equipem.	144 80	....	....	....
750	Bail Investiss.	780	780	780	....
490	Bancaire	500	494	494 20	- 1 16
680	Bazar H.-V.	729	....	....	....
585	Beghin-Say	628	625	630	+ 0 32
1090	Berger (M)	1081	1085	1085	+ 0 37
340	Bertrand Faure	367	....	....	....
670	Bic	695	685	685	- 1 44
1040	B.I.P.	1062	....	....	....
320	BIS	325	328	328	+ 0 92
365	B N P (CI)	371 10	374 20	374 20	+ 0 84
775	Bollore Tech.	810	811	811	+ 0 12
2900	Bongrain	2840	2855	2855	+ 0 53
800	Bon-Marché	823	820	815	- 0 97
590	Bouygues	600	596	596	- 0 67
123	BP France	120 10	120 10	120 10	....
1110	B S N	1116	1106	1110	- 0 54
1080	Canal Plus	1088	1082	1082	- 0 55
300	Cap Gem.S.	323	320 10	322 90	- 0 03
2480	Carrefour	2590	2561	2565	- 0 97
158	Casino	168 80	165 30	168	- 0 48
100	Casino ADP	100	100	100	....
1920	Castorama D.L.	2194	2180	2180	- 0 64
193	C.C.F.	196	195	194 70	- 0 66
53	CCMC Ly.	56 90	....	....	....
370	C.D.M.E.	377 70	378	378	+ 0 08
192	C.E.G.I.D.	196	195	195	- 0 51
159	Centrest (Ny)	141	142	142	+ 0 71
385	C.E.P. Comm.	419	401 50	401 50	- 4 18
124	Cerus	135 50	135 40	135 40	- 0 07
730	Cetelem	808	792	792	- 1 98
305	CF Int.	303	300	300	- 0 99
350	CGI Info.	359	355	355	- 1 11
1170	C G I P	1243	1239	1230	- 1 05
675	CGP	599	600	600	+ 0 17
1140	Chargeurs S A	1139	1140	1140	+ 0 09
375	Christian Dior	390	386	386	- 1 03
590	C I C A (M)	602	....	....	....
315	Ciments franc.	323	327	327	+ 1 24
705	Clarins	748	749	749	+ 0 13
510	Club Méditer.	539	534	532	- 1 30
193	CMB Packa.	194 50	193	193	- 0 77
790	Coles	808	795	795	- 1 61
270	Cpt. Entrep.	260	....	....	....
1220	Compt Mod.	1308	1301	1301	- 0 54
270	CPR (Paris Réa.)	291	291	291	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1000	Créd. Foncier	1010	1003	1003	- 0 69
235	Crédit Loc France	239 60	235 20	235 20	- 1 80
590	Cr Lyon.(CI)	563	561	561	- 0 36
1110	Crédit Nat.	1061	1065	1065	+ 0 38
245	CSEE	289	280 10	280 10	- 3 31
2650	Damart	2611	2606	2606	- 0 19
345	Dassault Aviation	345	340	340	- 1 45
195	Dassault Electr.	202	203	203	+ 0 50
1410	De Dietrich	1461	1460	1460	- 0 07
90	Dév.R.d.C.(Li)	102 70	102	102	- 0 68
169	Dév.R.Sud-Est	156 50	160	160	+ 2 24
280	D M C	319	322	322	+ 0 94
405	Docks France	435	432	432	- 0 69
330	Dynaction	358	357	357	- 0 28
2200	Eaux (Gle)	2299	2293	2290	- 0 39
800	E.B.F.	814	....	....	....
410	Ecco	406	....	....	....
375	Elf Aquitaine	365 10	367	367	+ 0 52
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1213	1207	1210	- 0 25
250	Erap-Elf (Certif)	251	251 10	251 10	+ 0 04
380	Essilor	398 50	395 50	395 50	- 0 75
181	Essil.Int.(DP)	184 10	184 10	184 10	....
670	Esso	663	660	660	- 0 45
1440	Eurafrance	1483	1483	1483	....
575	Eurocom	612	612	612	....
149	Eurodisneyland	160	160 10	160 10	+ 0 06
890	Europe 1	940	940	940	....
44	Eurotunnel	44 90	44 75	44 65	- 0 56
1490	Exor	1455	1455	1455	....
118	Finextel	120 50	122	122	+ 1 24
325	Fives Lille	363 50	360	360	- 0 96
2740	Fromager. Bel	2850	....	....	....
1470	Gal.Lafayette	1485	....	....	....
1960	G.A.N.	1977	1985	1985	+ 0 40
500	Gascogne (B)	550	555	555	+ 0 91
1280	Gaz et Eaux	1305	1300	1300	- 0 38
625	Géophysique	680	....	....	....
665	Gerland Ly.	630	596	596	- 5 40
....	Groupe André SA	779	775	775	- 0 51
475	Groupe Cité	525	525	525	....
390	GTM-Entrep.	395	394	394	- 0 25
1510	Guyenne-Gas.	1675	1671	1671	- 0 24
155	Hachette	186 50	185	185	- 0 80
485	Havas	495 10	491	491	- 0 83
370	Idia	364	364	364	....
300	Imétal	328 50	325	326	- 0 46
145	Immob. Phénix	149 30	148	148	- 0 87
81	Ingénico	88	87 95	87 95	- 0 06
5650	Inst. Mérieux	5600	5600	5600	....
445	Interbail	449	445	445	- 0 89
700	Intertechnique	775	770	770	- 0 65
900	J. Lefebvre	936	....	....	....
580	Klepierre	635	640	640	+ 0 79
705	Labinal	749	749	749	....
355	Lafarge	355 90	352	352	- 1 10
315	Lebon	320 10	320	320	- 0 03
4100	Legrand	4285	4120	4200	- 1 98
2340	Legrand (DP)	2401	2370	2370	- 1 29
415	Legris Industries	433 10	434	434	+ 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
695	Locindus	700	693	693	- 1 00
4610	L.V.M.H.	4685	4690	4690	+ 0 11
510	Lyon.Eaux/Dumez	511	505	505	- 1 17
116	Majorette Ly.	136	136	136	....
340	Mar. Wendel	342	338	338	- 1 17
172	Matra	170 90	170 10	170 20	- 0 41
535	Merlin-Gerin	532	537	530	- 0 38
83	Metaleurop	91	91	91	....
42	Métrologie In.	49 30	50	50	+ 1 42
168	Michelin	169 50	167 10	168 10	- 0 83
158	Min. Salsig (Ns)	156 10	....	....	....
75	MMB	82 50	82 50	82 50	....
166	Moulinex	188 60	185 10	185 10	- 1 86
1180	Navig. Mixte	1142	1140	1140	- 0 18
101	Nord-Est	118	117 10	117 10	- 0 76
280	Nordon (Ny)	289	285 10	285 10	- 1 35
465	Nouv Galeries	529	512	512	- 3 21
166	Olipar	168	....	....	....
760	Oréal	775	776	777	+ 0 26
395	Paribas	407 90	....	....	....
190	Pechiney Int.	187	186 10	186 10	- 0 48
330	Pechiney (CIP)	318 70	318	318	- 0 22
1490	Pernod Ricard	1526	1518	1518	- 0 52
730	Peugeot	728	721	721	- 0 89
275	Pinault	286	280	280	- 2 10
630	Plastic-Omn.	698	690	690	- 1 15
470	Poliet	538	530	530	- 1 49
705	Primagaz	745	744	744	- 0 13
850	Printemps	880	885	885	+ 0 57
3030	Promodès	3375	3351	3351	- 0 71
545	Radiotechn.	635	621	621	- 2 20
5390	Redoute (La)	5540	....	....	....
184	Rémy Cointreau	200 80	200	200	- 0 40
610	R. Poulenc CIP	592	594	592	....
310	Robur Financ.	353	353	353	....
61	Rochette(La)	70	70	70	....
2130	Roussel Uclaf	2320	2335	2335	+ 0 65
2900	R. Impé.Ly *	2850	2900	2900	+ 1 75
183	Sade (Ny)	185 10	....	....	....
1760	Sagem	1789	1775	1775	- 0 78
530	Saint Gobain	533	527	527	- 1 13
1300	Saint Louis	1388	1375	1375	- 0 94
1670	Salomon Ly.	1620	1600	1600	- 1 23
330	Salvepar (Ny)	340	....	....	....
1530	S A T	1600	....	....	....
230	Saut. Chât.	240	....	....	....
1060	Saupiquet (Ns)	1178	1195	1195	+ 1 44
690	Schneider	685	682	682	- 0 44
19 50	SCOA	20	19 85	19 85	- 0 75
480	Scor s.a.	479 50	....	....	....
1970	S.E.B.	2030	2025	2025	- 0 25
460	Selimag	469	469 90	469 90	+ 0 19
113	Sélectibanque	112 60	113 50	113 50	+ 0 80
220	Sextant A.	245	245	245	....
830	S F I M	919	902	902	- 1 85
235	S.G.E.	245	241	241	- 1 63
460	Simco	475	474 90	474 90	- 0 02
835	Sk. Rossignol	808	....	....	....
500	Sligos	497	497	497	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
545	Société Géné.	523	515	515	- 1 53
65	Sodecco(B)	70	70	70	....
144	Sodero(Ns)	145	146	146	+ 0 69
970	Sodexho	1049	....	....	....
78	Sogenal(Ny)	82	82	82	....
385	Sogerap	400	....	....	....
1430	Som-Allib.	1391	1375	1375	- 1 15
415	SOPHIA	403	400	400	- 0 74
1517	Source Perrier	1568	1570	1575	+ 0 45
810	Sovac	786	820	820	+ 4 33
330	SPEP	339	....	....	....
330	Spie-Batignol.	337	335	335	- 0 59
780	Strafor Facom	790	780	780	- 1 27
340	Suez	336 40	334	334	- 0 71
1170	Synthelabo	1225	1230	1230	+ 0 41
162	Thomson CSF	159 30	159 10	159 10	- 0 13
280	Total	241 30	238	238 90	- 0 99
170	- (certif)	158 20	158 90	158 90	+ 0 44
220	Truffaut Fin.	219	219	219	....
570	U.A.P.	557	549	555	- 0 36
285	U F B Locab.	312	....	....	....
730	U I C	750	....	....	....
460	U I F	485	....	....	....
720	U I S	722	....	....	....
515	Unibail	524	....	....	....
705	Valéo	723	723	725	+ 0 28
275	Vallourec	274 10	....	....	....
325	Via Banque	323	325	325	+ 0 62
370	Worms et Cie	361	370	370	+ 2 49
1300	Zodiac	1316	....	....	....
1030	Elf Gabon	1052	1050	1050	- 0 19
123	Amax	117	118 60	118 60	+ 1 37
155	Amer. Barrick	153	154	154	+ 0 65
119	Amer. Express	119 40	120 40	120 40	+ 0 84
215	A.T.T.	210	214	214	+ 1 90
178	Anglo Amer.C.	183	....	....	....
350	Amgold	335	....	....	....
250	Banco Santander	256	255 10	255 10	- 0 35
840	B.A.S.F.	835	838	838	+ 0 36
1020	Bayer	1000	1009	1009	+ 0 90
41	Blenheim Plc	43 50	....	....	....
45	Buffelsfont.	41 25	42 05	42 05	+ 1 94
138	Chase Manh.	127 10	125 10	125 10	- 1 57
2540	Daimler Benz	2612	....	....	....
132	De Beers	133	133 70	133 70	+ 0 53
2460	Deutsche Bank	2506	2484	2484	- 0 88
1220	Dresdner Bank	1232	1240	1240	+ 0 65
61	Driefontein	61 70	60 20	60 20	- 2 43
265	Du Pont-Nem.	245	249 60	249 60	+ 1 88
260	Eastman Kodak	236 50	249 50	249 50	+ 5 50
15 50	East Rand	14 80	14 90	14 90	+ 0 68
40	Echo Bay	40 05	40 50	40 50	+ 1 12
230	Electrolux	250	246 10	246 10	- 1 56
105	Ericsson	115	115	115	....
325	Exxon Corp.	322	....	....	....
220	Ford Motor	204 50	204 50	204 50	....
48	Freegold	47 20	46 95	46 95	- 0 53
16	Gencor	17	16 50	16 50	- 2 94
450	Gén. Elect.	443 50	440	440	- 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	215	212	212	- 1 40
360	Gén. Belgique	368	....	....	....
92	Gd. Métropol.	88 95	88 50	88 50	- 0 51
56	Guinness	58 40	58	58	- 0 68
21	Hanson PLC	21 65	21 20	21 20	- 2 08
31	Harmony Gold	31 50	31 20	31 20	- 0 95
425	Hewlett Packard	429 40	420 30	420 30	- 2 12
37	Hitachi	34	33 65	33 65	- 1 03
860	Hoechst	866	866	866	....
90	Homestak	88	86	86	- 2 27
125	I.C.I.	129 50	....	....	....
510	I.B.M.	497	492	492	- 1 01
345	I.T.T.	365	362	362	- 0 82
179	Ito Yokado	187 10	185	185	- 1 12
59	Matsushita	57 30	55 50	55 50	- 3 14
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	225 50	225 40	225 40	- 0 04
825	Merck	860	857	857	- 0 35
525	Minnesota M.	514	....	....	....
48	Mitsubishi	49 30	....	....	....
340	Mobil corp.	341 50	340	340	- 0 44
340	Morgan J.P.	338	328	328	- 2 96
35480	Nestlé	35690	35310	35310	- 0 79
118	Norsk Hydro	124	122 30	122 30	- 1 37
105	OFSIL	104	103 30	103 30	- 0 67
1740	Pétrofina	1763	1730	1730	- 1 87
415	Philip Morris	423	424	424	+ 0 24
98	Philips	110 50	109	109	- 1 36
58	Placer Dome	57 70	58	58	+ 0 52
560	Procter Gamble	570	560	560	- 1 75
199	Quilmès	220	220	220	....
26	Randfontein	26 05	....	....	....
345	Rhone Poul. Rorer	340	327	327	- 3 82
420	Royal Dutch	427 20	426 80	426 80	- 0 09
52	R T Z	52 10	52	52	- 0 19
1 65	Saat.& Saatchi	1 64	1 65	1 65	+ 0 61
35	St Helena	36 35	36 35	36 35	....
340	Schlumberger	339	340 80	340 80	+ 0 53
43	Shell transp.	44	....	....	....
2310	Siemens	2340	2340	2340	....
470	Siemens Nixdorf	450	449 90	449 90	- 0 02
176	Sony	171	....	....	....
76	Sumitomo Bank	78 55	....	....	....
181	T.D.K.	168 20	....	....	....
63	Telefonica	62	....	....	....
27	Toshiba	25	....	....	....
595	Unilever	584	....	....	....
290	Unit.Techn.	290	....	....	....
335	Vaal Reefs	325	....	....	....
1180	Volkswagen	1274	1280	1280	+ 0 47
350	Volvo	356	....	....	....
184	West. Deep	165 50	....	....	....
440	Xerox Corp.	448 60	438 10	438 10	- 2 34
124	Yamanouchi	126	124 60	124 60	- 1 11
1 67	Zambia Cop.	1 90	1 90	1 90	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 70	6 99
Emp.Etat 9,8%78	99 75	8 45
10,80% 79/94	101 30	6 51
Emp.Etat 13,4%83	....	2 89
Emp.Etat 12,2% 84	100 94	5 10
10,26% mars 86	....	10 17
OAT 10% 5/2000	....	7 84
OAT 9,9% 12/1997	....	2 36
OAT 9,8% 1/1996	....	1 04
PTT 11,2% 85	105 60	2 89
CFF 10,30% 88	....	1 24
CFF 10,25% nov 90	....	10 08
CNA 10 % 1979	....	0 46
CNB Bques 5000F	....	1 67
CNB Paribas 5000F	....	1 67
CNB Suez 5000F	....	1 67
CNE 11,5% 85	100 70	7 91
CNI 1/82 5000F	....	1 67
CNT 9 % 86	....	7 45
CRH 10,90% déc.85	....	1 87
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	980	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	930	935
Applications Hydr.	1521	....
Arbel	452	452
Bains C.Monaco	1070	1080
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	365	365
Beghin-Say (C I)	477	....
Bénédictine	2531	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	65 60	65 60
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	540	545
Case Poclain	9	....
C.E.G.F (Frigor.)	545	....
Centenaire Blanzy	390	....
Cerabati	67	....
Champex Ny.	96 10	....
CIC (CIP)	218	218

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1218	1225
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	1560 o
Cogifi	369 50	....
Comiphos	551	....
Cie Industrielle	6550	....
Cpt Lyon Alemand	384	384
Concorde	670	670
Constr.Mét.Prov.	29 20	....
Crédit Gén.Ind.	132	....
Cr Universel (Cie)	410	....
Darblay	700	....
Degremont	1796	1825
Delmas Vieljeux	3150	....
Didot Bottin	1300	....
Docks Fr. R. Picarde.	1225	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	964	....
Ecia	328 50	320
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex (ex Eternit)	1820	1830
Finalens	280	....
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1999	....
Foncière (Cie)	498	....
Foncières Euris	369	....
Fonc.Lyonnaise	643	640
Foncina	425	393 70o
Fougerolle	806	810
France I.A.R.D.	680	....
France SA (La)	2072	2100
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	655	670
Genefim	318	320
Gévelot	463	....
G.F.C.	342	344
Groupe Victoire	1380	....
G.T.I (Transport)	249 90	....
Immobail	344	337
Immobanque	684	675
Im.Marseillaise	5150	....
Immofice	430	427
Invest.(Sté Cie.)	3250	3300
Lambert Frères	282 10	....
Lille Bonnières	1148	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	779	780
Louvre	2570	2556
Lucia	995	....
Machines Bull	35	35
Mag.Uniprix	180 10	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	440	....
Moet	75	....
Navigation (Nle)	215	....
Optorg	263	265
Oréal (CI)	393	....
Origny-Desvroise	739	....
Palais Nouveauté	1400	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pabel Marmont	840	....
Parfinance	157	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	210	....
Parthena Invest.	286 30	....
Pathé Cinéma	615	....
Piper Heidsieck	1300	....
Porcher	420	....
Promodès (CI)	1689	....
Publicis	780	780
Rochefortaise	108	....
Rosario	177	179
Rougier	300	....
S.A.C.E.R.	441	....
S.A.F.A.A.	246	....
S.A.F.I.C Alcan	215	194 10o
Saga	346 80	....
Saint Dominique (F.)	113 80	113 80
Salins du Midi	575	575
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	386	390
S.Eaud.Part. (M)	134	....
Silic	589	570
Sinvim	135	136
S.I.P.H.	219	....
S.M.C.I.	80	98 60d
Sofal	769	....
Soffo	361 90	....
Sofical	1196	....
Sofimm (ex Sesam)	83	....
Sofragi	2460	....
Soudure Autogène	920	910
Sovabail	462 30	....
Stami	480	....
Taittinger	2720	....
Testut-Aequitas	325	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	421	420
Viniprix	1500	....
Virax	138	136 70d
Maroc Sté Brasserie.	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	745	673 o
Akzo Nv Sico	446	....
Alcan Aluminium	120	....
American Brands	250	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	122	....
Banco Popular Espa.	595	....
B.Reglements Int.	18910	....
Can.Pacifique	79 10	....
Chrysler Corp.	91	....
C I R	8 10	....
Commerzbank	895	....
Dow Chemical	319 90	....
Fiat	21 50	....
GBL (Brux Lamb.)	560	....
Gevaert	1005	....
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	348	....
Grace and Co (WR)	241	....
Honeywell Inc.	460	....
Johannesburg	76	....
Koninklijke Pakhoed	141	....
Kubota	22	....
Midland Bank	25	....
Noranda Mines	82 70	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc.	404	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	300	....
Rodamco NV	160	....
Rolinco	297 50	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	23 10	....
SKF Aktiebolaget	91 80	....
Tenneco Inc.	191	....
Thorn Electrical	76 80	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	8 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	99	....
C G H Cogedor	12 50	....
Coparex	865	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	332	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutres Ind.	14 80	....
Gachot S.A.	78	....
Guy Degrenne	445	....
Lecteurs du Monde	170	153 50o
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	385	....
Quadrant	20 10	18 20o
Rorento N.V.	217	....
St-Gobain-Emballage	1701	....
S.E.P.R.	741	....
S.M.T. Goupil	130	93 85o
S.P.R. act. B	298 10	....
Waterman	903	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	5 662	....	....	....
Ecu	6 951	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 750	....	....	....
Belgique (100 F)	16 524	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 010	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 532	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 670	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 744	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 946	....	....	....
Suisse (100 f)	373 820	....	....	....
Suède (100 krs)	93 710	....	....	....
Norvège (100 k)	86 710	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 286	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 392	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 946	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 776	....	....	....
Japon (100 yens)	4 309	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	63950	.....
Or fin (en lingot)	63950	.....
Napoléon (20f)	363	.....
Pièce Fr (10 f)	435	.....
Pièce Suisse (20 f)	367	.....
Pièce Latine (20 f)	367	.....
Souverain	465	.....
Pièce 20 dollars	2085	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	686 25	.....
Pièce 50 pesos	2390	.....
Pièce 10 florins	378	.....

SICAV (sélection) 6/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	217 44	211 62
Agepargne	824 79	789 27
Amén-gan	8147 12	7833 77
Amplia	260210 30	260210 30
Amplitude	669 68	650 17•
Arbitrages Court.T.	7044 62	7044 62
Associc.	1073 89	1073 89
Atout Futur	413 79	403 70
Aurecic	1236 80	1200 78
Avenir Alizes	1760 24	1725 73
Axa Capital	168 36	161 11
Axa Court Terme	7749 69	7749 69
Axa Croissance	1001 88	958 74
Axa Europe	131 57	125 90
Axa Investiments	120 03	114 86
Axa NPI	133 57	127 82
Axa Première	117 05	116 70
Axa Sélection	149 25	142 82
Axa Valeurs PER	128 25	122 73
Cadence 1	1053 02	1032 37
Cadence 2	1042 90	1022 45
Cadence 3	1053 74	1033 08
Capimonetaire	6161 05	6154 90
Capiobli	6327 32	6203 25
Capitacic	1289 91	1270 85
Coexis	1297 64	1265 99
Compravalor	3429 77	3424 63•
Convertimmo	358 86	351 82
Credinter	488 40	474 17
Credit Mutuel Capital	1262 37	1237 62
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	656 80	656 80
Cred.Mut.Ep.long.T.	203 63	198 08
Créd.Mut.Ep.Monde	1297 89	1263 15
Diese	1324 98	1292 66
Drouot France	886 42	848 25
Drouot Sécurité	249 53	238 78
Ecocic	1084 77	1053 17
Ecuper	135 64	129 80
Ecureuil Capitalisation	2532 88	2507 80•
Ecureuil Géovaleurs	2343 94	2275 67•
Ecureuil Invest	450 50	437 38•
Ecureuil Monepremière	65444 35	65444 35•
Ecureuil Monétaire	38534 36	38534 36•
Ecureuil Trésorerie	2378 20	2378 20•
Ecureuil Trimestr.	2015 62	1995 56•
Elicash	2 727188	2 727188
Energia	271 51	259 20
Eparcic	3517 24	3517 24
Epercourt-Sicav	4653 28	4641 93•
Epargne Associat.	26590	26385 69
Epargne Capital	10551 56	10447 09
Epargne Croissance	1795 36	1747 31
Epargne Industrie	99 32	96 66
Epargne J.	68055 34	68055 34
Epargne Obligat.	206 32	200 80
Epargne Premiere	14210 26	14104 48
Epargne Quatre	1109 17	1079 49
Epargne-Unie	1381 44	1328 23
Epargne Valeurs	463 14	450 74
Eufi Cash capi	8219 42	8219 42•
Eufinvest capi	688 17	688 13•
Eurocic Leaders	1119 66	1087 05
Eurodyn	1237 66	1207 47
Euro Gan	6428 40	6181 15
Europe Nouvelle	569 44	543 62
Fonsicav	14073 58	14073 58
France-gan	10125 22	9736 79
France Garantie	277 88	277 13
France Index Sicav	115 33	111 95
France Obligations	491 34	486 48•
Francic	480 31	466 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	108 94	105 77
Francic-Regions	1260 66	1223 93
Fructi-Associations	34 55	34 55
Fructi-Capi	41 09	40 48
Fructidor	237 04	233 54
Fructifrance act cad	924 99	902 43
Gestilion	14621 57	14449 32
Gest.Associations	175 98	172 11
Horizon	1253 74	1217 22•
HLM Monétaire	13596 68	13596 68•
Indust.Fse.Court.T.	1434 96	1434 96•
Interepar	109715 26	106519 67
Interoblig	13921 24	13648 27
Intersélection Fce	542 11	531 48•
Japacic	161 46	156 76•
Jeunepargne	282 49	278 32
Latitude	2206 17	2202 87
Leumi C.T.	12289 56	12289 56
Leumi L.T.	6850 58	6651 05
Lion Association	11104 73	11104 73
Lion Institution	29075 02	29002 51
Lionplus	960 98	942 14
Lion Trésor	2260 49	2238 11
Lion 20 000	25687 56	25687 56•
Livret Bourse Inv.	581 33	564 40
Livret Portefeuil	742 28	720 66
Méditerranée	189 31	181 16
Mensuel CIC	10052 36	9951 84
Monedan	66386 05	66386 05
Mone.J	71032 70	71032 70
Monévalor	80129 48	80129 48
Mutualité dépôts	13182 55	13156 24•
Mutuelle Unie Sél.	141 66	135 56
Natio Court Terme	277490 00	277490
Natio-Epargne	17371 70	17199 70
Natio-Ep. Ret.	128 97	125 52
Natio Eparg.Trésor	7662 77	7647 48
Natio-Imm.	1140 48	1109 96
Natio-Inter	1411 73	1373 95
Natio-Monétaire	24780 06	24780 06
Natio-Patrimoine	1378 86	1341 96
Natio-Placements	62971 02	62971 02
Natio-Revenu	1031 51	1021 30
Natio Sécurité	11811 75	11811 75
Natio-Valeurs	909 96	885 61
Nippon-Gan	5289 47	5086 03
Nord Sud Dévelop.	1563 97	1560 85
Obli-Associations	151 14	149 64
Oblicic-Mondial	2632 41	2593 51
Oblicic-Régions	1074 86	1058 98
Oblifutur	2799 01	2730 74
Oblig. très cné.	175 13	172 54
Oblilion	1360 41	1346 94
Oblisécurité Sicav	12597 09	12597 09•
Oraction	1059 97	1034 12
Orvalor	7023 62	6885 90
Paribas Capitalisation	1484 40	1482 46
Paribas Opportunités	135 67	130 14
Paribas Patrimoine	603 74	579 13
Patrimoine Retraite	219 02	214 73
Pervalor	620 02	607 86
Placement A.	1487 63	1458 46•
Placement J.	7069 49	7055 37•
Placement M.	65381 56	65251 06•
Placement Nord	1014 76	994 85•
Plénitude	135 66	132 03•
Poste Croissance	21302 44	21281 16•
Poste Gestion	64265 37	64265 37
Première Oblig.	11232 50	11221 28
Prévoy. Ecureuil	117 76	116 59•
Priv'Associations	28819 39	28819 39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	998 49	972 19
Quartz	137 54	134 19
Réalvalor	838 05	821 62
Rentacic	161 10	158 72
Revenus Trimestr.	5313 49	5260 88
Revenu-Vert	1140 68	1123 82
St Honoré Bio-Alim.	1019 28	973 06
St Honoré Bons du Tr.	10986 27	10931 61
St Honoré Global	238 99	228 15
St Honoré Invest.	790 78	754 92
St Honoré Mat Plac.	209 22	199 73
St Honoré Pacifique	595 83	568 81
St Honoré PME	543 59	518 94
St Honoré Real	14630 18	14571 89
St Honoré Services	465 47	447 57•
Sécuricic	1706 89	1706 89
Sécuri-Gan	12532 96	12287 22
Sécuritaux	1362 08	1362 08
Sicasden	712 62	702 09
Sicav Associations	1806 44	1806 44
SFI-CNP Assur	691 12	670 99
S.G. Fr. opportunités	1195 59	1172 15
Sicav 5.000	453 73	441 59
S.I. Est	1455 21	1392 55
Slivafrance	707 26	688 33
Slivam	422 06	410 75
Slivarente	221 82	217 47
Slivinter	449 83	437 79
S.N.I.	1223 18	1187 55
Sogenfrance	1119 89	1097 74
Sogépargne	312 16	306 04
Sogevar	1090 71	1089 32
Sogimter	1329 67	1303 60
Soleil Investissements	624 05	600 05
Solstice	2166 15	2159 75
State Street Act. Eur.	10451 55	10088 12•
State Street Act. Frce	10933 88	10615 42
State Street Emer. Mkt	13167 43	12534 38•
Stratégie Actions	824 38	792 65
Stratégie Rendement	1382 35	1338 84
Technocic	1111 43	1079 06
Techno-Gan	6093 66	5859 29
Thesora	662 05	645 59•
Trésor Plus	1263 50	1250 99•
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	126754 72	126754 72
Trilion	5236 93	5169 72
UAP Investissement	468 19	449 34
UAP Actions France	632 37	609 51
UAP Act. Select	665 96	641 89
UAP Aedificandi	587 26	566 03
UAP Alizé	214 45	206 70
UAP Alto Sicav	169 12	163 01
UAP Moyen Terme	137	132 05
UAP Première Cat.	11421 87	11009 03
Uni-Associations	120 66	120 66
Uni-Foncier	1282 29	1251 01
Unifrance	610 91	596 01
Uni-Garantie	1266 94	1244 44
Uni Régions	1395 72	1361 68
Univar	231 70	231 70
Univers Actions	1297 81	1266 16
Univers-Obligation	1855 88	1810 61
Valorg	2012 62	2010 61
Valrail	52112 69	52088 65

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

ENVIRONNEMENT

Controverse avant le « sommet de la Terre »

Les changements de climat peuvent affecter les relations Nord-Sud

Le Comité préparatoire au « sommet de la Terre », conférence mondiale des Nations unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra du 2 au 12 juin prochain à Rio-de-Janeiro (Brésil), a ouvert le 2 mars les travaux de sa quatrième session prévu pour durer jusqu'au 3 avril prochain. A cette occasion, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a indiqué que le « sommet de la Terre » peut être considéré comme relevant de *« la diplomatie préventive »* régulièrement préconisée par le *Conseil de sécurité des Nations* unies dans d'autres domaines. *Pourtant, à l'approche de cet* « événement historique », les *différends sont loin d'être réglés,* ainsi qu'en témoignent les discussions sur les changements climatiques qui viennent d'avoir lieu à New-York.

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondant

Le Comité intergouvernemental de négociation d'une convention-cadre sur les changements climatiques, l'un des principaux sujets à l'ordre du jour de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir à Rio-de-Janeiro (Brésil) en juin prochain, a conclu, le *28 février, deux semaines de travaux* par la rédaction d'un « texte révisé consolidé » aussitôt transmis à chaque gouvernement des cent quarante-huit pays participant à la *réunion.*

Ce document, fortement inspiré des quatre précédentes sessions que le Comité (créé en 1990 à l'intitiative de l'Assemblée générale de l'ONU) a tenues en l'espace d'un an, *« a permis de simplifier la présentation des différences, mais pas d'aborder les problèmes de fond qui sont maintenant du ressort des gouvernements »*, a admis M. Jean Ripert, président de ce comité et ancien secrétaire général adjoint des Nations unies, chargé des questions économiques, ajoutant que *« tous les négociateurs sont maintenant en face de leurs responsabilités ».*

Les principaux progrès accomplis se résument à une meilleure *définition des émissions de gaz* à effet de serre et au « nettoyage » des mécanismes juridiques qui doivent permettre l'entrée en vigueur de la convention. Mais aucun engagement concret n'a été pris sur la limitation, à leur niveau de 1990 et d'ici à l'an 2000, des émissions de dioxyde de carbone, sous-produit de l'utilisation des combustibles fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel), et qui représentent, à elles seules, entre 50 % et 60 % des *émissions de gaz à effet de serre.*

Le blocage américain

A ce sujet, le professeur Bert Bolin, président du Groupe inter*gouvernemental d'experts sur l'évolution du climat*, a rappelé que, si rien n'était fait pour lutter contre l'effet de serre, une hausse des températures moyennes globales de 2 à 5 degrés Celsius pourrait intervenir au cours du siècle prochain. Cela pourrait provoquer des changements climatiques régionaux considérables, même si on est encore incapable de préciser ceux-ci, tels que des modifications profondes des régimes de précipitation et d'évaporation, avec accroissement de la sécheresse et de la désertification dans certaines régions du monde et plus grande fréquence des inondations et des *tempêtes dans d'autres.*

Enfin, la dilatation thermique de la couche superficielle de l'eau des océans, avant même la fonte des glaces sur les terres émergées, pourrait faire monter de *10 à 30 cm* le niveau de l'océan mondial au cours des prochaines décennies, menaçant toutes les régions de très faible altitude (îles et grands deltas surpeuplés).

Conscients de l'enjeu, les négo*ciateurs se sont pourtant* rapidement heurtés au clivage Nord-Sud, que l'on retrouve dans toutes les questions touchant au développement, et qui est aggravé par les dissensions nées aussi bien entre pays industrialisés qu'au sein des pays en voie de développement (PVD). Ainsi, les Etats-Unis qui, par tradition, sont réticents à l'égard de toute convention qui dicterait leur politique future, ont-ils refusé de souscrire aux engagements pris par la Communauté européenne de limiter précisément le niveau d'émission de ces gaz, dont la durée de vie varie entre cinq ou dix ans et plusieurs centaines d'années.

L'annonce par la délégation américaine, à la veille de la clôture de la réunion, d'un *« plan d'action »* consistant notamment à renforcer les économies d'énergie dans la construction et l'industrie, à recourir davantage aux carburants « propres » et à *planter davantage* d'arbres, n'a pas empêché le professeur Henry Kendall, président de l'Union of Concerned Scientists et Prix Nobel de physique, de constater *que* l'attitude de Washington *« avait constitué la principale entrave aux progrès »*. Un sentiment éprouvé par de nombreuses délégations et que n'a pas effacé la décision américaine d'annoncer sa première contribution au fonds destiné à aider financièrement les *PVD à lutter contre l'effet de serre.*

Les Etats-Unis ont ainsi pris l'*engagement de verser 50 millions* de dollars au Fonds pour l'environnement mondial géré par la Banque mondiale en association avec le Programme des Nations unies *pour le développement* et le Programme des Nations unies pour l'environnement. Ce fonds a été mis en place en 1991 et la France y a aussitôt contribué à hauteur, elle aussi, de 50 millions de dollars par an.

La question financière

La question financière est restée le principal obstacle à tout accord entre pays riches – qui acceptent de payer le prix des errements *industriels passés à condition* que les pays en voie de développement souscrivent à des engagements précis – et PVD qui, outre leur répugnance à tout ce qui pourrait *apparaître comme* un abandon de souveraineté, se disent confrontés en priorité à un problème immédiat : celui de leur survie. D'où la demande de ces derniers de *« ressources additionnelles »* pour pouvoir faire face au coût énorme, au regard de leur économie, des engagements que leur demandent *leurs* partenaires, par ailleurs principaux responsables historiques de l'effet de serre.

Ainsi le délégué de la Guyana soulignait-il, en privé, que les premiers millions de dollars promis par les Etats-Unis suffiraient à peine à ce seul petit pays pour faire face aux conséquences désas*treuses de la montée du niveau de* la mer. D'où la mention dans le « document révisé consolidé » de la notion de *« responsabilité commune mais différente »* des parties qui permet de satisfaire toutes les susceptibilités. Notamment celles de certains pays pétroliers du monde arabe qui, tout en se disant favorables à la conclusion d'une convention aux clauses strictes, sont résolument hostiles à toute initiative susceptible de freiner la demande d'or noir, et ont, d'ores et déjà, entrepris un lobbying efficace pour contrer l'idée européenne d'une taxe *sur l'énergie.*

Autant de différends que l'on retrouvera sans doute non réglés lorsque se réunira à New-York, du 30 avril au 8 mai prochain, la pro*chaine session du* Comité intergouvernemental sur le climat, la dernière avant l'ouverture à Rio du « sommet de la Terre ».

SERGE MARTI

□ **Manifestation à Forbach contre un projet d'usine de traitement de déchets.** – Quelque deux mille personnes ont manifesté, samedi *7 mars, dans les rues de Forbach* (Moselle) pour protester contre le projet d'implantation d'une usine de traitement de déchets industriels proposé par la firme améri*caine Waste Management.* Les manifestants étaient précédés par les maires d'une dizaine de communes limitrophes du site prévu. Une manifestation sur le site avait déjà réuni plus d'un millier de personnes en septembre dernier.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP. Paris RP — 201 MON 01
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Robert KAKOU
et
Mme, née Emilie RAFFOUL

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Alice,

à Paris, le 27 février 1992.

Décès

– Mme Marc Benveniste,
son épouse,
M. et Mme Michel Benveniste,
M. et Mme Philippe Benveniste,
Mlle Laurence Benveniste,
ses enfants,
David, Sophie, Laura et Caroline,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc BENVENISTE,

survenu à Lille, le 22 février 1992, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue des Augustins,
59800 Lille.

– Simonne Dollé,
son épouse,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Etienne DOLLÉ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 mars 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

104, Grande-Rue,
95550 Bessancourt.

– Mme Liliane Lazari
et ses enfants,
Mme veuve Jean-Luc Lazari,
Les familles Jouglet,
Lamache et Boullier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAZARI,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 mars 1992 à Villejuif (Val-de-Marne).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 6 mars.

63, rue Caron,
91200 Athis-Mons.

– Mgr Paul Guiberteau,
recteur de l'Institut catholique de *Paris,*
Sœur Claire Marie,
prieure générale des dominicaines d'*Albi,*
Son Excellence Diego Zorilla de San Martin,
ambassadeur de l'Uruguay en France,
et les membres de l'ambassade,
M. l'abbé Bernard Prunet-Foch,
aumônier,
Sa famille en Uruguay,
font part du rappel à Dieu, le 5 mars 1992, de

Sœur Renée MANGARELLI,
fondatrice du Foyer international
de l'Institut catholique,
dont elle a assuré la direction
jusqu'à son dernier jour,
ancienne secrétaire technique
à la délégation de l'Uruguay
auprès de l'UNESCO,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris.

Ses obsèques seront célébrées en la chapelle Saint-Joseph-des-Carmes, *70, rue de Vaugirard, Paris-6e, le mardi* 10 mars, à 10 h 30.

– La famille, parents et alliés,
Les membres du Comité Arpad Szenes-Vieira da Silva,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

VIEIRA da SILVA,
artiste peintre,
grand-croix *du Santiago* da Espada,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,
commandeur
de la Grad Cruz da Liberdade,

survenu à son domicile, entourée de ses intimes, le 6 mars 1992, à l'âge de *quatre-vingt-trois* ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus *stricte intimité*, le *mardi 10 mars*, au cimetière de Yèvre-le-Châtel (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde *daté 8-9 mars.)*

Remerciements

– Les familles Aït, Belkacem, Saidi, Zemmoura, Bououchma, Sariali Hadj-*Eddine,*
remercient les amis et proches qui leur ont témoigné leur affection suite au décès de notre cher

Abdelmajid AÏT BELKACEM,

survenu, le mercredi 26 février 1992, à *Alger.*

Paix et sérénité.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

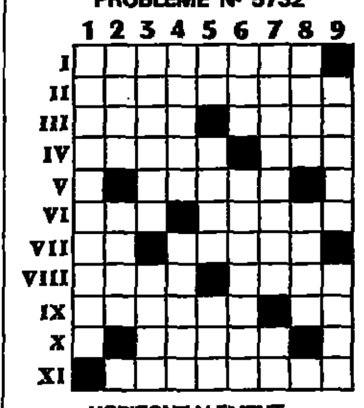
André BAILLEUL,
directeur section de Paris MGEN.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires .. 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5732



HORIZONTALEMENT

I. Qui ont donc eu tort de se plaindre. – II. On peut s'en nourrir jusqu'à ce qu'on les perde. – III. Ce *qu'on fait pour ne pas être piqué.* Ce qui n'en vaut pas un n'a pas beaucoup de valeur. – IV. Rétablis. Fils arabe. – V. Ne buvait pas par plaisir. – VI. Au nom du pair. Dés*avoua.* – *VII. Participe. Rumine en* Sibérie. – VIII. Coule en Bretagne. Pas épais. – IX. Son chef est très apprécié. On se réjouit quand on en voit le bout. – X. Peuvent briller *dans la nuit.* – *XI. A louer.*

VERTICALEMENT

1. *Le grand écart.* – 2. *Devient* parfois femme de chambre. S'enroule quand il est touché. – 3. Prendre l'apparence d'un petit matin. *Objet de promesses.* – 4. Machine à l'usine. Faire des projets chimériques. – 5. En Russie. Groupe de sporanges. *On lui* attribue un joli morceau. – 6. Mine non contrôlée. Agissent comme un malin. – 7. *S'arrête* quand on est à bout de souffle. Possessif. – 8. Autrefois, était incroyable. Ville d'Allemagne. – 9. Guide pour les musulmans. Donne de la force.

Solution du problème n° 5731

Horizontalement

I. Hymen. Tignasses. – II. En. Co. Nestor. – III. Tri. Chinoiserie. – IV. *Pince* à linge. Cep. – V. A-peu-près. Eche. – VI. Ras. Ha ! Ha. Halle. – VII. Ag. Baba. Moëlle. – VIII. *Démolisseur*. ENA. – IX. Eloa. Ana. Arts. – X. Slip. Cueillies. – XI. Odorat. Lave. – XII. Remèdes. Elie. AR. – XIII. Evasés. Bretonne. – XIV. Ion. Stères. Lune. – XV. *Nées. Elus. Fêlés.*

Verticalement

1. *Hit-parade.* Frein. – 2. Ripage. Evoé ! – 3. Moines. Mélomanes. – 4. En. Cu. Bolides. – 5. Céphalopodes. – 6. Charabia. Reste. – 7. Toile. As. Cas. El. – 8. Nish. Saut. Bru. – 9. Gnon. Amène. Eres. – 10. Neige. Ouailles. – 11. Assécher. Lait. – 12. Ste. HAL. Alvéole. – 13. *Sorcellerie.* Nul. – 14. *Erié.* Lente. Anne. – 15. Epée. Assurées.

GUY BROUTY

Dans « le Monde diplomatique » de mars

Vraie détresse, faux prophètes

Nul n'en doute. En France, le taux d'abstention lors des prochaines élections régionales et cantonales sera élevé ; et le Front national devrait réaliser un bon résultat. Découragés par la profondeur de la crise, par l'ex*tension du chômage* et par l'alignement des socialistes sur le discours néolibéral, de nombreux citoyens sont tentés par la résignation. Tandis que d'autres écoutent les sirènes des faux prophètes du racisme et de l'exclusion. Claude Julien, Bernard Cassen et Philippe Videlier analysent les raisons de cette crise politique, et proposent des pistes pour faire renaître l'espoir.

Des défis semblables se posent d'ailleurs à l'ensemble de *l'Europe et en premier lieu à la* Communauté d'Etats indépendants (ex-URSS) *« ballottée entre la réforme et la désintégration »* (Amnon Kapeliouk et Jean Radvanyi). *A l'Ouest, alors que l'Eu*rope industrielle tarde à se construire (Jean-Pierre Husson et Yves Pérez), l'Allemagne affirme son hégémonie (Laurent Carroué) et la Grèce reste à la traîne (Christophe Chiclet).

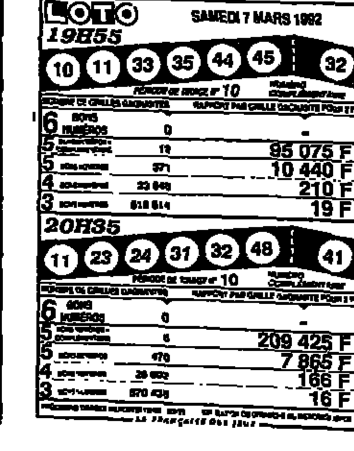
On lira d'autre part plusieurs articles sur le monde arabe un an *après la guerre du Golfe. Mohammed Arkoun prône une « seconde libération pour le Maghreb »* tandis que Mohamed *Larbi Bouguerra analyse le désas*tre écologique dans la région du Golfe. A l'heure où le Proche-Orient hésite entre la poursuite de la conférence de paix et la relance de l'escalade militaire, Henry Laurens rappelle le néfaste *précédent des négociations de* 1939, Joseph Algazy décrit l'occupation israélienne dans le Golan, et Mohamed Abdelaleem s'interroge sur la nature de l'autonomie qui sera accordée aux Palestiniens.

Dans ce même numéro : *Les rébellions à venir* (Ignacio Ramonet) ; *Les contradictions de la politique de coopération française en Afrique* (Jean-Pierre Alaux) ; *Radioactivité « naturelle » et déchets nucléaires* (Martine Deguillaume) ; *Porto-Rico toujours en quête d'un statut* (James Cohen) ; *Bruxelles, deux vitesses et beaucoup d'exclus* (Alain Bellet) ; *Comment prévenir la délinquance urbaine ?* (Philippe Robert) ; *La pègre japonaise au cœur de l'économie* (Philippe Pons) ; *L'investissement direct, miroir de la croissance* (Jean Lempérière) ; médias : *Mauvaises nouvelles* (John Berger).

Enfin, un conte de l'écrivain grec André Kédros, *le Voleur.*

► **En vente chez tous les marchands de journaux, 20 francs.**

LOTO SPORTIF N° 11
RESULTATS OFFICIELS
13 bons pronostics — 13 — 159 580 F
12 bons pronostics — 527 — 4 230 F
11 bons pronostics — 7 820 — 285 F
NUMÉRO PACTOLE 2
MATCHS DU JOUR
NANTES – MARSEILLE — 18 070 — 31 F
ST-ETIENNE – LYON — 2 651 — 105 F
NIMES – MONTPELLIER — 5 059 — 47 F



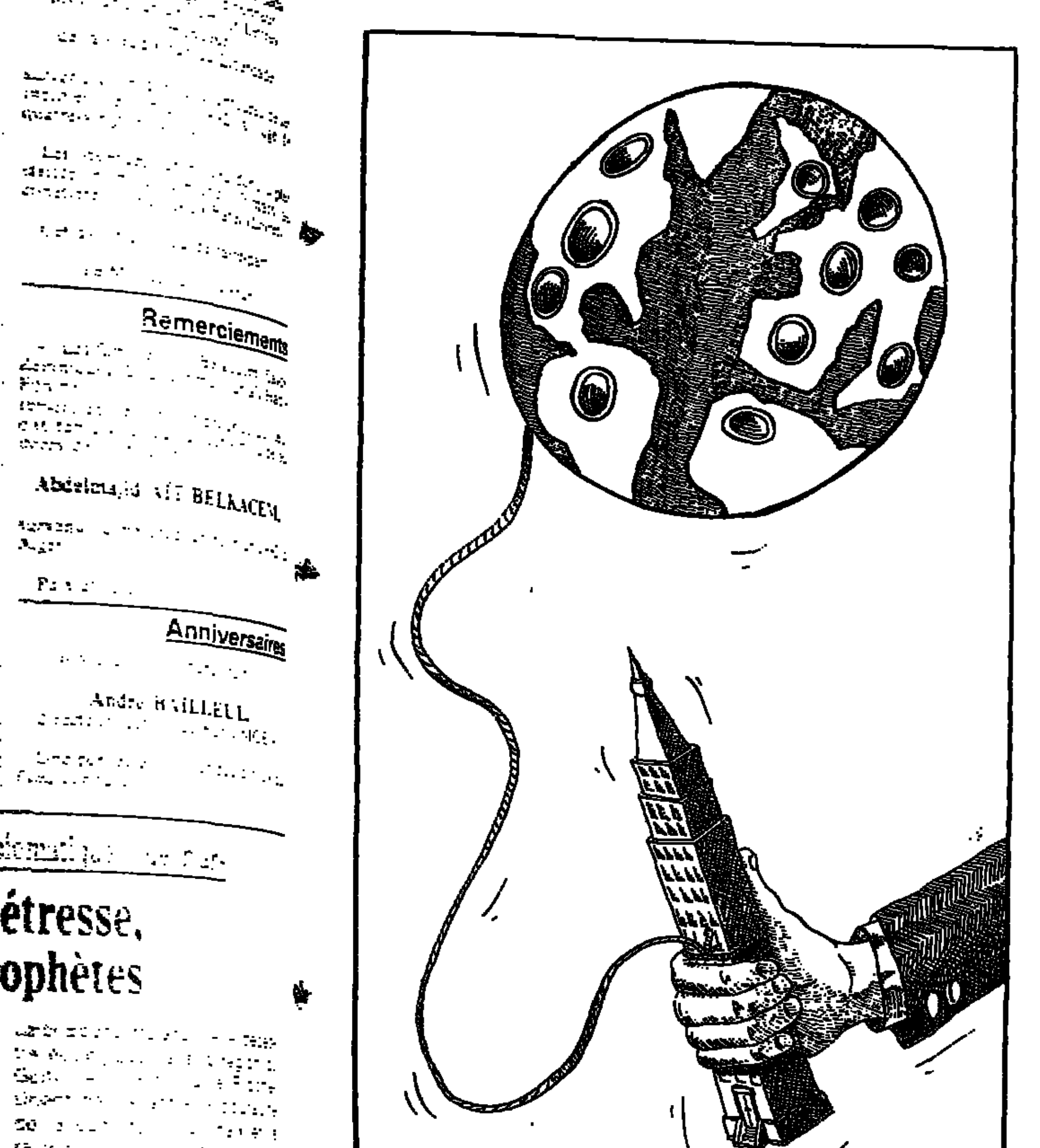


Le Monde

IMMOBILIER SANS FRONTIERES

Le repli avant la reprise

Les marchés immobiliers n'affichent pas une éclatante santé, même si l'Allemagne réunifiée fait exception. Les grands investisseurs internationaux sont devenus prudents


NICOLAS GUILBERT

MANQUE de liquidités, absence de visibilité : de Tokyo à New-York et de Londres à Paris, les marchés immobiliers internationaux souffrent, *grosso modo*, des mêmes maux. Hormis l'Allemagne et Hongkong, tirés par des facteurs locaux de croissance (mais pour combien de temps?), nul ne semble à l'abri. C'est peut-être la première fois qu'une même vague frappe ainsi toutes les métropoles en même temps. Si la reprise de l'activité et de la confiance est impossible à prévoir, un préalable s'impose : les marchés doivent «s'ajuster». Une formule un peu magique, qui signifie absorber les stocks et diminuer les valeurs, mais à quel niveau, dans quels délais et à quel prix?

Les explications du formidable boom de la fin des années 80 – presque de l'histoire ancienne – sont connues : croissance économique, mondialisation des échanges, afflux massif de capitaux. La déréglementation du système financier mondial a fait apparaître de nouveaux pourvoyeurs de fonds, alimentant partout la spirale spéculative. La mécanique a également fonctionné en sens inverse : la récession américaine, plus le retrait des banquiers qu'étaient l'Allemagne et le Japon, ont ébranlé l'édifice, sans que l'effet de parapluie de l'inflation ne puisse jouer. L'importance de l'irrationnel dans l'immobilier a fait le reste. Les transactions se raréfient et les valeurs chutent. On parle de - 30 % pour les beaux quartiers parisiens.

Associé de Jones Lang Wootton à Paris, Robert Waterland tire les premières conclusions de la crise. *«Les flambées coïncident toujours avec la présence d'étrangers*, note-t-il . *Londres a ainsi été porté pendant deux, trois ans par les Japonais, puis les Allemands; même chose à Paris entre 1988 et 1990 : tous les promoteurs rêvaient de vendre un immeuble aux Japonais!»* Le problème, c'est qu'en une opération les Nippons investissent autant qu'un grand institutionnel français en un an; *quid* s'ils se retirent? Michel Cappelle, directeur général de MCE, une structure de conseil à vocation internationale, observe pour sa part l'interaction entre les investissements nationaux et étrangers. *«Les étrangers disparaissent d'autant plus brutalement qu'ils ne voient plus les investisseurs domestiques prendre position sur leurs propres marchés»*, dit-il. Tel était le sens des déclarations récentes du patron de l'UAP : *«Dorénavant, nous sommes acheteurs»* (*le Monde* du 7 février).

Autre contrecoup de l'euphorie passée : les perspectives de profits faciles ont attiré dans l'immobilier des capitaux de court terme. Disponibles voici deux ou trois ans, ces derniers sont aujourd'hui attirés vers d'autres créneaux plus rémunérateurs. A la base, l'immobilier est une affaire de long terme, de financements prudents.

«Un faux plancher»

Si la crise est générale, chaque marché conserve ses particularités. *«Fondamentalement, en France l'économie est contrôlée»*, observe Robert Waterland... L'état comparé des Docklands (500 000 m² construits en trois ans sans infrastructures et aujourd'hui en vacance de 50 %) et de la Défense (2,2 millions de m² sur trente ans) en témoigne. Même raisonnement pour les *opérateurs*; *au-dessus d'eux*, *on* retrouve toujours les institutionnels à un moment ou à un autre. Bref, on limite les dégâts. C'est positif, mais cela nuit à la visibilité du marché. *«Les prix ne tombent pas à leur vrai niveau*, estime Robert Lipscomb, de Healey and Baker. *C'est comme un faux plancher»*.

Différents, les marchés le sont aussi en termes de cycles immobiliers. Chacun s'accorde à dire – après de savantes analyses sur l'évolution des rendements, des valeurs et des loyers – que Londres va sortir du rouge. Depuis 1989, les Français y ont investi 3,5 milliards de francs, alors que Paris vient juste d'y entrer. Selon l'étude annuelle du cabinet Bourdais, les investissements étrangers en France ont atteint le record de 12 milliards de francs en 1989 pour retomber à 6 milliards en 1990 et moins de 2 milliards en 1991.

Souci numéro un : le sort des grands «paquebots» parisiens, ces énormes opérations de rénovation lourde du triangle d'or (plusieurs milliards de francs d'investissements), lancés à la belle époque avec des prévisions de loyers de sortie très élevés et portés par des tours de table associant des capitaux bancaires. Tiendra? Tiendra pas? *«Le problème est celui de la grandeur relative des paquebots immobiliers et des paquebots financiers»*, juge Jean-Claude Colli, sous-gouverneur du Crédit foncier. Rendez-vous fin 1992 : on saura peut-être l'étendue du dommage.

A Berlin, le cycle démarre. Tout est à faire, les perspectives sont très ouvertes; c'est donc un marché de promoteurs plus que d'investisseurs. Les risques n'en existent pas moins. *«Attention : surchauffe*, prévient Michel Cappelle, pourtant amoureux de la ville. *Les loyers ont triplé depuis 1989, les rendements baissent et certaines valeurs sont déjà supérieures à Londres ou Paris.»* De plus, il n'y a pas là-bas cette notion de «parc protégé» comme dans les marchés adultes. Un conseil : s'allier à des locaux. Certes, la tendance à l'internationalisation demeure.

De nouveaux fonds d'investissements apparaissent, les mariages mixtes continuent (MCE s'allie avec le britannique Grimley, tandis qu'Ar*thur Loyd fusionne avec l'anglais* Goddart and Smith et l'allemand Angermann). Les stratégies européennes des institutionnels – les «zinzins» – se déploient autour de structures à géométrie variable qui plongent le profane dans la confusion. Il est aussi des produits qui réussissent, comme les centres commerciaux en Italie actuellement.

Mais les investisseurs se font désirer. Les fonds étrangers placés en France ces dernières années provenaient surtout du Japon, de Suède et des Pays-Bas. Or, à l'exception de ces derniers, dont le flux de capitaux est relativement régulier, tous ont des problèmes domestiques. Les Suédois, qui ont investi en masse les métropoles européennes, notamment Bruxelles et Paris, à la suite de mesures de déréglementation, se sont quasiment tous repliés. Même scénario pour les Japonais, confrontés à la chute de leurs propres marchés.

Restent les Américains, dotés d'importants fonds de pension privés, mais empêtrés dans les déboires immobiliers de leurs *savings and loans*. Tout le monde annonçait leur arrivée l'an passé, mais on croyait alors à une reprise plus rapide. Dans des marchés qui *«s'ajustent»*, la principale activité des investisseurs consiste à *«observer»*, à *«regarder»*. Cela peut durer un mois ou plusieurs années.

HÉLÈNE GIRAUD

Etats-Unis : recentrage domestique

Même en proie à la crise qui, bien avant le début de la récession aux Etats-Unis, en juillet 1990, a commencé à frapper le marché américain de l'immobilier, et dès 1989 pour la Nouvelle-Angleterre, ce secteur affiche des statistiques impressionnantes. Il représente *environ* 1 000 milliards de dollars (5 600 milliards de francs) par an de transactions, dont près de la moitié (415 milliards de dollars) pour les nouvelles constructions, soit près de 7,5 % du produit national brut du pays. Il «pèse» un total d'actifs estimé en 1990 à 8 770 milliards de dollars par l'Institute of Real Estate Management Foundation (IREM) de Chicago.

Sur ce dernier chiffre, les investisseurs étrangers ne détiennent qu'environ 50 milliards de dollars de capital foncier, tandis que les *premiers des vingt-cinq principaux* investisseurs immobiliers américains recensés à l'automne 1991 par National Real Estate Investor, la revue spécialisée dans ce domaine, représentent quasiment l'équivalent de ce montant à eux seuls. En tête figure Prudential Realty Group (Etat du New-Jersey), avec 43 milliards de dollars de capital immobilisé, suivi par Equitable Real Estate Investment Management (New-York), avec 36 milliards, une société dans laquelle AXA détient depuis l'année dernière une participation majoritaire, qui fait du groupe français *le* numéro *deux de l'investissement* immobilier aux Etats-Unis.

Au troisième rang se trouve Metropolitan Life Insurance (New-York), 26 milliards, suivi par deux groupes de l'Illinois, JMB Realty *Corp et JMB Institutionnal Realty* Corp, qui affichent respectivement 14 et 9 milliards d'actifs. Viennent ensuite Lincoln Property (Texas), 6,3 milliards, Heitman Advisory (Illinois), 6,2 milliards, The Yarmouth Group Inc (New-York), 6,1 milliards, California Public *Employees Retirement System* (California), 5 milliards et Corporate Property Investors (New York), 4,8 milliards de dollars. Dans la seconde partie du classement figurent quinze autre firmes d'investissement, elles aussi situées à New-York, en Californie, en Illinois et au *Texas pour l'essentiel, dont la sur*face foncière varie entre 1 et 5 milliards de dollars.

SERGE MARTI

Lire la suite page 28

Pays-Bas : les «zinzins» se diversifient

En dépit de l'abondance des statistiques, il n'est pas aisé d'apprécier à sa juste mesure la cote de l'immobilier auprès des puissants investisseurs institutionnels néerlandais. Caisses de retraite, fonds d'investissements, holdings de «bancassurance» et assureurs : à la fin de 1990, leurs actifs «pierre» représentaient 182 milliards de francs, soit 9,7 % d'un portefeuille d'investissements pesant 1 872 milliards de francs. Ce pourcentage global cache une disparité de situations : les compagnies d'assurances ont placé 7,5 % de leurs fonds dans l'immobilier, les caisses de retraite 8,4 % et les fonds d'investissements (ceux spécialisés dans la pierre inclus) 25 %. Mais que représentent-ils vraiment?

Un porte-parole des PGGM, la Caisse de retraite des professions médicales et paramédicales – qui, avec 111 milliards de francs d'actifs est la seconde du pays, derrière la Caisse ABP de la fonction publique, – élude la question : *«L'immobilier a surtout une fonction de diversification; il est moins en vogue que dans d'autres pays, tels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, où sa popularité est peut-être exagérée.»* Secrétaire de l'Association des caisses de retraite propres à certains secteurs d'activité qui – au nombre de quatre-vingts – fonctionnent à côté des 1 044 caisses créées par les entreprises – Paul de Vlam est plus catégorique : *«Les investissements immobiliers correspondent à une tendance récente qui est apparue il y a une dizaine d'années, qui s'est accélérée à partir de 1985 mais qui stagne depuis deux ans sous l'effet des mauvaises performances de la pierre.»*

Signe des temps : selon une étude récente de la Banque ABM Amro portant sur quatre-vingt-douze fonds d'investissements – comparables aux OPCVM français – le premier fonds immobilier Rodamco occupait... la soixante-quinzième place. Tout se passe comme si les «zinzins» néerlandais, adeptes de la prudence (les valeurs à taux fixe, notamment les titres de l'imposante dette publique et les prêts hypothécaires représentent au moins 60 % de leurs placements) se méfiaient de la pierre, y consacrant assez d'argent pour ne pas mettre leurs œufs dans le même panier, mais se gardant bien de toute velléité spéculative : *«L'immobilier est un métier»*, dit Paul de Vlam, résumant l'état d'esprit général. A cela s'ajoute *«un certain nombre de contraintes réglementaires limitant les investissements à l'étranger»*, relève Philippe Gillet dans l'étude (1) qu'il vient de consacrer aux investisseurs institutionnels aux Pays-Bas : *«En 1989, seulement 16,93 % de leurs actifs étaient placés à l'étranger. Ce pourcentage tombe à 13,6 % pour les caisses de retraite et à 7 % pour les compagnies d'assurances.»*

Mais le marché national, étroit, est désormais plein. Il est donc probable que les «zinzins» vont regarder de plus en plus souvent en dehors des frontières du pays. La caisse ABP, notamment, demande à être exonérée de l'obligation d'investir 95 % de ses fonds (valant quelque 480 milliards de francs) aux Pays-Bas. Traditionnellement conservatrices, les caisses de retraite ne se jetteront cependant pas la tête la première dans la pierre : elles s'en remettront à l'expertise des fonds d'investissements immobiliers. ABP *vient ainsi de prendre une participation* de 12,5 % dans Rodamco pour 7,5 milliards de francs. Et PGGM pourrait y injecter la totalité de ses intérêts immobiliers (sauf les logements), soit 16,5 milliards de francs, tout en gardant ses 20 % dans le fonds Wereldhave. Avis aux promoteurs.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Disponible au poste d'expansion économique de l'ambassade de France à La Haye. 300 francs hors taxe. Tél. : 19-31-70-356-06-06.



14 - 17 MARS 1992

3e Marché International des Professionnels de l'Immobilier

PALAIS DES FESTIVALS - CANNES - FRANCE



4 jours pour rencontrer les décideurs qui font le marché de l'immobilier international.

Lieu exceptionnel de contacts et d'échanges, le MIPIM est pour vous l'occasion unique de rencontrer, pendant 4 jours, tout ce que le marché de l'immobilier international compte de décideurs de haut niveau.

Promoteurs, constructeurs, collectivités territoriales, conseils en immobilier d'entreprise, utilisateurs finaux, investisseurs et aménageurs, tous les intervenants du marché de l'immobilier international seront présents et disponibles pour initialiser des contacts ou développer vos affaires.

Le MIPIM, c'est pour vous un formidable lieu de travail, une véritable plate-forme d'échanges grâce aux nombreuses conférences, à un centre permanent de consultation juridique et à tous les événements qui y sont organisés.

Votre présence s'avère donc plus que jamais indispensable.
Contactez-nous dès aujourd'hui !

RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX PROFESSIONNELS

Contact : René PERES - MIDEM ORGANISATION - Tél : (33) (1) 45.05.14.03 - Fax : (33) (1) 47.55.91.22 - Telex : 630 547 MIDEM

IMMOBILIER SANS FRONTIERES

Les Japonais à l'affût

Après avoir placé massivement leurs capitaux à l'étranger, les grands investisseurs japonais de l'immobilier déchantent. La hausse des taux d'intérêt, la crise boursière et le resserrement du contrôle des prêts bancaires à l'immobilier décidé par le ministère des finances nippon ont considérablement renchéri le coût des opérations existantes et dissuadé de nombreux investisseurs de se lancer dans de nouveaux projets. En outre, les Japonais, qui avaient investi au plus haut du marché – à la fin des années 80 –, doivent aujourd'hui gérer une situation de crise aux Etats-Unis, en Australie et en Europe.

Les espérances placées dans les golfs et les parcs de vacances, notamment, ont été anéanties par le ralentissement économique. L'annonce le 17 février, par M. Minoro Isutani, un promoteur flamboyant spécialisé dans le golf, de la revente de ses possessions de Pebble Beach, en Californie, a donc peu étonné. L'homme d'affaires enregistre une perte sèche de 350 millions de dollars... Les immeubles prestigieux acquis à prix d'or au cœur des grandes villes ne génèrent pratiquement aucun revenu. A l'image de Daiichi Real Estate Co., qui n'a jamais pu vendre l'immeuble Tiffany, de New-York, acheté pour la somme de 94 millions de dollars en 1986, les investisseurs japonais subissent le contrecoup d'opérations menées trop légèrement.

Les grands investisseurs, cependant, ne semblent pas dans l'ensemble désireux de se défaire de leurs acquisitions. Les compagnies d'assurance-vie, comme Nippon Life (qui détient 40 % du Forum des Halles à Paris) ou Beiji Life (acquéreur des Trois Quartiers), ont investi dans une optique patrimoniale de long terme ; de même que l'entreprise immobilière Kowa, le principal investisseur en France, ou encore Mitsubishi Corp. à parité avec la SARI dans la nouvelle tour Pacific à la Défense. Les opérateurs qui avaient beaucoup joué sur la hausse des prix trouvent cependant difficilement un refinancement de leurs dettes.

En 1991, les investissements japonais dans l'immobilier ont été moins importants et plus réfléchis. Aux Etats-Unis, ils ont plongé de 61 %, et sont tombés à 5 milliards de dollars, leur plus bas niveau depuis 1985, selon une étude de la firme californienne d'expertise comptable Kenneth Leventhal and Co. La moyenne de l'investissement sera de 3 à 5 milliards de dollars dans les années à venir, indique aussi l'étude.

Les Japonais restent parmi les principaux investisseurs dans l'immobilier. Les banques, les assurances, les promoteurs sont à l'affût des bonnes occasions (la banque Sumitomo finance le rachat de Pebble Beach). Leurs projets, en revanche, apparaissent mieux mûris. Après avoir dépensé des sommes considérables à construire des golfs, l'entreprise Taiyo envisage, par exemple, de les entourer de résidences rapidement rentables.

EMMANUELLE BOULESTREAU

Investissements directs japonais dans l'immobilier à l'étranger
(en millions de dollars US)

	Nombre	Montant
1981	101	107
1982	80	354
1983	95	375
1984	85	430
1985	149	1 207
1986	332	3 997
1987	798	5 428
1988	1 348	8 641
1989	1 808	11 143
1990	1 637	11 107

Source : Export-Import Bank of Japan

Le marché allemand reste prometteur

Les investisseurs sont devenus plus circonspects après le boom de la réunification. L'heure est à l'optimisme prudent

APRÈS le boom conjoncturel sans précédent de la réunification, l'Allemagne serait-elle aujourd'hui menacée de récession ? « *Les investisseurs sont devenus hésitants, et comme toujours dans ces cas-là, la peur de la récession risque de nourrir la récession* », affirme Robert Orr, directeur pour l'Allemagne du cabinet international Jones Lang Wootton à Francfort, l'un des leaders mondiaux pour l'immobilier commercial.

Le ralentissement, toutefois, ne risque pas de se produire en 1992. C'est vrai pour l'immobilier de bureau comme pour l'habitat. Selon l'Association fédérale des agents immobiliers allemands (RDM), dont le siège est à Hambourg, la demande pour les logements d'habitation est toujours aussi soutenue, malgré des taux d'intérêt qui atteignent des niveaux historiques en Allemagne. Avec, comme conséquence, de faire pression sur les prix : il en coûte en moyenne 400 000 deutschemarks (1) pour l'acquisition d'une maison particulière, avec des pointes pouvant aller jusqu'à 800 000 deutschemarks dans des villes comme Munich ou Stuttgart. Pour l'achat d'un appartement, le prix au mètre carré varie entre 1 800 deutschemarks dans le nord et 4 200 deutschemarks à Munich.

En 1992, selon le directeur de RDM, Gerhard Feldmann, la hausse devrait un peu ralentir, pour suivre le cours de l'inflation, soit environ 5 %. Mais M. Feldmann reste optimiste car la forte demande pour l'habitation à l'Ouest n'est pas seulement spéculative. Elle s'appuie, selon lui, sur des phénomènes de société comme l'arrivée sur le marché de la première génération d'héritiers avec un pouvoir d'achat élevé et une forte tendance à rechercher très tôt un logement individuel. La récente décision du gouvernement de favoriser les avantages fiscaux pour faire face à la pénurie de nouveaux logements et accélérer les mises en chantier est donc bien accueillie par le RDM car elle permet de satisfaire en priorité cette soif d'accès à la propriété des Allemands.

Pour l'immobilier de bureau, la demande devrait également rester soutenue à cause de la réalisation du grand marché européen en 1993. Selon le RDM, ce sont les régions rhénanes ainsi que les villes de la Ruhr qui devraient le plus en profiter. Depuis la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, les investisseurs étrangers ont recommencé à s'intéresser au marché allemand, particulièrement les Hollandais, les Scandinaves, et plus récemment, les Français.

Le « Mainhattan européen »

Avec un investissement de 14 milliards de deutschemarks, ils représentaient en 1990 près des deux-tiers du marché de l'immobilier de bureau en Allemagne. Un marché où, pourtant, les rendements sont plutôt faibles (entre 4 et 5 %) en comparaison avec d'autres pays, mais où le taux d'occupation est parmi les plus élevés du monde : à peine 2 % de bureaux inoccupés contre 30 % à Londres, ou 20 % à New-York. Selon une récente étude du cabinet Müller International Immobilien GmbH de Berlin, cette pénurie relative par rapport à la demande a contribué à faire flamber les prix du mètre carré dans des villes comme Düsseldorf, Francfort ou Munich, même si ceux-ci restent bien en-dessous des tarifs pratiqués à Londres, Paris et même Madrid.

De nombreux projets en cours de réalisation, comme la réhabilitation du quartier de la gare à Düsseldorf, la construction d'un « mediapark » à une vingtaine de kilomètres de Cologne, ou l'aménagement de l'ancienne gare de triage à Stuttgart devraient toutefois permettre de réajuster l'offre à la demande et de stabiliser les prix en permettant notamment de désengorger les centres-villes.

Francfort, Mecque de la finance internationale en Allemagne, offre l'image animée d'un marché en pleine expansion. Les chantiers sont devenus permanents avec, entre autres, l'édification des nouvelles « tours » de la DG Bank et celles de la Bank für Gemeinschaft (BfG), qui doit être achevée d'ici à 1993 (plus de 100 000 mètres carrés de surface de bureau supplémentaire en location), mais aussi des projets comme la construction d'un « centre japonais » ou d'une « maison européenne ».

Selon Robert Orr, le prix du mètre carré en location devrait connaître un très net ralentissement en 1992 après avoir enregistré des hausses de près de 20 % au cours des trois dernières années. « *L'humeur, ici, est plutôt à un optimisme prudent, à cause des incertitudes pesant actuellement sur l'économie allemande* », mais, si la décision d'installer la Banque centrale européenne était entérinée, la cité sur le Main, souvent qualifiée de « *Mainhattan européen* », connaîtrait aussitôt une nouvelle impulsion, précise M. Orr.

Du neuf plutôt que du rénové

A Berlin, où tous les espoirs sont permis depuis la décision du Bundestag, en juin 1991, de transférer les organes du gouvernement dans la capitale de l'Allemagne réunifiée, « l'humeur » n'est guère plus réjouie. L'« effet capitale » a eu pour conséquence de déclencher une véritable flambée des prix. Il n'est pas rare de payer entre 95 et 100 deutschemarks le mètre carré en location pour un bureau, ce qui représente un record absolu en Allemagne, sauf à l'Est, où les prix sont encore plus élevés en raison d'un manque chronique d'espace. Le prix de vente des bureaux dans la partie ouest de Berlin est de 16 000 deutschemarks le mètre carré, soit 4 000 deutschemarks de plus qu'il y a un an ; dans la partie est, ce chiffre oscille entre 11 000 et 25 000 deutschemarks.

Les difficultés pour obtenir les autorisations de construire, en raison de l'indemnisation des anciens propriétaires ou des plans d'aménagement de la ville, rendent les réalisations longues et incertaines. Ainsi, aucune décision définitive n'a encore été prise en ce qui concerne l'aménagement de la Potsdamer Platz, véritable cœur du Berlin réunifié, dont les terrains ont été vendus initialement aux groupes Daimler Benz et Sony pour un prix jugé aujourd'hui trop bas.

Selon une estimation de l'Institut berlinois de la planification et de l'urbanisme, les besoins en bureaux à Berlin vont passer de 13,5 millions de mètres carrés à 29 millions d'ici à l'an 2 010, tandis que la population devrait augmenter de 3,4 millions à 5 millions d'habitants.

Les promoteurs ont donc de beaux jours devant eux, d'autant que 70 % du stock actuel d'immeubles commerciaux sont jugés obsolètes. Mais, à plus court terme, il ne faut pas s'attendre à des rénovations dans les centres-villes, pas plus à Berlin que dans les autres villes de l'Est. A Dresde et à Leipzig, les prix en location dépassent facilement 50 marks le mètre carré pour des immeubles qui ne sont pas trop délabrés. Tous les experts s'accordent pour estimer que d'ici à 1995, la tendance va être de construire à l'extérieur des villes, dans du neuf. Ce n'est qu'une fois l'offre devenue suffisamment importante que l'on pourra ensuite s'attaquer à la rénovation des anciens bâtiments au centre.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

(1) Un deutschemark = 3,40 francs

Leader Club



Sucy-en-Brie

L'immobilier sur mesure, service compris.

A Sucy-en-Brie, sur la gare du RER et l'A 86, Helvim réalise un nouveau parc d'affaires Leader Club.
Des immeubles et des terrains sont proposés aux entreprises, qui bénéficieront d'une gamme complète de services.
Restaurant inter-entreprises, gardiennage, traitement du courrier, agence bancaire, hôtel...
tout est prévu pour optimiser leur fonctionnement.

Entreprises, offrez-vous le privilège du Leader-Club.



CONSTRUIRE LE FUTUR DES ENTREPRISES

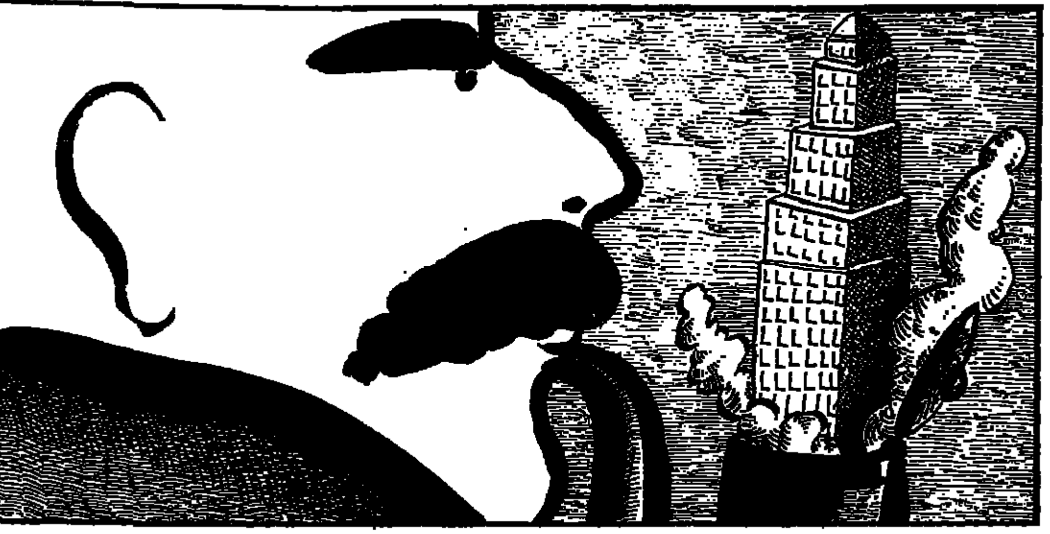
Helvim - 25, rue François-Ier - 75008 Paris - Tél. 47 23 31 96

IMMOBILIER SANS FRONTIERES

Hambourg, le grand retour

Depuis quatre ans, l'immobilier de la métropole hanséatique bat tous ses records. Il reste toutefois en deçà des performances d'autres villes outre-Rhin

« MUNICH *est out, Hambourg est in.* » En écrivant ces mots, prélude à une longue enquête consacrée au « duel » entre les deux villes millionnaires de l'ex-RFA (respectivement 1,2 et 1,6 million d'habitants), le célèbre magazine *Spiegel* a provoqué une onde de choc outre-Rhin. C'était en août dernier; aux yeux de tous, la réussite bavaroise semblait indétrônable, et l'idée même d'une telle comparaison insolente. Pour preuve du dynamisme retrouvé de Hambourg, le journal évoquait alors ses nouveaux chantiers immobiliers et l'afflux d'investisseurs et de développeurs étrangers : Scandinaves, Anglais, Américains, Japonais, Coréens, etc.



NICOLAS GUILBERT

La métropole du nord revient de loin... Non pas qu'elle manque d'atouts : troisième port mondial, deuxième place financière allemande, capitale du commerce, des médias et des assurances, haut lieu de l'industrie hightech (aviation civile, électronique, optique...), Hambourg représente aussi le premier parc immobilier allemand, avec quelque 10 millions de mètres carrés. Mais la crise pétrolière l'a durement éprouvée (croissance faible ou négative et dépeuplement jusqu'en 1987, chômage élevé). Le désintérêt de l'ancienne municipalité pour les entreprises, tentées de fuir ailleurs, n'a fait qu'alimenter le pessimisme.

« Hambourg n'est plus un port. C'est un centre de services (78 % de l'activité), de commerce, d'industrie d'avenir et de distribution », martèle Claus Müller, l'ex-patron d'AEG, qui pilote depuis 1985 l'agence privée de développement de la ville (HWF). Soutenu par les nouveaux édiles, la thérapie de l'HWF – discours choc, soutien systématique des entreprises du cru, prospection internationale – commençait à afficher un beau bilan. Et voilà que la chute du mur de Berlin et l'ouverture du bloc de l'Est bouleverse la géographie, rendant son *hinterland* à la ville – Hambourg n'est qu'à quelques dizaines de kilomètres de l'ancienne frontière – dans une Europe en marche! La réunification a dopé la ville. Comment s'étonner si la publication récente des chiffres de 1991, selon lesquels la croissance de Hambourg a été supérieure à la moyenne allemande (4,1 % contre 3,4 %), est perçue comme une consécration?

L'arrivée des Suédois

Le sursaut immobilier remonte pour sa part à quatre ans. Entre 1988 et 1989, tous les indicateurs chavirent. La construction grimpe : 300 000 m² (permis de construire) autorisés en 1989 et 10,3 fois plus que la moyenne des années 80 ; la demande (locaux commercialisés) s'amplifie : 100 000 m² en 1987, 180 000 m² en 1989, 250 000 m² en 1991, la vacance chute, les loyers prennent l'ascenseur (plus 15 % par an). Dans les meilleurs sites, ils ont quasiment doublé, de 25 DM par mètre carré par mois à près de 50 DM par mètre carré par mois (1). Plus important : en 1988-1989, les Suédois, arrivés massivement sur le marché de l'investissement, raflent nombre d'opérations, à la barbe des Allemands. D'autres suivront vite.

D'après Hans Hellberg, associé de Jones Lang Wootton à Hambourg, deux périodes se distinguent. Le flux d'investissements a dominé le marché jusqu'à la mi-90, date du repli des Suédois.... et du tarrissement des opportunités d'achat dans un centre-ville assez limité. Une phase davantage orientée sur le développement s'est alors engagée, les financiers n'intervenant plus qu'en amont.

La City Bank est ainsi associée au britannique P et O, pour un projet de plus de 100 000 m² à la pointe de la « cité des entrepôts », un îlot de l'Elbe plein de charme, construit voilà un siècle pour accueillir des denrées en transit, et toujours en activité. Le futur Hanseatic Trade Center logera entre autres des sociétés de l'Est à bas prix. Plus au nord, dans le quartier des Kontorhaüser, des Suédois ont acquis deux de ces hautes bâtisses de briques, aux lignes sombres mais pures des années 20. La rénovation a commencé (70 000 m², les nouveaux loyers avoisineraient 50 DM par mètre carré par mois).

« Mieux vaut être que paraître... »

Ces opérations exemplaires illustrent l'évolution de la ville, dont la « City » s'étend actuellement vers l'Elbe, au sud. Résultat d'une politique urbaine volontariste, qui s'est traduite par une renaissance du cœur de la ville dans les années 80, et se concentre maintenant sur de nouveaux pôles de développement. C'est notamment la City sud, 200 hectares voués aux bureaux, où s'installent de nombreuses compagnies étrangères. De la spéculation dit-on ici...

Parmi les opérateurs immobiliers étrangers identifiés, signalons aussi l'américain Trammell Crow, le belge Codic, le suédois Skanska, le Royal Trust Canada, le japonais Kajima, les assurances de Zurich, des fonds néerlandais, ou encore des chaînes hôtelières comme Ibis et Novotel.

Avancer des chiffres globaux? Impossible. Le marché de Hambourg est secret comme les eaux noires des innombrables canaux qui dessinent la ville. *« Lieber sein als schein' »* (mieux vaut être que paraître)... L'esprit hanséatique, très *british* par certains aspects, est un mélange d'ouverture au monde et de discrétion. *« L'establishment et les institutionnels locaux (banques, assurances, fonds de pension), ont en main le marché*, constate David Kenney, de Healey and Beaker. *Et les propriétaires-occupants sont nombreux.* » Les étrangers? On préfère ici les vraies implantations aux investissements purs, plus fugitifs. Après tout, Hambourg se targue de ne rien devoir qu'à elle-même. Nombre d'étrangers cultivent d'ailleurs eux aussi ce culte de la réserve, au besoin en se camouflant derrière une société locale...

Chiffres ou pas, l'activité immobilier de Hambourg reste en deçà de celle de Munich ou de Franfort, où les loyers sont quasiment le double. Certains y voient justement une raison d'espérer. *« Ils progresseront moins vite à l'avenir, mais à un rythme supérieur à l'inflation »*, prédit Hans Hellberg, qui croit à un nouveau flux d'investissements après 1994. Près d'un million de mètres carrés seront sortis de terre d'ici là. Mais la demande est solide (on prévoit un doublement du tonnage du port en dix ans). *« Hambourg a toujours été sous-évaluée »*, conclut de son côté Torsten Angermann, de la société immobilière du même nom. Ni lui ni les autres n'oseront pourtant parler de boom – cela signifierait que la situation est incontrôlée,– préférant rappeler qu'une crise est ici impossible. L'esprit hanséatique, bien sûr.

HÉLÈNE GIRAUD

(1) Chiffres fournis par le cabinet Jones Lang Wootton.

Les Français aiment Berlin

Les promoteurs français aiment Berlin. La capitale allemande, oasis de croissance dans une conjoncture globalement morose, est une véritable terre de conquête. La tradition centralisatrice de la France y est sans doute aussi pour quelque chose.

En un an et demi, environ une quinzaine d'opérations ont été lancées. A l'automne 1990, le Groupe Pierre Ier a donné le coup d'envoi, acquérant deux immeubles de 3 500 mètres carrés à rénover, dont l'un près du Kurfürstendam, la grande artère de l'ouest de la ville. Quelques mois plus tard, à l'issue d'un concours international lancé par la Treuhandanstalt (organisme qui commercialise les biens de l'ancienne RDA) pour la restructuration de Friedrichstadt Passagen (100 000 mètres carrés), les promoteurs France Construction (Bouygues) et Arc Union ont remporté l'un des trois lots, en s'associant à un pool bancaire (Unibail, Crédit lyonnais, Crédit foncier, Commerzbank).

D'autres affaires ont depuis été conclues, concernant notamment des bureaux à l'ouest. Parmi les promoteurs : Sérinel Industries (5 000 mètres carrés, près de l'Opéra), la SINVIM (4 000 mètres carrés de bureaux et logements, près du « Ku-Dam » également), ou encore la SCIC-Berlin (4 400 mètres carrés en bordure de Kreutzberg). La SOFAP a pour sa part acquis un terrain pour édifier une résidence hôtelière (chaîne Les Citadines). Des marchands de biens plus discrets ont aussi pris position. Un seul investisseur : la SCPI Euro-Investipierre (BNP).

Et le palmarès français risque fort de s'étoffer. L'Immobilière Phénix (groupe Générale des eaux) a en effet dans ses cartons quelques beaux projets à l'Est. l'un d'entre eux se situant sur les anciens studios de Babelsberg.

H. G.



La dernière tour du Front de Seine réalisée pour les A.G.F., en tant qu'investissement.

LES PLUS GRANDES SOCIÉTÉS CHOISISSENT COGEDIM POUR BÂTIR LEUR SIÈGE SOCIAL.

CANAL+ • RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS • CETELEM/COFICA • SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION (moteurs d'Ariane) • FÉDÉRATION DES INDUSTRIES MÉCANIQUES (FIMTM) • SOPAD (Nestlé) • L'AGENCE DE PUBLICITÉ FCA...
et la nouvelle extension du MINISTÈRE DES FINANCES près du Pont de Bercy.

Cogedim,
1ère marque de l'immobilier en France, a déjà réalisé plus d'un million de m² de bureaux.



1, square Chaptal 92300 Levallois Tél. 41 05 30 00

Utopies urbaines en baie de Tokyo

L'expansion de la mégalopole japonaise se heurte au manque d'espace. Les architectes inventent les projets les plus fous

DEPUIS que Thomas More écrivit en 1516 son *Utopie*, les îles sont par prédilection un lieu fictif de l'imaginaire, un point d'ancrage des visions d'avenir. Le Japon n'échappe pas à la règle.

Ses villes étouffent. Elles se sont enfouies en cités souterraines et élevées en tours défiant un sous-sol menacé de mouvements sismiques. Elles ont remblayé les côtes, créé des îles artificielles. Rien ne suffit à leur appétence et elles regardent encore aujourd'hui vers la mer pour s'étendre. C'est le cas d'Osaka avec son *nouvel aéroport (coût : 6 milliards* de dollars) qui est en cours de construction sur une île artificielle de 511 hectares à 5 kilomètres de la côte. Tokyo, l'une des plus extravagantes concentrations urbaines que le monde aient connues (le Grand Tokyo rassemble quelque 30 millions d'habitants, soit un quart de la population du pays), se tourne aussi une nouvelle fois vers ce *qui reste de sa baie pour son* expansion.

Surpopulation, concentration excessive des activités et congestion constituent la rançon de la politique territoriale des années de haute croissance (1960-1970), qui a asservi la ville à l'industrialisation (les équipements industriels ayant priorité sur les équipements urbains). Le degré de saturation est tel qu'il faudra pour y remédier des investissements colossaux : l'Agence pour le territoire prévoit que d'ici à l'an 2000 la population de Tokyo aura augmenté encore de 2,7 millions d'habitants. Le déplacement des instances dirigeantes de la capitale est *un serpent* de mer *qui réapparaît* régulièrement mais ne bénéficie pas d'une volonté politique suffisante pour que le projet soit lancé. En attendant, une urbanité nouvelle est en train de prendre corps à Tokyo : la rentabilité des espaces, aiguillonnée par la politique de déréglementation de la seconde moitié des *années 80, donne une priorité de* fait à l'initiative privée. Tokyo promue «ville mondiale» (les décalages horaires font que New-York, Londres et Tokyo règnent chacune à son tour sur un tiers des vingt-quatre heures d'une journée) est repensée plus à l'échelle de la planète qu'à celle de ses habitants chassés des centres *par la spéculation.*

Construit sur les ordures

Les grandes utopies urbaines nip*pones de cette fin de siècle*, ces villes de l'avenir, non exemptes au demeurant des *tyrannies de la plani*fication et des dangers de l'idéalisme, prennent plus que jamais aujourd'hui pour sites des îles artificielles. Les prix fonciers à Tokyo ont atteint des niveaux si astronomiques que le coût des travaux de comblement revient encore moins cher... Il ne s'agit plus, comme ce fut le cas dans les années 70, de se débarrasser des détritus en les utilisant pour faire surgir des îles comme à Yumenoshima (l'île des rêves), premier grand terre-plein *construit sur les ordures* à la fin des années 1950. La mauvaise qualité porteuse du sol obligea à en faire un parc sportif. Désormais, ce sont bel et bien de nouvelles cités que l'on rêve de construire sur les îles artificielles.

Tokyo ne fait en cela que suivre sa lancée. Dès son origine, au début du seizième siècle, Edo, la ville des *shogun* Tokugawa, fut construite en *partie sur des terrains récupérés sur* la baie. Au fil des siècles, Edo puis Tokyo investirent toujours davantage la baie. Dans les années 50, les usines (aciéries et complexes pétrochimiques) poussèrent comme bambous après la pluie sur des terrains regagnés sur la mer, transformant la nébuleuse urbaine de Tokyo en un vaste complexe industriel où, excepté en de rares endroits, on ne *pouvait pratiquement plus* approcher de l'eau. Au total, 2 500 hectares ont été ainsi regagnés. A partir du début des années 70, s'est néanmoins produit un changement dans le mode d'utilisation des terre-pleins littoraux, dont certains ont été transformés en parcs marins.

Construire une gigantesque île artificielle au beau milieu de la baie de Tokyo est une vieille idée mise à la *mode par l'architecte Kenzo* Tange à la fin des années 50. Depuis le milieu de la décennie 80, des projets tous plus ambitieux et futuristes les uns que les autres ont proliféré. *Indépendamment de ceux-ci,* dans une soixantaine d'années, une forêt *de gratte-ciel bordenont peut-être* les 70 kilomètres de la route longeant la baie entre Yokohama et Chiba, et la baie elle-même aura été partiellement comblée.

L'architecte Kisho Kurokawa et le Groupe 2025 ont conçu le projet le plus audacieux : une gigantesque île artificielle de 30 000 hectares, soit la moitié de la superficie des 23 arrondissements de Tokyo, nécessitant *quelque 8,4 milliards de mètres* cubes de terre de remblaiement, plantée au beau milieu de la baie. L'île offrirait des habitations pour une population de cinq millions de personnes et pratiquement autant viendraient chaque jour y travailler. Elle serait raccordée au reste de Tokyo par des ponts et des tunnels *sous-marins. Coût du projet :* 238 000 milliards de yens, soit un quart du PNB nippon...

Une «cité marine» sans pollution

Encore plus futuriste, un autre projet, dû à un ingénieur, devenu le conseiller du géant des télécommunications NTT, M. Kiyohide Terai, envisage la construction, toujours au milieu de la baie de Tokyo, d'une «*cité marine* de la communication». Il s'agirait de la plus gigantesque structure d'acier édifiée par l'homme, reposant sur des *piliers* télescopiques commandés électroniquement, qui la *maintiendraient* audessus des flots même en cas de mer *démontée* ou de *typhon*. La structure de 100 millions de tonnes aurait une superficie de 25 kilomètres carrés et porterait des immeubles de 80 mètres de hauteur. Elle reposerait sur dix *mille piliers* d'une centaine de mètres fichés dans le sol marin. *Une technologie* sophistiquée permettrait d'ajuster *les piliers aux variations* de l'environnement aquatique.

Pour utopique que puisse paraître cette «cité marine», dont l'un des avantages serait une absence totale de pollution qui permettrait à ses habitants de vivre centenaire, affirme son promoteur, elle n'en a pas moins bénéficié de subventions de différents ministères pour des études préparatoires. D'autres promoteurs rêvent *plus simplement* de construire des bureaux flottants *dans la baie, et le constructeur* Kajima propose d'y ancrer un stade flottant.

En attendant que ces cités utopiques se réalisent, la municipalité de Tokyo et les promoteurs privés modifient par touches la configuration de la baie de Tokyo : River 21 couvrant 9 hectares, le Téléport (90 *hectares*), les aménagements des îles Harumi et Toyosu ou l'autoroute (15 *kilomètres de tunnels* et de ponts) traversant la baie sont les principaux projets en cours de réali*sation*. Tokyo n'est pas la seule ville à s'étendre sur la mer : Yokohama, avec Minato Mirai 21, une cité «intelligente» de 180 hectares, fait de même.

La réorganisation incessante du paysage urbain ne fait certes que perpétuer le principe de changement spontané qui est la caractéristique de Tokyo. La croissance de cette ville a été largement organique plus que planifiée – avec les excès négatifs et positifs que comporte un tel *processus. C'est en outre une* ville décentrée, étoilée plus que ramifiée.

Les moyens techniques *actuels* décuplent les possibilités de rénova*tion mais risquent de donner une* nouvelle dimension agressive au *plaisir du chaotique* que procure cette ville. Déjà, le ciment et l'acier sont en train de figer son paysage. Ces villes de demain, projections des demandes supposées d'habitants réduits à des agents désincarnés dont les promoteurs connaîtraient les désirs, risquent de leur ravir ce qui fait l'une des qualités de la ville *nippone (1)* : être l'expression de la vie de ses habitants, être collé à leur *quotidien*.

PHILIPPE PONS

(1) Sur les spécificités de la ville nippone, voir *la Qualité de la ville, urbanité française, urbanité nippone*, présenté par Augustin Berque, Maison franco-japonaise, 1987 (diffusion Peeters, Belgique).

Le MIPIM célèbre l'Europe

La troisième édition du MIPIM – Marché international des professionnels de l'immobilier – aura lieu *à Cannes du 14 au 17 mars*. A deux semaines de l'ouverture, *quelque 1100 sociétés avaient* répondu à l'appel (350 avec *stands*), *soit déjà plus que l'an* passé. «*Dans une période pas euphorique, cela montre que les professionnels ont un besoin accru d'internationalisation*», commente Xavier Roy, PDG de MIDEM organisation.

Parmi les participants, les Français ne sont plus majoritaires (environ 40 % des sociétés). Signe des temps : si les Britanniques sont traditionnellement plus représentés, la présence des Allemands et des Néerlandais se renforce sensiblement (une cinquan*taine de sociétés pour chacun des* deux pays), de même que celle *des Américains (une quarantaine* de sociétés). Quelques poids lourds font leur première apparition au MIPIM : les AGF, le Crédit lyonnais, le Groupement foncier français, Bouygues immobilier, le conseil britannique Richard Ellis, ou encore la Treuhandanstalt, l'organisme chargé de la privatisation *des entreprises* de l'ex-RDA.

Une nouveauté dans l'organisation : outre les stands, les participants peuvent louer des «bureaux-contact», plus discrets, propices aux rendez-vous appli*qués. Dans le même esprit,* les délégations de l'Est disposeront *d'un espace de rencontres*. Les contacts pourront être plus approfondis *que lors des éditions pré*cédentes. Plus classiques, les nombreux débats et conférences sont maintenus. Un «homme de l'année» sera primé : c'est Robert Fitzpatrick, président d'Euro Disney. Europe oblige...

H. G.

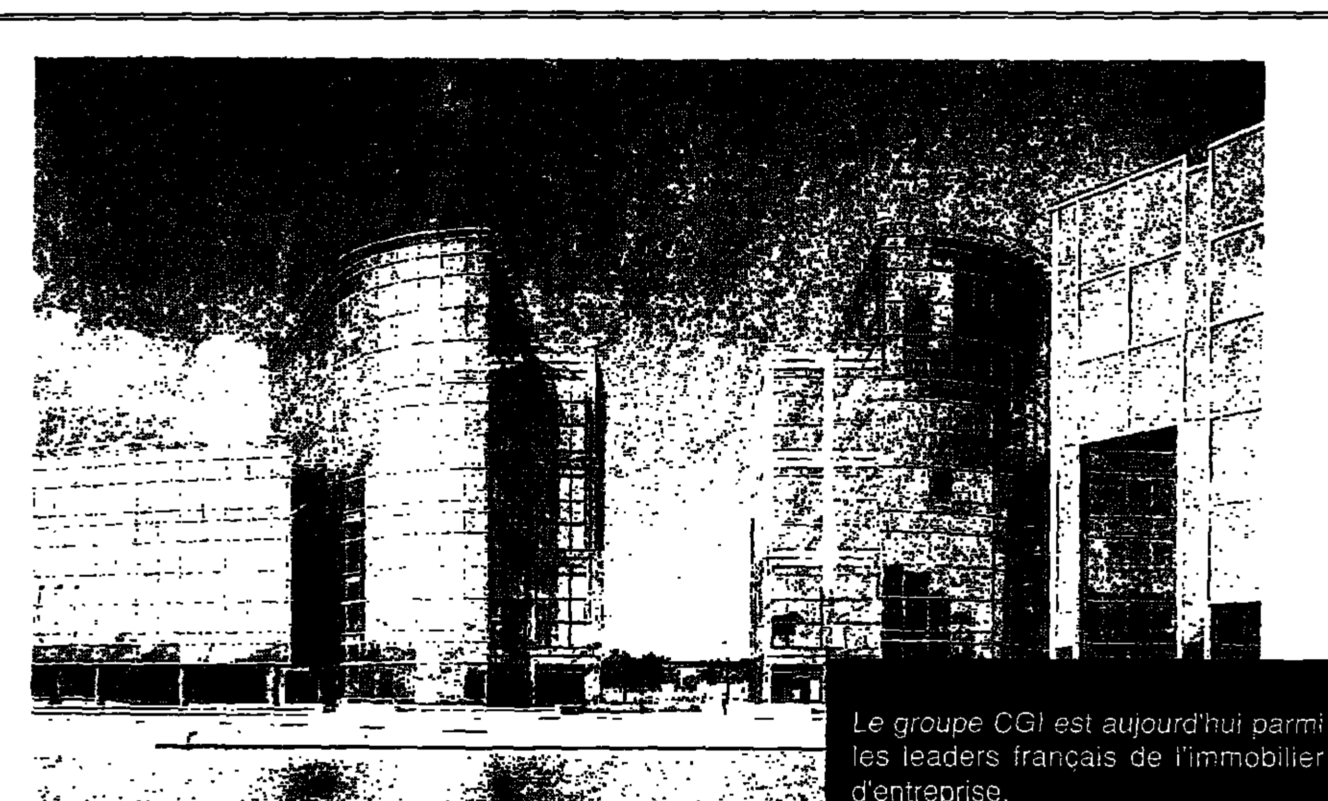
Etats-Unis : recentrage domestique

Suite de la page 25

Ces investisseurs se concentrent *le plus souvent sur le marché* américain. Malgré les perspectives de *l'Europe de 1993, les investisse*ments immobiliers nord-américains au sein des Douze *restent* modestes, les opérations les plus *marquantes ces dernières années* étant l'implication du groupe canadien Olympia & York dans le gigantesque projet de Canary Wharf, en voie de réalisation sur l'emplacement des anciens docks de Londres, et la construction par le groupe new-yorkais Tishman & Speyer de tours, de bureaux au cœur de la cité financière de Francfort.

Pour de nombreux spécialistes, «*il est temps de regarder à nouveau vers les Etats-Unis, où les prix de certains types d'immobilier ont perdu jusqu'à 50 % de leur valeur en trois ou quatre ans*». Cet effondrement appelle un cycle de reprise, conforté par la forte baisse des taux d'intérêt, *revenus à leur niveau* de 1974 pour les taux directeurs, en tête desquels figure le taux d'escompte ramené à 4,5 % en décembre dernier. Mais, compte tenu de l'état de «surconstruction» qui a caractérisé la fin des années 80, il *faudra au minimum* deux à trois ans avant *qu'intervienne* un véritable rééquilibrage. D'ici là, la plupart des experts immobiliers prévoient une stagnation des prix en 1992, *peu* propice à l'investissement.

SERGE MARTI



LE GROUPE CGI CONÇOIT ET REALISE DES BATIMENTS A VOTRE IMAGE



Réunir l'Entreprise et la Ville

31, Bd des Bouvets 92000 Nanterre - Tél. : 46 92 66 66



JRC : (1) 47 48 00 55

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

International

Mobile satellite communications

Telecommunications Policy Advisor

Based London **Excellent tax-paid salary + benefits**

Inmarsat, an internationally owned co-operative backed by 64 member countries, provides global satellite communications for commercial and distress and safety applications at sea, on land and in the air.

Both an intergovernmental organisation and a commercial undertaking, Inmarsat currently faces many issues of a commercial, competitive or regulatory nature. To enable us to keep pace with a new and challenging environment, we have created the position of Telecommunications Policy Advisor.

You will play a key role in developing and presenting a series of policy options to senior management relating to Inmarsat's future shape and operation. Researching and analysing the policies of other organisations which could impact on Inmarsat will be a key input.

Educated to degree level with 10+ years' experience in telecommunications policy analysis and development, you must possess a thorough knowledge of policy issues confronting the telecomms/satellite industry, international trade rules and their application to the telecommunications sector, and the roles and policies of major telecomms administrations and organisations worldwide. A persuasive communicator and negotiator, you must have an excellent command of written and spoken English.

With 51 nationalities working in our London headquarters, we can offer an unusually cosmopolitan environment. An excellent salary reflects the high level of competence, experience and qualifications required, and employment terms include *non-resident's allowance *housing allowance *children's school fees *fares home for staff member and family every 2 years *5 weeks' annual leave *all relocation costs paid on appointment and resettlement *worldwide health, life and accident insurance *100% cash pension. Indefinite or fixed-term contract available. All necessary clearances for working in the UK are arranged by Inmarsat.

To apply, please fax or mail full career details, quoting **Ref: TPA/MS** on the letter and envelope, to Mike Stockford, **PA Consulting Group**, 123 Buckingham Palace Road, London SW1W 9SR, England. Facsimile: (44) 71 333 5050.



EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne recherche pour son siège à Bruxelles un

DIRECTEUR DES FINANCES

(réf. AA/223) (m/f)

pour planifier, diriger et contrôler les Services financiers de l'Organisation.

Fonctions: ✧ utilisation efficace des ressources financières; ✧ fourniture d'informations financières précises; ✧ optimisation de la gestion des liquidités disponibles; ✧ négociation et gestion des marchés.

Qualifications: ✧ formation universitaire ou qualification professionnelle équivalente dans le domaine de la gestion financière ou de la comptabilité; ✧ vaste expérience, dans un emploi comparable, acquise de préférence à la fois dans le secteur privé et au sein d'un service public; ✧ capacité d'assumer des fonctions de leader et d'agir en tant que membre de l'équipe de direction; ✧ âge souhaité: 40-55 ans; ✧ langues de travail: français et anglais.

Ce poste comporte une rémunération internationale en correspondance avec les responsabilités.

La nomination sera effectuée pour une période de 5 ans.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès d'EUROCONTROL, Division du Personnel, rue de la Loi 72, B-1040 BRUXELLES. (Télécopieur n° 32-2-729.39.72 seulement pour demande d'envoi) en mentionnant la référence du poste.

Les formulaires dûment remplis devront arriver à l'adresse ci-dessus le 8 avril 1992 au plus tard.

EUROCONTROL

CONTINENTAL PHARMA INC., subsidiary of SEARLE (Pharmaceutical Division of MONSANTO), is offering a challenging opportunity in its European Development Centre located at Mont-Saint-Guibert/Louvain-la-Neuve - Belgium.

The Research Information Systems Department is looking for a (m/f)

Senior Statistician

Responsibilities: ✧ provision of statistical support to pre-clinical development and clinical research; ✧ provision of statistical training for scientists; ✧ management of statistical software; ✧ supervision of a junior statistician.

Qualifications: ✧ a High School-level qualification specialising in statistics; ✧ at least 5 years experience of statistical consulting in industry; ✧ good written English; ✧ a proven interest in applied science.

The ability to communicate and negotiate at all levels of the hierarchy is a key requirement. Management skills are essential.

If you are interested, please send your curriculum vitae to:
Mr Francis GOOR, Head of Personnel,
Searle European Development Centre,
Parc Scientifique de Louvain-la-Neuve
rue Granbompré 11,
B-1348 MONT-SAINT-GUIBERT
Belgium.

CONTINENTAL PHARMA

SEARLE



3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde.*
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

INVESTMENT OFFICERS

The International Finance Corporation, a member of the World Bank Group, promotes productive private investments in developing countries through project financing and other financial services to enterprises.

With current moves in central and eastern European countries towards free markets, the IFC expects to expand its global merchant banking activities.

The IFC needs experienced Investment Officers, for current and anticipated openings, with the following qualifications:

- An MBA or equivalent
- A minimum of 5 years relevant experience in investment or merchant banking, corporate finance, industrial project development or management consulting. Experience in privatization, corporate restructurings, mergers and acquisitions is particularly desired.
- Ability to evaluate and structure complex investment projects in its technical, commercial and financial aspects.
- Relevant regional work experience with applicable language skills i.e. Russian, French, Spanish, Portuguese, highly desirable. Fluency in English (both written and oral) is essential.

IFC offers challenging opportunities at its Headquarters in Washington, D.C. in a multi-cultural and multi-national commercial environment. Relocation and frequent international travel are required. Salary and benefits are internationally competitive. Applications from women are encouraged.

Interested candidates should send a detailed curriculum vitae to: *Mr. Cornelis de Kievit, Manager, Recruitment, International Finance Corporation, Room I 2801, EUR392, 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433.*

Closing date: April 3, 1992. No FAX's or phone calls please. All applicants will be notified upon completion of the review process.

IFC International Finance Corporation

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE (EPFL)

met au concours deux postes de professeurs en

Mécanique des Fluides numérique (Computational Fluid Dynamics CFD)

et

Mécanique des Fluides expérimentale

pour son département de Génie mécanique

Délais d'inscription : 31 mai 1992.

Entrée en fonction :

- Premier poste : automne 1992 ou à convenir.
- Second poste : printemps 1993 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander les dossiers relatifs à ces postes au :

Secrétariat général
de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne
CE-Ecublens – 1015 LAUSANNE, SUISSE

L'Institut Universitaire Européen de Florence
fondé par les Etats membres des Communautés européennes cherche

ASSISTANT(E) BIBLIOTHECAIRE

chargé(e), sous l'autorité du directeur de la bibliothèque, des tâches inhérentes au secteur «catalogage, classification et indexation du matériel documentaire» d'une bibliothèque académique et de recherche.

Qualifications requises:
✧ être ressortissant(e) d'un des douze Etats contractants (Belgique, Danemark, République Fédérale d'Allemagne, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); ✧ être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou avoir une expérience professionnelle équivalente; ✧ avoir une connaissance approfondie des domaines «catalogage, classification et indexation du matériel documentaire» d'une bibliothèque académique et de recherche accompagnée d'une expérience pratique pluriannuelle en la matière; ✧ avoir une expérience pratique dans le domaine de l'application des nouveaux procédés informatiques aux bibliothèques; ✧ avoir une parfaite maîtrise d'une des langues officielles de l'Institut et de bonnes connaissances d'une deuxième de ces langues (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais); ✧ un diplôme de spécialisation en matière de bibliothéconomie et/ou d'informatique constitue un avantage.

Conditions offertes:
✧ rémunération mensuelle nette comprise entre Lit. 3.750.000 et Lit. 3.900.000 en fonction de l'expérience professionnelle antérieure; ✧ sous certaines conditions, indemnité de dépaysement (environ 16% du traitement) et allocations familiales.

Les candidatures, accompagnées des pièces ou documents utiles, *doivent être adressées avant le 16/04/1992, le cachet de la poste* faisant foi, au: Service Administration et Personnel, Institut Universitaire Européen, C.P. N° 2330, 50100 Firenze Ferrovia, Italia.

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN

Le Monde

International

Generálního Ředitele

Velká mezinárodní společnost především v oblasti služeb hledá pro svoji československou filiálku

Jako samostatný manažér zajistíte rozvoj naší siliálky po obchodní, lidské a řídicí stránce.
Jako vysokoškolák máte potvrzenou zkušenost v Rizení výtěžkových středisek ve služební činnosti.
Jako Čech mluvíte plynně druhou řečí : francouzsky nebo německy. Předem děkujéme za zaslání Vaší kandidatury ve fracouzštině nebo angličtině pod č. 7202/M, CURRICULUM 6, passage Lathuile F-75018 PARIS, která ji předá



Area Manager – Africa

Based Ivory Coast *Fluent English/French*

Gillette International, a highly successful Division of the Gillette Company, the world's leading shaving products manufacturer, are poised for further growth and now seek to appoint an Area Manager for West Africa.

This is a highly unusual opportunity for an ambitious and internationally mobile sales manager to embark upon an exciting and demanding career with one of the world's leading consumer goods companies. This important expatriate appointment has responsibility for the overall sales and profit development of West Africa. You will be responsible for the setting and achieving the sales and marketing plan for your area through the appointment, management and development of distributors. However, your primary task will be the training of their salesforces to Gillette standards and disciplines.

Therefore, candidates, aged 26-34, must have a track record of success in sales management with a training orientated "fast moving consumer goods" company at District or Regional Manager level with experience of the grocery or pharmacy wholesale/cash and carry sector. In addition, you must possess entrepreneurial flair, administrative ability, be able to make sound commercial decisions and be completely fluent in English and French.

Gillette offers an excellent salary package, company car, full benefits and the opportunity of joining a truly global organisation with genuine international career prospects. Applications for this position will close one week from today's date, so please send your cv stating your current salary immediately to The Nichols Consultancy, Eghams Court, Boston Drive, Bourne End, Bucks. SL8 5YS. England.

THE NICHOLS CONSULTANCY LIMITED
HUMAN RESOURCE CONSULTANTS

Recrutements Internationaux

Le Monde

avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

INGENIEURS DIPLOMES

Nous recherchons des ingénieurs expérimentés

Nous sommes une entreprise internationale d'électronique. Nos activités d'études-développement impliquent un bon savoir faire technique et *beaucoup de créativité* de la part de nos ingénieurs. Avec *ses centres de développement européens*, notre division »Electronique automobile et industrielle« est vraiment située dans un *secteur d'avenir*. A la pointe de l'électronique moteur, nous concevons des produits tels que des systèmes d'allumage électronique, de contrôle moteur, des commandes électroniques diverses et des capteurs. Nous offrons à nos collaborateurs des carrières d'envergure *internationale qui leur* permettent de mettre à profit leurs propres idées et de réaliser leurs ambitions.

***Notre Centre d'Etudes* Electroniques Automobile pour l'Europe situé à Francfort étant en pleine expansion, nous recherchons des *ingénieurs diplômés*.**

Ingénieur de développement hardware

Vous développerez des circuits destinés à des appareils de commande électroniques à base de circuits analogiques et numériques. *Vous établirez les dossiers techniques* industriels et vous assurerez le support technique lors du lancement en production des produits développés.

Ingénieur hardware Radio-Fréquence

Vous développerez des produits à base de circuits RF destinés à des véhicules de tourismes et industriels. Vous possédez des connaissances dans le domaine de la théorie des communications (AM, FM et transmission des données) *ainsi qu'une* expérience dans la conception de circuits de réception (superhet, superrégénérative).

Pour les deux positions, il serait avantageux que vous possédiez en outre des connaissances en matière de technologie des composants, ainsi qu'une expérience en CAO, simulation Spice, et *suivi du développement de circuits imprimés*.

Ingénieur mécanicien

Il sera chargé du développement de boîtiers de commandes électroniques à base de pièces moulées en aluminium et en matériaux plastiques. Vous effecturez les analyses et simulations (*thermique, vibratoire, étanchéité*). Expérience requise en CAO.

Pour ces positions, vous serez amené à être en contact avec les interlocuteurs techniques du client, pour la définition du produits, *ainsi qu'avec nos usines*.

En raison de l'étroite collaboration avec nos usines en Grande-Bretagne et en France, et nos centres de développement aux Etats-Unis, *une très bonne connaissance* de l'anglais est requise. La connaissance de l'allemand ou de l'italien serait appréciée.

D'autre part, nous attendons de nos collaborateurs un goût prononcé pour les contacts et du *travail d'équipe. Nous vous proposons des postes évolutifs et formateurs.* Vous disposerez des moyens nécessaires pour vous permettre d'assurer à terme la fonction de responsable de projet. Vous bénéficierez d'une formation intensive en Europe ou aux Etats-Unis, d'un salaire motivant. Adressez votre dossier de candidature complet (préférablement en anglais) à notre service du personnel à Madame M. Becker.

Motorola GmbH, Geschäftsbereich Kfz- und Industrie-Elektronik, Lyoner Str. 11 a, 6000 Frankfurt/M. 71, RFA, tel. 19.49.69.66 40.80



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

8e arrdt

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Proche Étoile. Immeuble grand luxe. Idéal habitation ou pied-à-terre. Entrée + living + kitchn. + salle de bns indépendante.
46-22-03-80
43-59-68-04

11e arrdt

NATION. Près Mo. BEAU 2 P. Tt conft. 2e ét., clair. Digicode. Chauffage individuel. Faibles charges. 445 000, créd. 43-70-04-64

12e arrdt

MÉTRO PICPUS
Face Hôpital Rothschild Imm. ravalé. BEAU STUDIO 1er ét. Cuis., tt conft. 435 000 F. 48-04-84-48

14e arrdt

ALÉSIA
VILLA LES GLYCINES
– 300 m² + jardin
– 1 appt duplex 125 m² + terrasse s/pl. le 10-3, 14-17 h.
7, r. de Châtillon. 43-29-76-07

26, R. HENRI-REGNAULT
2 P., studio à rénover.
A PARTIR DE 450 000 F
Visite mardi 13 h 30/16 h 30

15e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo PASTEUR
Imm. récent tt cft, park. liv. dble 3 chbres, cuis., 2 bains, 1 wc, 122 m², 4e ét. 154, r. de VAUGIRARD. Samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

17e arrdt

CABINET KESSLER
75, Champs-Élysées, 8e
17e PLAINE MONCEAU
5e ét., env. 150 m². Triple récept. + 3 ch. + 2 s.d.bs
Beaucoup de charme
46-22-03-80
43-59-68-04

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Proche Neuilly, 17e
Neuf jamais habité. Dernier étage avec terrasses, environ 166 m². Réception double + salon + 4 chambres. 2 s. de bns + s. d'eau + cuisine. Cave. 2 parkings. Frais notaire réduits.
46-22-03-80
43-59-68-04

RUE NOLLET, 64 m²
Tout confort. 870 000 F.
RUE DE SAUSSURE. 80 m²
Tout confort. 1 780 000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-52.

18e arrdt

MÉTRO MARX-DORMOY
EXCEPT. BEAU 2 PCES SUPERBE. VUE DÉGAGÉE Cuis., wc, 30 m². Px 380 000 F. 48-04-35-35

Mo CHATEAU-ROUGE. Imm. réc. Sup. vue Paris et Buttes-Chaumont. Beau stud., cuis., bns, wc., asc., park. 580 000 F – 48-04-35-35.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Pptaire vd 2 P., coin cuis., tt cft. Imm. standg, chff. cent. Gardien. asc. 565 000 F à débattre. 43-70-04-64

20e arrdt

Mo MARAICHERS
RUE DES GRANDS-CHAMPS
BEAU STUDIO. 2e étage s/rue. Impeccable. Tt cft. 380 000 F. 48-04-85-85

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. 48-73-48-07.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Évaluat. grat. sur demande.
46-22-03-80
43-59-68-04

ACHÈTE COMPTANT
NOTAIRE, studio à 3 P. DÉCISION IMMÉDIATE. 48-04-84-48, poste 257.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS
(1) 45-62-30-00

MASTER GROUP
recherche appts vides *ou meublés du studio au 7 P.* POUR CADRES, DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET BANQUES
47, rue Vaneau Paris-7e
42-84-01-35 - 42-22-98-70

Journaliste « Le Monde » cherche appartement 2-3 pièces. De préférence proximité Montparnasse. 6 000 F ch. comprises max. Tél. : 45-48-89-11.

fonds de commerce

Ventes

PRÈS SCEAUX
LIBRAIRIE PURE
75 m². CA 3 448 000 F
PRIX 2 200 000 F
OFL. 45-08-00-16

A VENDRE
Hôtel Les Jasmins
37 chambres
Juans-les-Pins
Loyer : 420 000 F.
Px de vente :3 600 000 F.
Écr.: E.M.S., 9, rue des Afrébates B. 1040 Bruxelles

propriétés

NÉRONDES
Chef-lieu de canton, entre Bourges et Nevers, dans bourg, belle propriété de campagne. Bon état général (sanitaires à prévoir). R.-de-ch. 138 m², 5 PCES + cuis. Étage 2 chambres + 103 m² de grenier aménageable. Grande cour intérieure. Nombreuses dépendances. 1 000 m² de terrain avec puits. 475 000 F. Tél. le soir (16/1) 45-84-51-70

bureaux

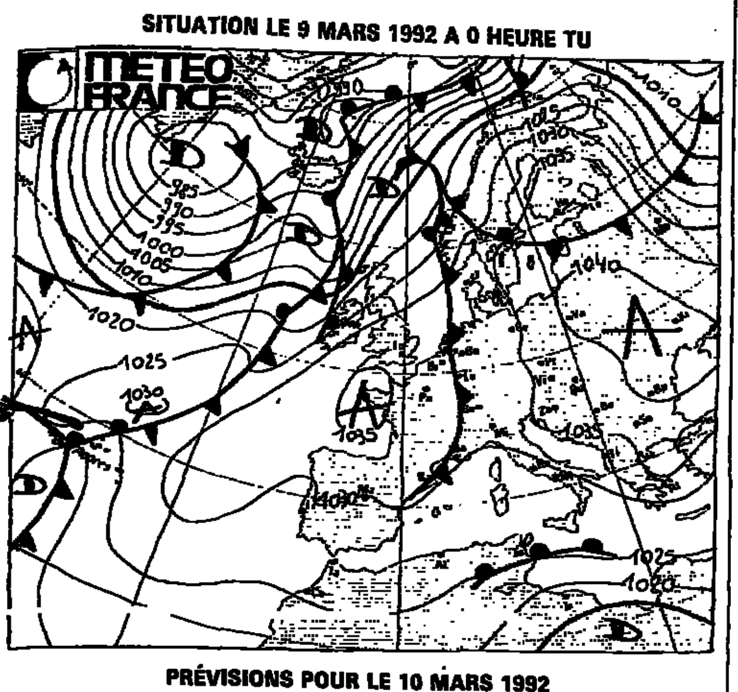
Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 MARS 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS 1992

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE
TEMPS PREVU LE 10 . 03 . 92

Mardi : retour de petites pluies sur le Nord-Ouest et le Nord. – Un passage nuageux venant de l'Atlantique déterminera le temps de mardi et de mercredi sur la France. Il apportera un peu de pluie, surtout sur le Nord-Ouest et le Nord. Ainsi, sur la Bretagne, le Pays nantais, la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la journée sera grise et il pleuvra faiblement par moment. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort sur les côtes de la Manche.

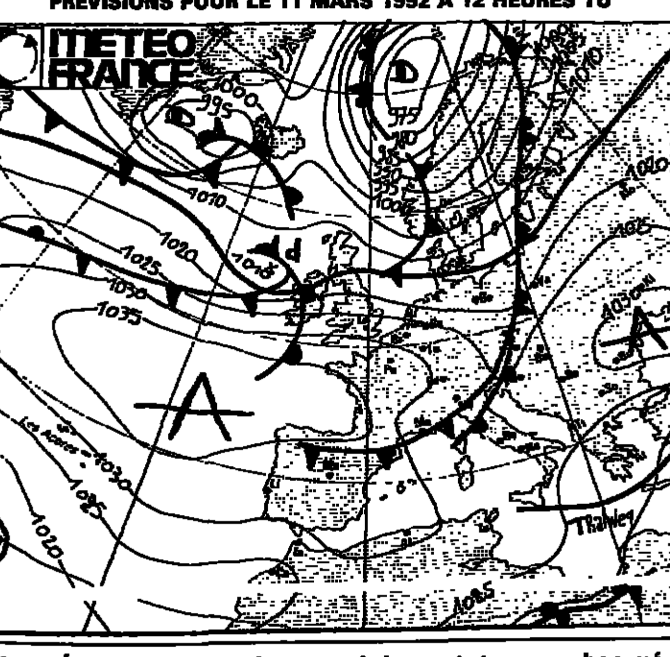
L'après-midi, les petites pluies toucheront les Charentes, le Poitou, l'Ile-de-France, les Ardennes. Elles poursuivront leurs route vers l'est en perdant de leur fréquence et de leur intensité.

Sur l'Aquitaine et le Limousin, la Bourgogne, la Lorraine, après la dissipation des brumes et brouillards matinaux, retour du soleil. Mais l'après-midi quelques nuages apparaîtront. Sur les autres régions, c'est-à-dire du Midi-Pyrénées à l'Auvergne et sur le Sud-Est, les brumes et les bancs de brouillards matinaux laisseront généralement la place à une journée bien ensoleillée, exception faite des départements situés à l'est du Rhône où les nuages seront un peu plus nombreux.

Les températures minimales oscilleront entre 4 et 8 degrés sur les côtes françaises. Elles varieront entre 1 et 4 degrés des Pays de Loire au Nord, entre – 2 et 1 degré sur les autres régions.

Les températures maximales seront généralement comprises entre 10 et 13 degrés. Elles monteront jusqu'à 12 ou 15 degrés dans le Sud-Ouest, jusqu'à 14 ou 16 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-3-1992 à 18 heures TU et le 9-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	16	4	D
BIARRITZ	13	6	D
BORDEAUX	14	5	N
BOURGES	13	4	C
BREST	10	0	D
CAEN	8	3	C
CHERBOURG	9	-2	D
CLERMONT-FER.	8	2	N
DIJON	12	7	C
GRENOBLE	15	8	P
LILLE	10	4	D
LIMOGES	11	3	N
LYON	14	8	P
MARSEILLE	16	10	C
NANCY	13	4	C
NANTES	13	-1	D
NICE	14	10	N
PARIS-MONTS.	12	7	C
PAU	11	4	N
PERPIGNAN	17	9	C
RENNES	12	-1	B
ST-ETIENNE	11	5	C
STRASBOURG	14	7	C
TOULOUSE	11	3	D
TOURS	12	2	C
POINTE-A-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER

ALGER	15	11	C
AMSTERDAM	12	3	C
ATHÈNES	11	7	D
BANGKOK	34	24	D
BARCELONE	16	9	P
BELGRADE	11	-2	D
BERLIN	12	1	D
BRUXELLES	11	6	C
COPENHAGUE	7	2	D
DAKAR	29	19	D
DJERBA	16	13	C
GENEVE	13	6	C
HONGKONG	14	13	P
ISTANBUL	8	1	D
JÉRUSALEM	12	3	N
LE CAIRE	20	11	D
LISBONNE	20	10	D
LONDRES	11	2	C
LOS ANGELES	15	10	C
LUXEMBOURG	13	4	N
MADRID	18	1	N
MARRAKECH	25	10	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	13	6	C
MONTRÉAL	3	1	C
MOSCOU	3	0	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	28	15	D
NEW-YORK	14	8	D
OSLO	4	1	P
PALMA-DE-MAJ.	16	10	C
PÉKIN	14	4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	17	8	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	10	-1	J
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	12	6	N
TUNIS	16	9	C
VARSOVIE	8	-3	N
VENISE	13	2	D
VIENNE	9	-1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Aux armes, citoyens !

DE quoi disputait-on chez Bernard Pivot ? De *la Marseillaise,* évidemment. Aux armes, citoyens ! La voici menacée. L'épouse du président de la République elle-même veut en modifier les paroles. Un abbé, Jean Toulat, et un député, Bernard Stasi, poussaient leurs pions sur le plateau. Arc-bouté sur l'an II, sur les Trois Glorieuses, sur 48, un historien, Pierre Miquel, formait les bataillons pour défendre le texte sacré.

A quoi tiennent les choses... Le 14 juillet 1989, la France avait frissonné en voyant Jessye Norman, drapée des trois couleurs, chevaucher comme une traînée de feu le cri sublime de Rouget de Lisle. Bernard Pivot a d'ailleurs eu la bonne idée de nous en réoffrir quelques secondes. Assez pour vérifier que la magie opère toujours. Bernard Stasi, le sacrilège d'aujourd'hui, a d'ailleurs avoué en avoir pleuré sur le moment.

Et il a suffi qu'une fillette de onze ans, *a cappella* elle aussi, dise les mêmes paroles à l'ouverture des Jeux olympiques, le sang impur, les féroces soldats, l'étendard sanglant, et il était impossible, c'est vrai, de ne pas être traversé par un malaise fugitif. On sentait bien qu'on n'était pas dans le ton.

Faut-il pour autant lancer un grand chantier ? Ou plutôt, faire de l'hymne la matière première d'une de ces controverses-kleenex dont nous sommes si friands, du foulard islamique à la réforme de l'orthographe – on en citerait à la pelle, – trois petites émissions et puis s'en vont ? Tous sujets qui, soit dit en passant, touchent de près ou de loin à l'obsédante question de l'identité nationale.

Pourquoi pas, après tout ? Mais avouons alors que les arguments de l'abbé Toulat laissent perplexes. Le Pen, dans un meeting, aurait récupéré la formule du « sang impur » dans le sens que l'on imagine. Et puis un des assassins ratonneurs du train Paris-Vintimille, aussi, dans une lettre d'explication... Enfin – on l'attendait, celle-là – pensez donc à l'Europe ! Peut-on continuer d'insulter les ancêtres de nos voisins, partenaires et amis ?

Pardon Monsieur l'abbé, pardon Monsieur le député, mais on avait envie de vous répondre tout simplement : et alors ? Tous les grands textes, toutes les grandes œuvres, tous les grands hommes même, se prêtent par définition à toutes les récupérations. Comme le demanda quelqu'un sur le plateau, faut-il se sentir coupables d'aimer Jeanne d'Arc, sous prétexte que, chaque année, Le Pen va la frôler de ses ostensibles dévotions ? A quelle part de nous-mêmes faudra-t-il encore renoncer ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 9 mars

TF 1

20.45 **Variétés : Stars 90.**
22.40 **Magazine : Combien ça coûte ?** *Invité : Jean Roucas.*
23.45 **Journal et Météo.**

A 2

20.50 **Téléfilm : Jack l'Eventreur.** *Une nouvelle hypothèse à propos du mystérieux tueur de prostituées de Londres.*
22.30 **Téléfilm : Objectif meurtre.** *Un policier et une étudiante en psychologie criminelle enquêtent...*
0.05 **1. 2. 3. Théâtre.**
0.15 **Sport : Voile.**
0.45 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Cinéma : Charade.** ■■ Film américain de Stanley Donen (1963). Avec Cary Grant, Audrey Hepburn, Walter Matthau.
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 ▶ **Magazine : Océaniques.** Jean-Louis Etienne, le paysan des pôles.
23.45 **Magazine : Ramdam.**
0.40 **Musique : Mélomanuit.** *Partita pour violon,* de Bach, par Gérard Poulet, violon ; invité : Michel Blanc.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Fantômes en fête.** ■ Film américain de Richard Donner (1988). Avec Bill Murray, Karen Allen, Robert Mitchum.
22.10 **Flash d'informations.**
22.17 **Le Journal du cinéma.**
22.22 **Cinéma : Leningrad Cow-Boys Go America.** ■ Film finlandais de Aki Kaurimaski (1989). Avec Matti Pellonpaa, Kari Vaananen, Sakke Jarvenpaa (v.o.).
23.40 **Cinéma : Je t'aime, moi non plus.** ■ Film français de Serge Gainsbourg (1975). Avec Jane Birkin, Joe Dallessandro, Hugues Quester.
1.05 **Le Journal du hard.**

LA 5

20.50 **Téléfilm : L'Agonie des lâches.** *Un policier retiré apprend que sa fille a été enlevée...*
22.50 **Magazine : Débats.** Les sondeurs sondés. Invités : Jérôme Jaffré (SOFRES) ; Michel Brûlé (BVA) ; Roland Cayrol (CSA) ; Jean-Luc Parodi (IFOP).
0.20 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Cinéma : Birdy.** ■■ Film américain d'Alan Parker (1984). Avec Matthew Modine, Nicolas Cage, John Harkins.
22.40 **Téléfilm : Un culot monstre.** *Un escroc poursuivi par des néonazis.*
0.15 **Magazine : Culture rock.**
0.45 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Cinéma : Monsieur Taxi.** ■ Film français d'André Hunebelle (1952).
22.15 **Court métrage : Le Rideau cramoisi.**
23.05 **Documentaire : Boulez XXe siècle.** 1. L'harmonie.

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'Histoire en direct.** Dien-Bien-Phu : 7 mai 1954 (2). Avec Pierre Schoendoerffer, Jean-Pierre Dannaud, Lucien Bodard, Jacques Dalloz.
21.30 **Marcel Schwob (1867-1905), un aventurier de l'esprit.** 1. Cœur double.
22.40 **La Radio dans les yeux.** Spécial Pierre-Jean Jouve.
0.05 **Du jour au lendemain.** Autour de Pierre-Jean Jouve, avec François-Xavier Jaujard, Robert Bensimon, Carine Thézier.
0.50 **Musique : Coda.** Le rock tchèque (6).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Prague) : Lidice, de Martinu ; Symphonie Asrael, de Suk, par l'Orchestre symphonique de la radio tchécoslovaque, dir. Vladimir Valek.
23.10 **Ainsi la nuit...** Par Maguy Lovano. Trio des esprits, de Beethoven ; Sonate nº 1 op. 6, de Mendelssohn ; Trio en sol mineur, de Schumann.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Henri Renaud.

Mardi 10 mars

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Feuilleton : Côte Ouest.**
15.25 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
16.15 **Série : Tribunal.**
16.45 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Les Professionnels.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : Crocodile Dundee.** ■ Film australien de Peter Faiman (1986).
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.25 **Journal et Météo.**

A 2

13.45 **Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.**
15.15 **Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 4.35).
16.25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.50 **Magazine : Défendez-vous.**
17.00 **Magazine : Giga.**
18.10 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.00 **Série : Flic à tout faire.**
19.30 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Cinéma : Airport 75 (747 en péril).** □ Film américain de Jack Smight (1974). Avec Charlton Heston, Karen Black, George Kennedy.
22.35 **Divertissement : Rire A 2.** Pierre Palmade : On s'connaît ?
23.30 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.40 **Magazine : La 25e Heure.** Spécial fantaisie. Une quinzaine de courts métrages en hommage aux créateurs d'images.
0.25 **Journal et Météo.**

FR 3

13.40 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
14.30 **Le Choix de Lulo.**
15.30 **Série : La Grande Vallée.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Hommage à Claude François.
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Bernard Lavilliers.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Jean Le Pérégrin,* de Mika Waltari.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.35 **INC.**
20.45 ▶ **Téléfilm : L'Odyssée du capitaine Blood** (et à 22.25)
22.00 **Journal et Météo.**
22.20 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.

CANAL PLUS

13.36 **Cinéma : Leningrad Cow-Boys Go America.** ■ Film finlandais de Aki Kaurimaski (1989). Avec Matti Pellonpaa, Kari Vaananen, Sakke Jarvenpaa (v.o.).
14.55 **Magazine : Mon zénith à moi.** Invité : Pascal Sevran.
15.45 **Dis Jérôme... ?**
16.05 **Cinéma : On peut toujours rêver.** ■■ Film français de Pierre Richard (1990). Avec Pierre Richard, Smaïn, Edith Scob.
17.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 **Canaille peluche.** Le Retour de Super-Souris.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.31 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Né un 4 juillet.** □ *Film américain d'Oliver Stone (1989).*
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Mr and Mrs Bridge.** ■ Film américain de James Ivory (1990) (v.o.).
1.00 **Cinéma : Apartment Zero.** ■■ Film britannique de Martin Donovan (1988).

LA 5

13.20 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
14.25 **Série : Bergerac.**
15.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Youpi ! L'école est finie.**
17.45 **Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
19.05 **Série : La loi est la loi.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Cinéma : Sac de nœuds.** ■■ Film français de Josiane Balasko (1984). Avec Isabelle Huppert, Josiane Balasko, Farid Chopel.
22.30 **Magazine : Ciné Cinq.**
22.45 **Cinéma : L'Ascenseur.** ■ Film néerlandais de Dick Maas (1983). Avec Huub Stapel, Willeke Van Ammelrooy, Josine Van Dalsum.
0.25 **Journal de la nuit.**

M 6

13.30 **Série : Madame est servie** (rediff.).
14.00 **Série : L'Ami des bêtes.**
16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zychomachine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Papy Joe.** *Un clochard pour grand-père.*
22.15 **Téléfilm : La Mort douce.** Acharnement thérapeutique et euthanasie.
23.50 **Documentaire : 60 minutes .** Les Aventurières du bout du monde. *Trois femmes qui militent pour l'écologie.*
0.45 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.00 **Documentaire : Cabra marcado para morrer.** D'Eduardo Continho.
18.55 **Flash d'informations** (et à 19.55, 20.20, 20.55, 22.10, 23.00, 0.00).
19.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.** 6 . Est-Ouest, 1642-1743.
20.00 **Documentaire : François Morellet.**
20.25 **Documentaire : Gérard Garouste.**
21.00 **Documentaire : Mister Swing.**
22.15 **Musique : Repons de Pierre Boulez.**
23.05 **Documentaire : Patrick Dupond au travail.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.**
21.30 **Thomas Gleb (1912-1991).**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le vrai et le faux (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Serge Bramly (Madame Satan).
0.50 **Musique : Coda.** Le rock tchèque (7).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 21 février, salle Pleyel) : Russia, poème symphonique, de Balakirev ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Rachmaninov ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Michael Tilson-Thomas ; Vladimir Feltsman, piano.
22.30 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...** Trio en ré mineur, de Mendelssohn-Hensel ; Quintette pour clarinette, deux violons, alto et violoncelle, de Weber ; Sonate en do mineur, de Mendelssohn-Hensel ; Quatuor avec flûte K 285, de Mozart.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

Le Monde

M. Bérégovoy juge improbable un changement de gouvernement après le 22 mars

Invité de l'émission « 7 sur 7 », dimanche 8 mars sur TF 1, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et de finances, a jugé improbable, dimanche 8 mars, un changement de gouvernement au lendemain des élections régionales. *« Pourquoi voulez-vous que l'on tire des conséquences politiques immédiates ? »*, a-t-il déclaré.

Le ministre de l'économie et des finances a, par ailleurs, regretté que l'on n'ait pas *« assez clarifié »* le programme économique de M. Le Pen, qui est, selon lui, le *« porte-parole d'intérêts privilégiés »*. M. Le Pen, c'est *« la mise en cause de la Sécurité sociale, la suppression de l'impôt sur la fortune, la suppression du droit au travail »*, a-t-il affirmé. Interrogé sur l'éventualité d'une réforme du mode de scrutin pour les élections législatives, M. Bérégovoy s'est prononcé en faveur d'un système mixte qui *« permette de dégager une majorité tout en permettant que les courants d'opinion qui traversent aujourd'hui la société française puissent être représentés »*. *« Une dose de proportionnelle me paraît raisonnable »*, a-t-il indiqué.

□ **Un nouveau maire pour Villersexel.** – M. Michel Miroudot, sénateur (Rép. et ind.) de Haute-Saône, qui avait fait connaître, le 7 janvier, sa volonté de se démettre de ses fonctions de maire de Villersexel (Haute-Saône), a été remplacé par M. Charles Robert, vendredi 6 mars. Agé de soixante-dix-sept ans, M. Miroudot, qui a pris sa décision pour des raisons personnelles, reste conseiller municipal de Villersexel. Il était maire depuis 1953. – *(Corresp.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 mars

Mieux orientée

Après deux séances de repli, les valeurs françaises ont repris un peu de hauteur lundi matin 9 mars à la Bourse de Paris. En retrait de 0,65 % dès le début des échanges, elles renouaient avec la hausse une heure plus tard (+ 0,07 %). Sur un marché calme avec environ 300 millions de francs de transactions, quelques titres étaient très travaillés. Perrier notament avec 1,7 % de hausse pour 44 000 actions et Legris Industries (+ 3,4 % pour 25 000 titres).

Un « avant-papier » du Pentagone

« Nous devons empêcher l'apparition de systèmes de sécurité exclusivement européens »

estiment des responsables américains de la défense

Le Pentagone souhaite que les Etats-Unis restent l'unique super-puissance de l'après-guerre froide et veut dissuader le Japon, la Communauté européenne et d'autres pays de concurrencer sa domination internationale, selon un « avant-papier » publié, dimanche 8 mars, par le *New York Times*.

Ce texte de quarante-six pages, transmis au quotidien new-yorkais par une source *« qui estime que ce débat stratégique doit être conduit devant l'opinion publique »*, serait le projet, *« au stade final de rédaction »*, des « directives pour les plans de défense » émises tous les deux ans par le Pentagone et qui devraient être publiées ce mois-ci par M. Dick Cheyney, le secrétaire à la défense.

Dans sa version actuelle, le document estime que les coalitions du type de celle qui a mené la guerre contre l'Irak sont utiles, mais sont des *« rassemblements* ad hoc, *qui peuvent ne pas survivre à la crise à laquelle elles font face »*. Les Etats-Unis doivent donc conserver leur liberté *« d'agir indépendamment lorsqu'une action collective ne peut être organisée »*, et *« convaincre des concurrents potentiels qu'ils n'ont pas besoin de jouer un rôle plus important ou d'adopter une posture plus agressive pour protéger leurs intérêts légitimes »*.

« Effets déstabilisateurs »

« Nous devons empêcher l'apparition de systèmes de sécurité exclusivement européens », affirmerait notamment le document, qui mettrait également en garde contre un retrait hâtif des troupes américaines d'Asie : *« Nous devons également rester sensibles aux effets potentiellement déstabilisateurs qui pourraient être provoqués par un rôle accru de nos alliés, en particulier en ce qui concerne le Japon mais peut-être aussi la Corée »*, est-il indiqué.

En ce qui concerne les pays héritiers de l'Union soviétique, le projet de directive estimerait que la Russie restera *« la seule puissance au monde capable de détruire les Etats-Unis »* et que ceux-ci doivent être prêts à protéger les nouveaux pays indépendants d'Europe centrale et de l'Est contre la menace d'un *« sursaut nationaliste »* à Moscou. Il ferait valoir également que les crises de régime à l'œuvre en Corée du Nord et à Cuba pourraient conduire les gouvernements de ces pays *« à des actions qui sembleraient irrationnelles dans un autre contexte »*. *« La même menace potentielle existe en Chine »*, conclurait le rapport.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Un bébé pour la retraite

JE ne vais pas vous bassiner avec la Journée de la femme. A l'heure qu'il est, elle doit vous sortir par les oreilles. Sinon pour vous dire que d'ici peu elle n'aura plus aucune raison d'être. Sorti de la différence des salaires, façon de parler, parce que ça, on est loin d'en être sorti, de quoi elles se plaignent, les nanas ? De ne pas pouvoir faire président tout en faisant des enfants.

Discrimination à l'embauche contre les jeunes diplômées. Les patrons n'ont rien contre le ballon sur un terrain de foot, simplement ils n'aiment tellement le voir promener, ventre en avant, dans les bureaux, par une employée, bientôt en congé de grossesse, suivi d'arrêts multiples et variés, rapport à l'otite du gamin ou à la jaunisse de la nourrice. Ça les alourdit, les filles, et elles gravissent plus difficilement ensuite l'échelle de la réussite professionnelle.

La solution ? Elle est bête comme chou. Ou comme rose. Selon la couleur de la layette. Va falloir retarder le moment de pouponner. Jusqu'à quand ? Jusqu'à la retraite. Le moyen ? Facile, là, aujourd'hui, vu que la plus fondamentale des injustices, celle de l'âge limite de la procréation, a été enfin réparée, merci la science ! C'est ainsi que l'autre jour sur CNN, la chaîne de son mari, Jane Fonda annonçait son intention de lui donner un petit. A cinquante-quatre ans.

Rien que de très ordinaire après cette grand-mère porteuse de triplés mis en route au labo par son gendre et sa fille et ces quinquagénaires anglaises qui s'offrent des ovules fécondés « in vitro » pour le prix d'un lifting. C'est encore assez cher, d'accord, 25 000 balles, d'après *le Parisien*, mais ça va baisser, pareil que les calculettes, les magnétoscopes et les ordinateurs miniaturisés.

Suffit d'attendre. D'être trop vieille pour bosser. Le jour où on vous fermera la porte de l'entreprise, en vous priant de vider vos tiroirs, vous franchirez, guillerette, celle de la maternité avec votre petite valise. Et vous en ressortirez, jeune mère épanouie qui ne se sentira plus écartelée entre l'horloge pointeuse et le chauffe-biberon. Chaque chose en son temps !

Devant le congrès du Fianna Fail

Le premier ministre irlandais s'est gardé de prendre position sur l'avortement

Lors du congrès du Fianna Fail (nationaliste), samedi 7 mars à Dublin, le premier ministre irlandais, M. Albert Reynolds, qui a succédé à la fois à la tête du gouvernement et à la direction du parti à M. Charles Haughey, contraint à la démission en février après une série de scandales, a prôné un nouveau pragmatisme politique pour régler les problèmes de la société irlandaise.

Devant les quatre mille délégués, M. Reynolds a plaidé en faveur d'un nouveau pacte démocratique entre le gouvernement et la société, d'une solution pacifique en Irlande du Nord et d'une modernisation « à l'européenne ». M. Reynolds propose au Fianna Fail, encore engoncé dans la tradition catholique et rurale de la République, un *« nouveau départ »*, ainsi que l'affirmait le slogan du congrès.

Le *taoiseach* (premier ministre) s'est gardé de prendre position sur le sujet brûlant de l'avortement – toujours interdit en Irlande, – mais il a rejeté la conception d'un gouvernement qui chercherait à imposer son *« autorité paternelle »* sur la moralité personnelle. *« Nous ne pouvons vivre éternellement isolés de nos voisins européens ou empêcher nos concitoyens de se rendre dans des pays où l'ordre des choses est différent »*, a souligné M. Reynolds dans son discours de clôture. Il s'agissait d'une allusion transparente à la polémique autour du cas d'une adolescente violée à qui la justice, dans un premier temps, avait interdit d'aller se faire avorter en Grande-Bretagne.

A propos de la situation en Irlande du Nord, M. Reynolds s'est personnellement engagé à *« ouvrir un nouveau chemin vers la paix »*. – *(AFP.)*

Lors d'une élection sénatoriale partielle

Nouvelle défaite des conservateurs au Japon

TOKYO

de notre correspondant

La défaite du candidat conservateur dans l'élection sénatoriale partielle de Miyagi, dimanche 8 mars, porte un coup sévère au premier ministre. M. Kiichi Miyazawa s'était personnellement engagé dans une bataille perçue comme le test d'une crédibilité politique déjà fortement entamée par les atermoiements de son gouvernement et une série de scandales.

Cette défaite, qui fait suite à une autre à Nara, le mois dernier, rend la position du premier ministre encore plus précaire et relance les spéculations sur son possible retrait en avril, après le vote du budget. Le candidat de l'opposition, M. Koki Hagino, qui se présentait sous l'étiquette de la Rengo-no-kai, organisation politique de la confédération syndicale Rengo, était soutenu par les socialistes et les sociaux-démocrates. Il l'a emporté avec une très faible avance.

Bien que la question de l'ouverture du marché du riz ait été l'un des sujets d'une campagne se déroulant dans une circonscription agricole, les électeurs semblent avoir surtout porté un jugement sur le Parti libéral démocrate (PLD) gouvernemental, dont certains des membres sont impliqués dans de nouveaux scandales, à commencer par un proche collaborateur du premier ministre, M. Fumio Abe, qui a été arrêté.

Cette défaite des conservateurs fait peser de sombres présages sur les sénatoriales de juillet prochain. En 1989, le PLD avait enregistré un cuisant recul, perdant, pour la première fois, la majorité à la Chambre haute. Elle renforce les voix de ceux qui, au sein du Parti conservateur, estiment que M. Miyazawa n'est pas l'homme capable de redresser la situation. La victoire d'un candidat soutenu par une coalition Rengo, PSJ et PSD pourrait, d'autre part, inciter les partis d'opposition à unir leurs efforts.

La plupart des commentateurs politiques estimaient dernièrement que M. Miyazawa pourrait conserver le pouvoir jusqu'aux élections de juillet. Nombreux sont ceux qui aujourd'hui commencent à en douter. Le premier ministre pourrait tenter un coup de poker : dissoudre la Chambre basse afin de procéder en juillet à des élections doubles, toujours plus favorables aux conservateurs. Encore faudrait-il que les caciques du PLD approuvent cette stratégie.

PHILIPPE PONS

Les « mendiants » de l'ex-URSS

« Les gens de l'ex-URSS qui viennent au Japon l'un après l'autre sont des mendiants », a déclaré une personnalité du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, M. Keizo Obuchi, ancien ministre et ancien secrétaire général du gouvernement, cité, samedi 7 mars, par l'agence Kyodo. Ces propos de M. Obuchi devant des députés sont du même ton que ceux de certains dirigeants nippons à propos des Américains. – *(Reuter.)*

□ ***IRAK* : attentat à la voiture piégée au Kurdistan.** – Cinq Kurdes ont été tués et dix-sept blessés, vendredi 6 mars, dans l'explosion d'une voiture piégée à Souleymanieh, au Kurdistan irakien, devant un hôtel où se trouvaient des membres d'organismes de secours de l'ONU. Deux attentats, qui avaient fait trois morts, s'étaient produits au cours des quinze derniers jours dans la ville de Zakho (nord de l'Irak), également sous contrôle des combattants kurdes. Des dirigeants kurdes avaient accusé des *« agents irakiens »* d'en être responsables.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8-9 mars 1992 a été tiré à 501 451 exemplaires.

Le cyclone tropical Fran menace la Nouvelle-Calédonie

Le cyclone tropical Fran devait atteindre l'archipel de Vanuatu (anciennes Nouvelles-Hébrides) dans la journée du 9 mars. L'état d'alerte maximum a été instauré en fin de matinée à Port-Vila, la capitale, ce qui interdit à la population de sortir. A 15 heures (heure locale), les antennes des communications par satellites ont été mises *« en position de survie »* de façon à pouvoir résister aux vents très violents auxquels on s'attend.

A Nouméa, les services de Météo-France surveillent la progression de Fran. Ils ont annoncé que le cyclone se déplace à la vitesse de 25 kilomètres à l'heure et que les vents tournent autour du centre du système à la vitesse moyenne de 200 kilomètres à l'heure avec des rafales atteignant les 280 kilomètres à l'heure. Fran a infléchi sa trajectoire vers le sud-ouest et menace ainsi directement Lifu (une des îles Loyauté) où il devrait arriver dans la matinée du 10 mars. L'arrivée de Fran sur la Grande Terre est prévue pour la fin de matinée du même 10 mars.

L'alerte cyclonique n° 1 a été instaurée le 9 mars à 15 heures (heure locale, 5 heures heure de Paris) sur les îles Loyauté et sera étendue à l'ensemble du territoire à 18 heures. Elle ordonne la fermeture des écoles et demande aux habitants de prendre des mesures de protection de leurs maisons et de faire des stocks de nourriture. L'alerte maximum n° 2, qui interdit à quiconque de sortir doit entrer en vigueur dans le courant de la nuit du 9 au 10 mars.

Le précédent cyclone tropical, Esaü, avait balayé l'île de Lifou et effleuré la Grande-terre (où il avait tué une personne) les 4 et 5 mars. – *(AFP.)*





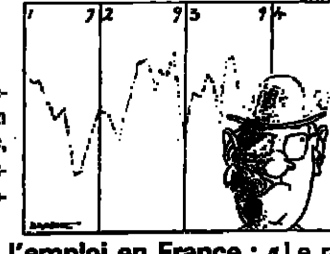
PRIX, CHOIX, DÉLAIS !
Venez comparer avant de commander votre PEUGEOT

Plus vite, moins cher !
NEUBAUER
vend et loue des PEUGEOT

• 8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎ 42.61.15.68 • 179, bd. Haussmann 75008 PARIS ☎ 42.89.55.91
• 29, bd des Batignolles 75008 PARIS ☎ 42.93.59.52 • 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

هكذا من الأصل

Le Monde



L ' É C O N O M I E

Le code-barres et la télé

Quel consommateur est le téléspectateur ? Scan-America livre la réponse. Un trésor pour les publicitaires

EN rentrant chaque soir de son bureau, *via* le supermarché qui se trouve sur son parcours, et juste avant de regarder le journal télévisé de Dan Rather, Laura Jones procède sans faillir à un petit exercice. Elle étale sur la table de la cuisine l'ensemble de ses achats et passe consciencieusement un crayon-scanner sur les codes-barres de chaque produit acquis dans la journée, y compris son *New York Times*. Une carte préenregistrée lui permet de préciser la provenance des acquisitions et un petit carnet recueille mention des services et achats divers (transports, dépenses pour la voiture, téléphone) échappant aux codes-barres.

En outre, quand elle allumera son téléviseur surmonté d'une petite boîte noire, Laura Jones appuiera sur une des touches visant à signaler sa présence devant l'écran. Un petit signe inscrit sur l'image lui demandera de la confirmer dans la demi-heure.

Son mari et sa fille en feront autant. La boucle sera bouclée : la consommation de la famille Jones sera ainsi connue de A à Z. Une formidable aubaine pour annonceurs et publicitaires qui tentant en permanence de comprendre et de mettre en relation le processus d'achat et l'exposition aux médias.

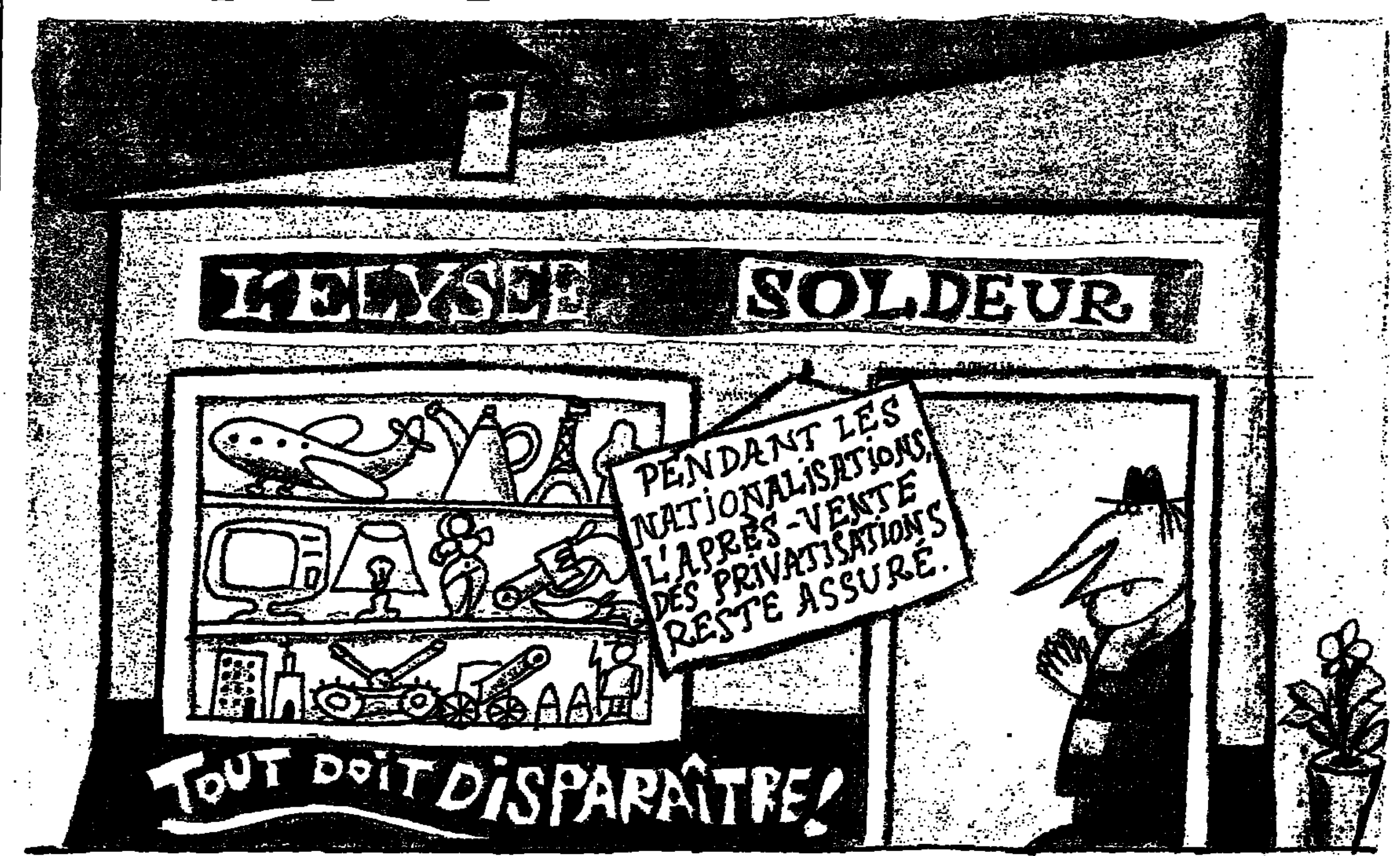
Le procédé a un nom : Scan-America. Un lieu d'expérimentation : les Etats-Unis, avec un échantillon de mille foyers réparti sur cinq villes (New-York, Chicago, Miami, Los Angeles, Philadelphie).

Annick Cojean

Lire la suite page 38

Dix ans de restructurations industrielles

Le quiproquo des nationalisations



L'anniversaire n'a pas été fêté. Il y a dix ans, les principaux groupes de l'industrie française étaient nationalisés. Usinor, Sacilor, la CGE, Saint-Gobain, Thomson-Brandt, Rhône-Poulenc et Pechiney-Ugine-Kuhlmann passaient sous le contrôle total de l'Etat. Pour Matra et Dassault, la nationalisation n'était que partielle. Le chimiste Roussel-Uclaf, CII-Honeywell – redevenu Bull – et la CGCT, filiale d'ITT, étaient traités séparément. Dix ans après, le bilan est mitigé. Alain Gomez, PDG de Thomson, le seul resté en place de 1982 à 1992, est un vivant symbole de cette décennie de politique industrielle.

Lire page 38 les articles de Caroline Monnot et Pierre-Angel Gay

Le repli des banques japonaises

Fragilisées par la chute de l'immobilier et de la Bourse comme par la multiplication des faillites de PMI, les « city banks » de l'archipel ont replié leurs voiles. Les nouveaux ratios de solvabilité leur imposent de préférer la rentabilité à l'expansion

TOKYO
de notre envoyé spécial

DISCRET, le séjour à la mi-février de Yasushi Mieno, gouverneur de la Banque du Japon, aux Etats-Unis. Importante pourtant la visite. Si le « superviseur » du système bancaire nippon a passé une semaine en Amérique, où il a notamment rencontré son homologue Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, c'est que les banques japonaises sont malades... et menacées de contamination par le virus américain. Affaiblis par le dégonflement de la « bulle » boursière et immobilière comme par le ralentissement de l'économie, les établissements de crédit nippons ont en effet beaucoup investi aux Etats-Unis (dans la banque ou dans l'immobilier).

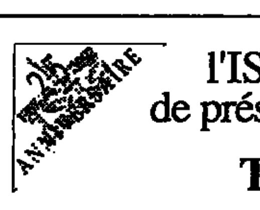
Rumeurs sur les difficultés de l'Industrial Bank of Japan (IBJ), puis sur celles de la Bank of Tokyo, « mise sous surveillance » de la Long Term Credit Bank (LTCB) par l'agence américaine de notation Standard and Poor's, faillites successives d'établissements de crédit immobilier... Dans un climat de scandales politico-financiers, les grandes banques japonaises traversent une période difficile. *« Le millésime 1991 sera très mauvais non seulement pour nos banques régionales mais aussi pour les grandes banques commerciales* (les « city banks ») *et les banques de crédit à long terme »*, avertit un analyste nippon. Attendus dans quelques semaines (les entreprises japonaises travaillent sur un exercice comptable qui court du 1er avril au 31 mars), les résultats des banques seront mauvais, tout le monde en convient à Tokyo. Pourtant la crise n'a rien à voir ici avec celle des banques américaines...

CULBUTE • Première cause de la maladie : la crise de l'immobilier. Elle n'est pas comparable avec celle qui affecte les banques américaines. Elle pèse beaucoup moins fortement sur leurs activités. *« Quelle crise ? »*, s'exclame un banquier français qui vient de faire deux grosses acquisitions dans la capitale, pour le compte de clients étrangers. Le prix du mètre carré a certes baissé. De 20 %, 30 % ou 40 %, dit-on, à Tokyo, Osaka et dans les grandes villes de l'archipel par rapport aux sommets de la fin des années 80. Mais ce même prix avait souvent fait trois fois la culbute auparavant... La baisse est ensuite plus potentielle que réelle : il y a peu de transactions.

Elle affecte enfin beaucoup plus l'immobilier résidentiel urbain que le bureau. Dans ce dernier secteur, les tensions restent fortes. A Tokyo, le taux d'inoccupation des bureaux est quasi nul (inférieur à 1 %). Dans les tours de Marunouchi, le quartier financier de la capitale, les loyers montent toujours. *« On nous a annoncé une revalorisation de 11 % en 1992, autant que l'année précédente »*, signale un banquier français.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 36



l'ISG... 25 ans
de présence mondiale

TAIWAN
Taipei

SEMINAIRE PROFESSIONNEL

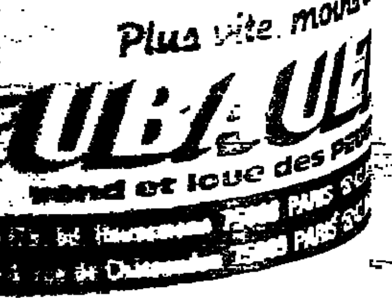
du 26 avril au 3 mai 1992

- ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE
- APPROCHE CULTURELLE
- VISITES D'ENTREPRISES
- ÉTUDES DE CAS



INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
Etablissement reconnu par l'Etat-Diplôme homologué par l'Etat
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé
6/8, rue de Lota-75116 Paris Tél. (1) 45 53 60 00

Direction du Marketing et de la Communication-Groupe ISG



MODE D'EMPLOI

FINANCE

Le pari du bon de souscription

Commode pour les entreprises, qui peuvent programmer des augmentations de capital, la formule est allèchante pour les investisseurs. Mais elle comporte des risques

SI tout le monde connaît plus ou moins bien les actions et les obligations, il en va autrement pour ce produit au nom mystérieux : le bon de souscription.

Il faut dire qu'il est apparu il y a peu dans le paysage financier français. Il y a tout juste dix ans, au printemps 1982, la commission présidée par David Dautresme, alors directeur général adjoint du Crédit lyonnais, remettait à Jacques Delors et à Laurent Fabius, les deux ministres de tutelle, son rapport sur le développement et la protection de l'épargne. A côté de ses propositions-phares, sur le remplacement de l'avoir fiscal, le double marché boursier et le «plan d'épargne investie», celui-ci suggérait d'*«introduire avec prudence des produits intermédiaires entre les actions et les obligations»*. En particulier, soulignait-il, *«les obligations à bons de souscription d'actions mériteraient d'être introduites dans le droit français»*. Dès l'année suivante, la loi du 3 janvier 1983 créait de nouvelles valeurs mobilières, dont les obligations avec bons de souscription d'actions.

Cette formule permet de souscrire à une action ou à une obligation pour un prix fixé à l'avance pendant un période déterminée – généralement plusieurs années. Le bon peut être détaché d'une obligation (OBSA), d'une action (ABSA), ou être attribué gratuitement aux propriétaires d'actions anciennes : façon comme une autre de les «remercier» de leur fidélité. Par exemple, un bon de la société X, coté 250 francs, va permettre de souscrire une action au prix de 1 000 francs d'ici au 9 mars 1995. Si en mars 1995 celle-ci est cotée 2 000 francs, le bon vaudra 1 000 francs. Sur la même période, la valeur de l'action a doublé alors que celle du bon aura quadruplé !

Le montant réduit de l'investissement initial, par rapport à l'achat d'une action, peut apparaître comme le premier intérêt du bon : la formule permet, à moyen terme, d'être associé à la vie de l'entreprise et à ses résultats sans avoir à payer le prix fort. D'autres peuvent être attirés d'abord par l'effet de levier, comparable à celui des «marchés d'options» (où l'on achète le droit d'acheter ou de vendre un titre).

Toutefois, celui-ci comporte des risques. Si le cours de l'action n'atteint pas le prix prévu au terme de la période – par exemple se retrouve à 800 ou 900 francs dans le cas considéré, – l'investisseur n'aura plus d'intérêt à faire valoir son bon et se retrouvera bloqué. D'autant que la cote du bon s'est amenuisée parallèlement, alors que l'acheteur d'actions ordinaires a limité la casse. Pour réduire ce risque, certaines sociétés émettent des bons avec une valeur de rachat. Cette formule permet à l'acheteur de se prémunir contre la baisse en disposant d'un «matelas» – et tend, du même coup, à le conforter dans son choix. Mais n'aurait-il pas encore plus confiance si l'émetteur proposait de racheter les bons ? Pour la société émettrice, les bons présentent aussi un intérêt non négligeable : à condition, bien sûr, que le cours de l'action évolue dans le bon sens, elle peut augmenter son capital à une date déterminée.

Cela permet à une entreprise de répartir dans le temps ses apports de fonds propres : une partie dans l'immédiat, lors de l'émission des obligations ou des actions, le reste à l'échéance des bons. En outre, comme le reconnaissent nombre de gérants de portefeuille, le bon peut être utilisé comme «la cerise du gâteau» : lorsque une entreprise augmente son capital par émission d'obligations, elle peut réduire le rendement de celles-ci en les accompagnant, en compensation, de bons de souscription.

RARÉFACTION • Mais il convient de garder la tête froide devant ce type de placement. *«Le bon de souscription est un instrument complémentaire dans un portefeuille boursier pour jouer la hausse du marché*, souligne Olivier Machou, de la société de Bourse Boscher. *Mais il peut rarement représenter plus de 10 % du portefeuille. Car si l'effet de levier est puissant, il peut devenir pervers dès lors que le marché se retourne. Le gain est la rémunération du risque...»*

De toute façon, la conjoncture boursière ayant été moins favorable ces dernières années, les augmentations de capital se sont raréfiées et, par là même, les bons de souscription. De 1985 à 1987, il y a eu chaque année une vingtaine d'émissions d'OBSA. Depuis le krach de l'automne 1987, on n'en a plus compté que quelques unités par an : cette raréfaction n'a été compensée qu'en 1990, par quinze émissions d'ABSA. Mais en 1988, il avait fallu attendre le second semestre pour observer un redémarrage des appels au marché après le krach ; aujourd'hui, la Bourse de Paris vient à peine de retrouver ses niveaux d'avant l'invasion du Koweït, début août 1990. Les premiers signes de la reprise devraient donc inciter les entreprises à solliciter de nouveau leurs actionnaires.

Si l'on compare souvent le marché des bons de souscription à celui des options, il y a cependant quelques différences, notamment le temps laissé pour exercer la souscription : l'échéance de l'option est nettement plus courte (dernier jour de Bourse des trois trimestres suivants).

Mais la différence essentielle est plus de nature morale et économique : le bon de souscription servira à financer l'entreprise. L'option ne restera jamais qu'un instrument spéculatif de couverture et d'arbitrage.

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Perrier, on pataugе...

LE petit porteur, moi, je le plains. Il s'était mis à acheter des actions, après avoir longtemps hésité, mais le goût du lucre avait fini par l'emporter. Il en avait assez de confier ses quelques sous à la Caisse d'épargne, même si elle rapporte un peu plus que l'inflation... La belle affaire. En Bourse, là, ça valait la peine. Avec le risque, bien sûr, de quelque lundi noir, ou jeudi noir, allez savoir... Mais qui ne risque rien n'a rien. Faut bien vivre avec son temps.

Il s'était mis à lire quelques journaux financiers, et à chercher à s'y retrouver dans les cotations à terme, au comptant, et avait fini par déceler quand il fallait «prendre son bénéfice», et «arbitrer» entre le risque excessif et la sécurité sans attrait.

Il avait même réussi un ou deux jolis coups, lors d'OPA à répétitions, en vendant au bon moment : ni trop tôt ni trop tard. Mais, là, avec cette histoire Perrier, Exor, Agnelli, BSN, la Société générale, Indosuez, l'eau minérale, le roquefort, il patauge dans le yaourt.

On a bien cherché à tout lui expliquer et c'est vrai qu'ils étaient clairs, ces articles documentés (*le Monde* du 6 mars) où les bagarres de vieillards richissimes et tout-puissants avaient un faux air de parties de poker mâtinées de troc de foire : je te prends Perrier, tu me laisses Volvic, tu me repasses Château-Margaux et je ne touche pas au Roquefort... ou le contraire.

C'est un roman-feuilleton passionnant, mais ça ne lui dit pas quand il faut vendre, ni à qui. Il y a quatre OPA en cours – bientôt cinq, dit-on. Et trois procès, qui risquent de renvoyer certains à la case départ...

Dommage que les tribunaux de commerce et les cours d'appel ne soient pas cotés en Bourse. Ça a l'air d'être des valeurs sûres. Et la justice manque tellement d'argent ! ■

LOIS ET DÉCRETS

Taxe d'habitation

■ Pour la taxe d'habitation, les personnes non soumises à l'impôt sur le revenu auront à payer au plus 1 172 francs en 1992. Celles dont l'impôt sur le revenu (au titre de 1991) ne dépassera pas 1 648 francs bénéficieront d'un abattement de 50 % sur la part de la taxe d'habitation supérieure à 1 172 francs. Celles dont l'impôt sur le revenu n'excède pas 15 944 francs bénéficieront d'un dégrèvement pour la fraction de la taxe d'habitation dépassant 2,8 % de leur revenu imposable de 1991 ; cet abattement ne peut dépasser 50 % de la part de la taxe d'habitation dépassant 1 172 francs.

Arrêté du 18 février 1992, **Journal officiel du 26 février 1992**, page 2 908.

Préretraite des exploitants agricoles

■ Un décret fixe les modalités d'application aux exploitants des dispositions de la loi du 31 décembre 1991 créant un régime de préretraite agricole.

L'exploitant doit :

– être âgé de 55 ans au moins et de moins de 60 ;

– avoir exercé pendant 15 ans comme exploitant agricole. Cette durée peut être ramenée à 10 ans, s'il a auparavant participé aux travaux de l'exploitation comme aide familial pendant au moins 10 ans, et à 3 ans s'il a repris l'exploitation à la suite du départ à la retraite de son conjoint ;

– s'engager à céder les terres, les bâtiments d'exploitation et le cheptel.

L'allocation de préretraite est accordée par décision du préfet du département où est situé le siège de l'exploitation. Elle comporte un forfait de 35 000 francs pour les 10 premiers hectares de l'exploitation et une partie variable de 500 francs par hectare exploité depuis le 1er décembre 1991. L'allocation prend effet le premier jour du mois qui suit la date de transfert de l'exploitation.

Décret n° 92-187 du 27 février 1992, **Journal officiel du 28 février 1992**, pages 3 027 à 3 030.

Banques et titres négociables

■ Un arrêté porte homologation de trois textes émanant du Comité de la réglementation bancaire.

Les deux premiers textes concernent les établissements de crédit : les dotations en fonds propres des succursales des banques françaises à l'étranger sont réduites et la notion de fonds propres pour risques bancaires généraux est supprimée.

Le troisième texte réglemente les titres de créances négociables.

Les premières dispositions concernent les émetteurs de ces titres. Ceux-ci doivent posséder un capital au moins égal à la contre-valeur de 15 millions de francs ; ils doivent être agréés et surveillés par une autorité compétente et leurs comptes doivent être certifiés par des professionnels ayant une compétence et une indépendance reconnues.

Les autres dispositions ont trait aux certificats de dépôt, aux bons des institutions et sociétés financières, aux billets de trésorerie et aux bons à moyen terme négociables.

Tous doivent être à échéance fixe et d'au moins 1 million de francs. Les trois premiers doivent, en outre, avoir une durée initiale d'au moins dix jours.

Leur taux de rémunération doit être fixe. Leur durée ne doit pas dépasser un an pour les billets de trésorerie, deux pour les certificats de dépôt et les bons des institutions et des sociétés financières. Les derniers sont d'une durée minimale d'un an.

Arrêté du 27 février 1992, *Journal officiel* **du 1er mars 1992, pages 3 150 à 3 152.**

LA COTE DES MOTS

Sourçage sourceur

L'arrêté du 30 septembre 1991 relatif à la terminologie économique et financière (*Journal officiel* du 11 octobre 1991) enjoint à l'administration d'utiliser obligatoirement les termes et expressions inscrits en son annexe 1. Parmi les mots mis en avant, nous relevons deux néologismes quelque peu étonnants, démarqués de l'anglais : *sourçage* (d'après *sourcing*) et *sourceur/sourceuse* (à partir de *sourcing expert*).

Le premier terme désigne l'activité consistant à mettre en relation des importateurs, des grossistes ou des centrales d'achat avec des fabricants et industriels étrangers, afin de dénicher, à travers toute la planète, le produit qui offre, dans son domaine, le meilleur rapport qualité/prix. Le second mot s'applique aux personnes qui exercent cette activité d'agent de liaison, de «trait d'union». A l'échelle du monde, ces spécialistes établissent donc un palmarès des produits.

On se félicitera de voir des termes étrangers remplacés par une francisation correcte de ces vocables – dont l'anglais est la langue... source.

Mais n'eût-il pas été possible, voire préférable, de trouver autre chose que ce «faux ami» de *sourcier ?* Etait-il vraiment nécessaire de créer ces mots ? Cette activité n'est-elle pas exercée par les personnes que l'on nomme *acheteur/acheteuse*, qui sont chargées de faire les achats de marchandises pour une entreprise ? Certes, la signification courante du mot *acheteur* dissuaderait plutôt de garder ce mot, pourtant très ancré dans l'usage en ce sens particulier.

On pourrait songer à des termes généraux comme *découvreur* ou *dénicheur*, mais ils ne conviennent pas : le sourceur ne cherche pas à découvrir les perles rares du commerce et de l'industrie, les produits déjà fabriqués... La définition officielle le dit bien : notre sourceur aide à nouer des contacts. Ce qui n'est pas une raison pour le traiter d'*entremetteur*.

Jean-Pierre Colignon



BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

LE COÛT DU TRAITÉ DE MAASTRICHT a été présenté le 2 mars par Jacques Delors, président de la commission européenne, aux ministres des affaires étrangères de la CEE réunis à Bruxelles (*le Monde* du 3 et du 4 mars).

LES NÉGOCIATIONS DU GATT (URUGUAY ROUND) ET LA PAC (politique agricole commune) ont été au centre de la rencontre, le 2 mars, à Bruxelles, des ministres européens de l'agriculture et de ceux du commerce. Le 3 mars, la Commission a proposé une baisse des prix des céréales à l'intérieur de la CEE (de 25 % à 30 % pour se rapprocher des prix mondiaux) et des ajustements de la production et des exportations pour compenser ces baisses. Les Etats membres ont refusé d'avaliser les propositions de la Commission, et le débat, qui a fait apparaître des divergences entre la France et l'Allemagne, reprendra fin mars (*le Monde* du 3 et du 4 mars).

QUATRE MESURES EN FAVEUR DU LOGEMENT ont été annoncées le 2 mars par le gouvernement. Elles visent essentiellement à favoriser l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes et moyens (*le Monde* du 4 mars).

BATAILLE BOURSIÈRE AUTOUR DE PERRIER : l'INFIT (Agnelli) a retiré, le 3 mars, une procédure d'appel contre le Conseil des Bourses de valeurs. Le 6 mars, le tribunal de Nîmes a suspendu un tiers des droits de vote attachés aux actions Perrier détenues par Exor et ses alliés (*le Monde* des 5, 6 et 7 mars).

TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION : le gouvernement a préféré D2 Mac à Secam le 4 mars. Ce choix favorise les industriels de l'électronique au détriment d'André Rousselet, patron de Canal Plus. Matignon a réaffirmé l'engagement de la France en faveur de la nouvelle norme de télévision D2 Mac mais n'a pas précisé les conditions de son utilisation sur le satellite Télécom 2A (*le Monde* du 6 et du 7 mars).

LE CHÔMAGE A DIMINUÉ EN ALLEMAGNE en février aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est. Selon les statistiques du 5 mars, il a été de 15,9 % en février contre 16,5 % en janvier dans l'ex-RDA et de 6,1 % au lieu de 6,3 % dans la partie occidentale (*le Monde* du 7 mars).

LUNDI 9 MARS. France : hausse moyenne de 2,8 % des tarifs «grandes lignes» de la SNCF.
France/Espagne : nouvelle grève des transitaires en douane français (jusqu'au 13 mars) et espagnols (jusqu'au 11 mars).

MARDI 10 MARS. Paris : Jugement de la cour d'appel sur l'OPA de Pinault sur le Printemps.
Réunion des ministres de la recherche et de la technologie des pays de l'OCDE (jusqu'au 11 mars).
Mission du Conseil national du patronat français (CNPF) au Portugal (jusqu'au 13 mars).
Londres : présentation du budget britannique.
Etats-Unis : «super mardi» des primaires présidentielles dans onze Etats américains.

MERCREDI 11 MARS. Paris : Réunion du comité d'entreprise de La Cinq sur les suppressions d'emplois.

JEUDI 12 MARS. Washington : le roi Hussein de Jordanie, en visite privée aux Etats-Unis, est reçu par le président George Bush.
Port-Louis : l'Ile Maurice devient officiellement une république.

VENDREDI 13 MARS. Paris : mise sur le marché de 2,3 % du capital du groupe pétrolier Elf-Aquitaine.
Moscou : conférence des chefs de gouvernement de la CEI.

DIMANCHE 15 MARS. Grenoble : 35e Salon professionnel international des articles et de la mode des sports et loisirs d'hiver et de montagne (jusqu'au 18 mars).

LUNDI 16 MARS. Paris : visite officielle de trois jours du roi Hussein de Jordanie.
Paris : Jugement du tribunal de commerce sur la cession de l'autocontrôle de Perrier au groupe Saint-Louis.
Bruxelles : rencontre des ministres de l'économie et des finances de la CEE consacrée notamment à l'assistance aux Républiques de la CEI.
Genève : Réunion du Fonds de compensation de l'ONU sur les réparations que l'Irak devra verser au Koweït pour l'occupation de son territoire (jusqu'au 20 mars).
Suisse : réunion des membres de l'Organisation internationale du sucre (jusqu'au 20 mars).

CORRESPONDANCE

«L'empire Berlusconi»

A la suite de l'article consacré à «L'empire éclaté de Silvio Berlusconi» *dans «le Monde-l'Economie» du mardi 25 février, M. Giovanni Belingardi du groupe Fininvest (groupe Berlusconi), nous précise :*

«Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fininvest s'élève à 11 400 milliards de lires (...). Si l'on considère tout l'ensemble des activités qui relèvent de la Fininvest, le mouvement d'affaires monte à quelque 20 000 milliards de lires. L'endettement net consolidé se chiffrait au 31 décembre 1991 à 2 417 milliards de lires, et n'aura pas dépassé les 3 000 milliards en 1991, soit à peine plus du quart du chiffre d'affaires.

» Il n'est pas vrai non plus que la Standa ait enregistré une perte. Cette société, cotée à la Bourse de Milan, et tenue donc de publier ses données économiques d'après des méthodes standard, a en effet dégagé un bénéfice en 1990 et en prévoit un d'une trentaine de milliards de lires en 1991. »

[M. Belingardi ne conteste le contenu de l'article que sur un seul point, les résultats de la Standa. Quant aux résultats du groupe Fininvest, celui-ci n'étant volontairement pas coté en Bourse, ses résultats ne font l'objet d'aucune certification rigoureuse et suscitent de nombreuses discussions et contestations dans la communauté financière italienne. C'est pourquoi nous nous en sommes tenus aux résultats de 1990 reconstitués par Mediobanca, et très généralement admis... y compris par M. Belingardi.]

هكذا من الأصل

L'Ulster souffre de son « image »

La situation économique de l'Irlande du Nord est moins dramatique qu'on ne le dit. Mais, malgré une tradition d'émigration, le chômage reste important et nourrit les conflits entre catholiques et protestants. Et la violence, bien que localisée, n'encourage guère les investisseurs

BELFAST
de notre envoyé spécial

DIX, vingt interlocuteurs, feront peu ou prou la même réponse : « *La situation est bien meilleure qu'on ne le dit à Londres. Belfast n'est pas Beyrouth, les affaires continuent...* » Le mois dernier, le magazine *The Economist* a découragé les fonctionnaires de Belfast : la couverture était illustrée par la photo d'un militant de l'IRA (l'armée républicaine irlandaise), armé et le visage recouvert d'une cagoule, avec ce titre : « Toujours l'Irlande ». Après cela, se plaignent les responsables de l'Industrial Development Board (IDB, service du développement industriel), il est difficile d'attirer des investissements étrangers...

Au centre de Belfast, le Golden Mile, où se concentrent des centaines de commerces et de boutiques rutilantes, paraît effectivement renvoyer les jugements sur la « libanisation » de l'Ulster à une mauvaise caricature : l'activité commerciale – à défaut de l'industrie – s'est beaucoup développée depuis dix ans. Rares sont pourtant les habitants du *mainland* (littéralement « le continent », à savoir la Grande-Bretagne) qui s'établissent sans réticence de l'autre côté de la mer d'Irlande. Ceux qui le font parlent d'une « *qualité de vie* » bien meilleure qu'en Angleterre. Ils produisent de nombreuses statistiques prouvant que « *moins de 3 %* » des habitants de l'Ulster ont été confrontés à une « *situation de violence* ».

Les visiteurs, pour leur part, ne peuvent qu'être frappés par les manifestations envahissantes de la présence policière et militaire. Les réticences de l'opinion britannique s'expliquent aussi (outre la mort de soldats) par le prix de l'appartenance de la province au Royaume-Uni. Pour l'exercice 1992-1993, les dépenses publiques pour l'Irlande du Nord atteindront 7 milliards de livres (1). Sur ce total, la « subvention » directe de Londres représente environ 2,5 milliards de livres (dont 600 millions de livres pour les seules forces militaires et policières locales). Sans elle, il ne fait guère de doute que l'économie de la province péricliterait.

Le montant des dépenses liées à la sécurité est nettement plus élevé en Irlande du Nord que dans le reste du Royaume-Uni : 441 livres par an et par habitant, contre 145 à l'échelon national. Le gouvernement paie, d'autre part, une facture annuelle d'environ 30 millions de livres pour indemniser les victimes de la violence. Enfin, le coût des dommages provoqués par l'explosion de bombes dépasse plusieurs dizaines de millions de livres depuis un an.

Les liens économiques entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne se sont sans cesse renforcés depuis deux décennies : les intérêts britanniques ont pris le contrôle d'une part grandissante de l'économie locale, notamment la quasi-totalité du secteur bancaire, des assurances et les sociétés de construction.

ASSISTANCE • La Grande-Bretagne est, d'autre part, le partenaire quasi obligé pour l'écoulement des produits agricoles et manufacturés. Même les nationalistes les plus radicaux du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, souhaitent qu'en cas de réunification avec la République d'Irlande Londres continue son assistance financière. Celle-ci semble d'autant plus indispensable que les activités traditionnelles de l'Irlande du Nord ont connu une baisse constante entre 1960 et 1990 : l'emploi dans le textile a chuté de 84 %, de 71 % dans la construction navale et aéronautique, et de 56 % dans l'agriculture.

Le problème le plus crucial est celui d'un chômage structurel qui touche près de 14,7 % de la population active (contre 9,4 % en Grande-Bretagne, mais 15,8 % en République d'Irlande, selon les statistiques de l'OCDE, davantage selon les sources locales), soit environ 104 000 personnes. De plus, les disparités entre catholiques et protestants perdurent : dans certains « ghettos » catholiques de Belfast, le chômage dépasse 50 % et les protestants sont sur-représentés dans les fonctions d'encadrement.

En revanche, la structure économique de l'Irlande du Nord a permis d'atténuer les effets de la récession : même si les faillites ont progressé de près de 45 % en un an, ce rythme est encore inférieur à celui de la Grande-Bretagne. La sous-industrialisation, et surtout l'importance du secteur public, qui emploie plus de 42 % de la population active (contre 7,3 % pour l'agriculture) protègent l'économie locale. D'autre part, le prix des maisons et le taux des hypothèques sont nettement inférieurs à ceux pratiqués en Grande-Bretagne, ce qui signifie que le relèvement des taux d'intérêt a moins d'impact sur les dépenses de consommation.

SOUS-EMPLOI • Conséquence paradoxale : le terrorisme a « créé » environ 30 000 emplois liés au maintien de la loi et de l'ordre. D'autre part, un flot continu d'émigration vers la Grande-Bretagne et au-delà, implicitement favorisé par le gouvernement, a permis de contenir le problème du sous-emploi. La récession économique en Grande-Bretagne l'a cependant ralenti : environ 4 000 départs en 1991, contre près de 8 000 en 1989. Ce flux répond à une insuffisance de débouchés, mais aussi de formation, parallèlement à un taux de croissance de la population qui demeure l'un des plus élevés d'Europe (3,3 % par an, contre 1,9 % en Grande-Bretagne).

La capacité de l'Irlande du Nord à créer de nouveaux emplois dans le contexte politique actuel est limitée : environ 1 500 emplois sont créés par an (5 000 selon l'IDB). Des efforts ont été faits pour promouvoir le tourisme, mais les chiffres officiels n'indiquent pas que, sur un million de « *visiteurs* » en 1990, 13 % seulement sont venus en Ulster pour « *passer des vacances* ». Les échanges commerciaux avec la République d'Irlande restent, d'autre part, limités, en raison d'une méfiance réciproque des deux côtés de la frontière.

La politique menée par le gouvernement britannique pour combler quelques-uns des retards structurels de l'Ulster a commencé à porter des fruits et peut être soutenue par l'amorce d'un fléchissement du taux d'accroissement de la population. Mais ces progrès sont fragiles et demeureront sans aucun doute insuffisants tant que le retour de la paix civile ne permettra pas celui des investissements. Le pari lancé il y a quinze ans (« Des usines contre la violence ») a montré ses limites.

Laurent Zecchini

(1) Une livre sterling vaut environ 10 francs français.

Le Français de Belfast

Le ministre des finances de l'Irlande du Nord, Richard Needham, ne tarit pas d'éloges : « *Le meilleur ambassadeur de l'investissement étranger, c'est Montupet !* » C'est vrai que pour choisir de s'installer dans la banlieue ouest (catholique) de Belfast, il faut avoir de bonnes raisons : Montupet, une des rares entreprises étrangères (et la seule société française depuis de nombreuses années) installées en Ulster, en avait : spécialiste européen de pièces d'aluminium pour l'industrie automobile, elle vend notamment à Ford. Or, pour alimenter en culasses et roues de voitures son usine de Bridgend, au pays de Galles, le constructeur avait besoin d'un fournisseur proche.

Outre cet avantage, Belfast avait celui d'offrir la structure idéale pour accueillir une fonderie d'aluminium : l'ancienne usine De Lorean, mise en faillite en 1982, à la suite des rêves grandioses (la construction d'une voiture révolutionnaire) et des malversations financières de son propriétaire. L'IDB (service du développement industriel) a fait le reste, en proposant de prendre à sa charge 30 % des dépenses d'investissement (qui atteindront 100 millions de livres en 1994), ainsi que les frais de formation. La première difficulté, explique Jean-Jacques Pezet, directeur des relations extérieures, a été de convaincre la population que Montupet était là pour de bon et n'allait pas, après De Lorean, « *partir après avoir empoché l'argent de l'IDB* ».

Il a fallu ensuite recruter : « *Nous avons tout essayé,* raconte le directeur général, Georges Senninger, *proposé des ponts d'or, mais qu'il s'agisse des gens de Londres ou de Dublin, personne n'a voulu venir : trop dangereux !* » Sur place, en revanche, près de 200 candidats se sont présentés pour chaque offre ! Trois cents personnes travaillent dans l'usine et les effectifs atteindront un millier fin 1994.

Comme toutes les entreprises de plus de 10 salariés, Montupet a demandé à son personnel de remplir la fiche signalétique imposée par la Fair Employment Commission : « *Etes-vous protestant ? Etes-vous catholique romain ?* » Montupet s'est efforcé d'accorder les mêmes chances aux uns et aux autres mais, à l'arrivée, les fameuses « disparités » s'imposent : tous les cadres sont protestants.

L. Z.



Voyagez en classe affaires avec un service de première classe.

Pour ses premiers vols intra-européens, la grande compagnie américaine a choisi des centres d'affaires importants : Genève et Zurich au départ de Paris. Nous avons pensé marquer l'événement en vous faisant faire une affaire avant même d'arriver, et une affaire peu commune puisqu'il s'agit de la première occasion de gagner au change sur un billet suisse : avec votre billet business, vous reconnaîtrez le service d'une première classe, une qualité de service qui a fait la réputation de United dans le monde. Ces vols ne sont qu'un début puisque United Airlines vous proposera bientôt d'autres vols intra-européens au départ de Paris. Pour plus de renseignements contactez votre agent de voyage ou United Airlines. Téléphone Paris : 48.97.82.82, Province n° vert : 05.01.91.38.



PARIS-ZURICH / PARIS-GENÈVE

Les banques américaines convalescentes

La phase la plus douloureuse des restructurations nécessaires est sans doute passée, grâce à l'aide apportée par la Réserve fédérale. Les résultats de 1991 traduisent un redressement. Mais les progrès varient selon les établissements

LES banques américaines peuvent dire un grand merci à leur banque centrale, la Réserve fédérale. Pour nettoyer les bilans de monceaux de créances douteuses et effectuer dans le même temps restructurations et fusions quand on a une situation financière difficile, il faut s'en remettre à la Providence.

Outre-Atlantique, elle a pour nom Réserve fédérale. Instruite par la faillite des caisses d'épargne (les *« saving and loans »*) des risques d'un effondrement de l'ensemble du système financier américain, consciente de la situation particulièrement précaire des banques (200 dépôts de bilan en 1990), la banque centrale américaine n'a cessé de soutenir celles-ci depuis l'été 1990. Elle leur a permis, en baissant continuellement ses taux d'intérêt, de se refinancer à des coûts de plus en plus faibles et d'accroître leurs marges. Entre la fin 1990 et le début de 1992, le taux d'escompte a été ramené de 7 % à 3,5 % quand, dans le même temps, le taux de base bancaire est passé de 9 % à 6,5 %. Conséquence : les situations ont évolué du pire au vivable et du médiocre au meilleur. Certes, les établissements américains ont réduit leurs frais généraux en multipliant les suppressions de personnel, durci les conditions du crédit, bien mieux sélectionné les emprunteurs et provisionné largement les créances douteuses. Mais toutes les banques n'ont pas aussi bien réussi.

PERTES • *La situation la plus délicate est celle de la première banque américaine, la Citicorp.* L'année 1991 se termine sur une *perte de 2,5 milliards de francs,* contre un bénéfice de 2,5 milliards *en 1990. La Citicorp a pris plus* tard que les autres les décisions *douloureuses. Les charges excep*tionnelles sont passées de 1,7 mil*liard de francs à 4,2 milliards en* 1991. Les effectifs sont tombés de *95 000 à 86 000 personnes. Et ce* ne sera sans doute pas suffisant. Les *provisions* sur les *prêts ont* atteint près de 22 milliards de francs contre 14,5 milliards en 1990. La Citicorp, qui a décidé de « charger la barque » en 1991, devra continuer. *« L'année 1992 sera encore difficile »*, pronostique son président, John Reed.

Les grandes banques nées l'an dernier de fusions comme Chemical Bank, devenue depuis son association avec Manufacturers Hanover, la deuxième des Etats-Unis et Nations Bank, la numéro trois – issue du rapprochement entre NCNB et C and S/Sovran, – tirent leur épingle du jeu. Chemical Bank affiche pour 1991 un résultat net de 860 millions de francs en dépit d'une provision de 3,5 milliards pour restructuration, Nations Bank un bénéfice de 1,13 milliard de francs en 1991 avec 1,85 milliard de charges de restructuration.

Les succès les plus marquants sont ceux de la Chase Manhattan et de J.-P. Morgan, au coude à coude pour la cinquième place. Ces banques dégagent des marges appréciables et ont d'ores et déjà assaini leurs bilans. Après quatre trimestres consécutifs de bénéfices, la Chase réalise en 1991 un profit de 2,9 milliards de francs après une perte de 1,9 milliard en 1990. Symbole du redressement, les provisions sont tombées de 7,3 milliards à 6,2 l'année dernière. Pour J.P. Morgan, les bénéfices atteignent 6,4 milliards de francs en hausse de 14 % sur 1990.

La situation de BankAmerica et Security Pacific, respectivement quatrième et septième banque américaine, sur le point de fusionner, *est plus compliquée.* Approuvé par les actionnaires des *deux groupes,* leur *rapprochement* ferait du nouvel ensemble le *numéro deux des Etats-Unis.* Mais il se heurte aux législations de nombreux Etats américains contre les monopoles. Les frais de restruc*turations et de ventes de réseaux* nécessaires pour se conformer à *ces lois risquent d'être considéra*bles, mais la santé étincelante de BankAmerica, *qui a dégagé en* 1991 un bénéfice de 6,3 milliards *de francs après 6,2 milliards en* 1990, devrait lui permettre de faire face. Cependant, les grandes banques américaines ne sont pas encore au bout de leurs peines. La crise est la plus sévère depuis celle des années *30. Elle est à la fois* conjoncturelle et structurelle. Les causes sont bien identifiées : un engagement excessif dans l'immobilier (*39 %* des prêts *en 1990*), des pertes sur les crédits aux pays en voie de développement et plus encore sur des opérations à fort levier d'endettement, enfin une concurrence exacerbée dans un système bancaire saturé et trop rigide.



MUTATION • D'autre part, la reprise économique se fait toujours attendre. Les ménages et les entreprises remboursent leurs dettes, mais n'empruntent plus. Le plus difficile, cependant, c'est la mutation de l'ensemble du système bancaire. Indispensables, avec 12 500 établissements de toutes tailles, les fusions coûtent cher. Quand elles ne se heurtent pas à la législation. Les banques commerciales sont censées se cantonner à la collecte des dépôts et à l'octroi de prêts. Elles ne peuvent pas exercer leur activité en nom propre dans plus d'un Etat de l'Union.

Les entreprises industrielles et commerciales n'ont pas le droit de prendre des participations dans les banques et réciproquement. La réforme voulue l'an dernier par le gouvernement a finalement accouché d'une souris. Le Congrès l'a transformée en un renforcement du contrôle !

Pourtant, selon une étude (*Vision 2000*) réalisée conjointement par Arthur Andersen, Andersen Consulting et le Bank Administration Institute, le *nombre* des banques américaines va diminuer de 25 % d'ici à l'an 2000. Près de 40 % des agences vont fermer et 250 000 *emplois vont être supprimés.* Le chemin reste long, même si en France certains banquiers considèrent déjà que les Américains *vont* redevenir de redoutables concurrents.

Éric Leser

Une concentration prévisible

(Évolution du nombre de banques, selon le montant des actifs)

	1990	2000	Evolution en pourcentage
Plus de 250 milliards de dollars	0	2	–
De 101 à 250 milliards de dollars	3	5	+ 67 %
De 25 à 100 milliards de dollars	25	40	+ 60 %
De 1 à 24 milliards de dollars	240	265	+ 10 %
Moins de 1 milliard de dollars	9 300	7 000	– 25 %
Etablissements d'épargne	2 900	1 000	– 66 %
Etablissements mutualistes	14 500	10 000	– 31 %

Source : Vision 2000

Le repli japonais

Suite de la page 33

Pour les professionnels locaux, le déséquilibre physique entre l'offre et la demande – en clair, le manque d'espace – subsiste et subsistera encore longtemps, pesant ainsi inévitablement sur les prix.

Les banques japonaises sont ensuite beaucoup moins directement affectées par cette crise. Elles ont peu prêté directement aux spéculateurs immobiliers : des établissements non bancaires (les *« non-banks »*) ont joué le rôle d'intermédiaire. Les grandes banques commerciales, impliquées par les prêts qu'elles leur ont accordés, récupèrent les morceaux, sur le conseil insistant du ministère des finances (le MOF).

RALENTISSEMENT • Deuxième cause de difficultés : le ralentisse*ment de la conjoncture nationale* et internationale. La multiplica*tion des faillites de PMI gonfle* brusquement le montant des créances douteuses que les banques ont en portefeuille. Le choc est dur : il intervient alors que les établissements de crédit souffrent des conséquences de la dérégulation des taux d'intérêt engagée au cours des années 80. Leurs conditions de refinancement se sont fortement détériorées. *« 75 % des dépôts sont désormais rémunérés à des taux liés à ceux du marché contre 20 % en 1987 »*, estime un expert de Nomura.

Troisième choc : la crise immobilière et bancaire... américaine. Les grandes banques japonaises s'étaient engagées dans une politique d'expansion internationale très rapide. Absentes du premier cercle des banques mondiales au début des années 80, elles raflaient huit des dix premières places à la fin de la décennie. Très actives sur le marché interbancaire et sur celui des capitaux, elles avaient réalisé d'énormes investissements notamment aux Etats-Unis : 12 % à 13 % de l'ensemble des actifs bancaires américains seraient actuellement détenus par des Japonais, 25 % en Californie !

MOINS AGRESSIVES • Face à la crise outre-Pacifique, les banques japonaises ont donc brutalement rabattu les voiles. *« Elles sont désormais beaucoup moins agressives sur les marchés internationaux »*, reconnaît un banquier parisien. En fait, la Banque du *Japon estime qu'environ 40 %* des actifs des grandes banques sont en dollars. La hausse du yen doit en partie compenser, aux yeux *de l'autorité centrale, la* baisse de la valeur des actifs, sur l'archipel et à l'étranger.

> “Il y aura des restructurations, mais pas de crise généralisée.”
>
> Rei Masunaga, vice-président du Centre japonais de finance internationale

Quatrième et dernier choc pour les banques de l'archipel : les ratios de solvabilité (le « ratio Cooke »). A compter de mars 1993, les banques japonaises, comme celles des autres pays *industrialisés,* devront s'assurer que le rapport entre leurs engagements et leurs actifs reste supérieur à 8 %. Etablis par la banque des banques, la BRI (la Banque des règlements internationaux), ces ratios avaient aussi été conçus pour calmer la boulimie des banques japonaises. Aujourd'hui, certains craignent à Tokyo qu'ils ne les étouffent. L'état de la Bourse joue là un rôle important, les banques japonaises ayant été autorisées à intégrer dans leur capital une partie des plus-values potentielles (45 %) qu'elles détiennent sur leurs actions en portefeuille : *« Si le Nikkei tombe en dessous de 20 000, nous ne pourrons plus accroître notre encours de prêts »*, avoue Masaru Takagi, économiste de l'institut de *recherche de la banque Fuji.* D'autres sont plus pessimistes encore.

Quelle est, en définitive, *l'ampleur des mauvais prêts que* les banques japonaises possèdent en *portefeuille ? Impossible* à dire. Leurs comptes sont complè*tement opaques,* avec *des* règles très floues en matière de provisions. Les créances douteuses représentaient, à en croire certaines sources professionnelles locales, 1 % à 3 % de leurs actifs. Pour l'instant, il n'y a eu, parmi les grandes banques, ni faillite ni grand sinistre. Le fonds d'assurance des dépôts n'a été appelé à la rescousse qu'une seule fois, en 1991, pour sauver les déposants d'un petit établissement. *« On utilisera ce fonds le moins souvent possible »*, explique Toshihiko Fukui, directeur général de la Banque du Japon.

BIEN CAPITALISÉES • Malgré *quelques préoccupations,* on estime cependant aujourd'hui à la *banque centrale* qu'il *n'y a pas* de « risque systémique » sur les grandes banques japonaises, *pas* de menace non plus d'une pénurie de crédit. *« Grâce aux profits qu'elles ont engrangés jusqu'à présent, nos grandes banques sont en général bien capitalisées »*, affirme un responsable de la Banque. *« Il y aura des restructurations, mais pas de crise généralisée »*, estime aussi Rei Masunaga, vice-président du Centre japonais de finance internationale. Les participations croisées et les liaisons entre le MOF, la banque centrale et la profession faciliteront les éventuelles opérations de sauvetage. Y contribueront également les projets de décloisonnement des métiers de la banque que compte imposer le MOF. Le nombre des grandes banques commerciales pourrait être ramené de 12 à 8 dans les années à venir, celui des banques régio*nales de 145 à 100.*

Pour surmonter leurs difficultés, *les banques japonaises* profitent aussi du retour à leurs *guichets* des industriels qui ne peuvent plus trouver sur les marchés les *moyens de leur dévelop*pement. Ne répercutant que par*tiellement les baisses* du taux de l'escompte décidées par la Ban*que du Japon, elles reconstituent* leurs marges d'intérêt. Ces différents chocs auront en définitive, selon les responsables de la Banque centrale, un effet salutaire sur les professionnels. *« Ils reconnaissent de plus en plus l'importance de la gestion des risques »*, explique, satisfait, Toshihiko Fukui. Finie la course au volume.

Les banques japonaises se préoccupent à nouveau et en priorité de la recherche d'une meilleure rentabilité. Une évolution qui satisfait non seulement la Banque du Japon mais aussi... les grandes banques étrangères. *« Des banques américaines en crise, des banques japonaises essoufflées, il y a là une fenêtre pour les banques françaises »*, estime Claude Rubinowicz, directeur général adjoint du Crédit lyonnais. Elle n'est sans doute ouverte que pour un temps.

Erik Izraelewicz

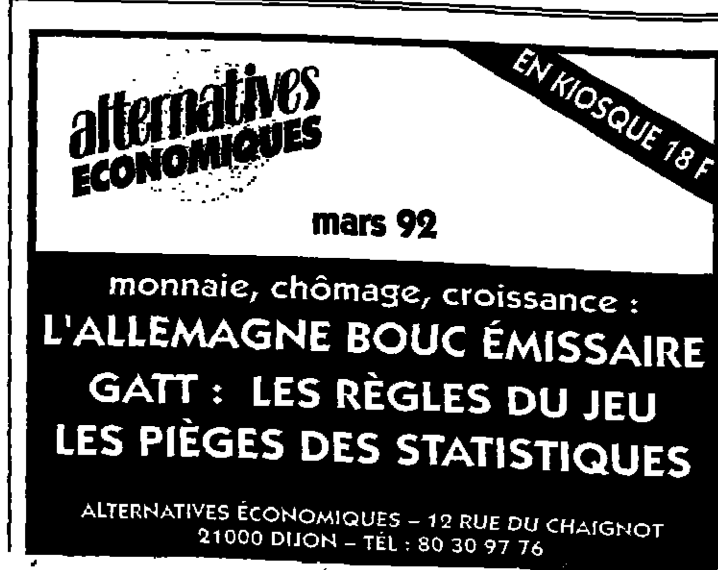
L'ÉCOLE DE LA COMMUNICATION

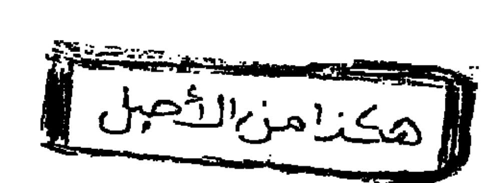
Sciences Com'

3ème cycle
sur concours à Bac + 4.
Durée des études : 1 an.

2ème cycle
sur concours à Bac + 2.
Durée des études : 2 ans.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
SCIENCES COM'
BP 67
44003 Nantes cedex 01
Tél. (16) 40 99 99 00






Dans
une Europe
qui bouge,
il faut
changer.
A l'heure de la conquête des nouveaux marchés mondiaux, les ports français occupent une position stratégique et économique de tout premier plan. 4e exportateur mondial, la France joue déjà un rôle décisif dans les échanges maritimes de l'Europe avec le reste du monde. Aujourd'hui les ports français vont plus loin. Ils s'engagent ensemble à mettre tous leurs atouts pour atteindre le meilleur niveau de qualité, souplesse, rapidité et compétitivité. Et relever tous les défis de l'Europe de demain.
Les Ports Français
J. WALTER THOMPSON



Dix ans de restructurations industrielles

Le quiproquo des nationalisations

Il y a une décennie, en vertu de la loi du 11 février 1982, neuf des plus grands groupes français, représentant 20 % du chiffre d'affaires et 16 % des effectifs de l'industrie, passaient sous le contrôle total de l'Etat. L'objectif politique est bien oublié, reste un bilan nuancé

UN sidérurgiste, le groupe Usinor-Sacilor, qui prévoit de supprimer 8 000 emplois dans les trois ans à venir, et révise radicalement certains de ses choix techniques.

Un fabricant d'ordinateurs, Bull, qui ne parvient pas à redresser ses comptes et qui, pour avoir une chance de survie, est contraint de s'allier avec ce qui fut longtemps son repoussoir, l'américain IBM.

Un industriel de l'électronique, le groupe Thomson, qui est en train de se débarrasser d'activités grand public, pour ne plus se consacrer qu'au militaire.

Un producteur d'aluminium devenu récemment un grand nom de l'emballage, Pechiney, qui piaffe aux portes de Bercy, n'ayant de cesse de réclamer la mise sur le marché d'une partie de son capital... Dix ans après, l'actualité est encore turbulente pour les neuf firmes représentant 20 % du chiffre d'affaires et 16 % des effectifs de l'industrie française qui furent nationalisées en 1982. Ou du moins pour la majorité d'entre elles.

Durant ces dix années, certaines ont quitté le secteur public (la CGE, Saint-Gobain et Matra ont été privatisées pendant la période de cohabitation de 1986 à 1988). Une société, la CGCT, ex-filiale du groupe américain de télécommunications ITT, a disparu, absorbée par Alcatel. Les autres se sont restructurées, ont conclu des alliances, parfois recomposé à la marge leur capital sous l'égide de leur actionnaire principal, l'Etat. Le temps nécessaire pour juger des stratégies industrielles s'est écoulé. Pourtant, à l'heure des bilans, acteurs comme commentateurs semblent plongés dans l'embarras.

> **Les groupes nationalisés en 1982 étaient financièrement exsangues et très vulnérables face à la concurrence étrangère.**

Acte d'abord politique (elle scellait, non sans difficultés, l'alliance des communistes et des socialistes autour d'un programme commun au début des années 70), la nationalisation de la fine fleur de l'industrie française n'a reçu de justification économique que sur le tard.

Dans le programme de gouvernement du parti socialiste pour les présidentielles de 1981, les nationalisations industrielles procédaient d'une triple logique. Instrument de « sortie de crise », elles devaient constituer un soutien à l'emploi, à l'investissement, et favoriser le rétablissement de la balance commerciale. En se substituant à l'initiative privée jugée défaillante, l'Etat entendait, ensuite, régénérer en direct le tissu industriel français. Les nationalisations devaient permettre, enfin, d'instaurer un nouveau dialogue social.

AMBITIONS • Les ambitions étaient donc, à l'époque, considérables. Et à l'aune de ces multiples critères, le bilan, effectué dix ans plus tard, ne peut globalement se solder que par un constat d'échec.

Reste que cette seule analyse ne suffit pas. Les nationalisations de 1982 portent, à l'exception de la CGE, sur des groupes financièrement exsangues, qui, faute de moyens et d'une taille suffisante, sont en situation d'extrême vulnérabilité face à la concurrence étrangère. En dépit d'aides massives, les sidérurgistes Usinor et Sacilor perdent à la veille de leur nationalisation près de 6 milliards de francs d'alors. Le groupe Pechiney Ugine Kuhlmann, épuisé par sa chimie, est au bord du dépôt de bilan. Il affiche 4,7 milliards de pertes l'année de sa nationalisation. Rhône-Poulenc est également dans le rouge, à hauteur de 700 millions. Thomson présente un déficit de 2,2 milliards. Celui de Bull (1,8 milliard) est presque équivalent.

L'état des lieux dix ans plus tard réserve des surprises. Les nationalisations ont incontestablement permis de restructurer les industries traditionnelles, celles-là même dont l'avenir semblait le plus compromis en 1982. La sidérurgie en offre un premier exemple. L'Etat y avait englouti en vain des dizaines de milliards de francs dans les années 70, épongeant les pertes et effaçant les dettes de groupes privés dont il n'exigeait aucune contrepartie. Le gouvernement socialiste, accroché à l'espoir d'une reprise et à ses promesses électorales, effrayé comme ses prédécesseurs par le coût humain des rationalisations nécessaires, commence par miser sur un plan de relance de l'acier. Les pertes se creusent. Il faut attendre 1984 pour qu'une véritable restructuration industrielle soit mise en place. Cette année-là, le déficit des deux sidérurgistes publics confine à l'abîme : plus de 15 milliards de francs. C'est plus que les finances publiques n'en peuvent supporter.

> **Bull, qui a régulièrement bénéficié de dotations en capital, doit aujourd'hui s'allier avec IBM.**

Suppressions massives d'emplois, fermetures de sites, la réorganisation de la sidérurgie française, extrêmement concentrée dans le temps, en est d'autant plus brutale et musclée. En 1986, Usinor et Sacilor sont fusionnés. L'Etat obtient enfin une indispensable coordination des investissements des deux sidérurgies – celle du Nord et celle de Lorraine – rivales. La rationalisation se poursuit. En 1988, la sidérurgie française gagne de l'argent... pour la première fois en treize ans. Numéro un européen et numéro deux mondial de l'acier, Usinor-Sacilor fait aujourd'hui figure de champion national. Le redressement est fragile : le groupe est retombé dans le rouge l'an passé, année sidérurgique particulièrement exécrable. Le rétablissement n'en est pas moins réel.

ALLÉGEMENT • La restructuration de la chimie – dont les pertes totales dépassent les 3 milliards de francs en 1981 – va donner lieu à un gigantesque Meccano industriel, parfaite illustration de la « stratégie des filières » prônée par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie de l'époque. Après de multiples tâtonnements, cette politique consacrera Rhône-Poulenc comme le pôle français de la chimie fine. Le groupe, devenu bénéficiaire, va se renforcer dans une spécialité à forte marge, la pharmacie. La réorganisation permet également de libérer Pechiney Ugine Kuhlmann de sa chimie de base (partagé pour l'essentiel entre Elf et CDF-Chimie) et de le recentrer sur le nucléaire et l'électrométallurgie. Ainsi allégé, Pechiney pourra, en 1989, racheter l'un des plus grands groupes mondiaux d'emballage, le fabricant américain de boîtes de boisson ANC et équilibrer, par cette activité, les résultats très cycliques de sa branche aluminium.

Dans le domaine des industries dites de pointe, en revanche, le bilan est loin d'être convaincant. Le fabricant d'ordinateurs Bull a bénéficié régulièrement de dotations en capital depuis sa nationalisation. De l'ordre de 2 milliards de francs par an. C'est moins que la sidérurgie. Mais cela reste insuffisant dans un secteur qui nécessite un effort financier considérable (on considère qu'il faut y investir un franc pour dégager un franc de chiffre d'affaires supplémentaire). Les marges de manœuvre budgétaires de l'Etat ne le lui permettent pas. Le constructeur informatique n'a pas su tirer profit de la politique volontariste d'achats publics menée entre 1984 et 1986. Dixième constructeur informatique mondial, Bull doit aujourd'hui s'allier avec le « diable », le géant américain IBM, numéro un du secteur pour espérer ne pas rester un acteur marginal.

Le cas de l'électronique est encore plus édifiant. Depuis 1982, avec la bénédiction de son actionnaire principal, l'Etat, le groupe Thomson s'est débarrassé, entre autres, de son activité télécommunications civiles, de son informatique, de son électronique médicale, pour se concentrer sur deux métiers : l'électronique militaire d'une part, et le grand public d'autre part en se lançant dans le pari de la TVHD. Aujourd'hui, il ne devrait plus conserver que les applications de défense, Thomson Consumer Electronics rejoignent le pôle hautes technologies constitué avec CEA-Industrie. La seule réussite incontestable de Thomson réside donc dans l'armement, son fonds de commerce initial.

Caroline Monnot

Alain Gomez, un « vétéran » sur la sellette

Alain Gomez est sur la défensive. Celui que la presse anglo-saxonne célébrait hier comme le héraut français de la « high tech » se fait aujourd'hui proprement étriller par le magazine économique américain *Business Week*. Longtemps présenté comme un séduisant PDG aux allures de *paratrooper* (parachutiste), il est désormais regardé comme un industriel tartarin dont la croisade antijaponaise s'achève par l'éclatement du groupe qu'il dirige et un repli frileux sur l'électronique militaire.

C'est peu dire que ce jugement l'irrite. Et pas seulement parce que le dixième anniversaire de son arrivée à la tête de l'empire Thomson – un record de longévité parmi les PDG très exposés des nationalisées – coïncide avec l'arrivée à échéance d'un mandat soumis à renouvellement dans quatre mois. Cet ancien de Harvard a toujours été sensible au regard de ses pairs d'outre-Atlantique. « *C'est un mauvais procès*, dit-il. *Le chiffre d'affaires n'a jamais été un critère.* » N'a-t-il pas été porté en 1982 à la tête d'un groupe fraîchement nationalisé, cumulant vingt-deux activités et perdant 2,2 milliards de francs ? « *Toutes les stratégies des années 80 sont des stratégies de focalisation* » – c'est-à-dire de spécialisation, – *ajoute-t-il pour expliquer ses* retraits successifs des lampes, des câbles, des télécommunications civiles, de la micro-informatique, de l'imagerie médicale...

Et qu'on ne lui parle pas d'appauvrissement ! « *De qui ? De la France des télécoms ? J'ai permis à Alcatel-Alsthom de devenir le numéro un mondial de la transmission. De la France de l'électronique grand public ? En 1982, Thomson était à peine européen ; il est aujourd'hui de taille mondiale. De la France des semi-conducteurs ? Elle n'existait pas il y a dix ans. De la France de l'électroménager ? Elle se porte bien.* » A l'entendre, les marchés abandonnés par Thomson étaient perdus d'avance. Faute d'une taille suffisante. Faute d'avoir fait les bons choix technologiques quelques années auparavant. Un système de défense qui s'apparente, pour ses détracteurs, à l'esquive. « *A l'art de la défausse* », comme le dit méchamment quelqu'un qui n'est pas de ses amis.

Ses adversaires ne se font pas plus tendres pour ses priorités stratégiques. On l'a longtemps accusé de faire la totalité de ses bénéfices grâce à une gestion financière virtuose. Cela lui a au moins permis, en vendant la banque du groupe, de devenir actionnaire à hauteur de 17 % du Crédit lyonnais. Pour ce qui est de l'industrie proprement dite, si personne ne conteste sa réussite dans l'électronique de défense – Thomson-CSF est le numéro deux mondial derrière l'américain Hughes, – ses autres choix suscitent plus de réserves. Pourquoi s'être entêté dans des activités soumises à la concurrence implacable des pays du Sud-Est asiatique ? « *C'est l'Etat actionnaire qui a pris cette décision. Je ne conteste pas le grand choix stratégique français qui consiste à être dans les semi-conducteurs et l'électronique grand public. Un actionnaire privé n'aurait pas pris la même décision.* » Américains ou Européens, tous ont jeté l'éponge.

« *Les groupes japonais ne sont pas soumis à la logique des marchés financiers*, poursuit Alain Gomez. *La mobilisation de la collectivité nationale au Japon pour la guerre industrielle est infiniment plus forte que la nôtre. Les sociétés japonaises sont les vraies nationalisées. En France, nous avons le mot. Pas la réalité.* » Le PDG de Thomson estime n'avoir jamais eu les moyens financiers nécessaires pour se conformer aux objectifs de politique industrielle que lui avait assignés son actionnaire.

Les 8,2 milliards de dotations en capital qu'il a reçus en dix ans n'ont apparemment pas suffi. Il est vrai que les activités où le groupe s'est engagé sont parmi les plus gourmandes en investissements et les plus risquées qui soient. « *Thomson Consumer Electronics perd de l'argent et pour longtemps. Mais croyez-vous que les Japonais ou les Coréens en gagnent ?* »

Le PDG de Thomson demande du temps pour juger une filiale qui n'existait pas il y a quinze ans. « *La mutation sera achevée en l'an 2000, quand le panorama sera clarifié. On saura à ce moment-là si TCE peut ou non être un grand de l'électronique mondiale.* » En attendant, TCE traîne un endettement de 10 milliards de francs, en grande partie parce qu'Alain Gomez a privilégié la course à la taille critique : ses collaborateurs se souviennent de sa joie lors du rachat de l'américain RCA à General Electric. « *Cette stratégie aurait pu être la bonne*, se souvient l'un d'entre eux. *Mais les entreprises que Thomson a rachetées étaient en difficulté. Elles manquaient d'innovation dans une industrie où c'est le facteur essentiel du succès. Si l'on veut être un leader mondial du charbon, on n'achète pas les mines qui ferment.* »

Le jugement est lapidaire. Peut-être injuste. TCE élargit progressivement sa gamme de produits et fait de gros efforts pour s'imposer sur le marché de la télévision haute définition. Les atermoiements de Bruxelles, les incohérences de la politique française, la pusillanimité des entrepreneurs de l'audiovisuel ne sauraient tous lui être imputés.

Mais au moment où Alain Gomez s'apprête à apporter son électronique grand public à l'ensemble Thomson-CEA Industrie, c'est sur cette branche à la très grande vulnérabilité que se concentre le regard porté sur sa gestion. Les polémiques de moins en moins feutrées l'opposant à l'homme qui devrait présider le futur groupe, Jean Syrota, introduisent le doute. La situation de TCE serait-elle encore plus difficile qu'annoncé ?

P.-A. G. et C. M.

CONSOMMATION

Le code-barres et la télé

Suite de la page 33

Trois gros clients : le réseau de télévision CBS, l'agence de publicité Young et Rubicam, le fabricant de produits d'hygiène Bristol-Myers Squibb. Et un maître d'œuvre, Arbitron, la deuxième société de mesures d'audience américaine (derrière l'Institut Nielsen), pionnière sur ce marché de « *la source unique* » : le recueil auprès d'une même personne d'informations relatives à son comportement d'achat et à sa consommation de télévision (donc son exposition aux messages publicitaires).

L'invention n'est pas tout à fait nouvelle puisque Arbitron expérimente le procédé depuis 1987 à Denver dans le Colorado. Mais la souscription récente de la chaîne CBS et la construction d'un échantillon national devant atteindre 5 000 personnes en 1995 provoquent un certain retentissement sur le marché très concurrentiel des sondages.

« *Radiographier les comportements d'achat du téléspectateur est évidemment le rêve*, commente à New-York Joe Philport, directeur des études médias internationales de Young et Rubicam. *A la fois pour savoir mieux communiquer avec les consommateurs qui nous intéressent : à quelle heure, dans quel genre de programme, avec quelle fréquence ; et pour mesurer l'impact immédiat des campagnes publicitaires.* »

Tout. Les annonceurs veulent en fait tout savoir sur les consommateurs présents ou futurs que représentent les téléspectateurs. Et les données fournies jusqu'à présent par les instituts (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle des individus) ne suffisent plus. Quand bien même de nombreuses études relatives à la consommation permettaient, grâce à des recoupements, de se faire une idée plus précise du public de chaque chaîne.

CIBLES OU PROIES • « *Le nombre de données fournies par Scan-America est faramineux*, explique André Pina, au siège d'Arbitron. *Car on peut désormais tout faire : dessiner le profil télévisuel des consommateurs de tel produit ou de telle marque ; donner les scores du « Cosby Show » parmi les buveurs de sodas allégés ou remarquer que les amateurs de grosses cylindrées apprécient particulièrement les débats d'information. Plus l'offre télévisuelle se fragmente, plus les annonceurs ont besoin d'affiner leur cible et d'éviter toute déperdition de leurs messages.* »

Génial ? Disons plutôt prometteur. En tout cas pour les annonceurs, car les consommateurs prennent plus que jamais l'allure de proies. Mais le procédé est loin d'être parfait. Certains jugent la contrainte à laquelle sont soumis la famille Jones et les autres foyers du panel – dédommagés par une enveloppe annuelle de 400 dollars – vraiment exorbitante et craignent un biais dans leur recrutement. D'autres mettent en avant l'avalanche de graphiques et de chiffres (communiqués notamment par CD-Rom) dont bien peu de professionnels seront à même de tirer profit. Question de temps et de formation.

> **Des populations minoritaires mais fortement consommatrices mériteraient d'être davantage prises en compte par le petit écran.**

D'autres soulignent l'impossibilité d'identifier le membre de la famille qui a effectué les achats (or les adolescents et les hommes prennent de plus en plus d'initiatives au supermarché). D'autres estiment enfin que l'acte d'achat relevant d'une équation complexe, il est de nombreux paramètres que ne pourra jamais prendre en compte Scan-America (promotions en supermarché, affichage, courriers personnalisés, etc.) : une sorte de jardin secret que la famille Jones n'a pas encore pu mettre en fiches...

Affublée d'un public plus âgé que celui de ses deux concurrentes NBC et ABC, pénalisée par les publicitaires, la chaîne CBS entend bien prouver à ces derniers l'erreur qu'il y aurait à ne fonder leurs plans médias que sur des paramètres démographiques. Quant au critère quantitatif, jugé traditionnellement fondamental, il a depuis longtemps montré ses limites. Ne vaut-il pas mieux cibler un public restreint mais fortement prescripteur d'achats qu'un public plus massif mais trop diversifié ?

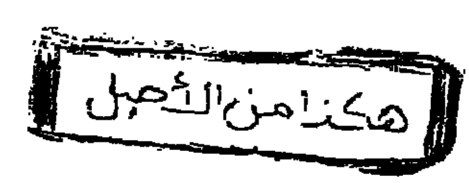
« *Toutes les audiences ne se valent pas*, assure François Marriet, professeur à Dauphine et consultant chez Concerto-Media. *Regardez la presse écrite ! L'attention nouvelle portée au qualitatif pourrait bien bousculer les hiérarchies traditionnelles. Il est, par exemple, sur les chaînes publiques, des émissions à l'audience restreinte mais haut de gamme, qui mériteraient d'être davantage valorisées auprès de grands annonceurs. Comme il est des populations minoritaires mais fortement consommatrices qui mériteraient d'être davantage prises en compte par le petit écran.* »

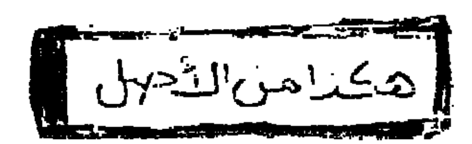
La population noire américaine ne cesse d'arguer en ce sens. Là où ses lobbies culturels ou politiques ont toujours échoué, Scan-America et sa logique économique finiront-ils par réussir ? A quand les castings de séries ou de spots publicitaires dictés par le marketing ?

Annick Cojean

L'ASTRADUL

Association des Traducteurs
Diplômés de l'Université de Londres
Vous propose une équipe de traducteurs
FRANÇAIS et ANGLAIS
Tél. : 45-58-65-13 - 45-55-92-94 - 47-07-77-13
B.P. 225.07 – 75327 Paris Cedex 07
Siège social : *Institut britannique de Paris*





PERSPECTIVES

ESPAGNE

L'Andalousie veut rester « pauvre »

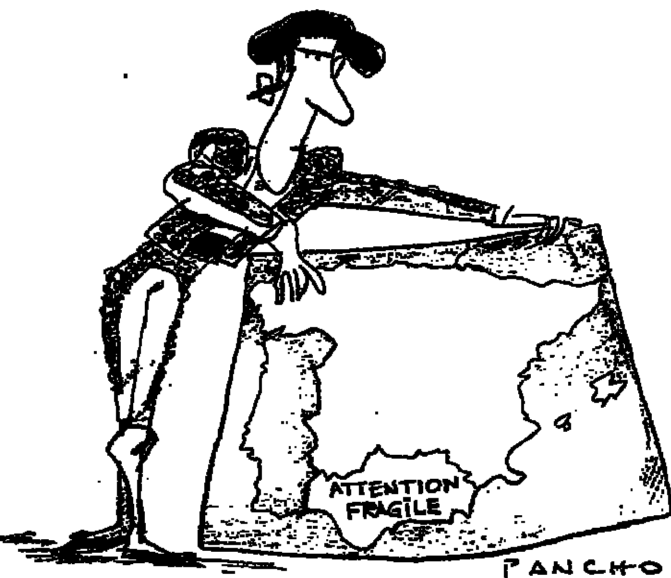
L'aide des Fonds structurels européens est réservée aux régions économiquement faibles. Aussi, malgré les flonflons de l'Exposition universelle organisée à Séville cette année, le sud de l'Espagne tient à rappeler qu'il compte toujours parmi les déshérités

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

SÉVILLE se fait avenante et repeint à neuf les façades négligées de ses maisons. Séville se fait moderne et s'entoure de rocades routières, d'un nouvel – et immense – aéroport. Séville se fait prospère et aligne des hôtels de luxe flambant neuf, qui annoncent sans complexe que leurs prix doubleront pendant la durée de l'Exposition universelle. L'Andalousie se fait lyrique et annonce dans une pleine page de publicité du quotidien *El Pais*, avec, en arrière-plan, la photo d'un pont en forme de harpe, à la technologie audacieuse, jeté sur le Guadalquivir : *« En 1992, une Andalousie authentique comme toujours et moderne comme jamais s'ouvre à son rendez-vous le plus universel. Ouverte à la Mémoire, à la Culture, à l'Art, à la Technologie. »*

A l'heure de 1992, Séville, l'Andalousie, et tout le pays avec elles, se trouvent ainsi pris dans un balancement entre modernité et tradition, aussi bien qu'entre richesse et pauvreté. L'Espagne fait tout pour relever le défi multiforme qu'elle s'est lancé à elle-même. Mais le paradoxe est qu'elle ne doit pas faire trop bien. Un visage trop rutilant brouillerait le message qu'elle tente de faire passer : il a déjà fallu que le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, tape du poing sur la table et menace de faire obstacle à la réussite du sommet de Maastricht, en décembre dernier (*le Monde* du 5 décembre 1991), pour que l'Europe prenne en compte les doléances de l'Espagne, adolescent trop vite grandi, en qui on veut déjà voir un adulte, mais qui réclame toujours des fortifiants.

Derrière la vitrine qu'offrira Séville à l'occasion de l'exposition universelle du 20 avril au 12 octobre – cérémonial immuable des corridas dans la *plaza de toros* de la *Maestranza*, technologie futuriste de l'autre côté du fleuve, dans l'île de la *Cartuja* – l'Andalousie, c'est aussi plus de six cent mille chômeurs – soit 24,2 % de la population active – et un produit intérieur brut (PIB) par habitant inférieur de 40 % à la moyenne communautaire. Cela lui vaut d'être inscrite à l'« objectif nº 1 » de Bruxelles (les régions dont le PIB est inférieur d'un quart à la moyenne) pour la répartition de l'aide communautaire. Ces régions bénéficient en premier des Fonds structurels européens – Fonds régional (FEDER), Fonds social , Fonds agricole (FEOGA) – qui ont pour vocation de réduire les disparités entre les Douze. A ce titre, l'Andalousie devrait recevoir 30,5 % des Fonds structurels alloués aux régions les plus en retard d'Espagne, soit 4,7 % du montant total distribué par Bruxelles. Ces sommes se traduisent en investissements représentant l'équivalent de 1,5 % du PIB andalou.



PROGRÈS • Mais l'Andalousie ne résume pas un pays marqué par de fortes disparités régionales. Année après année, l'Espagne se rapproche du peloton de tête de l'Europe des Douze. Elle découvre maintenant que s'enrichir ne présente pas que des avantages. On se souvient du fameux *« I want my money back ! »* de « Maggie » Thatcher, lorsqu'elle apprit que la Grande-Bretagne faisait désormais partie des « contributeurs nets » de la Communauté, qui payent plus qu'ils ne reçoivent. Felipe l'Andalou s'apprêtait à lancer à son tour quelque chose comme *« ¡Quiero que me devuelvan mi dinero ! »*

Les Fonds structurels, dont le montant a été doublé en 1989, sont attribués pour cinq ans. Or, l'Espagne craignait que les progrès accomplis par certaines régions ne les privent, après 1993, du bénéfice de l'aide communautaire. Elle courait le risque d'entrer dans le club des pays bienfaiteurs malgré eux de leurs voisins moins favorisés. Comment expliquer à l'opinion espagnole que Madrid – et pas Rome – risquait de se retrouver dans cette situation, alors que l'Italie est bien plus riche que l'Espagne ?

La création, à Maastricht, d'un « Fonds de cohésion », est précisément une manière de gérer les contradictions internes de la Communauté. Critère retenu pour bénéficier de ce Fonds : avoir un PIB inférieur à 90 % de la moyenne des Douze. Seuls l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande sont dans ce cas.

Voilà pour les recettes des pays. Côté dépenses, le montant de la TVA perçue par les gouvernements est l'une des bases sur lesquelles se fonde le montant de chaque contribution nationale au budget communautaire.

Or, dans le cas de l'Espagne, pays de tourisme et de consommation, il s'agit d'un miroir déformant, qui exagère l'impression de richesse et donc le prélèvement communautaire. Le mode de calcul de la contribution des Etats tiendra désormais moins compte des rentrées de TVA, et plus du PIB. C'est le « paquet Delors 2 ».

SUBSIDES • Est-ce à dire que toutes les demandes de l'Espagne sont satisfaites ? Si le principe du Fonds est acquis, il reste maintenant à négocier le montant – qui fait partie de la « facture de Maastricht » – et les modalités d'attribution . L'Espagne aurait voulu que les subsides du Fonds soient attribués au prorata de la population, ce qui lui assurerait quelque 60 % du total. Cette perspective paraît difficilement acceptable, notamment pour le Portugal. Bruce Millan, le commissaire chargé des politiques régionales, souhaiterait que le Fonds soit créé effectivement avant la fin de la présidence portugaise, le 1er juillet, afin qu'il soit utilisé dès le 1er janvier 1993.

Mieux vaut, il est vrai, ne pas relâcher l'effort. Philippe Burghelle-Vernet, un haut fonctionnaire de la CEE, donne quelques chiffres « choc » : entre les régions qui connaissent le taux de chômage le plus faible et celles qui enregistrent le plus élevé, l'écart varie de un à un peu moins de six. Contenir le chômage au niveau actuel dans les régions les plus en retard impose la création, d'ici a l'an 2000, de deux millions d'emplois dans ces régions, simplement pour compenser leur dynamisme démographique. Enfin, passer de 50 % à 70 % du PIB moyen impose, dans ces régions, un différentiel positif de croissance de 1,5 à 2 % par an pendant quinze ans...

C'est pourquoi le gouvernement andalou se garde de rêver : certes, Jaime Montaner et Francisco Ferraro, respectivement conseiller pour l'économie de la junte d'Andalousie et secrétaire économique, soulignent que – notamment grâce à l'aide communautaire – l'écart entre l'Andalousie et les autres régions espagnoles est en train de se réduire.

L'Andalousie, Expo 92 aidant, montrerait même plus de dynamisme que d'autres régions, touchées de plein fouet par la crise. Ils ajoutent pourtant qu'émettre le moindre pronostic, en particulier sur la situation de l'emploi, serait peu « sérieux ». En dépit de la proximité des J. O. d'été à Barcelone, Jaime Montaner a même exclu toute idée de participation à des « Jeux olympiques statistiques » visant à améliorer le classement de l'Andalousie dans les régions européennes...

Jean-Louis Andréani



Nous sommes l'un des premiers groupes industriels mondiaux et nous exerçons nos activités dans trois domaines : la communication, l'énergie et les transports.
L'innovation est une composante essentielle de notre stratégie et nous investissons fortement chaque année en recherche et développement pour préparer votre avenir.
Nous sommes implantés dans plus de cent pays et la coordination du savoir et des activités de nos équipes de recherche nous donne la capacité de prévoir l'évolution des besoins des hommes.
C'est en nous préparant à relever les défis de demain que nous pouvons ainsi mieux répondre aux attentes de nos clients, aujourd'hui.

ALCATEL ALSTHOM

Alcatel Alsthom 54, rue La Boétie 75008 Paris, France

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Grande-Bretagne : relance ou pas

C'EST sans doute la Grande-Bretagne qui est aujourd'hui touchée le plus gravement par la récession. Après douze ans de gouvernement conservateur, cette situation devrait, à l'approche d'élections, constituer un très lourd handicap pour le parti au pouvoir. Cela n'apparaît pas nettement, ni dans les sondages, ni dans les analyses politiques.

La raison en est peut-être qu'une remise en cause plus générale est en train d'avoir lieu outre-Manche. Elle se manifeste tout particulièrement sur deux points. L'un est la participation, depuis quinze mois, de la livre-sterling au mécanisme de change du SME, autrement dit la fin de la livre librement flottante. Une autre occasion pour l'*aggiornamento*, c'est précisément le débat en cours sur la réponse à donner à la récession commencée à l'été 1990.

La décision de lier le sterling au mark et aux autres monnaies européennes est entrée en vigueur le 8 octobre 1990, quelques semaines avant la chute de la « dame de fer ». Le public a le bon sens de ne pas attribuer à cette mesure l'aggravation de la récession et la rapide remontée du chômage. Il montre la même sagesse en l'associant aux résultats favorables obtenus, depuis lors, plus vite que prévu. L'inflation a été ramenée de 11 % à 4,3 % ; les taux d'intérêt ont été abaissés de 15 % à 10,5 %. Pour qu'une révision aussi déchirante et si longtemps différée à la grande satisfaction d'une partie de la droite et de la quasi-totalité de la gauche soit finalement si bien acceptée, il aura fallu une suite de cuisantes expériences.

Les premières années de l'ère Thatcher avaient été marquées par une politique inspirée d'une assez incroyable inversion du rapport de cause à effet. Si le mark est devenu une monnaie « forte », c'est parce que, sur la longue durée, l'Allemagne a pratiqué une politique moins inflationniste que la plupart des autres pays, petits ou grands. Mais, du « modèle » allemand, les thatchériens du début conclurent que pour obtenir un faible taux d'inflation, il fallait revaloriser la monnaie. La remontée de la livre sur le marché des changes causa la disparition de milliers entreprises moyennes.

NICOLAS GUILBERT

La suite ne fut pas plus heureuse. On ne jurait à Londres que par les bienfaits d'un moderne « laisser-faire ». Mais la science économique qui plaît à Cambridge et à la London School of Economics a gardé aussi un penchant pour les exercices d'école ; plus grave, elle surestime les méthodes et les concepts de la comptabilité nationale. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier de l'époque – entre 1983 et 1989 – ne résista pas, pour se gagner les faveurs d'une intelligentsia sensible aux modes, à la tentation de jouer au plus malin avec la conjoncture.

Pour « compenser » l'effet déflationniste de l'effondrement du prix du pétrole en 1986, le chancelier de l'Echiquier jugea utile de favoriser, cette fois-ci, une baisse du taux de change afin d'« *assurer la stabilité de la position extérieure après la contraction des recettes pétrolières* » (rapport rétrospectif de l'OCDE, exercice 1979-1980). A rechercher ce résultat à travers un recul impossible à doser, du sterling sur le marché des changes, on se condamnait pratiquement à dépasser l'objectif.

L'épisode suivant fut encore plus malsain. On voulut profiter du formidable affaiblissement du dollar pendant la période 1987-1988 pour reconstituer d'imposantes réserves de change. Celles-ci triplèrent en l'espace de dix-huit mois (comme en Espagne). Nigel Lawson ne voulut pas voir qu'en procédant de la sorte, la Banque d'Angleterre fournissait aux banques commerciales d'énormes disponibilités en sterlings (obtenues contre la cession des dollars). Ces facilités allaient donner toute son ampleur à un phénomène sous lequel l'économie britannique finit par être littéralement submergée.

Sous couvert de déréglementation, les banques sollicitèrent la clientèle nationale comme elles l'avaient naguère fait avec les emprunteurs mexicains : on appelle cela une « gestion active ». « *Just say yes* » – « Dites seulement oui » –, tel était le slogan du banquier, à l'intention des débiteurs. Les crédits bancaires aux personnes privées augmentèrent, de 1986 à 1989, de 30 % à 40 % par an. Les sociétés y avaient accès avec la même aisance pour financer investissements (dont la rentabilité était tenue pour acquise) et OPA. Cible favorite des établissements prêteurs : l'immobilier. Sur une bonne moitié du territoire britannique, se produisit, en plus frénétique encore, le « boom » que connut avec quelques mois de retard l'immobilier parisien.

Dans cette affaire, le plus troublant fut la cécité des gouvernants, prisonniers de schémas de pensée pourtant contraires à leur idéologie. Des ministres prétendument attentifs aux moindres « *signaux* » émanant des marchés, ignorèrent purement et simplement le clair « message » contenu dans la flambée des prix des logements. Cet « *indice de l'accumulation de tensions excessives sur les ressources (...) eut tendance (...) à passer inaperçu* », écrit l'OCDE. Les experts du château de la Muette donnent le fin mot de l'histoire. Tels de vulgaires keynésiens, les thatchériens au pouvoir n'avaient d'yeux que pour les agrégats de la comptabilité nationale. Or, « *les données des comptes nationaux sous-estimaient la vigueur de la demande* ». Combien de temps faudra-t-il pour que les libéraux se convainquent que, dans une économie de marché, le guide, c'est la mercuriale des prix et des taux, pas les statistiques ? L'OCDE se garde bien d'en faire la remarque, par crainte, certainement, de révoquer en doute sa propre religion des grandeurs « macroéconomiques ».

De la sphère des actifs réels et financiers, l'inflation finit par gagner celle des prix à la consommation. A ce moment-là seulement, les stratèges entourant Margaret Thatcher commencèrent à s'en inquiéter. Faute d'avoir réagi à temps, la situation, dès l'automne 1988, leur échappe. Pour la reprendre en main, il leur faudra recourir aux extrêmes. En octobre 1989, le taux de la Banque d'Angleterre est porté à 15 %. Le « boom » mettra encore plusieurs mois avant d'expirer.

Dans un livre publié en 1967, l'économiste britannique John Hicks, un des maîtres à penser des deux générations précédentes (il reçut le prix Nobel avant de mourir) écrivait : « *Jadis* (« in the old days »), *lorsque les gouverneurs des banques centrales exerçaient le contrôle monétaire, leur premier souci était la stabilité de la monnaie sur le marché des changes.* » Après les vains raffinements de la politique monétaire des années 80, on est revenu aux « *old days* ». Le point de mire, c'est, de nouveau, la parité du sterling. Mais un tel parti a sa logique. Les banques centrales qui ont fait un extraordinaire *come back*, sont équipées pour combattre une surchauffe génératrice d'inflation. Elles ne sont pas faites pour hâter une relance.

L'IDÉE sous-jacente est que la récession découle des excès de la période de prospérité précédente. Est, par nature, suspecte toute mesure visant à anticiper la reprise avant leur résorption par le jeu du marché. Cette vision est aux antipodes de l'interventionnisme keynésien. La chance de la Grande-Bretagne est que les abus du crédit de la période antérieure sont encore dans les mémoires. Impossible, cette fois-ci, de nier que la crise est imputable (comme c'est le cas de toutes les crises du « capitalisme » depuis deux cents ans) au reflux d'un endettement excessif. La solidité du diagnostic apporte de l'eau au moulin des avocats de la non-relance. Leur voix est mieux entendue, malgré les enjeux électoraux.

D'autres illusions ont donné le change sur la politique économique. L'une d'elles a été la curieuse confiance mise par les libéraux britanniques dans la « stratégie financière à moyen terme ». L'idée, apparemment acceptable, est qu'il convient d'équilibrer le budget « en moyenne » sur une période de plusieurs années. Peuvent de la sorte jouer les mécanismes dits « stabilisateurs » : solde positif pendant les années de vaches grasses quand les rentrées fiscales sont abondantes (on rembourse alors la dette) ; déficit pendant les années de vaches maigres, pour « soutenir » la conjoncture. Trop beau pour être vrai. Un excédent budgétaire est bien réapparu entre 1988 et 1989 en Grande-Bretagne. Depuis 1990, il a fait place à une véritable explosion des besoins d'emprunt de l'Etat : 11 milliards de livres pour l'exercice qui s'achève (contre 7 « prévus ») ; on s'attend à plus de 20 milliards en 1992-1993. La programmation budgétaire est un autre savant prétexte pour masquer l'absence de maîtrise sur les affaires publiques.

LIVRES

Le libéralisme et la justice

Le philosophe-économiste Jean-Pierre Dupuy offre une lecture critique des grands théoriciens libéraux

LE SACRIFICE ET L'ENVIE
par Jean-Pierre Dupuy.
Fondation Saint-Simon.
Calmann-Lévy.
370 pages, 120 F.

Dans *le Sacrifice et l'Envie*, Jean-Pierre Dupuy, économiste-philosophe, poursuit, à travers la lecture de grands textes de l'économie politique, ses recherches pour « *comprendre l'envahissement progressif de tous les domaines de la vie, privée et publique, sociale et politique, par la logique de l'économie et de la marchandise* », alors que « *pourtant le vrai sens de la vie est ailleurs. Tous le savent. Tous l'oublient. Pourquoi ?* »

Comment ne pas applaudir à la parution d'une réflexion solide sur les dimensions morales et politiques du marché, dans un pays où le dogmatisme intellectuel d'une certaine gauche conduisait il n'y a pas si longtemps, comme le rappelle Jean-Pierre Dupuy, à « *se faire expulser du ministère de la recherche pour prétendre organiser dans son enceinte un séminaire sur la pensée de John Rawls* ».

La clé de la lecture des auteurs qu'il propose semble être la suivante : l'organisation traditionnelle de la société est religieuse. Lui est associée l'idée du sacrifice. La société libérale, en excluant le sacrifice de l'individu à l'ensemble, a conduit à un déchaînement des forces de la concurrence entre des hommes qui se retrouvent égaux. A son tour, cette concurrence conduit à l'envie et à la nécessité d'une conception de la justice sociale pour la contenir. Pour cela, la pensée libérale malgré ses efforts pour s'abstraire du religieux est obligée d'y revenir, ce qui est pour Jean-Pierre Dupuy un constat d'échec. En lisant certains grands textes de l'économie politique libérale sur la justice, l'auteur va s'efforcer de repérer les tensions entre sacrifice et envie qui minent, d'après lui, la structure logique des théories.

Pour accéder à ces grands textes trop peu connus en France, le lecteur devra accepter quelques coquetteries de vocabulaire d'un philosophe qui préfère parler, comme Kant, d'individu « solipsiste » que d'individu égoïste, il devra parfois se frayer un chemin au travers d'un déluge de citations savantes, il devra se régaler d'oxymorons (1) tels que « *la panique figée* », « *la hiérarchie enchevêtrée* ». Jean-Pierre Dupuy a du mal à résister au choc des mots, mais tout cela reste secondaire, tant le plaisir est vif à suivre une pensée aussi riche que subtile.

Dans une sorte de chapitre préliminaire, Jean-Pierre Dupuy pense régler le sort de l'économie normative moderne pour laquelle il a le mépris des philosophes qui s'intéressent aux grands problèmes de la vie humaine : « *Le corpus que j'analyse dans ce chapitre ne brille pas toujours par la profondeur de la pensée* », « *le modèle de l'équilibre général est cependant le plus pauvre que l'économie scientifique ait jamais engendré* ». Il se tourne alors vers les classiques. Il nous entraîne d'abord dans la *Théorie des sentiments moraux* et la *Richesse des nations* d'Adam Smith, puis dans la *Théorie de la justice* du philosophe de Harvard John Rawls. On mentionnera au passage que l'ouvrage de Rawls a été traduit en français par le Centre de recherche de l'École polytechnique dirigé par Jean-Pierre Dupuy. John Rawls débouche en particulier sur un critère de choix social qui consiste à maximiser le bien-être des agents économiques les plus défavorisés. Apparemment très égalitariste, ce critère peut se révéler être une défense subtile des inégalités, puisque celles-ci sont justifiées si elles favorisent les plus démunis.

PÉDAGOGIE • Puis, c'est *Anarchy, State and Utopia* de Robert Nozick, qui développe une théorie de la justice à partir d'un système de droits de propriété absolus, sacrés, inviolables et inaliénables, et enfin la théorie de la justice de Friedrich Hayek. La foi de Hayek dans les vertus de la concurrence et du marché le conduit à définir les règles de justice comme celles qui, dans le respect absolu de la liberté, favorisent l'économie de marché.

Pour mieux satisfaire l'ambition pédagogique de l'ouvrage on aurait souhaité un panorama plus complet de la pensée libérale sur la justice, tout en approfondissant certains auteurs. Par ailleurs, la question de l'envahissement philosophique de l'économique est-elle pertinente ? N'est-ce pas en partie une illusion d'optique d'un observateur français ? Les valeurs de marché existent depuis bien longtemps dans le monde anglo-saxon en particulier. La bonne question, qui deviendrait alors une question de sociologie, ne serait-elle pas plutôt : pourquoi un envahissement de ces idées aujourd'hui en France ?

Enfin, sans désir de polémiquer, il faut dire un mot du faux procès que Jean-Pierre Dupuy intente à l'économie normative moderne. Il lui reproche d'être une théorie pauvre et incohérente du social, alors que justement toute la démarche scientifique de l'économie a consisté à définir un champ d'analyse limité. Bien sûr toute tentative d'isoler une partie du social est critiquable, mais l'objectif des économistes, c'est l'aide à la décision. Ils doivent pour cela construire des approximations du monde pertinentes pour poser leurs questions limitées : faut-il augmenter le taux d'escompte, faut-il privatiser, déréguler, taxer, etc. ?

Jean-Pierre Dupuy est fasciné par « *une théorie qui s'acharne – qui dira pourquoi ? – à fonder le lien social sur le minimum absolu de la communication interpersonnelle* ». N'a-t-il pas entendu parler des vertus de simplicité des théories scientifiques ? Non, la théorie économique ne prétend pas avoir maîtrisé les notions de justice et de volonté collective ! On peut faire de l'économie normative sans prétendre légiférer sur la justice. Le rôle de l'économie normative est d'expliquer comment chaque critère éthique qu'on lui propose peut être maximisé avec les instruments de la politique économique. Ce sont des philosophes, Rawls, Nozick, etc., qui ont cherché à construire une théorie de la justice, et ce n'est pas parce que ces philosophes utilisent beaucoup le langage économique ou que quelques économistes se sont essayés à la philosophie qu'il faut, pour autant, s'attaquer aux modèles des économistes qui ont d'autres objectifs.

Jean-Jacques Laffont

(1) Emploi de deux termes contradictoires. L'exemple classique est : « *Cette obscure clarté qui tombe des étoiles...* » (Corneille).

NOTES DE LECTURE

MARCHÉ UNIQUE, MONNAIE UNIQUE
de Michael Emerson, Daniel Gros, Alexander Italianer, Jean Pisani-Ferry, Horst Reichenbach. Avant-propos de Jacques Delors et Henning Christophersen.
Economica, 1991,
379 pages, 200 F.

Le rapport Emerson, initialement publié à l'automne 1990, est déjà célèbre, et à juste titre. Fondé sur les meilleures recherches académiques, il contient une somme exceptionnelle de réflexions sur l'union économique et monétaire en Europe. Ses conclusions ont influencé les rédacteurs du projet de traité approuvé lors du sommet de Maastricht. Il s'agit d'un document indispensable à une compréhension approfondie des enjeux de la monnaie unique.

J.-M. C.

SÉCU, FAILLITE SUR ORDONNANCE
de Michel Lépinay.
Calmann-Lévy,
268 pages, 110 F.

Consacré à la branche maladie de la Sécurité sociale, l'ouvrage de Michel Lépinay, rédacteur en chef de *Lyon-Libération* et ancien chef du service économique de *Libération*, met en lumière la lente dérive d'une institution qui porte bien mal ses quarante-cinq ans. Il fournit également de multiples anecdotes sur les avatars de la dernière période, au cours de laquelle les conflits d'intérêt n'ont fait que croître entre un mécanisme de financement collectif et des professions qui n'ont jamais vraiment accepté de tirer les conséquences de cette socialisation. Voilà un livre qui rompt avec le traitement trop souvent rébarbatif de la problématique de la « sécu ».

« *On a vu se battre entre eux des syndicalistes vieillissants et déboussolés, des médecins paranoïaques, des ministres déroutés par les événements et des professionnels de santé hystériques* », résume-t-il. Ceux qui doutaient encore de « *l'irresponsabilité de tous les acteurs* » du système de santé vont en apprendre de belles. Au passage, Michel Lépinay décerne une mention particulière à Force ouvrière, pour qui la gestion depuis vingt-cinq ans de la Caisse nationale d'assurance-maladie représente, selon lui, un « *poumon d'acier* ».

Implacable, ce constat amène l'auteur à formuler « *quelques pistes pour sortir de l'ornière* », notamment la mise en place d'une gestion régionalisée, où les syndicats pourraient « *retrouver un rôle central, aux côtés des élus locaux et des professionnels de santé* ».

J.-M. N.

TOKYO SÉISME, 60 SECONDES QUI VONT CHANGER LE MONDE
de Peter Hadfield.
Editions Autrement,
149 pages, 95 F.

Située dans une zone d'activité sismique due à la superposition, dans son sous-sol, de trois plaques tectoniques en mouvement, la gigantesque mégalopole de Tokyo-Yokohama, avec sa nébuleuse urbaine, est une zone dangereuse. Un tremblement de terre de forte intensité y paraît inévitable. Un jour ou l'autre.

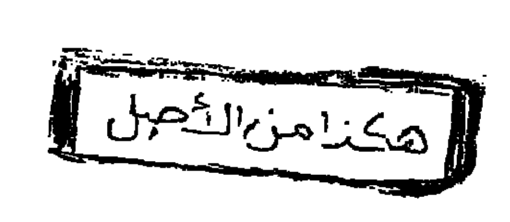
Parce que Tokyo et sa région sont sururbanisées et surpeuplées (près d'un quart de la population du Japon) et que les activités y sont excessivement centralisées, les dommages seront infiniment plus graves que ceux du grand tremblement de terre de 1923 qui ravagea la ville.

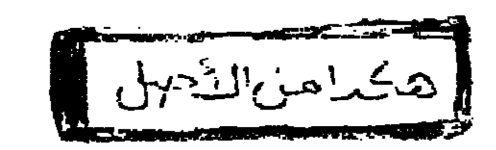
Or, selon Peter Hadfield, le Japon n'est pas préparé à une telle éventualité. Lorsqu'elle se produira, elle aura d'immenses conséquences. En s'effondrant, Tokyo, désormais l'une des plus importantes capitales du monde, centre financier et économique, fera trembler le reste de la planète.

Livre d'économie-fiction qui reprend les scénarios élaborés par des organismes de recherche et des banques, *Tokyo séisme* est aussi un réquisitoire documenté, étayé d'entretiens avec des spécialistes, contre les lacunes de la prévention et des mesures de secours et d'évacuation.

Malgré un sensationnalisme un peu trop systématique et des jugements réducteurs sur la société japonaise, les thèses défendues par Peter Hadfield ne sont pas sans fondement : les errements des équipes de secours lors de la catastrophe aérienne d'août 1985 (520 morts) témoignent de sérieuses failles dans la supposée efficacité japonaise. Une analyse des relations conflictuelles entre experts, administration et politiciens à laquelle souscrit en tout cas le volcanologue Haroun Tazieff, qui a préfacé le livre.

Ph. P.





L'ÉCONOMIE

OPINIONS

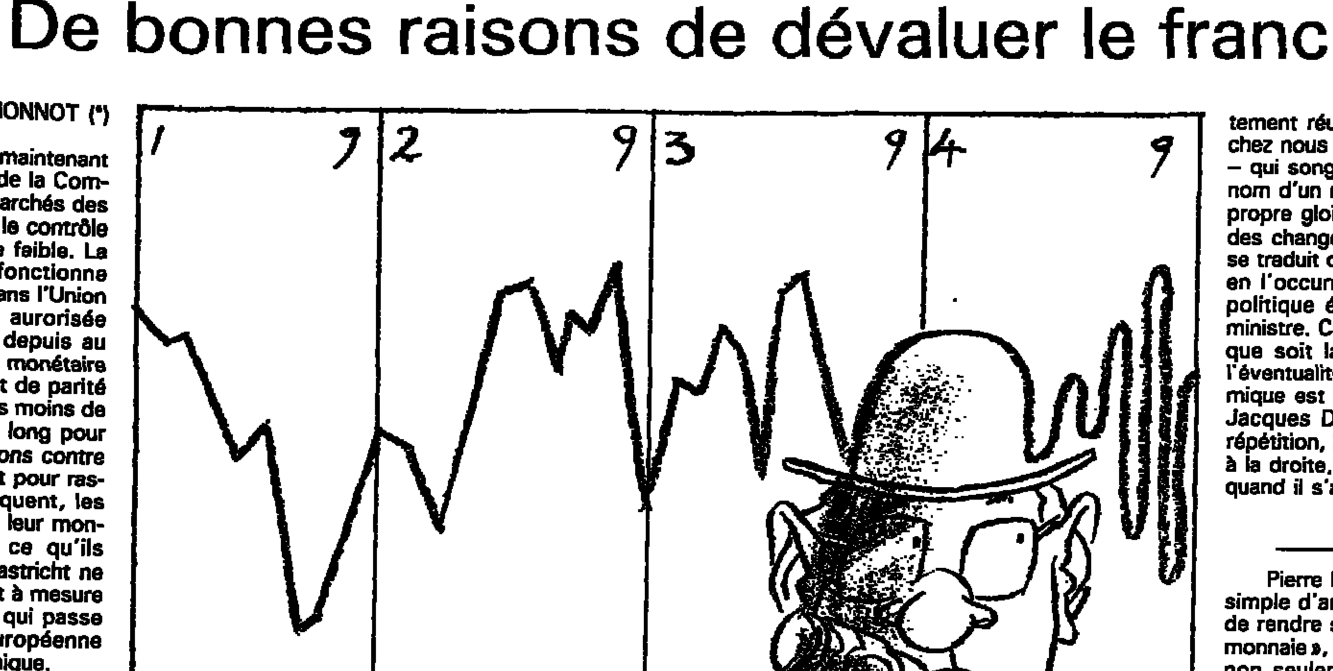
Le compte à rebours de l'union monétaire

De bonnes raisons de dévaluer le franc

par PHILIPPE SIMONNOT (*)

L'ACCORD de Maastricht, qui doit maintenant être ratifié par chacun des douze pays de la Communauté européenne, a installé sur les marchés des changes une bombe à retardement dont le contrôle coûte fort cher aux économies à devise faible. La minuterie de cette machine infernale fonctionne comme un compte à rebours : l'entrée dans l'Union monétaire qui doit fonder l'écu n'est aurorisée qu'aux pays qui n'auront pas dévalué depuis au moins deux ans ; à supposer que l'Union monétaire débute en 1997, le dernier réajustement de parité devra avoir lieu en 1995, c'est-à-dire dans moins de trois ans. Un tel laps de temps est trop long pour déclencher dès maintenant des spéculations contre les devises fragiles, mais il est trop court pour rassurer tout à fait les esprits. Par conséquent, les pays à devise faible paient pour soutenir leur monnaie des taux d'intérêt supérieurs à ce qu'ils seraient si le tic-tac de la bombe de Maastricht ne se faisait entendre, et de plus en plus fort à mesure que le temps s'écoule. Comme quoi ce qui passe pour une merveille de la diplomatie européenne contribue à détraquer la machine économique.

Prenons l'exemple du franc français. Nul ne peut exclure aujourd'hui que l'inéluctable et en principe ultime réajustement de parités de 1995 se traduise par une dévaluation de notre monnaie. Si nul ne peut l'exclure, tout acteur financier se doit de l'envisager. A partir de là, la question fatale ne peut pas ne pas être posée : pourquoi attendre 1995 ? Pourquoi ne pas dévaluer maintenant ? Une fois posée, cette question fait des ravages dans les esprits. La preuve, nous la vivons tous les jours, c'est l'impuissance dans laquelle se trouve la Banque de France de décrocher ses taux de ceux de la Bundesbank, lesquels sont et seront maintenus à un niveau élevé à cause des coûts énormes de la réunification allemande.



Taux d'intérêt meurtriers

En d'autres termes, pour rassurer les marchés de telle sorte que la Banque de France puisse baisser les taux d'intérêt sans risque pour le franc, il ne suffit pas de dire que l'on peut attendre tranquillement 1995 pour une dévaluation qui ne serait, au demeurant, qu'une éventualité ; il faut encore démontrer qu'il n'est pas avantageux de le faire tout de suite pour être enfin en mesure de baisser des taux d'intérêt meurtriers. L'actuel ministre de l'économie et des finances a du reste si bien senti la nécessité de cette démonstration immédiate qu'il s'y emploie tous les jours que Dieu fait. Voyons quels sont ses arguments.

Le premier mis en avant est qu'au moment où la France commence à engranger les fruits de sept années de rigueur financière, il serait vraiment trop bête de tout gâcher en lâchant prise. D'après les calculs de Bercy, la hausse des prix en France serait aujourd'hui inférieure de 8,7 points à la moyenne de la Communauté européenne si l'on prend 1985 comme point de départ. Ce patient, laborieux effort de « déflation compétitive », ne peut pas ne pas se traduire tôt ou tard par des victoires à l'exportation, qui sortiront l'économie française de la stagnation.

Deuxième argument : les marchés ont la mémoire longue. Chaque année, chaque mois, chaque semaine gagnés contre la dévaluation renforcent l'image du franc et modifient les anticipations en sa faveur. Encore un effort, et cette image sera si bonne que l'on pourra décrocher les taux d'intérêt sans risque de change. Au contraire, si l'on dévalue maintenant, c'est ruiner d'un seul coup cette encore fraîche réputation de vertu pour un résultat par-là même aléatoire, car qui pourrait garantir qu'une dévaluation immédiate serait la dernière avant l'échéance de 1995, alors que l'on renoue avec les pratiques dévaluatrices d'antan ? Par conséquent, loin de résoudre la question des taux d'intérêt, une dévaluation immédiate ne ferait que l'aggraver.

Enfin, Pierre Bérégovoy s'est engagé à ne jamais être le « ministre de la dévaluation » et rien ni personne ne pourra le forcer à se déjuger. Parole !

On a le regret de dire que ce dernier argument est le plus faible, non pas parce que l'on douterait du serment du ministre, mais au contraire parce qu'on y croit ! En effet, s'il est peu contestable que Pierre Bérégovoy a bien servi le franc, il n'en reste pas moins qu'il s'en est tout autant servi pour asseoir son pouvoir à Bercy. En personnalisant « sa » politique économique, en se rendant indispensable, incontournable, le ministre a lié son propre sort à la parité du franc, et réciproquement. Si son objectif était de faire figurer le « franc Bérégovoy » à la suite du « franc Pinay » et du « franc Poincaré » dans le musée imaginaire des rentiers, il y a parfaitement réussi, renouant avec une tradition bien de chez nous au lieu de la rompre comme il le prétend – qui songerait, depuis 1948, à accoler au mark le nom d'un ministre allemand ? Mais en œuvrant à sa propre gloire, le ministre a maintenu sur le marché des changes une prime de risque pour le franc qui se traduit dans des taux d'intérêt élevés – le risque, en l'occurrence, étant celui d'un changement de politique économique en cas de changement de ministre. Ce risque est d'autant plus réel que, quelle que soit la configuration politique d'ici à 1995, l'éventualité d'un changement de conception économique est non seulement plausible, mais probable. Jacques Delors est l'homme des dévaluations à répétition, le marché s'en souvient sûrement. Quant à la droite, elle n'a pas les complexes de la gauche quand il s'agit de modifier la parité du franc...

Décision à froid

Pierre Bérégovoy avait pourtant un moyen bien simple d'anéantir cette prime de risque. Il suffisait de rendre son indépendance à la « gardienne de la monnaie », la Banque de France. C'eût été cohérent non seulement avec le monétarisme militant qui règne actuellement à Bercy, mais aussi avec le projet de Banque centrale européenne que l'on aurait ainsi préfiguré concrètement *hic et nunc* dans l'Hexagone. Mais a-t-on jamais vu ministre français des finances renoncer à une parcelle de ses pouvoirs ? Ce pas n'ayant pas été franchi, l'entêtement « héroïque » du ministre ne sert à rien, sinon à renforcer l'impression de personnalisation de la question du franc, et donc à aiguiser les appétits de dévaluation à mesure qu'approche la fin du règne. Le paradoxe cruel de Pierre Bérégovoy est qu'il n'est pas lui-même aussi éternel qu'il voudrait que « son » franc le soit.

A l'ombre de ce doute corrosif, les deux premiers arguments en faveur du maintien de la parité du franc sont discutables, et donc discutés sur les marchés. Si la situation économique est fondamentalement saine, comme on le prétend à Bercy, une dévaluation – disons de 10 % – ne devrait pas déclencher d'anticipations inflationnistes. Décidée à froid moins de trois ans avant l'échéance de 1995, elle devrait paraître suffisamment définitive pour supprimer la prime de risque, et donc permettre le décrochage des taux d'intérêt. Quel ministre des finances, non tenu par ses propres engagements passés, ne serait tenté de profiter d'une telle aubaine ?

(*) Journaliste.

La situation de l'emploi en France

Le rôle essentiel de l'industrie

par CLAUDE VIMONT (*)

LES Français ont été profondément atteints par la montée du nombre des sans-emploi depuis maintenant près de vingt ans. Contrairement à d'autres pays, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne notamment, notre économie n'a pas connu la forte baisse des taux de chômage du milieu des années 80. L'embellie de l'emploi a été de faible ampleur et de courte durée, le taux de chômage n'ayant baissé que d'un point et demi entre 1987 et 1990. La nouvelle crise, que nous connaissons depuis un peu plus d'un an, est d'autant plus durement ressentie qu'elle atteint pratiquement tous les secteurs, tous les niveaux hiérarchiques et toutes les professions. Le seul espoir d'amélioration repose sur la reprise de la croissance aux Etats-Unis, entraînant un mouvement de relance général dans les économies développées.

Les effets de ce remède seront-ils suffisants pour entraîner une baisse sensible du taux du chômage dans notre pays ?

Dans les années 70, la crise de l'emploi s'était traduite par une rapide et profonde baisse des effectifs industriels. Cette crise sectorielle devait prendre fin après l'assainissement des structures des industries dites « traditionnelles » (sidérurgie, industrie automobile, textile). En compensation, l'électronique et l'informatique devaient se développer, entraînant une augmentation rapide des effectifs de ces secteurs.

A l'heure actuelle, les baisses d'emploi interviennent même dans les entreprises ayant développé des technologies de pointe. De nouvelles méthodes de production apparaissent, qui ne sont plus la conséquence de changements d'équipements intervenant brutalement, mais d'un mouvement continu d'adaptation de l'appareil productif et des hommes affectés à son fonctionnement. Les Japonais ont imposé leur modèle de « lean production », recherche systématique de tous les moyens d'allégement des coûts et d'amélioration de la qualité (1).

Seuil de « maturité »

Ce mouvement atteint tout particulièrement les grosses unités de production, dont nombre de produits et services arrivés à leur seuil de « maturité » technologique sont particulièrement sensibles à la pression de la concurrence. D'où l'annonce de plans de compression d'effectifs étalés sur plusieurs années. Pour les éviter, il faudrait un taux de croissance de 5 à 6 % dans les grandes entreprises concernées !

Les espoirs mis dans l'avènement d'une société de services, créatrice d'emplois nouveaux en grand nombre, sont par ailleurs remis en cause. L'extension au secteur tertiaire des techniques informatiques et bureautiques entraîne d'importantes économies d'effectifs, comme on le constate dans les banques et les assurances.

L'observation des dernières années a montré que plus l'emploi industriel baisse, moins l'emploi des services augmente.

Les services ne se substituent pas à l'industrie dans la création des emplois. Les deux secteurs se commandent l'un l'autre : les entreprises industrielles « externalisent » un nombre croissant de leurs activités vers des sociétés de services, dont l'activité se trouve, de ce fait, commandée par le niveau de la production dans l'industrie : recherche, études, marketing, services informatiques. D'autre part, les revenus distribués par une production industrielle supplémentaire augmentent la demande de services personnels. Plus l'activité économique générale croît, plus ces services seront demandés et bien payés. Ainsi les « petits boulots » souffrent de la crise et profitent de la relance. De même, il est plus facile de financer des emplois publics et des emplois dans le secteur sanitaire et social si une meilleure activité de l'industrie permet de plus fortes rentrées d'impôts et de cotisations sociales.

Bien gérer la reprise

Ainsi, contrairement à une opinion largement répandue durant les dernières années, il n'y a pas de place pour un modèle autonome de développement de la société française fondé sur les seuls services. Le rôle de l'industrie reste essentiel. Dans la reprise de cette activité, notre économie est de plus en plus dépendante de la conjoncture des grands pays développés. L'exemple de l'amélioration relative de la situation de notre balance commerciale en 1991 grâce à la progression de nos exportations vers l'Allemagne illustre cette situation.

Mais il ne faudrait pas considérer notre avenir comme entièrement déterminé par des facteurs qui nous échapperaient. Il reste une marge d'autonomie pour notre politique économique.

Dans l'avenir, la création des emplois résultera du foisonnement des innovations de produits et de services nouveaux, comme des processus de production de ces biens et services. Il faut créer un mouvement beaucoup plus important en ce sens.

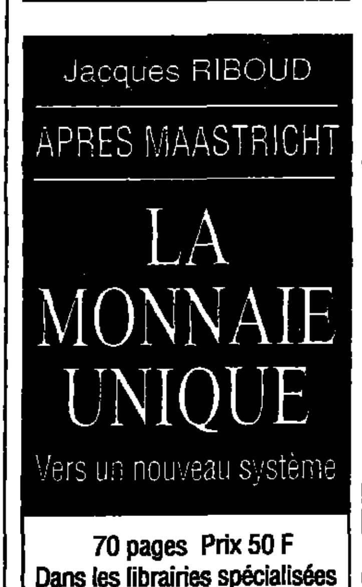
A cet égard, il n'y a pas de secteur condamné. Ainsi la reprise d'une industrie de l'habillement aux Etats-Unis et au Canada est pour le moins inattendue. Elle est due à une adaptation très rapide de la production à des modèles nouveaux, à la rapidité de livraison de producteurs proches des lieux de consommation.

La diminution sensible du chômage ne demande pas que des mesures sociales, ni que des actions de formation, si utiles soient-elles. Elle suppose une relance du bâtiment et des travaux publics, compte tenu du nombre de travailleurs susceptibles d'être réemployés dans ce secteur. Un nouveau développement industriel, à condition qu'il soit soutenu par des marchés extérieurs, est par ailleurs indispensable, si on veut réduire le chômage. L'expérience américaine a montré que la baisse du taux de chômage, en 1986 et 1987, résultait pour une part du réemploi par l'industrie d'ouvriers licenciés précédemment par ce secteur. Ce mouvement de réembauche était lié à la forte augmentation des exportations durant cette période.

Notre économie comme notre société se trouvent dans une situation paradoxale. Les baisses d'effectifs et la réduction des embauches ont dès maintenant créé une main-d'œuvre disponible de bon niveau de qualification dans l'attente d'un nouvel emploi ou d'un premier recrutement. Le marché unique laisse entrevoir de nouvelles possibilités d'action. Cependant, l'esprit de morosité l'emporte sur l'esprit d'innovation et de progrès. L'attentisme croît, alors que des occasions nouvelles s'ouvrent. La façon dont sera gérée la reprise, même lente et progressive, qui devrait se produire d'ici quelques mois, sera décisive pour notre avenir. Elle devra susciter l'innovation plutôt qu'un repli frileux sur des activités de service à faible niveau de productivité, à la fois coûteuses pour la collectivité et peu rémunératrices pour ceux qui les exercent.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. DESS « Gestion de l'emploi et développement social de l'entreprise ».

(1) Voir Womack, Jones and Roos, *The Machine That Changed the World*, MIT. Rawson Associates, New-York, 1990.



70 pages Prix 50 F
Dans les librairies spécialisées
Et au
Centre Jouffroy
Pour la Réflexion Monétaire
88 bis, rue Jouffroy
75 017 Paris
Tél.: 46 22 10 50

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS 17 F
Mars 1992
SPÉCIAL AGRICULTURE
Premier dossier
les agriculteurs en France
Deuxième dossier
Trente ans de politique agricole commune
Troisième dossier
Agriculture et tiers-monde
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • L'emploi

Les nouveaux chômeurs

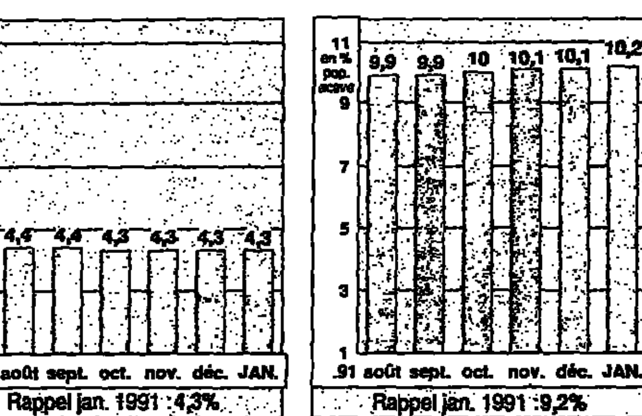
EN Europe et aux Etats-Unis, les taux de chômage se sont accrus au même rythme durant les douze derniers mois : ils ont augmenté de 0,9 %, *s'établissant respectivement à 9,3 % et 7,2 % de la population active.* Qui sont ces nouveaux chômeurs, des licenciés ou de nouveaux arrivants dans la population active ? A court terme, les statistiques donnent peu d'informations en la matière, mais tenter d'expliquer l'évolution du taux de chômage par les seules variations de l'emploi est insatisfaisant.

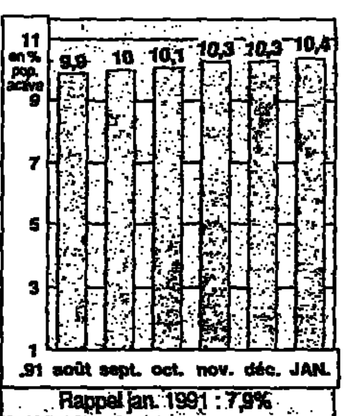
Les périodes de faible conjoncture sont propices à des modifications de comportement et peuvent entraîner des réactions différentes. Quand les revenus d'un ménage sont amputés ou en passe de l'être pour cause de chômage *ou de menace de perte d'emploi du chef de famille, on observe, de façon* caractéristique, une partipation plus forte des femmes à la vie active. Les jeunes, en âge de travailler, ne sont pas à l'abri d'une telle «tentation» lorsque la situation de leur foyer familial devient moins aisée.

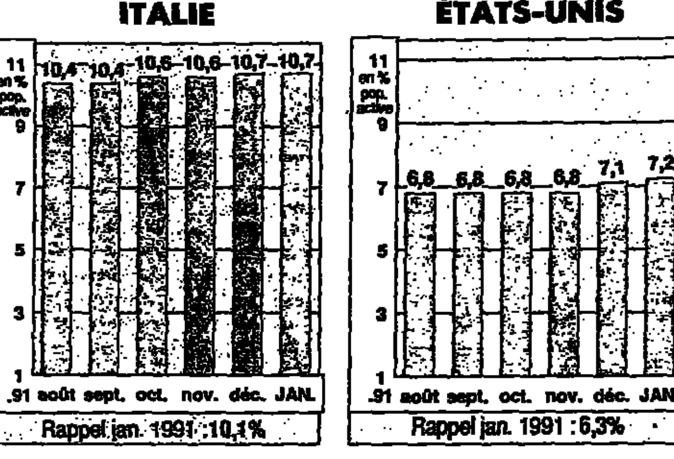
Ces mécanismes ont pour effet de gonfler la population active et le *nombre de demandeurs d'emploi. Ils peuvent être significatifs* tant que le marché de l'emploi ne s'est pas dégradé au point de décourager un tel comportement. Dans ce cas, les chômeurs en fin de *droit* ou les *nouveaux arrivants renoncent à se déclarer* chercheurs d'une activité, ce qui réduit artificiellement la proportion des demandeurs d'emploi.

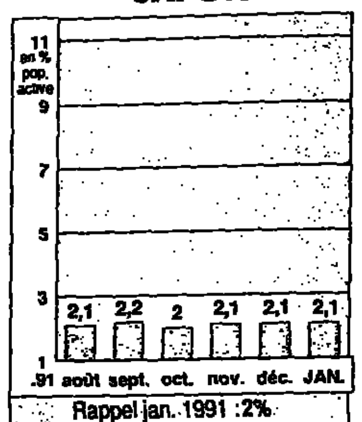
A quel stade en sont aujourd'hui les économies *industrialisées ? L'Eu*rope semble bénéficier d'une situation plutôt meilleure que les Etats-Unis. La population active s'accroît en effet plus rapidement depuis quelques mois dans un certain nombre de pays, *notamment* en France, ce qui peut témoigner du premier phénomène. La situation paraît plus critique aux Etats-Unis, où le découragement de la population, recensé dans les enquêtes sociales, produit *déjà depuis plusieurs mois* l'effet contraire.











Taux de chômage en pourcentage de la population active. Sources : *Office statistique des Communautés européennes* (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • L'Asie du Nord

Croissance et réajustement

L'ASIE du Nord rassemble des pays à des stades très différents de développement, et dont les stratégies économiques sont avant tout mondiales. Des synergies régionales existent, mais sans projet global d'intégration. Le principal dénominateur commun est une croissance rapide et soutenue, qui devrait se poursuivre, mais en obligeant chaque pays de la zone à des réajustements.

La Corée du Sud a connu *une croissance explosive.* Son PIB, en dollars, a triplé depuis 1985. Le revenu par habitant *(6 570 dollars) est le tiers de celui* de la Communauté européenne. Mais, depuis deux ans, la surchauffe est évidente. L'inflation atteint 10 %. Le déficit commercial a frôlé en 1991 10 milliards de dollars, et le gouvernement ne prévoit pas de retour aux excédents avant 1996.

Paradoxalement, ces déséquilibres reflètent la modernisation du pays. *Le processus de démo*cratisation engagé en 1986 a permis une violente poussée syndi*cale ; les salaires réels ont doublé* en trois ans. La Corée a perdu l'avantage d'une main-d'œuvre très bon marché : la crise mondiale aidant, ses exportations ont stagné. Pour rester compétitive, elle doit remonter la filière technologique. D'où de lourds *investissements* (+ 40 % en rythme annuel début 1991).

Comme au Japon et à Taïwan, la *surchauffe provenait* aussi du recyclage d'une partie des excédents commerciaux dans la spéculation boursière et immobilière. La bulle spéculative ayant crevée en 1990, l'économie retrouve un équilibre, mais sa restructuration en cours impose *la prudence dans le rapproche*ment avec une Corée du Nord sinistrée, qui traîne 6 milliards de dollars de dette internationale.

A Taïwan, la croissance semble mieux assise. Le revenu par habitant approche de 10 000 dollars (vingt-cinquième rang mondial), *et les excédents commer*ciaux de 11 milliards de dollars. La Banque centrale possède les plus grosses réserves de change de la planète (80 milliards de dollars). L'inflation n'est que de 2 %. Mais, à Taïwan comme en Corée, la main-d'œuvre renchérit. A l'instar du Japon, l'île *manque* de bras et d'espace. L'insuffisance des infrastructures gêne la croissance. Les investissements industriels restent hésitants après avoir diminué de 8,9 % en 1990, «année terrible» où la croissance est tombée à 5 %. Pour la relancer, le gouvernement a programmé de gigantesques travaux publics : 300 milliards de dollars, *plus que le coût de la reconstruc*tion du Koweït. La moitié ira à l'énergie, au logement et surtout *aux transports, notamment un* TGV. Avec un budget déjà financé à 30 % par l'emprunt, ce programme témoigne d'une confiance inébranlable dans la santé de l'économie.

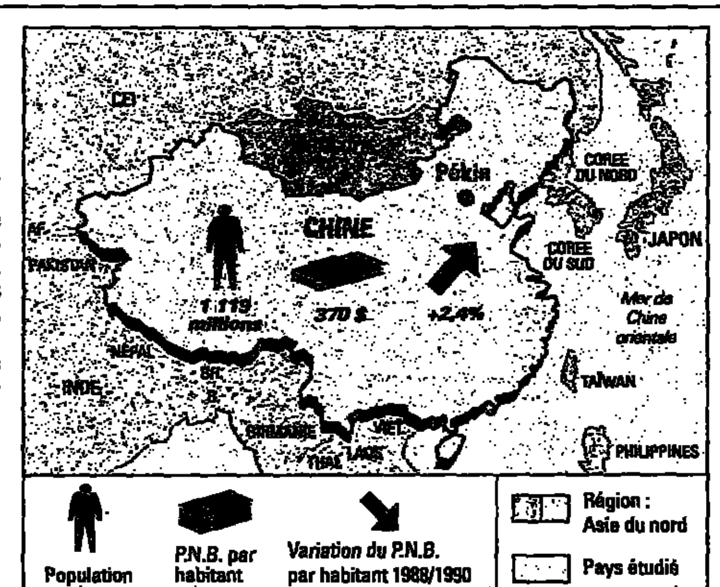
Taïwan exporte l'équivalent de 41 % de son PIB (le Japon, 15 %). *Mais les excédents dimi*nuent constamment depuis cinq ans. La stagnation du marché *américain, qui absorbait le tiers* des exportations, mène à les réorienter vers l'Europe, et surtout vers la Chine *via* Hongkong. Ce «commerce indirect» s'accompagne d'un flux d'investissements. Les Taïwanais délocalisent la production de biens très simples (habillement, jouet) dans les zones côtières de Chine, où ils fournissent l'équipement et des biens de consommation plus sophistiqués (radios, téléviseurs). Le gouvernement s'inquiète *d'une évolution qui rendrait l'île* trop dépendante de Pékin ; mais les entreprises ne se détourneront pas volontiers de ce terrain, où la communauté ethnique leur confère un avantage sur leurs concurrents coréens et japonais.

Le Japon représente à lui *seul les trois quarts du produit* régional exprimé en dollars. L'éclatement de la bulle spécula*tive en 1990 a fortement ralenti* la croissance : 3,8 % en 1991, où 10 723 faillites ont laissé un passif record de 64 milliards de dollars. L'investissement industriel, *nécessaire pour faire face* au manque aigu de main-d'œuvre, se porte plutôt bien (+ 5,5 % en 1991) mais la consommation déprime : l'automobile a vu ses *ventes baisser pour la première* fois en dix ans. Le gouvernement annonce l'ère de la «croissance stabilisée», qui ne dépasserait pas 3,5 % en 1992.

Mais les excédents commerciaux, qui baissaient depuis 1986, ont augmenté de 50 %, à 78,2 *milliards de dollars. Les importa*tions (+ 0,7 %) ont stagné avec la consommation, alors que les *fabricants d'automobiles, de* vidéo et d'électronique se retournaient vers l'extérieur. Si les excédents ont plafonné sur le marché américain, politiquement ultra-sensible (38,4 milliards de dollars), ils ont progressé de 48,1 % face à la Communauté européenne (27,4 milliards de dollars).

Malgré les proclamations sur *la «coresponsabilité» lors de la* visite de George Bush en janvier dernier, Tokyo n'est pas disposé à relancer la demande intérieure pour réduire ses excédents. Le budget 1992-1993 n'augmentera que de 2,7 %, soit presque rien en termes réels. La Banque du Japon refuse d'abaisser encore le taux d'escompte, ramené à 4,5 % en décembre. D'abord soucieux d'éviter le retour aux emballe*ments de 1987-1990, le Japon* joue «chacun pour soi». L'Agence de planification prévoit un excédent commercial de 90 milliards de dollars cette année. *De quoi raviver les tensions com*merciales internationales, mais aussi régionales. Car, depuis *1990,* le Japon exporte davantage vers l'Asie que vers les Etats-Unis...

Jean-Marie Bouissou



PAYS • La Chine

Davantage de capitalisme

L'ÉCONOMIE chinoise affiche de bons résultats : après deux *années de politique d'austérité,* la croissance a repris vivement.

En 1991, le PIB a augmenté de 7 %, la production industrielle de 14 %. La récolte céréalière a renouvelé son record de 1990 (435 millions de tonnes) malgré des inondations catastrophiques. *Les exportations ont continué* sur leur lancée (+ 16 %), le solde des échanges extérieurs a été fortement excédentaire (+ 8 milliards de dollars) pour la deuxième année consécutive. Les *réserves de change ont atteint 40* milliards de dollars (+ 20 milliards en deux ans), et la dette extérieure (61 *milliards* de dollars) pèse modérément sur les finances extérieures.

Derrière ces brillantes performances, il y a néanmoins des phénomènes préoccupants. L'inflation reste une menace. Dans les villes, un pouvoir d'achat non satisfait gonfle les dépôts bancaires des ménages. Cette «épargne forcée», qui résulte de *l'inadaptation* qualitative de l'offre à une demande urbaine de plus en plus différenciée, menace *l'équilibre du marché. Les autori*tés cherchent à la stabiliser en lui proposant des placements diversifiés (logements, obligations, actions).

Autre point faible : les entreprises d'Etat, qui réalisent encore la moitié de la production industrielle, mais dont 40 % tournent à perte, vivant de subventions et de crédits faciles. Elles pèsent lourdement sur la politique *macroéconomique, mais* des tentatives pour en rationaliser la gestion doivent ménager les pouvoirs établis et les avantages acquis.

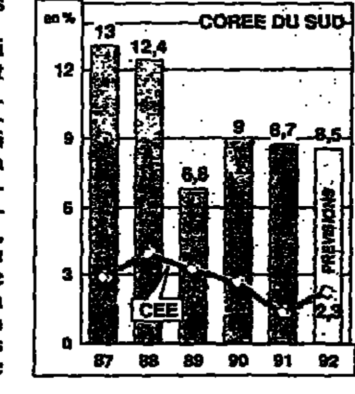
Les succès de la stratégie d'ouverture se *manifestent* notamment dans l'explosion de la croissance dans la province de Canton, dont l'industrie (+ 28 % en 1991) vit en osmose avec Hongkong, et, plus généralement, dans l'afflux d'investissements étrangers qui alimentent le dynamisme des exportations.

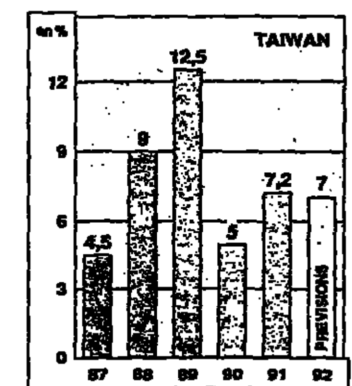
Les zones économiques spéciales de la côte ont d'ailleurs *reçu un encouragement remarqué* avec la visite fin janvier de Deng Xiaoping, suivi quelques *semaines plus tard du premier* ministre Li Peng.

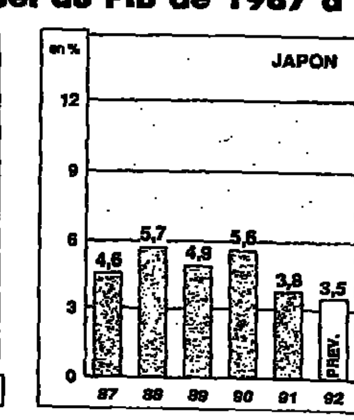
La relance des réformes – suspectes depuis la *répression du* printemps de Pékin en 1989 – est de nouveau à l'ordre du jour. Le 23 février dernier, le très officiel Quotidien du peuple appelait la Chine à *«s'ouvrir sur le monde extérieur en faisant usage du capitalisme»* et à *«développer de manière adéquate une économie capitaliste destinée à compléter son économie socialiste».* Mais il est clair que, si les réformes doivent être «accélérées», il n'est pas question qu'elles ouvrent la voie à des *revendications* politiques.

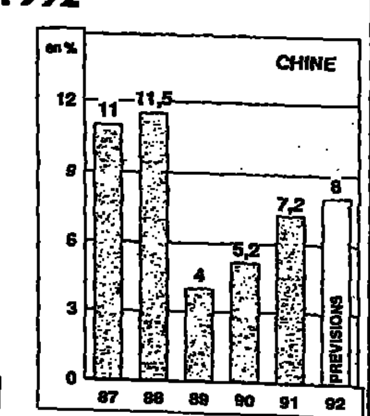
F. Le.

Taux de croissance annuel du PIB de 1987 à 1992









SECTEUR • L'électronique grand public

Les Jeux à la rescousse

«**P***OUR les matériels électroniques grand public, 1991 restera comme l'une des plus mauvaises années.»* Prononcés à Paris, ces mots auraient pu l'être à Londres, à New-York ou même à *Tokyo, où les géants japonais,* sonnés, préfèrent prendre les devants. Et distiller des prévisions de résultats médiocres ou désastreuses. Sony annonce les pre*mières pertes d'exploitation* de son histoire (20 milliards de yens, soit environ 880 millions de francs). Selon le *Nihon Keisai,* les profits de Toshiba devraient chuter de 60 %, ceux de Hitachi de 44 % et ceux de Matsushita de 28 % (*le Monde* daté 1er-2 mars). *Du jamais vu !*

Mais que les Nippons se rassurent. Leurs deux grands rivaux européens ne sont pas mieux lotis. La cure d'austérité du néerlandais Philips n'a pas suffi au redressement de sa branche grand public. Et, pour sauver Thomson Consumer Electronics, le gouvernement *français en est réduit à tenter de le* marier à la riche industrie du nucléaire. D'est en ouest, en effet, les marchés de la télévision, du caméscope, du magnétoscope ou encore de la haute fidélité (hi-fi) ont stagné au mieux, chuté au pis.

En Europe, si l'on en croit les statistiques de l'European Association of Consumer Electronics Manufacturers (EACEM), les ventes de téléviseurs couleur ont diminué de 2 %, repassant sous la barre des vingt millions de postes ; celles de magnétoscopes ont régressé de 5 %. *Seul, le camé*scope a poursuivi sa croissance (+33 %), pour des volumes moindres il est vrai (3,3 millions d'appareils vendus l'an dernier). L'Espagne et le Danemark ont tiré le *marché ; l'Italie et la Grande-Bre*tagne l'ont fortement déprimé. *«Depuis dix ans que nous suivons ces marchés, c'est la première fois que nous enregistrons de telles évolutions,* commente Gérard Mermet, directeur général de GFK France, une société d'études. *Seul le boum de la consommation dans l'ex-RDA a permis à l'Allemagne réunifiée d'enregistrer une modeste croissance de 1 %.» En France,* tout est à la baisse, les prix comme les achats des particuliers qui ont diminué de 3 % à 4 %, selon le Syndicat des industries de *matériels audiovisuels électroniques* (SIMAVELEC).

La hi-fi a chuté de 10 % en valeur, l'autoradio et le magnétoscope de 8 % et 5,4 % en volume. *Le téléviseur couleur a mieux* résisté, avec une baisse des achats de 3,7 % seulement et 3,37 millions d'appareils vendus. Comme ailleurs, le caméscope échappe à *cette déconfiture* (+18,2 %), même si la demande décélère... Cahin*caha, pourtant,* l'industrie hexagonale tire son épingle du jeu, reconquérant même quelques parts de marché. Le taux de couverture des importations par les exportations, *qui n'était que de 39 % en 1989,* s'est élevé à 49,7 % l'an dernier. Malgré la pression des importations japonaises, *qui détiennent* le quart du marché intérieur européen (sans même tenir compte de leurs usines d'Europe, les «transplants»), malgré la montée en *puissance du Sud-Est asiatique, où* Thomson, par exemple, produit désormais 1,5 million de téléviseurs dans une usine flambant neuve en Thaïlande.

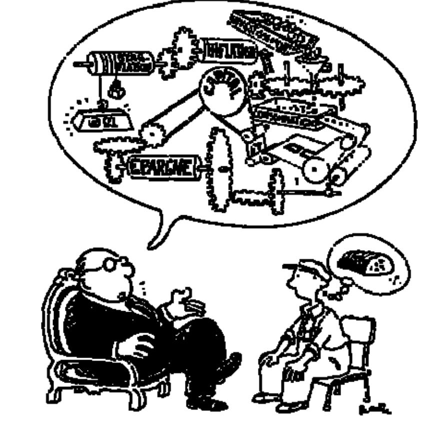
L'année 1992 *peut-elle* être meilleure ? Le rythme de croissance de 2,2 % prévu par l'OCDE pour 1992 ne laisserait à *l'électro*nique grand public que peu de perspectives. *En* panne d'idées et de produits nouveaux, les fabricants japonais paraissent incapables de relancer le *marché par* l'innovation. Reste, alors, ce que le *président du* SIMAVELEC, Jean Caillot, appelle la *«périodicité biennale : inflexion les années impaires, rebond les années paires».* Le marché des produits «bruns» – celui des téléviseurs surtout, des magnétoscopes dans une moindre mesure – accompagne les grands *événements* sportifs, Coupe du monde de football ou Jeux *olympiques.* Albertville, déjà, a fait fondre les stocks. En attendant Barcelone.

Pierre-Angel Gay

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde.*

DOSSIER

Le GATT



Le GATT apparaît comme l'un des principaux instruments de l'ordre économique occidental. Deux ans après l'effondrement du communisme, il est courtisé comme jamais. Les ex-Etats socialistes, jadis dédaigneux – au point, dans le cas de la Chine, pays fondateur, d'avoir rompu avec l'organisation genevoise, – se pressent à ses portes, comme s'il détenait les clés indispensables pour accéder au monde de la croissance. Au regard des résultats chiffrés, ce triomphe est justifié : plus de 70 % des échanges mondiaux de marchandises sont soumis aux règles du GATT. Grâce à son action, en quarante-trois ans le niveau moyen des tarifs douaniers appliqués par les pays industrialisés est revenu de 40 % à 5 %, et le volume des échanges mondiaux a été multiplié par dix... En dépit d'accommodements parfois peu orthodoxes, le GATT a bien joué son rôle de gardien d'un commerce multilatéral ouvert, source d'activité et donc de prospérité. Cependant, conçu en fonction principalement des besoins du monde occidental, il n'a guère été un levier pour le développement des pays de l'hémisphère Sud. L'Arrangement multifibres (AMF), qui depuis dix-huit ans limite leur droit d'exporter des produits textiles et d'habillement vers les nations industrialisées, en est une illustration éclatante. Il leur faudra attendre au moins dix ans avant que l'AMF soit démantelé. En Europe, en particulier en France, le GATT est souvent considéré avec suspicion, comme une machinerie au service des Etats-Unis. Le reproche de partialité adressé au secrétariat du GATT et à son directeur général, loin de s'atténuer avec le temps, s'est amplifié au cours des dernières années, notamment avec le déroulement des négociations de l'Uruguay Round. Ce sont là des défis de taille que le GATT devra surmonter s'il veut poursuivre sa marche au succès. Pour éviter la tentation du protectionnisme, il est souhaitable que son caractère juridictionnel, sa fonction d'arbitrage, soient accentués. Mais l'opération n'est pensable que si l'organisation genevoise est ressentie, partout, comme irréprochable. Aujourd'hui tel n'est pas le cas.

Dossier établi par Philippe Lemaitre

Quels sont ses objectifs ?

■ L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, normalement désigné par son sigle anglais, GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), a une double mission : réglementer le commerce international afin d'en assurer la sécurité et la stabilité ; promouvoir la libéralisation des échanges grâce à des « cycles » ou « rounds » de négociations commerciales multilatérales (NCM) périodiques.

Le GATT *n*'est pas une organisation internationale, même si l'un des objectifs de l'Uruguay Round, le cycle actuel de négociations, est précisément de lui conférer une telle légitimité. En 1947, les Etats-Unis, hostiles aux transferts de souveraineté qu'elle prévoyait, ont refusé de ratifier la charte de La Havane qui devait donner naissance à l'OIC (Organisation internationale du commerce). On s'en est donc tenu au GATT, qui, contrairement aux grandes agences de l'ONU, n'a pas de statut légal propre.

En fait le GATT, installé à Genève, et qui dispose d'un secrétariat de 400 fonctionnaires animé par un directeur général (actuellement, depuis octobre 1980, un diplomate suisse de soixante ans, Arthur Dunkel), a eu un impact très concret sur l'évolution du commerce mondial. Il le doit à sa procédure de règlement des différends, qui, parce qu'elle prévoit la possibilité de sanctions, incite les pays membres à respecter les règles établies.

Par ailleurs, véritable « machine à négocier », il donne l'occasion aux différents acteurs de confronter leurs intérêts et d'imaginer donc des compromis de progrès. Signé le 30 octobre 1947 par 23 pays et entré en vigueur le 1er janvier 1948 « à titre provisoire » compte aujourd'hui 103 parties contractantes.

Deux groupes de pays ont été pendant longtemps plus ou moins à l'écart du GATT : les pays à commerce d'Etat, dont le mécanisme de prix ne permettait pas l'application normale des règles de l'Accord général (ceux qui en faisaient partie – la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, Cuba – étaient soumis à un statut spécial. La Russie et la Chine ne sont pas membres) ; les pays de l'OPEP (à l'exception du Koweït), soucieux de pouvoir contrôler leurs exportations de pétrole. ■

Quelles sont ses règles ?

■ La plus fameuse, qui résume à elle seule le concept de système multilatéral d'échanges sur lequel repose le GATT, est celle de *« la nation la plus favorisée »*, souvent désignée par son sigle anglais *« MFN »* (« most favorised nation ») : tout avantage commercial accordé par un pays membre du GATT à un autre doit automatiquement être étendu à l'ensemble des parties contractantes.

Une seconde règle de l'Accord général illustre ce principe de non-discrimination, celle dite du *« traitement national »* : les produits importés dans un pays donné ne peuvent pas être mis sur le marché à des conditions moins favorables que celles exigées pour un même produit d'origine national.

Le GATT a le souci de la transparence : des dispositions claires permettent de facilement identifier le niveau de la protection appliquée par un pays, et par là même d'envisager plus aisément son démantèlement progressif. Il est souvent reproché aux Japonais de camoufler leur protectionnisme derrière des règles non écrites, en faisant appel à des pratiques quasi clandestines. Dans cet esprit, selon l'Accord général, la protection d'un marché donné devrait s'opérer uniquement par le moyen de droits de douane. Son niveau serait ainsi plus facile à évaluer. Au moins autant qu'en faveur de la libéralisation des échanges, le GATT plaide pour leur stabilité. C'est en effet la sécurité qui conduira un opérateur, d'abord hésitant à investir et à commercer, d'où l'importance accordée à l'idée de « consolider » un droit de douane, c'est-à-dire de prendre l'engagement de ne pas le relever. Si un pays veut néanmoins le faire, c'est-à-dire « déconsolider », il lui faut négocier avec ses partenaires commerciaux et payer. Le GATT, c'est aussi le donnant-donnant, la réciprocité absolue.

L'Accord général donne en principe la faculté aux parties contractantes de se défendre contre la concurrence déloyale. Tel est le sens du « code sur les subventions » et du « code antidumping ». En cas de dumping avéré ou de subvention faussant à l'évidence les échanges, le pays subissant le préjudice peut être autorisé à appliquer des « droits compensateurs ». ■

Ses dispositions sont-elles suivies ?

■ Plus ou moins : malgré ses défaillances, le système a permis d'assurer un développement constant du commerce mondial. Il y a des dérogations légales, dont certaines sont conformes à l'esprit du GATT, d'autres moins.

L'Accord général entend favoriser les regroupements régionaux (union douanière ou zone de libre-échange), tels la Communauté européenne ou, demain, l'accord de libre échange nord-américain, qu'il considère comme globalement favorables au commerce. Il les autorise donc à déroger à la clause de la nation la plus favorisée, mais à la condition que leur dispositif de défense commerciale à l'égard des pays tiers soit moins protectionniste que celui en place avant la création du groupement.

Pour pallier les insuffisances de ses règles de sauvegarde, qui empêchaient les pays occidentaux de se protéger contre le déferlement des importations de produits textiles en provenance des pays à bas coût de revient, les parties contractantes ont adopté en 1974, et reconduit depuis, l'Arrangement multifibres ou AMF. Son objet est d'assurer une progression limitée et ordonnée de ces importations afin de donner le temps aux industries européenne et nord-américaine de se restructurer. Il est des dérogations plus anecdotiques, mais néanmoins choquantes : ainsi le *weaver*, qui, depuis 1955, permet aux Etats-Unis d'imposer des restrictions quantitatives à leurs importations de produits laitiers et de sucre.

Toujours pour remédier aux faiblesses des mécanismes de sauvegarde, les parties contractantes ont multiplié les accords d'autolimitation, dits encore accords de la zone grise, qui sont contraires aux règles du GATT, mais sur lesquels l'organisation genevoise ferme les yeux. Il existe, notamment entre les producteurs asiatiques et les pays industrialisés occidentaux, des centaines d'accords de ce type qui affectent les échanges de la plupart des produits sensibles : acier, chaussures, téléviseurs... Le plus récent et célèbre est l'arrangement conclu entre Bruxelles et Tokyo pour limiter jusqu'en 1999 les importations de voitures japonaises.

Certaines dispositions protectionnistes sont mises en œuvre de manière unilatérale par les parties contractantes, sans que le GATT consente d'efforts pour faire cesser l'infraction. Ainsi en est-il des dispositions défensives de la législation commerciale des Etats-Unis (la section 301 du *Trade Act*), en vertu desquelles Washington applique des sanctions commerciales aux autres pays membres sans avoir obtenu l'aval du GATT. Par exemple, pour protester contre la réglementation communautaire qui interdit les importations de viande traitée aux hormones, les Américains assujettissent la CEE à des contre-mesures tarifaires. ■

Comment évolue-t-il ?

■ Le GATT n'est pas simplement un ensemble de règles combinées à un mécanisme d'arbitrage. C'est aussi un forum, où les pays discutent de manière permanente des conditions du commerce international et une « machine à négocier » dont l'objet est de libéraliser toujours davantage les échanges et d'adapter à leur évolution les règles souscrites par les parties contractantes.

Depuis sa création le GATT a ainsi connu huit « cycles » de « négociations commerciales multilatérales » ou NCM, avec comme objectif, d'abord la réduction des droits de douane et des autres barrières au commerce, puis l'adoption d'un ensemble de disciplines, dénommées souvent « codes », dont la raison d'être est d'assurer davantage de sécurité aux échanges.

Depuis les années 60, ces cycles sont désignés par des noms, et leur durée n'a cessé de s'allonger comme s'il devenait de plus en plus difficile de trouver des compromis entre les intérêts des parties contractantes : se sont ainsi succédé des négociations à Genève (1947), Annecy (1949), Torquay (1950), Genève (1956), puis de 1960 à 1962, le Dillon Round, de 1964 à 1967, le Kennedy Round, de 1973 à 1979, le Tokyo Round et, depuis 1986, ayant dépassé de plus d'un an l'échéance normalement prévue pour sa conclusion, l'Uruguay Round.

Depuis le Kennedy Round, ces cycles, qui sont supposés concerner l'ensemble des pays membres, ont été souvent dominés par la rivalité entre les Etats-Unis et la Communauté européenne. Les premiers se sont efforcés de manière constante, mais jusqu'ici avec peu de succès, de limiter les effets, négatifs pour leur propre commerce, de la politique agricole commune (PAC). Cet affrontement a souvent été mal vécu par les autres parties contractantes, en particulier par les pays en voie de développement, la participation à ces joutes genevoises représentant un effort administratif et financier important.

Toutefois, en dépit du caractère obsédant du débat euro-américain, le GATT, au fil de ces cycles, s'enrichit. Neuf « codes » concernant notamment les subventions, les marchés publics, le commerce des avions, mais aussi celui des produits laitiers et de la viande bovine ont été conclus lors du Tokyo Round qu'il faut maintenant revoir.

L'effort d'adaptation permanente du GATT porte aussi sur son mécanisme de « règlement des différends », qu'il s'agit de rendre plus professionnel, plus impartial. L'idée est de conférer au GATT un caractère plus juridictionnel, ce qui devrait permettre, si l'accent sur cette fonction était admis par l'ensemble des parties contractantes, de s'opposer avec de meilleurs arguments à ceux qui ont recours à des mesures unilatérales. ■

LE COMMERCE ET LA PRODUCTION DE MARCHANDISES DANS LE MONDE

(en pourcentage de variation annuelle)

COMMERCE

PRODUCTION

LEXIQUE

ARRANGEMENT MULTIFIBRES (AMF). Datant de 1974, renforcé en 1977, prorogé depuis à plusieurs reprises, il a été conclu dans le cadre du GATT, afin de freiner les exportations de produits textiles et d'habillement des pays à bas coût de revient (Asie, Amérique latine, Europe de l'Est, Afrique) vers les pays industrialisés.

CODES. Six « codes » ont été approuvés à l'occasion du Tokyo Round. De nature très diverse, ils traitent d'aspects spécifiques du commerce et complètent l'accord général. Citons le code sur les marchés publics, le code de la valeur en douane, le code antidumping.

CONSOLIDATION. Elle consiste pour un pays membre, afin de parvenir à davantage de prévisibilité et donc de sécurité dans les échanges, à garantir à ses partenaires qu'un droit fixé à un niveau donné ne sera pas relevé. Consolider un droit représente une concession. Celui qui l'a offerte peut déconsolider le droit, c'est-à-dire le relever, mais alors il doit payer.

PANEL. Elément central du dispositif de règlement des différends de l'Accord général, il est composé de personnalités en principe indépendantes, et son rôle est d'arbitrer les conflits entre les contractants.

SAUVEGARDE. Mesure prise pour protéger une branche de production spécifique contre une poussée imprévue des importations portant ou menaçant de porter un préjudice réel.

TARIFICATION. Les barrières aux échanges sont plus faciles à éliminer si elles sont clairement identifiées. Les plus faciles à repérer sont les droits de douane, d'où l'idée de tarification, c'est-à-dire de transformation en droits de douane d'autres instruments de protection. Les Etats-Unis plaident ainsi, dans l'Uruguay Round, pour une tarification des prélèvements agricoles de la Communauté européenne.

ZONE GRISE. Il s'agit d'entailles plus ou moins graves aux dispositions de l'Accord général que le GATT tolère, en général parce qu'elles sont provoquées par les propres insuffisances de sa réglementation. Les arrangements d'autolimitation passés entre la Communauté européenne ou les Etats-Unis, et le Japon ou des pays à bas coût de production, en sont le meilleur exemple.

L'URUGUAY ROUND

L'Uruguay Round, huitième cycle de négociations commerciales multilatérales depuis les débuts du GATT, a démarré, à l'initiative des Etats-Unis, en septembre 1986 à Punta-del-Este (Uruguay). Il s'agit d'une négociation multiforme, mais qui néanmoins, dans l'esprit des Américains, a pour principal objet de mieux discipliner les échanges agricoles, c'est-à-dire, tel qu'ils l'entendent, de couper les ailes à la politique agricole commune (PAC).

Depuis cinq ans et demi, l'affrontement agricole domine la négociation et empêche sa conclusion. Celle-ci était prévue pour la fin 1990, mais après l'échec de la conférence ministérielle du Heysel à Bruxelles, a dû être reportée. Une nouvelle tentative pour mener à terme l'entreprise vers le mois d'avril est en cours à l'initiative d'Arthur Dunkel, le directeur général du GATT. Certains pensent qu'elle est vouée à l'échec et qu'il faudra attendre les élections présidentielles américaines, c'est-à-dire la fin de l'année, pour pouvoir envisager de parvenir à un compromis.

En fait, depuis le début, le débat agricole est biaisé par l'approche différente qu'en ont les deux principaux protagonistes : les Etats-Unis rêvent de corriger une situation sur les marchés qu'ils estiment faussés du fait de la PAC. Ils préconisent un ensemble de dispositions qui aboutirait à ce que la Communauté européenne (et en particulier la France) produirait moins, exporterait moins, importerait davantage sans qu'eux-mêmes consentent beaucoup d'efforts pour assainir les échanges internationaux. La CEE refuse cette approche, pour elle suicidaire, et réclame des solutions plus équilibrées. Jusqu'ici sans succès.

Pour le reste des négociations, il s'agit, une fois de plus, de réduire les droits de douane, en particulier les *« pics »* tarifaires américains, de rendre plus efficaces les clauses de sauvegarde, les règles antidumping ; de compléter ou d'aménager des codes du GATT, tels ceux concernant les subventions ou encore le commerce des aéronefs. Une place particulièrement importante est accordée au renforcement du règlement des différends.

Il s'agit aussi de libéraliser les échanges de produits textiles et d'habillement, autrement dit de décider des modalités d'un démantèlement graduel de l'Arrangement multifibres, ainsi que de renforcer la défense de la propriété intellectuelle, ce qui signifierait une protection plus étendue des brevets, des appellations d'origine, des droits d'auteur, etc. Il s'agit enfin d'étendre progressivement aux services, qui représentent une part croissante des échanges internationaux (environ 800 milliards de dollars en 1990 pour 3 500 milliards d'échanges de marchandises) les règles et disciplines du GATT.

BIBLIOGRAPHIE

■ « GATT : l'Uruguay Round dans l'impasse », de Jean-François Boittin (délégué de la France auprès du GATT) dans *Economie mondiale : de Berlin à Bagdad*, diffusé par le CEPII, Economica et La Documentation française, 1991.

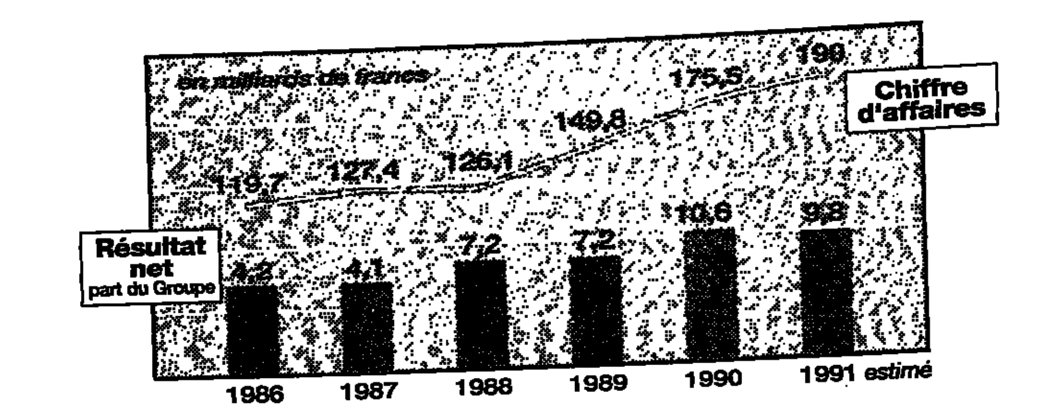
■ *Le GATT*, de Daniel Jouanneau, collection « Que sais-je », PUF, 1987.

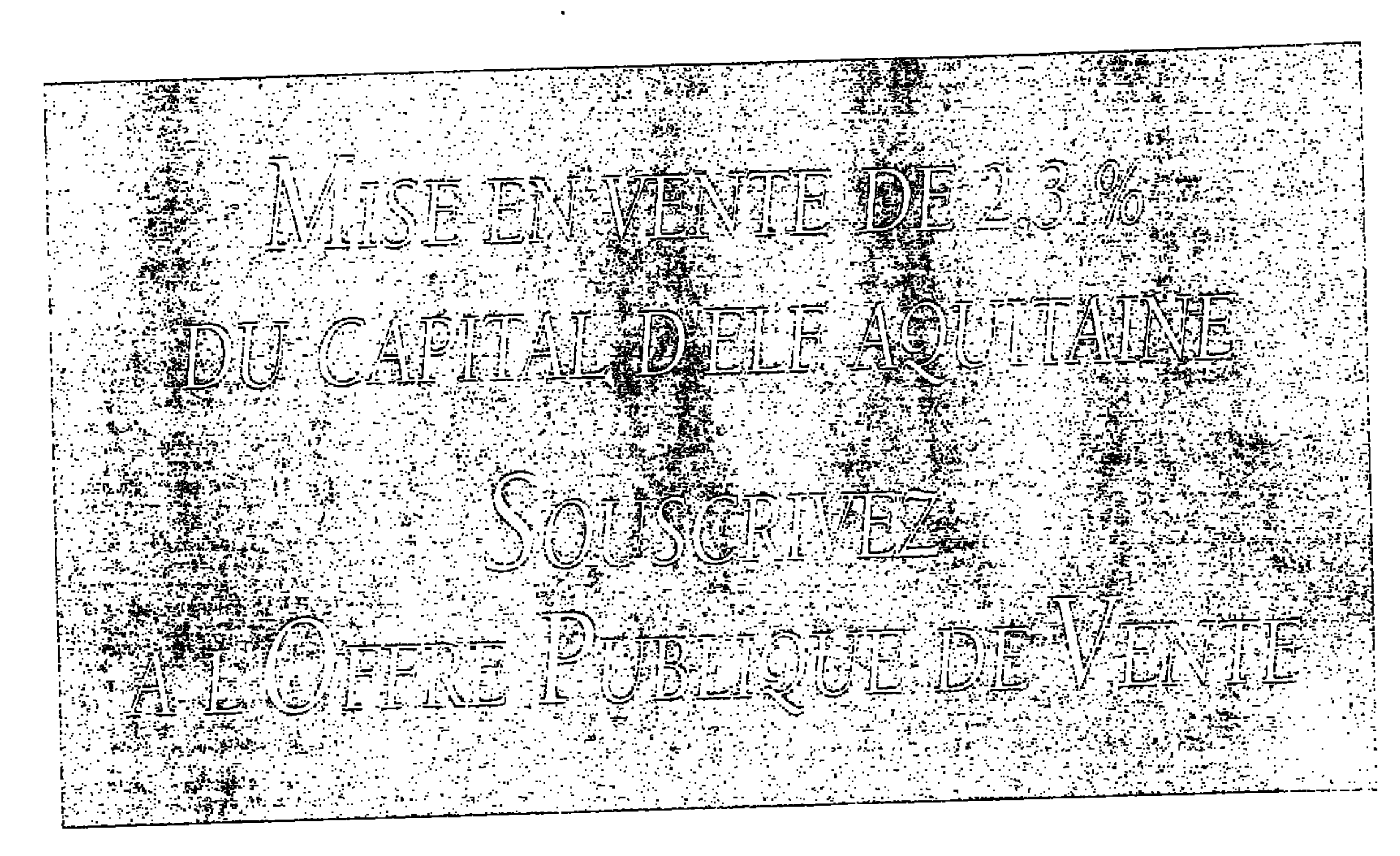
■ *The Challenge of Free Trade*, d'Alan Oxley, ancien ambassadeur d'Australie à Genève, Harvester Wheatsheaf, New-York.

■ *World Trade and the Law of GATT*, de John H. Jackson, The Bobbs-Merril Company Inc., New-York.

ELF AQUITAINE est un groupe industriel à la dimension et aux ambitions mondiales.

Première entreprise industrielle française, première capitalisation boursière à Paris, un des dix premiers pétroliers mondiaux, ELF AQUITAINE est aussi, pour ses actionnaires, un titre dont les performances dépassent celles du marché, un dividende en progression.





du 10 MARS au 12 MARS inclus

Offre Publique de Vente de 3.380.000 actions jouissance 1er janvier 1991.
Ces actions pourront être achetées à votre banque, votre société de bourse, à La Poste, aux Caisses d'Épargne ou au Trésor Public.

Le prix de vente sera net de tous frais pour les acquéreurs et communiqué le 10 mars par voie de presse.

Toute personne physique ou morale aura la faculté d'émettre un ordre d'achat.

L'offre et la vente initiales des actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées dans le cadre de l'U.S. Securities Act of 1933. Sous réserve de certaines exceptions, ces actions ne peuvent être offertes ni vendues aux Etats-Unis d'Amérique, ni aux ressortissants américains.

Conformément à l'article 17 du règlement 89-03 de la COB un communiqué, soumis à l'appréciation de la COB, a été publié en date du 05.03.1992 dans la presse. Un document de référence a été enregistré auprès de la COB le 16 avril 1991 sous le n° R 91-003 ; une note d'opération a reçu en date du 10 juin un visa de la COB. Des exemplaires sont disponibles auprès de la Société.

Pour toute information sur la Société **N° VERT : 05.05.11.11** MINITEL : 36 16 CLIFF

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

هكذا من الأصل